This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

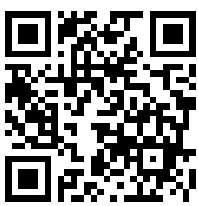

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Per.
175 hq
Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

66
1890

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(22e ANNÉE)

~~9e LIVRAISON~~ — ~~15 SEPTEMBRE~~ 1890

SOMMAIRE

CH. VERCAMER. La Vendée belge.

G. DE LOMBAY. Au Sinaï (*fin*).

AUG. GITTÉE. L'étude du folklore en Flandre.

FRITZ LUTENS. Réveil (nouvelle) (*dernière partie*).

FRANZ FOULON. Au beau pays de Flandre (poésie).

CH. POTVIN. La participation aux bénéfices.

BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

ÉDITEUR

45, RUE DU POINÇON, 45

1890

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google

La **Revue de Belgique** paraît tous les mois par livraisons de 96 pages.

Il sera rendu compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires seront envoyés à l'administration.

Toutes les communications doivent être faites à **M. P. WEISSENBRUCH, 45, rue du Poinçon, à Bruxelles.**

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. Alb. Callier, professeur à l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, professeur à l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie.

Ch. Potvin, membre de l'Académie, à Bruxelles.

J. Stécher, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique . . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . » 15 —

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— VINGT-TROISIÈME ANNÉE —

TOME LXVI

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45

1890

Digitized by Google

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

LA VENDÉE BELGE

Sous ce titre, *la Vendée belge*, justice a été naguère rendue à l'héroïsme de nos paysans flamands, qu'on nous a montrés aux prises avec l'étranger, dans lequel ils ne voyaient que des adversaires de leur foi religieuse. Cent ans se sont écoulés depuis et leurs descendants, toujours inconscients, mais timorés aujourd'hui, sont encore conduits par leurs curés, non plus le fer à la main, mais armés des bulletins électoraux qui doivent décider du maintien, au milieu d'eux, de la domination d'une caste dont le chef suprême siège dans l'ancienne capitale des Césars.

Les cruelles épreuves par où passe, depuis six ans, notre malheureux pays, sont telles qu'on n'est pas éloigné de se demander si la loi du *progrès universel* n'est pas décidément un mot vide de sens et si les données théoriques sur lesquelles reposent les lois sociales ne sont pas des trompe-l'œil, des billevesées !

Où est le temps où l'estime dont nous jouissions dans le monde était tel que partout où l'on était en travail d'un nouvel ordre de choses, on entendait résonner ce cri de ralliement : « La liberté comme en Belgique ! » C'est qu'alors notre pays semblait avoir repris le rôle glorieux de nos grandes communes du XIV^e^ siècle et celui des gueux du XVI^e^. Les premières, à la tête de la civilisation européenne, avaient montré ce que peut l'énergie de race pour la conquête et la défense des libertés politiques; les seconds avaient combattu et souffert vaillamment aux avant-postes de la lutte engagée

Digitized by Google

universellement pour la revendication de la liberté de conscience.

Amère déception ! A l'heure présente, nous assistons à une sorte d'effondrement intellectuel, moral et politique, qui nous relègue au dernier rang, parmi les nations les plus retardées du Continent.

Jamais, dans aucun pays jouissant des avantages du régime constitutionnel, on n'a vu amnistier, comme au 20 juin dernier, un gouvernement plus bas tombé dans le mépris public que celui dont le maintien nous est imposé par le verdict des paysans de Sleydinghe et d'autres Waterschoot.

Combien, parmi ces *pagani*, ces païens des temps modernes, conduits par leurs curés, comme des troupeaux à l'abattoir, auraient obéi à leurs maîtres jusqu'au bout, s'ils avaient pu être éclairés par quelqu'un leur tenant ce langage :

« Mes amis, il y a six ans, vos prêtres vous ont assuré que si vous votiez pour leurs hommes, les impôts seraient diminués. Payez-vous moins de contributions aujourd'hui? — Il n'y a pas si longtemps qu'ils vous promettaient monts et merveilles, si vous consentiez à confier vos économies à un saint homme de leur connaissance, condamné depuis comme escroc et vivant aujourd'hui du fruit de ses rapines dans de lointaines contrées ! — Sur l'ordre de vos curés, combien de braves instituteurs, vos fils ou vos neveux, n'ont-ils pas été affamés pour avoir refusé de désobéir aux lois qu'ils avaient juré d'observer ! — Êtes-vous bien satisfaits de voir vos enfants perdre les plus belles années de la jeunesse dans les casernes, afin de permettre aux fils des riches (parce qu'ils ont de l'argent pour s'y faire remplacer) de continuer à jouir d'une vie de loisirs dont la plupart ne savent que faire? Sachez que ces mêmes représentants qu'on vous oblige aujourd'hui à réélire, n'ont pas seulement, par leurs votes à la Chambre, maintenu une pareille iniquité, mais qu'ils ont décidé que le jour où il y aura du sang à verser pour défendre les propriétés de ces mêmes riches contre l'étranger ou les fau-

Digitized by Google

teurs de trouble, vos fils seront maintenus sous les drapeaux, après avoir achevé leur terme de service ! — Que diriez-vous d'un homme qui, pour se tirer d'embarras d'une fâcheuse affaire, s'aviserait de faire signer inconsciemment, par un de vos enfants, une pièce compromettante et de nature à faire traîner ce dernier en cour d'assises et à l'y faire condamner, quoique innocent? Hé bien ! cette action honteuse, ce crime, que vos curés ont eu bien soin de vous cacher, a été perpétré par le plus haut personnage du pays après le Roi ! »

Hélas ! autant en emporte le vent que de révéler ces navrantes vérités à des « charrues croyant en Dieu » !

Chacun explique à sa manière les cruelles déceptions de l'heure présente.

A notre humble avis, nous sommes en face, non d'un mal passager, occasionnel, mais d'un vice endémique, invétéré, savoir la dégénérescence des classes rurales de race flamande.

On a attribué et l'on continue à attribuer les dernières défaites de l'opinion libérale au manque d'union, aux déchirements qui ont éclaté dans son sein. Cela est parfaitement exact pour les élections législatives de 1884.

Mais depuis que l'union a été rétablie, les cléricaux ne l'ont-ils pas emporté à Anvers de 1,200 voix, et au mois de juin dernier, leur triomphe à Gand n'a-t-il pas été plus accentué qu'en 1886?

On a beau chercher une sorte de consolation dans le fait indéniable de l'achat des suffrages et mettre sur le compte de la corruption électorale notre dernière défaite, nous n'y voyons au contraire que la confirmation de notre thèse, c'est-à-dire une preuve frappante de l'inéluctable déchéance de cette fraction de la nation qui, par sa supériorité numérique, porte le plus grand poids dans la balance électorale du pays.

Cette déchéance est telle qu'il est permis de dire que, si l'Angleterre a son Irlande, l'Espagne ses provinces basques, la France sa Vendée, nous pouvons ajouter que la Belgique a ses populations rurales de langue flamande.

Malheureusement, ces dernières, par leur masse et la place

Digitized by Google

qu'elles occupent sur notre territoire, pèsent sur les destinées du pays d'un poids que n'ont nullement à redouter nos voisins du Midi et de l'Ouest.

Ce qui est hors de doute, c'est que, depuis un quart de siècle, nous assistons à une évolution réellement inquiétante dans le niveau intellectuel, moral et politique du pays, évolution qui semble de plus en plus parquer la nation en deux tronçons distincts, devenant étrangers l'un à l'autre — sinon encore tout à fait hostiles, ce qui ne peut tarder — autant par leurs aspirations que par leur idiome respectif.

Et pourtant, en 1830, on a vu les Wallons et les Flamands marcher en avant, la main dans la main, pour briser l'oppression étrangère; puis trois lustres après, Anvers, Gand, Bruges, Ypres, Dixmude, Furnes, Ostende, Audenarde, Alost, Malines, Louvain et Tongres envoyer des députations libérales à nos assemblées législatives et renverser, en 1847, le ministère des Six-Malou. Dix ans plus tard, la part des arrondissements flamands dans le mouvement provoqué par *la loi des couvents* fut moindre, mais suffisante encore pour mettre à terre le cabinet dont M. Alphonse Nothomb faisait le plus bel ornement.

Mais la décroissance des forces libérales, dans nos provinces septentrionales, n'en continua pas moins. Chaque élection législative fut, depuis, marquée par des pertes sensibles, si bien qu'à l'heure qu'il est, c'est aux neiges d'antan qu'il faut demander ce qu'est devenue l'énergie flamande personnifiée dans les corps constitués pour la défense des intérêts communaux, provinciaux et généraux.

Il n'y a pas à se faire illusion, le recul est tel que dans les assemblées provinciales l'élément libéral ne représente plus que quatre villes (Anvers, Gand, Renaix et Ostende), qu'il ne figure plus en majorité que dans les 4.94 p. c. des assemblées communales [1], et que, dans les assemblées législatives, il se réduit à zéro.

Dans ce travail, nous donnons d'abord la raison historique

[1] Voir *Nos prochaines élections*, p. 14.

Digitized by Google

de cet étrange et navrant phénomène social. Nous démontrons ensuite comment l'état de choses s'aggrave de jour en jour, grâce à la situation privilégiée qu'a réussi à se créer le clergé : 1° par le monopole qu'il est en train d'acquérir dans le domaine de l'enseignement public ; 2° par ses incalculables richesses, qu'à défaut d'une législation répressive il emploie à fausser les élections, ne reculant ni devant l'achat des suffrages, ni devant la corruption électorale la plus éhontée; 3° par sa formidable organisation politiqne.

I

Retournons six ou sept siècles en arrière.

On était en plein moyen âge. Les ténèbres produites par l'invasion des barbares étendaient leur voile sombre sur l'humanité tout entière. Héritière et dépositaire des débris de la civilisation antique, l'Église tenait en tutelle les nations formées sur les ruines de l'empire romain. Seul, le clergé instruisait la jeunesse. Mais voilà qu'au sein de l'élément laïque, un premier cri de protestation s'éleva contre ce monopole. Ce fut chez nous, en Flandre. Ainsi, les chroniqueurs nous montrent, dès 1192, la bourgeoisie de Gand en conflit avec les chanoines au sujet du droit exclusif dont jouissaient ceux-ci d'avoir des écoles. Il y eut des menaces d'excommunication. Loin de se laisser intimider par les foudres de l'Église, les Gantois se mirent bravement à rédiger une *keure*, qu'ils réussirent à faire sanctionner par le comte Baudouin V-VIII. Il y était stipulé que « quiconque en avait la volonté, la capacité et les moyens pouvait tenir une école en plein droit, sans que personne pût s'y opposer ». Cette première revendication, dans le sens laïque, trouva des imitateurs parmi les bourgeois d'Ypres. Frappés d'excommunication, ils n'obtinrent pas moins, à force de persévérance, que « le droit d'enseigner fût libre dans les classes inférieures et que tout bourgeois pût faire instruire ses enfants dans sa maison par qui il voudrait ». Le mouvement s'étendit,

Digitized by Google

avec plus ou moins de succès, sur Anvers (1305), Bruxelles, Malines et Liége (1320).

Que devait-il résulter de cet état de choses?

L'historien italien Guicciardin, qui a longtemps séjourné dans nos provinces, alors qu'elles étaient arrivées à l'apogée de leur prospérité matérielle, s'est exprimé en ces termes, en parlant des descendants des fiers communiers du siècle des Artevelde : « Partout les habitants, même les villageois, savaient au moins lire et écrire, et le nombre de ceux qui parlaient deux ou trois langues était considérable. » Mais voici qu'éclate le duel à mort entre l'absolutisme politique et religieux, d'une part, et, de l'autre, les aspirations vers la liberté de conscience et d'indépendance nationale.

L'élément flamand se montre ferme, énergique, indomptable; l'élément wallon manque d'énergie et de virilité. C'est la faute des *fédérés d'Arras*, si la constance et la fidélité au drapeau ne reçoivent pas la récompense méritée, et si, épuisé par le fer et le feu, le pays est livré au gouvernement énervant d'Albert et d'Isabelle. Les archiducs réussissent admirablement dans la mission qu'ils se sont donnée de réparer les maux endurés sous la tyrannie espagnole. A l'aide d'un culte matériel, consistant en pèlerinages, en processions, en neuvaines, en cérémonies expiatoires, ils oblitèrent les intelligences, affadissent les cœurs, compriment les volontés et étouffent finalement le peu d'énergie qui pouvait rester à leurs sujets, une fois l'élite de la nation ou exterminée par le glaive et la potence, ou bien obligée de chercher le salut dans l'exil. A la place des comptoirs s'édifient partout d'innombrables couvents, aux portes desquels une multitude affamée vit d'aumônes et désapprend le travail. Les gouvernants envoyés par l'Espagne forment si bien les populations à leur image que, plus d'une fois, ils s'en voient déborder, celles-ci ne cessant d'exiger le spectacle hideux des sorciers livrés aux flammes, à l'instar de l'ignoble tourbe qui, au temps de la décadence romaine, n'avait d'énergie que pour réclamer de ses magistrats, la menace à la bouche, le *Panem et circences!* Afin d'assurer à jamais le

Digitized by Google

règne des idées qu'ils personnifiaient, les archiducs livrent aux mains des Jésuites 33 collèges; et, quant au régime scolaire qu'ils imposent au pays, on peut lire dans un livre écrit et signé par le chef de la direction de l'enseignement primaire, alors que les destinées de l'instruction publique étaient confiées à la sollicitude de M. Kervyn de Lettenhove, de loquace mémoire, on peut lire, disons-nous, ces mots : « Ce régime fut tel qu'on vit croître et s'étendre la ferveur catholique, la régularité dans les pratiques religieuses et la dévotion. Mais, quant à l'instruction profane, si l'on en voit encore quelques traces parmi la bourgeoisie, les populations en étaient venues à croire que l'instruction était une chose à la fois inutile, nuisible et dangereuse. »

Quand vint ensuite la période néfaste de 1626 à 1748, pendant laquelle notre pays fut constamment choisi par les puissances voisines, comme un champ clos, pour y venir vider leurs querelles, la déchéance ne put que s'accroître, courbé qu'il était sous le joug d'un clergé maître de l'enseignement et défiant obstinément la science et la voix de la raison universelle.

Lorsque cette voix sortit de la bouche des philosophes français du XVIII^e^ siècle, elle ne put être comprise ni entendue par la population de langue flamande, condamnée qu'elle était à demeurer étrangère même aux progrès réalisés par ses frères de la Hollande, ses maîtres ayant eu bien soin de tracer autour d'elle un cordon sanitaire, à seule fin de la préserver du contact d'un peuple hérétique.

Nous eûmes, il est vrai, vers la fin du XVIII^e^ siècle, une souveraine qui occupe une belle place parmi les princes réformateurs. Malheureusement, son œuvre fut stérilisée par son fils, Joseph II, trop pressé à vouloir tout réformer à la fois, ce qui donna lieu à la grotesque révolution brabançonne.

Mais voilà que, par le hasard des conquêtes, au sortir des batailles qui délivrèrent l'Europe du despotisme du César moderne, notre pays eut le rare bonheur d'être placé sous le sceptre d'un prince éclairé et ami de son temps. Bien des

Digitized by Google

fautes seront pardonnées à sa mémoire, par égard pour sa loi scolaire, élaborée à seule fin de régénérer une race déchue. Tel en fut, en peu d'années, l'effet salutaire que ce fut la génération formée par elle qui le renversa de son trône et fit la révolution de 1830.

Trois lustres après, cette génération était encore debout, puisque ce fut elle qui mit à terre le ministère des Six-Malou.

Comment expliquer le déclin rapide avec lequel cette génération fut suivie par une autre qui lui ressemblait si peu?

La réponse à cette question a été donnée par l'évêque de Bruges, le jour où, exultant et ravi de ses récents triomphes, il réédita le mot de Leibnitz, en jetant cette exclamation : « L'empire du monde est à celui qui est maître de l'enseignement. »

II

En brisant, en 1830, l'œuvre scolaire de Guillaume Ier et en obtenant du même coup la *liberté d'enseignement*, les évêques savaient parfaitement ce qu'ils faisaient.

Cette liberté, pendant douze ans, a été l'équivalent de l'absence d'un enseignement sérieux, puisque, presque seul, le clergé en usait, après que la généralité des communes, peu soucieuses de leurs droits et de leurs devoirs, lui en avaient fait l'abandon. Puis, quand, en 1842, fut conclue la célèbre transaction que l'on sait, la nouvelle loi scolaire ressemblait trop peu à celle qui avait fait prospérer les écoles sous le régime hollandais pour être capable d'alimenter, d'entretenir et de conserver les excellents effets produits par celle-là.

Aussi longtemps que la loi de 1842 fut interprétée et exécutée sous un gouvernement libéral, on eut plus à se louer qu'à se plaindre des résultats obtenus. Le clergé était tenu en respect, et presque partout arrêté dans ses empiètements sur un terrain autre que le sien. Le nombre des écoles officielles dépassait considérablement celui des écoles adop-

Digitized by Google

tées, et la communauté du programme ainsi que l'effet de l'inspection civile pouvaient avoir pour conséquence de pousser celles-ci au niveau de celles-là. Mais, avec l'avènement du cabinet de 1870, les choses changèrent de face. Les rôles s'intervertirent. L'influence passa aux inspecteurs ecclésiastiques. La loi de 1842 fut faussée dans son interprétation et dans son exécution, si bien que, quand les élections de 1878 rappelèrent les libéraux au pouvoir, ceux ci furent obligés de faire maison nette d'une législation dont l'expérimentation, récemment faite, avait mis à nu le côté vulnérable, si plein de menaces pour l'indépendance du pouvoir civil.

Même réaction en sens inverse quand, en 1884, la désunion et les déchirements au sein du parti libéral livrèrent à nouveau le pouvoir aux mandataires des évêques.

Ce qu'ils ont réussi à conquérir depuis, on ne s'en fait généralement pas une idée exacte. Nous ne croyons rien avancer à la légère en affirmant que, sur le terrain de l'enseignement, ils en sont déjà arrivés, notamment dans le pays flamand, à des résultats d'où à un monopole parfaitement caractérisé il n'y a pas loin.

En peut-il être autrement, sous un gouvernement dont les agissements ont fait dire à un savant étranger : « La Belgique est le seul pays du monde où le gouvernement conspire contre l'enseignement de l'État! »

Le mot d'ordre donné partout et à l'exécution duquel nos maîtres se prêtent avec une sainte ferveur, tantôt sournoisement, tantôt ouvertement, est « L'État hors de l'école ». Leurs journaux ne manquent pas d'en faire leur *delenda Carthago;* et, de jour en jour, il est suivi à la lettre, partout où règne l'ignorance, ce qui revient à dire dans la généralité des communes flamandes.

Veut on connaître les gains immédiats recueillis par l'épiscopat au profit de ses écoles, grâce à la loi du 20 septembre 1884? Voici, pour les quatre provinces flamandes (les deux Flandres, Anvers et Limbourg), un tableau comparatif, indiquant le nombre d'écoles primaires, adoptées et

Digitized by Google

d'adultes, sous les régimes successifs de nos lois scolaires de 1842, de 1879 et de 1884 :

ANNÉES	Écoles primaires.	Écoles adoptées.	Écoles d'adultes.
1878.	1,224	316	423
1883.	1,363	3	530
1888.	901	773	241

De ce tableau résulte que, sous le régime actuel, dans nos provinces flamandes, l'enseignement officiel a perdu 505 écoles primaires et adultes par rapport au régime scolaire de 1842 et 751 par rapport à celui de la loi de 1879; et puis, que le clergé a gagné 457 écoles adoptées comparativement au premier de ces régimes et 770 comparativement au second.

On en peut encore déduire que, en 1888, sur les 1,674 écoles flamandes, le clergé catholique commandait en maître absolu dans 773, un peu moins que la moitié, et qu'en même temps il avait fait supprimer plus de la moitié des écoles d'adultes, réduites de 530 à 241.

Tels ont été les gains immédiats obtenus par la loi maudite. Depuis, d'autres suppressions d'écoles primaires et d'écoles d'adultes, ainsi que d'autres adoptions d'écoles ecclésiastiques, ont été accomplies, car le travail de taupe, commencé avec l'avènement de nos maîtres, ne s'arrêtera (si jamais on n'y parvient à mettre ordre) que quand on sera arrivé à la destruction complète et définitive de l'enseignement officiel.

Voici maintenant les procédés imaginés par le clergé, déjà souverain absolu dans 773 écoles adoptées, pour s'emparer (de complicité avec ses hommes-liges, maîtres du pouvoir) de la direction des 901 écoles primaires communales encore debout dans le pays flamand.

Là où le curé se sent impuissant à substituer une école adoptée à l'école communale, il travaille et réussit à faire des nominations à sa dévotion. C'est ainsi que le placement des normalistes sortis des écoles agréées s'opère tout seul, tandis que les instituteurs formés dans les écoles normales de l'État doivent attendre sous l'orme!

Digitized by Google

Presque partout, l'enseignement religieux est inscrit au programme, ce qui donne au prêtre l'accès de l'école pendant la demi-heure où se donne cet enseignement.

Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour rétablir l'inspection ecclésiastique. Ce pas a été franchi, grâce à une circulaire de l'archevêque de Malines, invitant ses doyens et ses curés à proposer aux autorités communales l'admission de l'inspecteur ecclésiastique, *à toute heure de la journée*, dans les écoles officielles, à l'effet d'inspecter l'enseignement religieux, ce qui permettra aux délégués de l'évêque de s'immiscer à l'enseignement profane.

Vient ensuite l'action directe du gouvernement, s'effectuant, sans vergogne, en plein jour. Elle consiste dans les amputations successivement faites à l'organisme des écoles normales de l'État. Et voyez sa sollicitude : pour les écoles agréées, ordre a été donné de n'admettre qu'un chiffre strictement limité d'élèves, dans les rares écoles échappées à la cognée gouvernementale.

Est-il croyable que, dans le pays flamand, il n'existe plus que 3 écoles de l'État, à Bruges, à Gand et à Lierre, en regard des 14 (nous disons quatorze) écoles épiscopales, ou soi-disant libres, à Bruges, à Thourout, à Thielt, à Saint-Nicolas (où l'évêque de Gand en possède 2), à Eecloo, à Ghyseghem, à Malines, à Wavre-Notre-Dame, à Anvers, à Moll, à Hérenthals, à Saint-Trond et à Hasselt? En ce qui concerne la totalité du pays, 537 diplômes d'instituteurs et d'institutrices ont été dernièrement distribués dans les écoles agréées, et seulement 276 dans les écoles de l'État. On peut juger par là (chose sur laquelle la statistique gouvernementale a eu soin de mettre le boisseau) à quoi, dans les contrées flamandes, doit s'être réduite la part de l'élément officiel.

Partout le mot d'ordre a été donné d'écarter des fonctions officielles les détenteurs des diplômes livrés par les établissements de l'État; et il est aisé de comprendre combien ce mot d'ordre a été écouté et suivi de ses effets, pour peu qu'on ne perde pas de vue que sur 100 communes flamandes, il y en a 95.06 p. c. placées sous la férule ecclésiastique.

Digitized by Google

Passons du domaine de l'enseignement primaire à celui de l'enseignement moyen. Plus navrant est encore le tableau de l'empiètement du clergé sur ce terrain dont il doit l'accès à la *liberté d'enseignement.*

Les quatre provinces flamandes ont 8 athénées et 2 collèges communaux (Ypres et Beeringen), ainsi que 23 écoles moyennes pour garçons et filles. Les évêques et les jésuites y possèdent 31 établissements portant les noms de petits séminaires, d'écoles moyennes et de collèges épiscopaux, patronnés ou non, sans compter :

1° Toute la kyrielle des pensionnats des frères de toutes catégories et de tous noms; 2° les internats annexés aux écoles normales agréées ou libres; 3° les pensionnats attachés aux innombrables couvents de femmes; 4° toute une série d'entreprises privées dirigées par des ecclésiastiques comme à Melle (aux portes de Gand), où les élèves se comptent par centaines.

Tous ces établissements religieux ne l'emportent pas seulement sur les institutions rivales par leur nombre; ils les éclipsent encore par le chiffre de leur population. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à regarder circuler leurs élèves, dans nos villes, conduits en rangs serrés et interminables par des maîtres en soutane.

Croirait-on que les hommes noirs ne sont pas encore repus et que leur appétit ne va que grandissant, à mesure qu'ils accaparent partout l'enseignement à tous les degrés? Il n'y a pas longtemps qu'on pouvait lire dans la *Patrie* de Bruges : « La création de plusieurs collèges épiscopaux dans les centres importants est à l'étude » ; et, dans la séance du 4 avril 1888 (voir les *Annales parlementaires*, p. 880), M. Woeste, mis en appétit par la récente suppression des écoles moyennes d'Audenarde, de Zelzaete et de Nieuport, réclama, de sa voix aigre, le même sort pour les écoles moyennes de garçons d'Aerschot, de Ciney et de Philippeville, ainsi que pour celles des filles de Louvain, de Termonde, de Tirlemont, de Binche et de Couvin. Dans la Flandre occidentale, 3 pensionnats laïques seulement (à Ypres, à Ostende et à Bruges)

Digitized by Google

étaient encore debout. Ces *rari nantes ingurgite vasto* ont encore tenté la rapacité épiscopale, qui a obtenu de l'édilité complaisante de Bruges le sacrifice du pensionnat de son athénée!

Même insatiabilité chez nos évêques, en ce qui concerne l'enseignement supérieur.

Le dernier relevé de la population des deux universités, créées jadis en plein pays flamand, renseigne pour l'année académique 1888-1889, 852 élèves à Gand, contre 1,757, soit plus du double, à Louvain, d'où, chaque année, l'épiscopat déverse sur le pays des stocks considérables d'adhérents à la bonne cause et surtout de futurs fonctionnaires. Cela ne suffit pas. Sur l'ordre des évêques, qui certes ne le gronderont plus, M. Woeste a fait voter la loi du 6 février 1887, grâce à laquelle d'innombrables jeunes docteurs, frais émoulus de l'*Alma Mater*, fabriqués dans les prix doux, avec les facilités et les complaisances que l'on sait, ont déjà commencé et continueront à peupler plus que jamais nos chaires d'athénées, ce qui nécessitera la destruction (on ne s'en est pas caché lors des interminables discussions sur la réforme de l'enseignement supérieur) des écoles normales attachées aux universités de Gand et de Liége.

Ce n'est pas tout.

Est-il besoin de rappeler les attentats commis, pendant ces mêmes discussions, contre l'école du génie civil de Gand et les écoles de mines et de Liége et de Mons, et ce au profit de l'*Alma Mater* de nos insatiables évêques? Quand viendra le tour de l'école militaire? Nous ne plaisantons pas. Des postulata ont été émis à son adresse par la presse bien pensante, et qui sait? Les *polichinelles* des évêques (le mot n'est pas de nous) sont si nombreux à la Chambre que tout est devenu possible, « que tout arrive »!

Quoi qu'il en soit, pour peu qu'on récapitule la façon dont nos adversaires sont devenus les maîtres de l'enseignement à tous les degrés, on ne peut manquer de se demander s'il est un autre pays au monde où l'élément théocratique possède une puissance semblable. Ah! ils savaient parfaitement ce

Digitized by Google

qu'ils faisaient les catholiques de 1830, lorsqu'ils exigèrent et obtinrent la *liberté d'enseignement !* Cette liberté, ils se la sont si bien accaparée, qu'ils ne peuvent plus avoir aujourd'hui qu'un superbe dédain pour le peu qu'il en reste à l'élément laïque ! Faut-il s'étonner qu'un jour, à des esprits voyant clair dans les menées ténébreuses des hommes noirs, soit échappée cette exclamation où le dépit se mêlait à la colère : « La grande duperie de 1830 ! »

III

Il n'y a pas que la dégénérescence de race dont souffrent nos populations de langue flamande, ni l'excessif développement de l'enseignement clérical aux dépens de l'enseignement laïque, auxquels nos adversaires doivent leur puissance ; il faut encore tenir compte et de l'emploi qu'ils font des incalculables richesses qu'ils sont parvenus à accaparer et de la formidable organisation politique qu'ils ont réussi à créer à leur parti.

Que de fois n'a-t-on pas entendu opposer à la parcimonie plus ou moins forcée des libéraux, ce mot dont la vulgarité répond si bien à la réalité des choses : « Les cléricaux ont le sac et ils ne sont pas pingres. » Faible mérite, quand on est en possession des capitaux dont la caisse diocésaine de Tournai a donné un avant-goût, lors du procès célèbre que l'on sait ! Si, dans un diocèse réfractaire, comme celui de Tournai, aux idées cléricales, l'argent déborde au point d'être de prise facile au premier abbé indélicat venu, quel n'en doit pas être l'entassement dans les caisses épiscopales des provinces où revit, dans tout son éclat, la ferveur religieuse de l'heureux temps des archiducs Albert et Isabelle !

Ces richesses, aux mains des ministres d'un Dieu né dans une crèche, élevé par un pauvre charpentier et mort sur la croix, révoltent la raison ; et si, de plus, l'acquisition en a été illicite et l'emploi inavouable, il y a là de quoi être confondu !

Ce ne sont pas de vils folliculaires qui ont contesté l'honnê-

Digitized by Google

teté de leur origine. Voici ce qu'en pense et comment, à propos de l'affaire Bernard, en a parlé, en pleine cour d'appel, l'honorable avocat général M. de Rongé :

« Quel est le but de ces entreprises, de ces actes audacieux, sinon de reconstituer la mainmorte, la mainmorte qu'on a qualifiée, avant nous, de danger public et de péril social, la mainmorte qui, ainsi que l'écrivit, dans un ouvrage célèbre, un de nos hommes d'État les plus éminents, *lutte sans relâche depuis des siècles contre l'autorité civile, et expose la liberté des mourants et le patrimoine des familles ;* la mainmorte, condamnée non seulement par les adversaires des envahissements excessifs de l'Église, mais par Bernard lui-même... La conscience se révolte en présence des spoliations qui enrichissent les caisses diocésaines, et je n'abandonne certes pas à la défense le soin de les flétrir. Représentant de la loi, je ne puis couvrir de mon silence des abus dont le mépris public, à défaut de répression inefficace et impuissante, sera le juste châtiment [1] ! »

Ce châtiment, ce mépris public se trouve admirablement condensé dans un seul mot de la langue populaire de nos vieux Brabançons, dans le mot *scherreweg*, dont l'étymologie rend si bien la rapacité du prêtre toujours à l'affût d'un bon coup à faire !

Il fut un temps où, héritière des traditions et des débris de la civilisation antique, brisée par les barbares, l'Église consacra ses richesses à la restauration des arts et à la renaissance des lettres. C'est à la réédification d'un pouvoir brisé par la Révolution française qu'elle travaille aujourd'hui, et rien ne lui coûte pour arriver à ses fins. Chez nous, dans leur soif de dominer, les disciples de celui qui disait « que son royaume n'était pas de ce monde et qu'il fallait rendre à César ce qui appartenait à César », ne craignent pas de souiller leurs robes dans l'arène de nos luttes politiques, de se jeter tête perdue dans la mêlée. C'est avec la menace de l'enfer à la bouche et les mains pleines d'or et de billets de banque, qu'à chaque élection il marche à la con-

[1] Voir le *Journal des Tribunaux*, 27 avril 1884, p. 521.

Digitized by Google

quête ou à la défense du pouvoir. Jamais la corruption électorale ne s'est affichée en plein jour avec autant d'effronterie et de désinvolture qu'aux dernières élections législatives. A Chimay, on a vu emprunter aux mœurs américaines les ripailles et les lettres de change tirées sur la reconnaissance des estomacs. A Gand, le répugnant système des marchés d'honneur a été pratiqué avec un cynisme des plus révoltants !

Ce qui explique cette sorte de vertige à faire fi des règles les plus élémentaires de la morale individuelle et de la morale sociale, c'est l'absence d'une législation capable de refréner tant de honte et tant d'audace ; tandis que, chez nos voisins d'Angleterre, la pression cléricale, dans les élections, est un motif d'invalidation et qu'en France, dans l'espace de sept années, de 1876 à 1882, sur 90 élections annulées, il y en a eu 16 pour cause de *pression du clergé*, chez nous, cette pression s'exerce en plein jour, à l'aide de la chaire et du confessionnal, à l'aide de l'intimidation, des promesses de toute sorte, de dons en argent et en victuailles. La loi n'a prévu que le cas de l'achat du vote, mais de la façon dont elle est ordinairement exécutée, à cause de la difficulté des constatations et de l'écœurante indulgence du jury, il est aisé de conclure que la corruption électorale a cessé d'être un crime ou un délit.

Maître de l'enseignement, au sein d'une population formée sur l'image de celle de l'heureux temps des archiducs espagnols, entassant de jour en jour des richesses arrachées à la crédulité des âmes pieuses, richesses dont il fait impunément l'usage que l'on sait, le clergé s'est acquis en Belgique une situation dont en vain on chercherait l'équivalent ailleurs ; et, ce qui plus est, cette situation, il a eu l'habileté de la fortifier par une organisation telle qu'on peut dire qu'à l'heure qu'il est, il est en état de défier, sans broncher, ses adversaires au combat.

C'est bien pour le pays entier qu'il serait permis à l'archevêque de Malines de dire aujourd'hui ce que disait un prélat français pour son diocèse : « Mon clergé est un régiment ;

Digitized by Google

et, quand je lui commande de marcher, il marche. »

Appliquée aux choses de l'ordre politique, connaît-on une influence plus formidable que celle de l'ordre spirituel consistant en une hiérarchie où tout obéit à un mot d'ordre venu d'en haut, en passant par les évêques, les doyens et les curés, jusqu'aux plus humbles fidèles?

Voilà ce qui existe dans notre pays, où nous n'avons qu'à jeter un regard autour de nous, pour nous voir enserrer dans une sorte de réseau aux mailles indéchirables. Du point central fixé à Malines, rayonnent tout à l'entour les ordres et les commandements transmis aux cercles catholiques, qui ont été organisés sur toute la surface du pays et modelés sur les associations libérales, avec la discipline et l'obéissance passive et active en plus. Chaque paroisse a son courtier électoral en permanence, fonctionnant depuis le 1er janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre. Quand il sent son influence faiblir, il appelle à son aide toute une légion de moines qui, sous prétexte d'une mission, fanatisent les populations.

Rien n'a manqué ni ne cesse de manquer pour affermir à jamais cette formidable organisation, ni les capitaux dont l'immensité nous a été révélée par l'histoire de la caisse diocésaine de Tournai, ni les menaces fulminées du haut de la chaire, ni le trouble porté dans les consciences au fond du confessionnal, ni le cordon sanitaire tracé autour de chaque paroisse, pour empêcher l'accès des journaux libéraux, ni l'ingénieux système de surveillance et de contrôle grâce auquel un compte rigoureux et exact est journellement tenu, dans chaque paroisse, des opinions, des ressources, des intérêts, des faits et gestes de tous ceux qui périodiquement sont appelés à déposer leurs bulletins de vote dans l'urne électorale!

Les résultats et les conséquences de cet état de choses, la *Patrie* de Bruges, dans son numéro du 6 août 1888, les a proclamés avec une joie délirante. Autant, en France, la neutralité dans les démêlés politiques a été recommandée par plus d'un prélat, autant ce journal fait gloire à son maître de ce qui, là-bas, est jugé condamnable. Voici comment il s'est

Digitized by Google

exprimé à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr Faict : « Faut-il rappeler la vigueur avec laquelle il conduisit la guerre contre les ennemis de l'Église et contre la grande hérésie de notre époque, le naturalisme, et le libéralisme qui en est le résultat? » Puis il constate triomphalement, dans les termes suivants, les résultats obtenus par cette guerre où monseigneur de Bruges a joué le principal rôle : « Qu'il nous suffise de dire qu'en ce moment, dans son diocèse, tous les sénateurs, tous les représentants défendent les droits de la sainte Église et s'honorent du titre de catholique. »

Cette constatation n'est pas seulement vraie pour la seule province de la Flandre occidentale, mais elle est encore applicable au pays flamand tout entier. Nos quatre provinces septentrionales n'ont plus un seul représentant libéral dans nos assemblées législatives ; il n'y a que quatre villes où le libéralisme rencontre des défenseurs au sein des assemblées provinciales, et le clergé commande en souverain dans 95.06 p. c. des communes!

Croit-on que cela suffise et que la soif de domination soit étanchée chez nos maîtres?

Mais la dernière invalidation faite à la Chambre, interprétant noir dans un cas jugé ailleurs blanc par le même parti, à deux jours d'intervalle, alors qu'on disposait déjà de l'inouïe majorité de 50 voix, ne démontre-t-elle pas une insatiabilité qui ne sera complètement satisfaite que quand le parti libéral n'existera plus que de souvenir?

Il n'y a pas plus de trois mois qu'on pouvait lire dans la *Patrie* de Bruges, à propos des élections provinciales, ce qui suit : « Il n'y avait plus que deux cantons représentés par les libéraux au conseil provincial de la Flandre occidentale; à partir du 25 mai, il n'y en aura plus qu'un. Le nombre des libéraux était de quatre, — sur 71, — désormais il sera de..... deux. En effet, les libéraux, qui jusqu'ici étaient élus à Messines sans coup férir, abandonnent les deux sièges qu'ils détiennent. Il n'y aura plus qu'Ostende qui sera représenté au conseil par des libéraux. Les succès obtenus par nos amis là-bas aux derniers examens électoraux nous

Digitized by Google

permettent d'espérer que, dans quatre ans, cet « îlot » libéral sera aussi submergé par les eaux du courant catholique. Nous savons qu'il est des collectionneurs passionnés, qui disent qu'il faudrait conserver ces deux spécimens, comme restes fossiles d'une race qui, il y a trente ans, régnait en maîtresse absolue dans notre conseil provincial. »

Dans un interview avec un reporter de la *Réforme*, le leader de la majorité cléricale de la Chambre, qui gouverne et administre le pays par personnes interposées, n'a-t-il pas déclaré que, parmi les 4.94 p. c. des communes libérales échappées à la férule ecclésiastique, une nouvelle et dernière hécatombe se prépare? N'a-t-il pas cité Ypres, la seule ville de la Flandre occidentale qui, à côté d'Ostende, a encore l'honneur de porter haut et ferme le drapeau du libéralisme, comme devant être englobé à son tour dans l'immense troupeau placé sous la houlette et la crosse des évêques?

Et c'est en ces termes que M. Woeste a terminé son article sur les élections du 10 juin, dans la *Revue générale* : « En dépit de la politique aventurière des libéraux, les conservateurs prouveront qu'ils sont seuls capables de constituer un gouvernement de *paix* et de *progrès!* »

Ce progrès, nous le connaissons depuis que M. Jacobs, lors de la rentrée des Chambres, après les élections de 1884, est venu déclarer qu'on n'allait plus piétiner sur place et qu'il fallait rétrograder vers l'union de 1830, c'est-à-dire anéantir, notamment sur le terrain de l'enseignement, les progrès réalisés pendant plus d'un demi-siècle. Et, quant à la *paix*, résultant de l'anéantissement de ses adversaires, elle n'est pas sans avoir certaines ressemblances avec l'ordre *régnant à Varsovie!* Elle nous remet encore en mémoire la lettre écrite jadis à M. Dedecker, dans laquelle le premier roi des Belges déclarait intolérable « la suprématie d'un parti aux dépens de l'autre ». Que dirait aujourd'hui Léopold Ier, si, inopinément rendu à l'existence terrestre, il venait à être témoin non plus d'une simple suprématie, mais de l'écrasement, mais de la disparition définitive et absolue dont nous menacent à l'heure qu'il est l'épiscopat et ses acolytes?

CH. VERCAMER.

Digitized by Google

AU SINAÏ[1]

SOUVENIRS DE VOYAGE

J'avais choisi, pour me rendre au monastère, celle des deux routes qui passe pour la plus pittoresque et qui est généralement préférée par les voyageurs : le wadi Sileh. Cependant, en quittant la rive de la mer Rouge, j'avais à traverser pendant six heures une immense plaine qui s'étend jusqu'au pied des montagnes. Il y avait déjà une couple d'heures que je m'avançais lentement dans ce désert aride, bercé par le mouvement cadencé de mon dromadaire, lorsqu'Abd-Allah, m'indiquant du doigt un point de l'horizon, s'écria : « Voilà des Bédouins ! » Je regardai dans cette direction, mais ce fut en vain que mon œil y chercha la trace d'un objet quelconque; je ne distinguais que la surface du désert dont le sable me paraissait léché à perte de vue par des langues de feu comme si la plaine eût été embrasée. Une heure après, mon guide me répéta son observation et, cette fois, j'eus beaucoup de peine à discerner dans le lointain quelques points noirs qui me semblèrent immobiles et que je pris pour les arbres d'une oasis. Il s'écoula encore longtemps avant que je m'aperçusse du mouvement dont ces points noirs étaient animés, et ce ne fut qu'à quelques kilomètres de distance seulement que je reconnus des chameaux, des hommes à pied, des ânes et des troupeaux. C'était une famille de Bédouins qui se ren-

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 août 1890.

Digitized by Google

dait à la côte; un homme ouvrait la marche, puis venaient les femmes voilées et les enfants à dos de chameaux; un vieil Arabe, armé d'une baguette avec laquelle il dirigeait son dromadaire, fermait cette caravane dont un homme m'emprunta un peu d'eau. Je considérai cette familiarité comme de bon augure, et j'en conclus que mon casque et le fusil que je portais suspendu au pommeau de ma selle ne leur inspiraient pas trop d'appréhensions.

Il était plus de midi quand j'atteignis l'entrée de la gorge à laquelle les Arabes avaient donné le nom de wadi Sileh et que j'allais suivre dans la première partie de ma route vers le mont de Moïse. Dès mes premiers pas dans cet étroit défilé, l'un de mes guides attira mon attention sur une inscription que l'on peut lire parmi les premiers rochers du côté droit à mi-hauteur d'homme, d'où il est naturel d'inférer que depuis l'époque où elle a été gravée, les alluvions ont enterré d'une hauteur équivalente la base du rocher. Et quand je dis que c'est une inscription et qu'elle est susceptible d'être lue, je m'en rappporte à l'opinion scientifique la plus commune; car, à vrai dire, ces caractères paraissent, à première vue, avoir été tracés par la main enfantine d'un pâtre désœuvré; ce ne sont ni des signes alphabétiques, ni même des dessins d'une écriture schématique comme celle des Peaux-Rouges du lac Ontario; mais si ces quelques traits creusés dans le granit par une main inhabile offrent de la ressemblance avec quoi que ce soit, c'est plutôt à l'écriture des sauvages américains qu'il faut les comparer qu'à des caractères phonétiques ou hiéroglyphiques. On y distingue un peu mieux que tout le reste une tête de quadrupède garnie d'une paire de cornes qui doit être celle d'une gazelle ou d'un bouquetin. Le Sinaï abonde en inscriptions que l'on s'est donné beaucoup de peine à déchiffrer et l'on y a quelquefois réussi; mais elles se rencontrent presque exclusivement dans le nord-ouest, où la roche est friable, tandis qu'elles sont rares dans la partie granitique de la péninsule.

Mon premier soin fut de chercher un abri pour une halte et je le trouvai derrière un rocher à pic. J'y passai les heures

Digitized by Google

les plus accablantes de la journée; pendant ce temps, on laissa les chameaux débâtés paître à leur guise dans les buissons et les herbages odoriférants dont ils sont friands. Mon dromadaire blanc s'arrêtait chaque fois qu'il rencontrait le long du chemin une brindille d'herbe ou bien une fleur à son goût, quoiqu'il reçût deux fois par jour sa ration abondante de maïs. Le chameau perdit alors dans mon esprit la fausse réputation de sobriété que lui ont faite des admirateurs peu scrupuleux ; je le considère comme une des bêtes les plus voraces et les plus gourmandes, mais je ne voudrais pas cependant lui contester sa capacité de supporter de longues fatigues sans boire ni manger quand la chose est nécessaire.

La fin de l'après-midi fut consacrée à une seconde étape qui me mena à mi-chemin environ de la vallée où j'étais engagé. Cette gorge se resserrait parfois tellement que la marche y était pénible pour ma monture et que je fus obligé d'en descendre; je le faisais sans forcer le chameau à se coucher, mais quand il s'agissait de me remettre en selle, je ne pouvais pas imiter les Bédouins qui grimpent, pieds nus, sur le dos de leur bête et, mes souliers ferrés m'obligeant à plus d'égards, je faisais agenouiller mon dromadaire pour reprendre position au sommet de son échine.

Vers la chute du jour, comme la caravane s'avançait silencieusement dans le défilé solitaire, j'aperçus deux magnifiques pigeons de rocher dont le plumage brun semblait presque roux sous les derniers reflets du soleil; ils étaient plus forts que des pigeons ordinaires et ne s'enfuirent que de très près à l'instant où, du plomb de mon Lefaucheux, je m'apprêtais à troubler leurs ébats.

Le soleil couché, je donnai le signal de la halte dans un lieu où des rochers granitiques avaient roulé sur un tapis de sable fin.

A peine avait-on allumé le feu pour cuire le riz et préparer le repas du soir, qu'un jeune Bédouin d'une douzaine d'années, à la figure avenante, vint se poster tout à coup devant moi sans que j'eusse remarqué auparavant sa présence. Un peu surpris de l'apparition subite de cet enfant qui me regar-

Digitized by Google

dait en souriant, je le saluai avec amabilité et lui demandai où étaient son père et sa mère. Il m'indiqua du geste le fond de la vallée, et après s'être assis quelque temps autour du feu avec mes guides, il se retira. Cet adolescent est le plus beau type de Bédouin que j'aie vu au Sinaï ; les traits de son visage étaient ceux de la race sémitique et sa peau avait la couleur du bronze.

Je pris auprès d'Abd-Allah quelques informations et il m'expliqua qu'une famille arabe était campée à peu de distance dans la direction que nous avions à suivre ; j'allai me promener de ce côté en attendant le souper et ne tardai pas à arriver sur le bord d'un ravin boisé au delà duquel, autant que je pus en juger par les ténèbres qui s'épaississaient, la vallée se bifurquait. De crainte de m'égarer, je revins sur mes pas et rejoignis mon campement.

Quoique j'eusse emporté de Thor une provision de pain suffisante pour atteindre le monastère, le plus jeune de mes guides me fit la gracieuseté de me préparer une galette à la mode sinaïtique. Il fit chauffer sous la cendre une pierre plate sur laquelle il étendit la pâte, puis la recouvrit de charbons ardents; au bout d'une demi-heure, ma galette était cuite et je la trouvai si bonne que je la préférai à mon autre pain.

La nuit se passa paisiblement sur un lit de sable moelleux, entre les blocs granitiques, les ballots et les chameaux que leurs entraves maintenaient agenouillés.

Le matin, avant même que les premières pâleurs de l'aube eussent envahi la vallée, mes guides ravivèrent le feu qui dormait encore sous la cendre et m'invitèrent à m'en rapprocher pour combattre la fraîcheur intense qui, dans ces montagnes, précède de quelques minutes le lever du soleil. Jusqu'à la fin du voyage, ils observèrent strictement cette coutume qu'ils expliquaient en disant qu'à défaut d'une pareille précaution, les voyageurs, ainsi qu'eux-mêmes, seraient menacés de la fièvre. Dès le soir, ils rassemblaient les broussailles qui leur étaient nécessaires à cet effet.

Après m'être réconforté par une tasse de thé chaud, sans

Digitized by Google

oublier une toilette sommaire pendant que les Arabes faisaient les ablutions que leur prescrit le Coran, je me mis en route et ne tardai pas à atteindre le ravin qui m'avait arrêté la veille. Sur l'autre bord, Abd-Allah me montra l'emplacement où les Bédouins qui venaient de décamper avaient passé la nuit.

L'étape était longue, et l'un de mes guides, celui qui chantait si bien et portait la grande pipe, craignant peut-être que la monotonie du chemin ne me causât de l'ennui, venait de temps en temps se poster à côté de ma monture et, levant les yeux vers moi, il murmurait d'un ton d'excuse, en hochant légèrement la tête : « Ah ! moussiou, le wadi Sileh ! » Je comprenais : « Le wadi est si laid ! » et je me hâtais de le rassurer en lui donnant à entendre que je trouvais au contraire son wadi très joli.

Wadi est le mot arabe qui signifie vallée; c'est le même que l'on prononce *oued* en Algérie et qui là est plutôt pris dans le sens de cours d'eau ou de torrent; en Égypte, il n'a pas cette signification, bien qu'il soit tout naturel d'assimiler à la vallée le cours d'eau permanent ou temporaire qui en occupe presque toujours le fond. Les wadis du Sinaï sont à sec pour la plupart, mais la trace qu'y laisse le passage des fortes pluies s'y remarque partout, et les endroits où l'on trouve de l'eau en creusant un trou de quelques pieds de profondeur dans la terre végétale sont très communs.

Le wadi Sileh est sans contredit le plus beau de ceux que j'ai parcourus au Sinaï; les autres sont d'une aridité complète; il n'y croît que de rares herbages, à l'exception du wadi Firan, qui est fertile et boisé. Dans la vallée que je suivais, il y avait, grâce à la fraîcheur entretenue par le suintement des roches, des buissons verdoyants et même des palmiers à l'état sauvage. Ainsi caché au plus profond des montagnes carbonisées de la péninsule, ce vallon est un écrin de verdure que l'on quitte à regret.

J'en sortis avant le milieu du jour, parce que la direction que je devais suivre pour me rapprocher du monastère m'en écarta. Pour la halte de midi, je choisis un emplacement

Digitized by Google

situé entre deux roches granitiques sous lesquelles on aurait pu chercher un abri sûr en cas d'intempéries. Elles surplombaient le sentier au-dessus duquel elles formaient voûte ou peu s'en faut. Comme je ne comptais passer que peu de temps dans cet endroit, j'ordonnai qu'on fît agenouiller les chameaux sans les desseller, et après avoir pris un peu de nourriture, je poursuivis ma route, qui se continuait au milieu d'un panorama général des cimes les plus considérables du massif montagneux. La vue ne portait pas jusqu'à la mer et n'atteignait pas non plus le désert de Thor; mais le Sinaï, dont la teinte rougeâtre et la terrible majesté s'accentuaient davantage, était tout entier sous mes yeux.

Des vestiges d'anciens campements de tribus arabes étaient restés à cette place : c'étaient des crânes et des ossements de chameaux dont on avait extrait la moelle et que le soleil avait blanchis à la place où ils avaient été jetés.

Jusque-là, nous avions monté en pente douce, mais maintenant la déclivité commençait en sens contraire à mesure que je pénétrais au centre du plateau. A la nuit tombante, il me restait à traverser une vaste plaine à l'extrémité de laquelle je voulais camper, quoiqu'une distance de quelques lieues à peine me séparât encore du monastère du Sinaï.

Juché sur le dos de mon dromadaire, je m'avançais d'une allure plus rapide lorsqu'un point noir, situé sur la ligne qui me restait à parcourir, attira mon attention. Est-ce un rocher, me demandais-je, ou un oiseau de proie endormi sur une pierre ? L'immobilité de ce point, d'une couleur insolite au milieu de la teinte uniformément rouge du sol et des montagnes, m'intrigua longtemps, car j'en étais encore éloigné de plus d'un mille lorsqu'il avait frappé ma vue. Arrivé à une plus courte distance, je reconnus le manteau et le voile d'une fille du désert, et comme j'exprimais à Abd-Allah le désir de l'observer de plus près, mon guide en obtint facilement qu'elle me permît de jeter un coup d'œil sur la manière dont elle était vêtue. Elle s'approcha de bonne grâce et quand elle eut écarté le péplum qu'elle portait comme les autres femmes arabes, je pus voir sa poitrine

Digitized by Google

recouverte d'ornements d'or et d'argent, ses bras cerclés de bracelets d'argent d'un travail primitif mais non sans caractère, ses mains couvertes de bagues de turquoises et de corail ; elle était parée aussi d'ornements d'ambre noir et de verroterie bleue comme ceux qu'on trouve si abondamment en Égypte dans les sarcophages des momies du beau sexe ; sa cheville était aussi cerclée d'argent. Son voile était retenu sur son front par un morceau de corail rouge dans lequel passaient les fils qui l'attachaient derrière la nuque, et ses cheveux relevés sur le sommet de la tête s'y nouaient en une sorte de chignon, bien qu'ils ne fussent pas tressés. C'est de cette façon que les femmes du Sinaï se coiffent, et les moines du monastère qui portent les cheveux longs imitent cette mode.

Abd-Allah me désigna du doigt la tente où elle habitait, sur un point élevé à une grande distance. De là, mon casque blanc avait dû être visible depuis que j'étais entré dans cette vaste plaine, et je ne doute pas que la coquette Bédouine, désireuse de faire connaître à un étranger toutes les ressources de la toilette du désert, ne se fût parée en mon honneur. Sa ruse réussit à merveille, et ses yeux noirs brillaient de plaisir pendant que je la regardais.

Quand j'atteignis les rochers qui formaient la limite de cette plaine, l'obscurité ne permettait plus de prolonger l'étape et je remis au lendemain matin ma visite au monastère, qui n'était plus éloigné que d'une couple d'heures.

Le ciel, qui s'était couvert dans la soirée, resta clément, et je goûtai un repos dont j'avais besoin après cette rude journée.

Le lendemain, à six heures, monté sur mon chameau blanc dont la housse bariolée était garnie de quatre flocons rouges retombant élégamment jusqu'à deux pieds du sol, je m'acheminai vers le couvent par un ravin humide, dans lequel un échassier vêtu de plumes noires et blanches se promenait avec gravité. Je jugeai que ce devait être une espèce de héron, et je fus confirmé plus tard dans cette opinion par le supérieur du monastère. L'oiseau s'envola de loin ; je ne

Digitized by Google

résistai pas cependant à l'envie que j'avais de le saluer d'un coup de fusil ; mais comme je n'eus pas le loisir de descendre de ma monture, je ne réussis pas à mettre mon visé en harmonie avec la marche cadencée du chameau et le coup porta mal. Le héron s'en fut recommencer plus loin ses méditations ambulatoires.

Un col restait à franchir avant de se trouver en vue des murs du couvent, auquel on accède par une vallée rocailleuse où je mis pied à terre.

A ce moment, j'avais devant moi le Sinaï biblique par excellence : à droite, des montagnes pourpres et monstrueuses qui s'estompaient sur le fond bleu du ciel ; c'était par ce côté, me paraissait-il, qu'il était le plus aisé de sortir du massif et de rejoindre la plaine ; à gauche, le mont de Moïse, vermeil et sinistre, appuyé à d'autres sommets qui limitaient l'horizon. Le regard pénétrait dans le fond de la vallée jusqu'aux murs d'enceinte du couvent que baignait encore une légère buée matinale dont l'effet ajoutait, si possible, à la tristesse de leur teinte faite de sang délayé. Au delà, les rares cyprès du jardin des moines dressaient leur cime aiguë. La scène était à la fois grandiose et lugubre.

Au monastère, tout semblait encore être plongé dans le sommeil quand je franchis la grande porte de la cour. Au bout de quelques instants, un serviteur, auquel je remis la lettre qui m'avait été donnée au Caire, m'introduisit dans l'intérieur du couvent par la basse porte de pierre sous laquelle un homme de taille moyenne est forcé de se courber. Le père supérieur, auquel j'entendis donner le titre de comte, me reçut en français fort aimablement et m'offrit pour y loger la chambre voisine de la sienne. J'acceptai avec reconnaissance cette faveur, de même qu'un frère lai qui me guida au sommet du mont de Moïse.

La question de savoir où doit être placé le vrai Sinaï, la montagne au sommet de laquelle Moïse passa quarante jours et dont il descendit porteur des tables de la loi, est controversée. D'aucuns prétendent que les récits bibliques s'appliquent mieux au Serbal qu'au mont de Moïse lui-même; mais

Digitized by Google

toutes les traditions et les vestiges qui subsistent d'une piété séculaire sont en faveur de ce dernier. Quelques arguments que la science et l'exégèse biblique fassent valoir au profit du Serbal, le mont de Moïse, au pied duquel Justinien fonda le couvent des gardiens des lieux saints, n'en demeure pas moins le Sinaï de la tradition religieuse et de la légende.

La journée me restait presque entière pour en faire l'ascension. La possibilité d'y rencontrer des bouquetins n'étant pas exclue, je pris avec moi mon fusil. La montée dura plus de deux heures, y compris les arrêts obligés dans les chapelles dont le frère lai m'ouvrit les portes avec son volumineux trousseau de clefs. Il n'oublia pas non plus de me faire remarquer, à mi-chemin, une chaire de prédicateur formée naturellement par le roc. Il est aisé de s'y placer, mais l'auditoire ne se compose que de précipices et d'abîmes. Plus près du sommet, il me montra dans la pierre une empreinte qu'y laissa, selon la légende, le pied de la chamelle du prophète Mahomet.

La cime de la montagne, recouverte par les ruines de la basilique qu'y construisirent Justinien et Théodora, n'est dominée par aucun autre pic des environs, à l'exception du mont Sainte-Catherine, qui d'ailleurs n'a qu'une faible élévation au-dessus du mont de Moïse. Le ciel brumeux bornant l'horizon dans des limites restreintes, je me hâtai de descendre par un sentier des plus abrupts menant au couvent dit des Quarante, parce qu'un nombre égal de moines y fut massacré lors des invasions musulmanes. C'est une dépendance du grand couvent dans lequel n'habitent plus que quelques serviteurs. Il y a là une source fournissant de l'eau en abondance et un beau jardin d'oliviers. Je m'y restaurai d'un déjeuner sommaire et, après m'être reposé par une sieste, je repris avec le guide le chemin du monastère, où je rentrai avant la nuit.

J'eus le temps d'y visiter l'église et la bibliothèque, dont les arcanes ne sont accessibles qu'aux orientalistes les plus versés dans leur science. Le frère économe, qui était un homme d'un fort embonpoint, à la mine réjouie et haut en

Digitized by Google

couleur, me guida dans une promenade générale et me fit admirer les appartements réservés à l'archevêque grec d'Alexandrie lorsqu'il vient au monastère.

Dans la soirée, l'un des pères, qui était archimandrite de l'église grecque, ayant su que je parlais l'allemand, vint me visiter dans ma cellule et m'entretint longtemps des pays de l'Europe occidentale qu'il avait habités. Il avait enseigné la théologie dans une université allemande et s'était retiré depuis deux ans au monastère, où il vivait privé de toute communication avec le monde qu'il avait autrefois connu et observé avec intérêt. Il me pria de lui dire quelles étaient mes impressions; je ne lui cachai pas que les paysages désolés du Sinaï m'inspiraient une horreur mêlée de crainte et que l'idée seule d'un séjour de quelque durée dans cette solitude me donnait le frisson. Le bon père ne se blessa pas de cette franchise ni de l'aveu d'une répugnance qu'il ne partageait probablement pas; cet aimable homme, dont l'attention me toucha, m'obligea à recevoir, malgré mes plus vives protestations, quelques fruits dont je devais me servir en guise de douceur pendant mon retour à Suez; c'étaient des mandarines séchées, des noix et des figues qu'il tira de sa provision particulière.

Je renouvelai mes victuailles avant de partir et, bien que les ressources de la cuisine du couvent ne fussent pas abondantes, je me procurai sans peine de la viande froide dont un excellent poulet rôti qui valait du faisan, et de nombreuses miches de pain de seigle, d'un volume égal à celui des deux poings, qui sont d'ordonnance pour les moines. En outre, j'acquis de l'économe une peau d'agneau bourrée d'une pâte de dattes et d'amandes; cette peau est recousue après avoir été farcie et il faut la trancher en deux dans le sens de la largeur pour y puiser son précieux contenu; mes guides, qui en étaient friands, ne se firent pas faute d'y recourir souvent, et cependant en vue de Suez la provision était loin d'être épuisée.

Les chameaux, que l'ascension depuis Thor avait surmenés, furent remplacés par d'autres et j'échangeai mon

Digitized by Google

dromadaire blanc contre une jeune chamelle amenée du wadi Firan, but de ma première étape. Ayant remercié de leur gracieuse hospitalité le supérieur et l'économe, je quittai le monastère de très bonne heure et jetai en sortant un regard sur la fenêtre par laquelle, au temps jadis et lorsque la sévérité de la règle des moines n'avait pas encore été tempérée, les voyageurs et les pèlerins, hissés dans un panier à l'aide d'une poulie, exécutaient leur entrée dans l'intérieur du couvent. L'appareil et la fenêtre existent toujours, mais je doute que l'on s'en serve encore pour autre chose que des ballots, à moins que ce ne soit dans le but de satisfaire le zèle excessif de quelques pèlerins qui ne croiraient pas avoir rempli toutes les conditions du voyage s'ils n'avaient vaincu les mêmes obstacles que leurs prédécesseurs.

Ma caravane, renforcée de plusieurs chefs du wadi Firan qui avaient accompagné les nouveaux chameaux et qui m'escortèrent volontairement jusqu'au soir, entama gaillardement sa course sous les premiers rayons du soleil.

Non loin du couvent, on montre le rocher d'où Moïse fit jaillir une source en le frappant de sa baguette. Sa surface, d'ailleurs plane et à pic, est remarquable par plusieurs lignes horizontales et obliques qui ressemblent aux plis formidables de la peau d'un rhinocéros. Ce sont là, assure-t-on, les traces qu'y laissa le bâton miraculeux de Moïse.

Il me fallut d'abord traverser le désert d'El Rãa, une longue plaine où l'on croit que les Hébreux étaient campés pendant les quarante jours que leur prophète passa au sommet du Sinaï, quoiqu'il soit aussi admis et plus vraisemblable, d'après moi, que la plaine du campement des Israélites est celle qui est située de l'autre côté, là où j'avais passé la nuit, la veille de mon arrivée au monastère de Sainte-Catherine. Puis vint une descente dans une gorge rocailleuse où le chemin portait des vestiges de chaussée romaine bien conservés. Le pied solide de ma chamelle m'y fut d'un grand secours, car, à certains endroits, les tournants côtoyaient d'effroyables abîmes. Ce ravin aboutissait au wadi El Selaf, où la marche reprit facile et commode sur le fond plat et herbeux de la vallée.

Digitized by Google

La route redevenait ce qu'elle est toujours dans le désert ou sur un sol de sable, c'est-à-dire un simple sentier de deux pieds de largeur. Les chameaux se suivent à la file et la marche de front est une habitude qu'ils n'ont pas ou plutôt qu'on ne leur permet pas d'acquérir. De sorte qu'une caravane de plusieurs centaines de chameaux ne laisse que la trace d'un seul, à moins que l'œil exercé du Bédouin ne parvienne à évaluer approximativement l'importance d'un convoi en raison de l'approfondissement du sentier.

Vers le milieu du jour, je croisai un camp d'Arabes dont les tentes en poils de chameau étaient dressées à l'extrémité du wadi El Selaf. Les femmes, les enfants, les coqs et les chiens firent un vacarme épouvantable à mon approche, et cette curiosité bruyante ne cessa que lorsque j'eus dépassé la dernière tente. Il devait y en avoir cinquante pour autant de familles et elles étaient disposées sur une seule ligne. Ces tentes, soutenues par quatre perches fichées dans la terre, sont à revêtement horizontal; elles n'ont pas en général une élévation suffisante pour qu'un homme puisse s'y tenir debout.

Le col que je traversai peu de temps après était remarquable par des monticules composés de pierres réunies en forme pyramidale ou conique. C'étaient les tombes des checs. Quelquefois il s'en rencontrait dans les vallées, mais elles étaient posées de préférence au sommet des arêtes de séparation que le chemin franchissait pour passer d'une gorge dans une autre. La plus ou moins grande quantité de pierres amassées sur la sépulture me parut indiquer la considération dont jouissait le défunt pendant sa vie et la position qu'il occupait. Quelquefois aussi, les pierres avaient été dérangées et éparpillées, ce que j'attribuai à des vengeances posthumes. J'avais là sous mes yeux des monuments funéraires qu'il était naturel de considérer comme représentant l'idée première des Pyramides, dont la véritable destination continue à être l'objet de tant de commentaires. Il y a trop de distance, à vrai dire, entre les grandes pyramides de Giseh et ces tombes des fils du désert, pour qu'il paraisse raisonnable d'en faire des produits du même sentiment humain,

Digitized by Google

celui de la perpétuation de la mémoire. Mais ces deux pôles extrêmes ne sont-ils pas rattachés l'un à l'autre par une longue série de monuments qui s'élèvent par gradation du simple amas de pierres jusqu'à la pyramide de Chéops, et l'Égypte ne fournit-elle pas l'exemple de toutes les dimensions intermédiaires?

De légères empreintes laissées sur le sable avaient déjà attiré souvent mon attention ; d'après mes guides, elles provenaient, les unes, de chacals, les autres, de lièvres ou de gibier plus petit. Je m'attendais donc un peu à cette surprise, lorsque je fis lever une bande de dix ou douze perdreaux qui se posèrent sur la crête de rochers voisins. La placidité de ma jeune chamelle ne m'inspirant pas la même confiance que celle de ma monture des jours précédents, je glissai prestement à bas et m'avançai derrière un buisson d'où, étant à bonne portée, je fis feu ; j'eus la joie d'attacher un instant après la perdrix sinaïtique au pommeau de ma selle. Ce mince trophée devait rester le seul produit de ma chasse jusqu'à Suez. Cependant, je débusquai dans la même journée plusieurs compagnies de perdreaux que je jugeai inutile de poursuivre après mon brillant fait d'armes. Je vis, en outre, un lièvre qui était en tout semblable à ceux de nos climats, bien qu'il fût plutôt gris que roux. Ma perdrix était aussi de couleur moins foncée que la perdrix grise ordinaire, et je lui trouvai, le soir en la mangeant, une odeur de musc fort désagréable. Je n'en goûtai que quelques bouchées et ce fut Abd-Allah, moins difficile, qui acheva de la dévorer.

L'étape se prolongeait; ma chamelle était exténuée; un pli de fatigue s'était creusé dans sa lèvre supérieure; elle serrait les dents et je percevais l'oppression d'un souffle qui sortait de ses narines; comme je témoignais l'intention d'en descendre, le guide me pria de n'en rien faire et m'assura que cette bête, qui promettait, supporterait un jour le poids de deux hommes comme moi.

J'atteignis le wadi Firan par la porte étroite qui lui donne accès de ce côté; avant d'y arriver, il y a sur la

Digitized by Google

gauche plusieurs arbres très anciens aux branches desquelles on pendait autrefois les criminels. L'arête qui sert par ici de clôture au wadi Firan n'est composée que de terre végétale ; elle offre un passage de peu de largeur qui paraît être une tranchée artificielle.

Le bas des coteaux de cette plaine présente des alluvions éboulées dont les formes revêtent une gracieuse bizarrerie ; il est remarquable que la végétation ne les envahisse point, probablement parce que les pluies torrentielles y ramènent sans cesse de nouvelles couches qui sont rapidement desséchées. Parfois ces éboulis, d'une teinte jaunâtre, présentent l'apparence de pylônes ou de colonnes au pied très large, au fût s'amincissant vers le haut. La forme la plus fréquente est celle d'un trapèze, si répandue dans l'architecture des monuments de Thèbes ; l'illusion est poussée si loin qu'on se figure tout à coup avoir devant soi le portique majestueux d'un temple ; les colonnes, le fronton, rien ne manque à ces merveilles naturelles. Ailleurs, le hasard, en les bifurquant contre un obstacle de pierre que l'œil néglige, les fait ressembler aux diadèmes des rois Pharaons qui enserraient le front et retombaient des deux côtés de la tête en s'élargissant.

L'art égyptien n'a évidemment pas tiré toutes ses conceptions de la simple combinaison de lignes géométriques ; c'est dans le désert qu'il a puisé ses origines ; c'est là qu'il a trouvé, peut-être sans le savoir, le plan de ses monuments et le modèle de ses œuvres.

J'approchais de l'oasis et les buissons de tamarisques (*tarfa* en arabe) devenaient peu à peu de grands arbres semblables à ceux de la même espèce qui boisent les bords fertiles du Jourdain. Cette essence, qui n'apparaît le plus souvent que rabougrie dans le désert, est pourtant susceptible d'acquérir un beau développement sous l'influence de conditions plus favorables. Au Caire, j'en ai vu dans les jardins quelques spécimens d'une belle venue qui rappelaient, taillés en futaie, la structure de l'eucalyptus.

Au Sinaï, le tamarisque produit ce qu'on nomme la manne ;

Digitized by Google

c'est une boule saccharine et mielleuse de la grosseur d'un pois, qu'on dirait être une topaze transparente. Elle n'est ni le fruit ni la graine de l'arbre, mais elle pousse à l'état d'excroissance dans les interstices de ses rameaux. L'opinion des naturalistes est que ce phénomène est dû à un insecte, une mouche, assurent-ils, pareille à une abeille, dont le butin déposé sous l'écorce s'amalgame avec la sève, et le goût de la manne mélangé de miel et de résine confirme cette supposition. Lorsqu'on en conserve les dragées renfermées dans une boîte, la chaleur les dissout en une pâte collante plus consistante et moins liquide que le miel.

Les tamarisques plusieurs fois séculaires du wadi Firan la fournissent en abondance.

L'oasis renfermait un camp de tribus nomades d'une certaine importance et je le dépassai pour aller jeter le mien dans un endroit sablonneux non loin d'un ancien puits qui était à sec; mais ce détail importait peu, car l'eau ne manque pas dans la vallée traversée par une rivière peu profonde.

Pendant qu'Abd-Allah surveillait les préparatifs du souper, ayant dit à l'un de ses fils de me suivre, je m'avançai vers l'emplacement qu'occupaient les Arabes; invité à pénétrer dans l'une de leurs tentes, je m'assis à côté du foyer auprès duquel la maîtresse de céans broyait du maïs entre deux meules de pierre. Je pris avec intérêt connaissance de l'intérieur de son ménage, où tout le mobilier se réduisait aux ustensiles de cuisine les plus indispensables. Elle me fit offrir une écuelle remplie de lait de chèvre fumant et, comme je m'excusais de ne point en boire, en alléguant la répugnance que j'ai pour le lait généralement, elle mit le comble à ses bonnes grâces en dénouant un foulard de couleur où elle avait précieusement renfermé sa provision de baies d'arbousier. Elle en retira une poignée de baies sèches dont elle me fit cadeau en me conseillant de m'en servir en route pour tromper les ardeurs de la soif. Et de fait ce fruit, dont la saveur est aigre, tient la bouche fraîche lorsque, après en avoir mâché la chair rouge, on en conserve le dur noyau entre les dents. La tente menaçant d'être envahie par les

Digitized by Google

nombreux spectateurs, des enfants pour la plupart, qu'y attirait ma présence, et qui se pressaient dehors pêle-mêle avec les chèvres, je jugeai que l'heure de la retraite avait sonné et, non sans avoir comblé de remercîments mon hôtesse, je me levai pour retourner à mon campement.

Là, je trouvai mon souper augmenté d'une tranche de bouquetin tué la veille, dont on avait fait présent à Abd-Allah. Mais comme je lui reconnus un haut goût prononcé, je refusai d'en manger et l'abandonnai à mes guides.

Cette nuit, je fus incommodé par des aboiements pendant une partie de la soirée et, avant de m'endormir, je déchargeai les deux coups de mon fusil contre un chien ou un chacal, je ne sais encore lequel, qui était venu rôder près des chameaux.

L'air pur et moins raréfié dans cette vallée que sur les hauteurs d'où je descendais me fut propice et je me réveillai le matin plus dispos qu'à l'ordinaire. L'étape, du reste, devait être longue et je voulais pousser le jour même jusqu'au wadi Magâra. La chamelle que je montais de préférence, ayant été jugée trop délicate pour achever le voyage, fut remplacée par un fort dromadaire qui me porta bravement jusqu'à destination. Si j'emploie indifféremment les expressions de chameau et de dromadaire, c'est qu'au Sinaï, comme en Égypte, la distinction basée sur le nombre des bosses n'est pas applicable comme dans d'autres contrées. Je n'y ai jamais vu que des chameaux à une seule bosse, et cependant les deux termes doivent y être maintenus, celui de chameau restant plus générique, tandis que l'appellation de dromadaire se limite aux chameaux de luxe, à l'exclusion des chameaux de charge. Dans ce sens, un dromadaire est toujours un chameau ; mais un chameau qui n'est qu'une bête de somme s'avançant lentement, sans être susceptible de prendre le trot ni le galop, ne peut pas recevoir le titre plus relevé de dromadaire. Il existe au Caire un corps de cavalerie égyptienne montée à dos de dromadaires; parfois ces animaux, lancés au galop, atteignent une vitesse au moins égale à celle d'un cheval à toute bride; mais un Bédouin impose

Digitized by Google

rarement à sa monture une allure plus rapide que le pas allongé. Le galop du chameau est très doux, car il ne procède pas par bonds, mais par une sorte d'amble excessivement accéléré. Quant à son trot, il est exécrable et il incommode par des soubresauts que rappelle seulement de loin l'impression ressentie par un cavalier trottant à la française.

Le site enchanteur du wadi Firan continua à charmer ma vue pendant les deux premières heures de marche; des dattiers élancés dominant de leur cime des champs clos de haies vives ou de broussailles sèches ombrageaient des cultures de blé commençant à monter en épis. Les dattiers et les précieux lopins de ce sol fertile ont, comme les clôtures l'indiquaient, leurs propriétaires, mais ceux-ci, qui ne font pas à la terre le sacrifice de leurs habitudes nomades, s'éloignent après avoir ensemencé la portion d'héritage qui leur revient et ne reparaissent qu'à l'époque de la récolte; pendant leur absence, la vallée appartient à tous les Bédouins, comme le restant du désert, et rien ne s'oppose à ce que d'autres tribus, pour lesquelles le travail des premières est sacré, s'y établissent momentanément. Au delà du cours d'eau que l'on traverse à gué, les cimes rocheuses sont couronnées de ruines de constructions romaines; c'étaient les citadelles, inaccessibles nids d'aigles, d'où les dominateurs du monde observaient la montagne à l'abri des coups de main.

Le wadi Firan, dans sa partie la plus rapprochée de Suez, renferme quelques habitations de pierre où des Arabes résident à demeure. Dans cet endroit, l'écartement des montagnes offre plus de largeur et l'oasis s'adosse au bout d'une plaine caillouteuse à la paroi qu'on laisse à droite en y pénétrant par le nord. Les pigeons de ces maisons vinrent picorer devant moi jusque sur le chemin qui longe l'autre côté de la vallée, et ce fut alors seulement que, les ayant reconnus pour des pigeons de colombier, mon attention fut attirée sur les habitations que dissimulaient au loin les palmiers et la verdure.

Digitized by Google

Dans les gorges suivantes croissait une espèce de courge ou de citrouille dont le fruit, arrivé déjà à maturité, était de forme ronde, d'un jaune d'or et de la grosseur d'une belle orange. Je pris ces cucurbitacées pour celles que les pèlerins du moyen âge attachaient à la crosse de leur bourdon.

La même matinée fut encore marquée par un de ces épisodes de peu d'importance qui laissent dans la mémoire une empreinte d'autant plus vive qu'ils rompent la monotonie d'une marche solitaire dans une contrée désolée. En jetant mes regards dans l'un des ravins latéraux qui s'ouvraient de droite et de gauche, j'y vis une gazelle de la grandeur d'un daim. Avant même que j'eusse mis pied à terre, elle avait disparu, mais dans l'espoir que ce ravin, aux pans abrupts, n'avait pas d'issue et qu'elle serait obligée de revenir sur ses pas pour regagner l'entrée, je lui donnai la chasse, sans succès cependant. Bientôt je me convainquis que le gracieux animal avait trouvé une issue facile vers l'intérieur de la montagne.

Dans l'après-midi, je fis la connaissance de créatures d'un ordre moins relevé, mais qui, tout aussi inoffensives, ne laissent pas que de posséder une certaine élégance. Je remontais une pente douce, dont le sol se composait de sable fortement aggloméré, lorsque je commençai à remarquer des deux côtés du chemin des trous pareils à ceux des rats de campagne ou à l'orifice des terriers de lapins, plus grands que les premiers, plus étroits que les seconds. Ceci me préparait à la rencontre d'une espèce de serpents que je savais répandue dans cette partie du Sinaï ; mais le calme des chameaux me déconcertait.

En effet, ces demeures souterraines servaient de refuge à des iguanes, sortes de gigantesques lézards qui mesuraient deux à trois pieds de la tête à l'extrémité de la queue.

Quelqu'invraisemblable que fût cette supposition, j'avais cru un moment à la présence de jeunes crocodiles dont elles avaient l'apparence, mais mon erreur ne tarda pas à s'évanouir, car ces iguanes ne s'effarouchaient pas ; elles s'arrêtaient dressées sur leurs pattes et me laissaient le loisir

Digitized by Google

d'admirer les beaux reflets de la peau de leur ventre colorée d'un jaune verdâtre.

La nuit tombait lorsque, par de sombres tranchées du roc, j'atteignis le wadi Magâra, où il y a des mines de turquoises exploitées depuis l'époque des Pharaons. Un Européen qui a sous ses ordres une escouade de noirs et d'Arabes y dirige les travaux d'excavation qui, par suite des recherches opérées antérieurement dans les endroits plus accessibles, ont été relégués tout en haut des rochers, dont le grès fournit ici la composition. Les mines modernes sont juchées comme des cavernes de troglodytes, tout près de leur crête.

Ayant quitté l'obscur labyrinthe du wadi Magâra, j'allai camper dans un site plus dégagé où parvenaient encore les rayons du soleil couchant; ils doraient de teintes chaudes une pyramide naturelle contre laquelle j'adossai mon bivac; les assises en étaient tellement régulières qu'elles faisaient croire à une construction, ou plutôt, pour rendre plus exactement ma pensée, cette montagne donnait l'impression d'une œuvre à laquelle les forces et l'intelligence humaines avaient collaboré. Cette incertitude de mon esprit, qui ne dura qu'un instant et que je mentionne seulement à titre d'image, n'offrait certainement rien de moins invraisemblable que la conception insensée d'après laquelle les pyramides d'Égypte seraient des montagnes naturelles. Ayant à son actif le chef-d'œuvre d'architecture qu'il m'était donné d'admirer, la nature peut généreusement et sans jalousie abandonner à l'homme la gloire d'avoir édifié en Égypte ses monuments les plus impérissables. Cependant, il serait injuste de rapprocher les deux merveilles l'une de l'autre sans tenir compte de l'antériorité, et il est permis encore une fois de supposer que les architectes du roi Chéops connaissaient peut-être leur grandiose modèle.

Après le repas, m'étant réconforté par une tasse de thé tiède, je m'endormis dans d'heureuses dispositions. Je prévoyais, ce qui était exact, que la partie la plus ardue de mon excursion était finie et que le reste ne serait plus qu'une promenade de deux jours jusqu'à Suez. Dès le lendemain

Digitized by Google

matin, en effet, je revoyais le bord du golfe, dont je m'écartai de nouveau après avoir doublé, avec les chameaux effrayés par les vagues, le cap baigné par la mer, qu'il faut contourner pour sortir du Sinaï.

Les contreforts voisins sont d'une éclatante blancheur d'albâtre ; c'est à croire qu'une poussière de farine a été soufflée sur tous ces rochers ou qu'un immense ballot de ciment Portland a crevé au-dessus du promontoire.

La traversée du Mocatteb, ou montagne des inscriptions, fut un des événements les plus saillants de cette fin de voyage.

Les rochers du Mocatteb ont peu d'élévation et leur consistance est celle du grès. Ils sont couverts de signes d'écriture tracés grossièrement, presque toujours par des mains peu expertes ; on attribue ces inscriptions, dont quelques-unes sont en grec, à des Bédouins du wadi Firan qui, incorporés dans les légions romaines, rentraient dans leur patrie après avoir profité de leur temps de service pour apprendre à écrire.

Peut-être y en a-t-il d'autres qui émanent des ouvriers employés dans les mines de Magâra. Il en est d'une troisième catégorie qui n'offrent d'analogie avec aucune écriture connue et dont la réputation est d'être d'une ancienneté préhistorique.

Une circonstance frappante donna du poids, à mes yeux, à cette manière de voir. Je fis halte dans un lieu où la paroi rocheuse avait été minée par les eaux jusqu'à une hauteur où il eût été impossible d'atteindre avec la main ; pourtant, au-dessus de cette élévation, il se rencontrait, sur la partie surplombante, des inscriptions sinaïtiques. Il doit être admis qu'elles datent d'une époque antérieure à celle où, dans une occurrence qui a revêtu les proportions d'un véritable cataclysme, le sol recouvrant le pied du rocher dut être emporté par la violence du courant jusqu'au niveau actuel. Autrement, il faudrait, pour expliquer la présence de ces caractères à pareille hauteur, les supposer gravés par des chameliers n'ayant pas quitté le dos de leur bête ; ce que la longueur et le nombre des inscriptions rend peu probable.

Digitized by Google

Je bivaquai deux nuits encore avant d'arriver aux sources de Moïse; le wadi Carandel, auquel je renouvelai pour la dernière fois ma provision d'eau, se trouva être entre mes deux derniers campements. Le chemin se poursuivait la plupart du temps dans la plaine qui, de même que le désert de Thor, n'était pas toujours composée exclusivement de sable. Dans ce qu'on appelle généralement un désert, la terre fertile alterne avec le sable dans une proportion assez analogue à celle des contrées où les eaux sont plus abondamment réparties. Mais ce qui manque dans le désert, c'est précisément l'humidité et l'irrigation nécessaires pour y rendre productive la terre végétale. A côté de ces territoires, il y a d'immenses sablières qui sont irrémédiablement condamnées à la stérilité; mais là où l'herbe pousse, en creusant un puits peu profond, on trouve de l'eau et l'irrigation n'est pas impraticable, bien qu'elle exige de grandes peines. Près de Thor, je vis arroser des jardins qui paraissaient en plein désert et dans beaucoup de vallées de la montagne l'entreprise aurait été moins difficile. Le fait qu'il existe des courants souterrains dans nombre de vallées du Sinaï me fut confirmé, en atteignant les sources de Moïse, par un phénomène qui n'est pas unique, mais qui se caractérise d'une façon surprenante en cet endroit. Sous le sentier, j'entendais distinctement le susurrement d'une eau courante et j'observai ce murmure alléchant pendant un trajet d'un mille au moins.

En vue de l'oasis, je supputai le temps qu'avait duré mon voyage. C'était le huitième jour depuis celui de mon arrivée à Thor, et j'étais rendu à destination.

G. DE LOMBAY.

Digitized by Google

L'ÉTUDE DU FOLKLORE EN FLANDRE

Le mouvement en faveur des traditions populaires a pris bien de l'extension : à peu près chaque pays en Occident possède actuellement sa revue de folklore. Ce réveil du goût public pour les fictions du peuple est un des signes caractéristiques de notre époque.

L'Angleterre a l'organe du *Folk-Lore Society;* la France, la *Revue des Traditions populaires,* la *Tradition* et *Mélusine;* l'Italie, l'*Archivio*. L'Allemagne, le pays de naissance de ces études, n'a sa revue que depuis moins de deux ans : c'est la *Zeitschrift für Volkskunde,* du Dr Veckenstedt.

La Hollande et le Danemark, qui participent cependant activement au mouvement scientifique et littéraire, n'en ont pas encore. Malgré cela, il y a toujours eu en Hollande des hommes bien au courant des traditions. On les trouve parmi les savants qui, depuis que Jacob Grimm rendit accessible l'antiquité germanique, ont fondé à leur tour la philologie néerlandaise en Hollande. De Vries, Jonckbloet, Verwijs et d'autres, avaient conscience des rapports qui unissent la tradition populaire et la littérature médiévale qu'ils exploraient; ils connaissaient et utilisaient les collections de folklore qui existaient à leur époque. Schotel, Ter Gouw, Van der Kellen, comme historiens, ne s'étaient pas contentés de posséder les annales politiques de leur pays : ils avaient également donné leur attention aux mœurs des époques antérieures et aux légendes qu'ils avaient rencontrées dans leurs recherches historiques. D'autres connaissaient le folk-

Digitized by Google

lore dans ses rapports avec la mythologie : Westendorp et van den Bergh ont fourni des ouvrages qui prouvent suffisamment qu'ils avaient compris l'origine et le véritable caractère des idées populaires et qu'ils étaient armés pour les observer.

Si on ne cite pas ces savants comme folkloristes, c'est qu'ils n'étudiaient pas les traditions seules; ils les rattachaient à d'autres sciences; les traditions n'étaient pour eux qu'un instrument, un moyen de compléter les autres recherches humaines.

Grimm, le fondateur de ces études, travaillait-il autrement?

Il a réuni des contes, mais c'était à titre de documents; les *Sagen* se sont offertes à lui au cours de ses immenses lectures. Il ne les a pas rassemblées en esthéticien; ce qui l'attirait, ce n'était pas leur beauté poétique, pour laquelle il avait cependant un sens très fin. Son but, tout en rendant à la nation ses richesses propres, de véritables trésors de poésie vraie, était de fonder l'archéologie germanique. Il y réussit: il a jeté les bases pour l'étude de la mythologie, de l'histoire du droit et de l'histoire des mœurs dans le domaine germanique. Ses recherches restent une mine inépuisable, une œuvre puissante, à laquelle les investigations de ses élèves ont pu apporter des modifications, voire des améliorations, mais qui conservera toujours sa valeur et inspirera toujours le respect.

Grimm non plus n'a pas fait du folklore pour lui-même; ses élèves aussi peu que lui. La plupart des savants allemands, germanistes de profession, étaient ou sont bien au courant des matériaux accessibles. Pour qu'ils soient folkloristes, il n'est pas nécessaire qu'ils se soient mis à colliger des matériaux, contes, légendes ou chansons. Ils en ont tiré la moelle, et si jusqu'ici l'Allemagne, le pays d'où vient l'impulsion, ne possédait pas de revue spéciale de folklore, c'est qu'elle en possédait beaucoup d'autres où le folklore occupe depuis toujours une place prépondérante, non pas à son état documentaire, mais éclairci à la lumière des sciences

Digitized by Google

auxquelles il touche. Les Gervinus, les Bartsch, les Weinhold, une infinité d'autres, n'étaient ou ne sont pas moins bien au courant des traditions que les plus savants parmi les folkloristes modernes. Ils ont consigné le fruit de leurs recherches dans des revues qui avaient pour enseigne l'étude de la philologie germanique, la *Germanistik*, comme disent nos voisins d'outre-Rhin, telles que la *Germania*, la *Zeitschrift für Völkerpsychologie* de Steinthal et Lazarus, les *Beiträge* de Paul und Braune, etc.

Notre époque a vu se produire une spécialisation plus grande. Les dernières années ayant donné aux traditions une certaine vogue, on s'est mis à recueillir partout; les documents se sont accumulés d'une manière effrayante. On s'en est occupé non seulement dans les pays de haute culture, mais on a également cherché à recueillir les traditions des peuples moins civilisés, et même des tribus sauvages. On a mis au jour tant de matériaux, qu'il est excessivement difficile d'avoir une vue d'ensemble sur ce qui existe. « Les arbres empêchent de voir la forêt. »

Déclarons sans détour qu'on a multiplié les publications outre mesure. Les auteurs se sont ignorés mutuellement : tel conte existe dans vingt recueils, avec la même trame, le même dénoûment, les mêmes incidents. On l'a noté sur vingt points différents d'un même pays, alors qu'on devait savoir qu'il figurait déjà dans tel recueil antérieur. Il est grand temps d'arrêter cette fureur de publier, si l'on ne veut pas d'avance jeter le discrédit sur les publications utiles, que ces collections ont rendues possibles et nécessaires.

Cette abondance des matériaux a été la cause de la spécialisation, et c'est elle qui a donné naissance au « folkloriste ». Beaucoup de ceux qui s'intéressaient aux traditions ont éprouvé que c'était déjà un travail énorme que de dépouiller ce que le mouvement folkloriste ne cessait de produire; il paraissait déjà suffisant de se cantonner dans le seul domaine des traditions, et de s'occuper uniquement à les réunir, à les classer, à les comparer, ainsi qu'à rechercher leur origine et les voies par lesquelles elles se sont répandues.

Digitized by Google

Beaucoup se sont arrêtés au premier pas. Ils étaient attirés par la saveur archéologique de ces documents : c'est le plaisir qu'on éprouve à examiner une hache en silex ou un vieux pot; mais là se borna leur curiosité. Après l'avoir honoré d'un regard, ils ont remis le silex à sa place et l'ont laissé dormir sur son rayon. A l'occasion, ils ont ramassé une de ces antiquités eux-mêmes, lorsque le hasard la mettait sur leur chemin; ils ont même manié la bêche pour en déterrer, lorsqu'ils avaient découvert un terrain convenable. Ce sont les *amateurs* de folklore. Quoiqu'ils n'aient pas toujours compris la valeur des matériaux qu'ils mettaient au jour, ils ont fait, en principe, de très bonne besogne.

D'autres ont été frappés de la ressemblance que les documents nationaux présentaient avec ceux de l'étranger. Ils se sont bornés à l'étude des matériaux mêmes, les réunissant, les classant, les comparant entre eux, les commentant. C'est là l'œuvre qui a été effectuée par les Kœhler, les Cosquin, œuvre qui demande des lectures étendues dans toutes les langues européennes, une exactitude scrupuleuse, un grand talent d'analyse, une mémoire heureuse. Le meilleur résultat qu'on puisse attendre de leurs recherches sera un *lexique des faits folkloriques*. Ces travailleurs infatigables, je les considérerais volontiers comme les vrais *folkloristes*.

La troisième catégorie comprend ceux qui, à l'exemple des vieux germanistes allemands, sont d'avis que les matériaux de folklore n'ont d'attrait qu'en raison de leur valeur scientifique, et essayent de les faire servir à l'avancement d'autres sciences qui font plutôt leur spécialité, telles que l'histoire littéraire, le droit, la mythologie, la médecine. *Pour eux, le folklore est l'archéologie des différentes sciences.* Les Anglais, qui ont pour toutes ces questions un coup d'œil si net, appliquent cette manière de voir dans la division des articles bibliographiques dans la revue *Folk-Lore*, le successeur du *Folk-Lore Journal*. Ils y rangent notamment les nouveautés sous les rubriques suivantes : Folklore en général; *folklore et mythologie; folklore et littérature;* étymologie populaire et proverbes; *folklore et science des insti-*

Digitized by Google

tutions; contes et chants populaires; *folklore et histoire; folklore et anthropologie.*

Cette division peut nous donner une idée de la multiplicité des objets auxquels le folklore touche, et combien une culture générale est nécessaire à celui qui veut faire de la science à propos des matériaux populaires.

Le développement du mouvement en faveur du folklore a créé également ce nombre considérable de publications périodiques s'occupant spécialement de la tradition. Ces revues sont pour la plupart purement documentaires. Il y a quelques années, quand on a engagé tout le monde à noter ce qu'il y avait encore à sauver des vieilles chansons et des vieux contes, on a proclamé certainement un peu trop haut que « tout le monde » était à même de rendre service; ou plutôt, ce « tout le monde » a pris cela un peu trop à la lettre, et ce « tout le monde » s'est improvisé auteur : on a eu l'ambition de vouloir publier soi-même ce qu'on avait noté soi-même.

De là cette trop grande production. Et si on se bornait à noter sans commenter, et surtout sans vouloir avoir sa petite théorie sur maint point qui appartient aux problèmes les plus ardus de la science archéologique, ce ne serait encore qu'un demi-mal; mais il arrive fréquemment à ceux qui, le plus souvent par hasard, ont trouvé quelque document, d'ajouter des remarques où ils essayent d'expliquer la signification ou l'origine. C'est à ceux-là qu'on peut faire un grief de leur superficialité.

La Flandre vit naître, l'une après l'autre, quatre revues de folklore.

La West-Flandre possédait depuis longtemps *Rond den Heerd* (autour du foyer), fondé, je crois, en 1865 par des prêtres catholiques, surtout MM. Guido Gezelle, De Bo et Duclos.

Cette revue, qui a existé jusqu'en 1889, s'était donné pour mission de noter toutes les particularités archaïques qui font le trésor populaire de la Flandre. Sans exclure les autres provinces, les renseignements fournis par *Rond den Heerd* se

Digitized by Google

rapportent plus spécialement à la West-Flandre. Au temps où personne ne songeait au folklore en Flandre, elle publia des contes et des légendes; elle fit connaître plus d'un usage éteint; on appela l'attention sur mainte coutume encore existante qui autrement serait passée inaperçue. Le plus souvent ses articles sont sans prétention, et il n'est pas rare qu'ils soient précieux au point de vue de l'histoire des croyances et des mœurs en Flandre. Le directeur, qui a fourni pendant bien longtemps des contributions aussi variées que nombreuses, a fait preuve de connaissances sérieuses dans l'histoire de la civilisation de son pays, et d'une liberté de jugement beaucoup plus grande qu'on ne s'attendrait à trouver chez un prêtre catholique.

Cependant, ce caractère a considérablement influé sur la nature générale de la revue. A tout moment, on y rencontre des plaintes à propos des ravages que la civilisation moderne, dans sa marche envahissante, fait sans cesse sur les mœurs patriarcales, le sens domestique, la religiosité des Flamands. La revue voit évidemment un instrument de civilisation dans la conservation de ce caractère primitif et religieux, avec les anciennes mœurs et coutumes, les fêtes propres, en un mot, dans le maintien de tout ce qui fait l'individualité du peuple flamand.

On peut comprendre qu'il y ait des hommes qui voudraient voir cette individualité se conserver; le voyageur a toujours du plaisir à trouver sur son chemin des particularités ethnographiques. Nous concevons ce plaisir et l'éprouvons aussi; mais nous croirions faire injure au lecteur, si nous voulions encore maintenant démontrer pourquoi, dans notre siècle des machines et de l'électricité, toutes les particularités ethnographiques d'un pays, ouvert à la civilisation, *sont inévitablement condamnées à disparaître :* le costume s'uniformise, les coiffures nationales ne sont plus suivies que par nos grand'mères, et ne manquent pas d'exciter notre hilarité. Il en est de même de beaucoup de coutumes, fêtes et mœurs, qui s'en vont peu à peu au contact des idées nouvelles. On peut regretter cela, mais le courant égalisateur

Digitized by Google

ne se laisse pas arrêter. Au temps où *Rond den Heerd* était la seule revue qui s'occupât des traditions et des particularités de ce genre, sa tendance nettement conservatrice produisit l'idée qu'on ne pouvait se livrer à ces études qu'en partageant cet esprit, et qu'on devait nécessairement être un ennemi de la lumière. Cette idée, très souvent admise encore, même par des hommes de science en Flandre, prouve combien peu ces hommes sont au courant des recherches analogues en Allemagne; noter est une chose, vouloir maintenir ou répandre tout cela parmi le peuple en est une autre. Vous vous occupez, par exemple, de l'histoire des religions. Quel sujet plus vivant trouverez-vous pour étudier le développement d'une religion que les croyances banales, incompréhensibles souvent, sottes dans bien des cas, qui existent dans les classes du folklore? Il vous faudra commencer par les rechercher, par les noter, et essayer d'en suivre le développement, en un mot, d'en faire l'histoire. Vous pouvez accepter d'avance que ce n'est pas le peuple, dans son état de civilisation actuel, qui a imaginé cette croyance; elle est un héritage de siècles antérieurs. Vous parviendrez le plus souvent à la retrouver sous une forme plus authentique, plus transparente, dans le passé; vous saurez peut-être la ramener à sa forme païenne, mythologique, et il ne sera peut-être pas impossible de la mettre en regard avec tel usage, telle représentation de peuples non cultivés, de peuplades *sauvages;* et ainsi vous réussirez peut-être à faire rentrer la banale superstition contemporaine dans cette grande rubrique de conceptions que Tylor a nommées *animisme*. On étudie l'animisme surtout par rapport aux sauvages, mais il y en a, comme survivances parmi nous, beaucoup plus qu'on ne sait.

Et cependant ce sera un fait insignifiant qui aura donné ce résultat; vous aurez là un exemple de la manière dont nous sommes arrivés à notre trésor d'idées actuel.

Telle coutume continue à exister, malgré la sottise apparente et le grand contraste qui existe entre sa bizarrerie et le positif des mœurs de notre époque. Par une comparaison

Digitized by Google

historique, vous parviendrez le plus souvent à la faire rentrer dans le corps des fêtes païennes, qui ont résisté à tous les décrets de l'Église; vous aboutirez au culte de quelque divinité païenne, qui a cherché un refuge peut-être dans saint Pierre ou saint Jean, ou dans tel autre des saints populaires; car ceux des saints de la liturgie romaine qui sont l'objet de fêtes, de coutumes ou d'usages populaires, ont tous à leur dossier quelque héritage païen. Tel dieu germanique a simplement changé de nom, d'étiquette si vous voulez; un autre a assisté pour ainsi dire à un éparpillement de ses attributs et plusieurs saints chrétiens se sont partagé ces parcelles. L'amalgame de l'ancien et du nouveau, du paganisme et du christianisme, a fini par produire cet ensemble complexe qu'on appelle la vie populaire. On assistera, dans ce travail de comparaison et d'exégèse, au *struggle for life,* même dans les choses de l'esprit; ce sera du darwinisme en plein; et quand on aura ainsi pris sur le vif le développement lent et successif, mais inévitable et ininterrompu, même dans le domaine intellectuel, ce sera un résultat énorme qui se dégagera de ces études; un fait à opposer à la théorie de ceux qui proclament la dégénérescence humaine après un âge d'or, et qui ont créé la légende du « bon vieux temps ». Dans cette grande lutte des deux théories, dégénérescence ou développement successif, le folklore acquiert ainsi la valeur de documents de la plus haute importance.

Nous sommes loin de l'idée que le fait de consigner les superstitions dans nos recueils de folklore est de nature à en accroître ou en renouveler la vitalité. Seulement, on peut exiger que celui qui s'en occupe en fasse l'objet d'un examen scientifique et explique leur origine. Ainsi ces études pourront devenir un instrument de civilisation.

Le fait d'avoir noté une idée populaire ne produira pas plus dans un sens que dans l'autre; ce n'est pas par un moyen pareil qu'on fera subsister ou revivre ce qu'on voudrait voir disparaître; ce ne sont pas les efforts d'un auteur qui empêcheront telle ou telle coutume de se perdre. Il se peut qu'elle

Digitized by Google

plaise par son caractère archaïque; mais si elle est en voie de décomposition, ou si elle a commencé à ne plus être observée, elle est inévitablement perdue. Les matériaux folkloriques sont fatalement et à priori condamnés à disparaître pour la plus grande partie. Nos grands-pères charmaient leurs soirées au moyen de contes; ils nous les ont narrés dans notre jeune âge; mais il est peu probable que ce sera là le bagage intellectuel que nous aurons à cœur de transmettre à nos descendants ; nos enfants sauront peut-être des contes, mais ils les tiendront de leurs bonnes ou nourrices, et si le conte, couvert de mépris par les classes élevées, a cherché un refuge parmi les couches inférieures de la société, il est à prévoir que le cercle de ceux qui ne les lâcheront pas, ira se restreignant de plus en plus.

Les deux races qui se partagent notre pays, l'une plus civilisée que l'autre, fournissent un exemple frappant de l'effet de la civilisation sur ces matières. Le conte est encore très vivace en Flandre; le pays wallon en connaît déjà beaucoup moins, et souvent il règne dans l'esprit des conteurs une confusion telle, que ce qu'on trouve à glaner n'est plus qu'un *amalgame d'incidents et d'épisodes*. Certes, il est possible, en pays wallon aussi, de recueillir encore toute une série de contes, mais ce sera avec infiniment plus de peine qu'en pays flamand, et l'annotateur doit venir en aide à la mémoire du conteur dans des cas très nombreux. Une comparaison entre les contes de nos deux races serait très féconde au point de vue du développement du merveilleux dans l'imagination populaire à des degrés différents de civilisation. Pour la partie wallonne, il n'y a pas à le méconnaître, le travail de décomposition a commencé; encore une génération ou deux, et il n'en restera plus rien. Les enfants actuels trouvent encore certain charme dans les contes, mais leurs enfants et petits-enfants n'en auront pas retenu assez pour pouvoir encore s'amuser à des « enfantillages » pareils. On n'épargne, du reste, rien pour les faire oublier, et souvent les conseils communaux proscrivent systématiquement les recueils de contes de la liste des livres à donner en prix, uniquement

Digitized by Google

parce qu'on craint que le monde fantastique du conte ne nuise à l'esprit de positivisme qui est la base de notre éducation moderne.

Nous avons suffisamment indiqué notre manière de voir dans la question : ce n'est pas par l'influence du livre que tel ou tel fait folklorique disparaîtra ou subsistera. S'il se perd, ce sera par la discordance entre son caractère archéologique et l'esprit utilitaire des temps actuels. Cette tendance froidement prosaïque nous le montre sous un jour bizarre d'abord, ridicule ensuite, et enfin, il meurt, étouffé sous le mépris de l'homme élevé au milieu d'autres idées.

En somme, il faut donc attacher assez peu d'importance à la couleur d'une revue qui s'occupe de folklore. Il s'agit d'une question scientifique, purement et simplement, et quel que soit le point de vue qu'on occupe dans cette question de la vitalité des matériaux, il faut empêcher que la politique, qui gâte toutes choses en Belgique, ne vienne également se mêler à ces recherches. C'est ce qui n'arrive pas toujours, malheureusement. On oublie quelquefois le but véritable : il s'agit de fournir aux hommes de science des matériaux ayant rapport à l'archéologie de leur science spéciale. Que celui qui donne ce document désire qu'il se perpétue parmi le peuple, ou s'efforce de le faire oublier, là n'est pas la question. Il suffit que le fait soit consigné : d'où que vienne le renseignement, s'il est fourni honnêtement, sans falsification et sans prétention d'auteur, il est le bienvenu.

Loin de moi donc de ne pas rendre hommage aux efforts de *Rond den Heerd* et des revues qui se sont inspirées de son esprit. Celles-ci sont actuellement au nombre de trois; ce sont, par rang d'âge : *'t Daghet in den Oosten,* fondé à Hasselt en 1885; *Volk en Taal,* fondé en août 1888 par un cercle d'instituteurs des environs d'Audenarde; enfin, *Ons Volksleven,* plus récent de quelques mois, et affecté plus spécialement au folklore de la province d'Anvers.

En outre, on compte encore en Flandre *Volkskunde*, revue de folklore néerlandais, que j'ai fondée en janvier 1888 en collaboration avec M. De Mont.

Digitized by Google

Tous ceux qui, comme moi, dans la *Revue de Belgique* même et ailleurs, n'ont épargné aucune peine pour tirer le pays de son indifférence envers les traditions populaires, peuvent certainement se réjouir de ce résultat : la Flandre est définitivement acquise au mouvement folklorique. Reste à savoir si les feuilles qui s'en occupent sauront profiter de la faveur dont la chose paraît jouir auprès du public.

Les considérations qui précèdent sont suffisantes pour caractériser le point de vue qu'occupent les diverses revues citées, par rapport au travail civilisateur qui incombe à tous ceux qui écrivent. Néanmoins, cette tendance à tenir en honneur des fossiles, qu'il nous suffit, à nous, de vouloir déterrer, ne peut nuire à la valeur documentaire des trois revues en question.

Il y a un fait qui doit frapper le lecteur, surtout s'il n'est pas au courant de notre situation intellectuelle en Flandre. On peut se demander comment il faut expliquer ce nombre considérable de revues pour un aussi petit pays que la Flandre, qui ne lit guère et où le mouvement scientifique par la langue nationale est pour ainsi dire nul.

Les amateurs du folklore n'auraient-ils pas su se connaître et fonder un organe unique, plus important que les diverses petites revues qui existent actuellement? Telle est la question qui m'a été souvent posée par des amis de l'étranger.

Cette division trouve son origine dans l'éternelle question des langues en Belgique. On comprend à la rigueur que tout le monde n'aurait pas su, dans l'étude de documents qui touchent de si près à la matière religieuse, épouser les idées rationalistes que j'ai appliquées rigoureusement dans la revue *Volkskunde*. Il paraissait inévitable en Belgique qu'il y eût, outre celle-ci, un organe avec tendance conservatrice. Mais pourquoi trois?

Ce fait s'explique par la forme linguistique choisie comme véhicule par les auteurs. On se tromperait fort, si on se figurait que l'unité linguistique est un fait accompli en Flandre. On est loin d'être arrivé au résultat obtenu dans les autres

Digitized by Google

pays civilisés, où tous ceux qui écrivent se servent d'un idiome uniforme au point de vue de l'orthographe et de la grammaire. Il y a en Flandre sur ce point deux grands camps. Les uns écrivent le néerlandais, et ont pour idéal de se rapprocher de plus en plus de la Hollande ; ils n'apportent de restriction à cette union que dans l'emploi des termes étrangers absolument trop nombreux que les auteurs hollandais usent dans leurs écrits, pour la bonne raison d'ailleurs que ces termes se sont introduits dans la langue parlée. Les autres acceptent pour principe *qu'il faut écrire comme on parle*, et se servent bravement du patois de leur localité : une véritable cour du roi Pétaud! Ceux-ci sont connus sous le nom de *particularistes;* ils appartenaient primitivement à la West-Flandre et *Rond den Heerd* était leur organe.

Ce n'est pas la place ici pour discuter cette forme; qu'il soit permis cependant de montrer les conséquences de cet état de choses. Les particularistes ont, depuis que cette question est venue troubler le repos des *Congrès littéraires*, qui se tenaient jusqu'il y a quelques années entre les littérateurs et philologues hollandais et flamands, fait d'assez nombreux prosélytes. Ceux-ci se recrutent surtout parmi les prêtres. Les feuilles flamandes dont il s'agit sont rédigées dans les mêmes principes ; 't *Daghet in den Oosten* écrit le flamand du Limbourg, sans unité grammaticale cependant, comme les collaborateurs se servent absolument du patois local; *Volk en Taal* représente différents patois des deux Flandres ; *Ons Volksleven*, d'Anvers, s'est seul considérablement rapproché de la langue littéraire, tout en la mitigeant fortement par des formes et des termes populaires. Je n'entends évidemment pas parler des documents, pour lesquels on peut admettre, sinon le patois, du moins la forme familière qui en est la photographie exacte, mais des articles par lesquels les collaborateurs introduisent ou commentent leurs trouvailles.

Voilà donc l'état de choses auquel nous avons abouti en Flandre ; après quarante ans de travail pour arriver à l'uni-

Digitized by Google

fication de la langue, une moitié des Flamands n'acceptent pas encore la suprématie du dialecte hollandais comme langue littéraire [1], un fait pour lequel il y a un équivalent dans toutes les langues. Partout en Occident, on constate que les patois s'en vont, et cette disparition représente un progrès, et est tout au profit de la langue littéraire. C'est reculer que de vouloir accentuer des particularités qui font le caractère individuel d'un dialecte; et c'est aller à l'encontre du travail de la civilisation que de vouloir élever un patois au rang de langue écrite. Sous ce rapport, la Flandre se montre donc bien en retard; et on peut adresser ce reproche à d'autres que des *particularistes* avérés : car même ceux qui soutiennent le mouvement flamand, ceux qui écrivent, s'obstinent à se servir du patois dans les relations familières. Bien peu sont les Flamands qui savent parler leur langue purement, et tout aussi peu ceux qui savent l'écrire correctement. C'est une conséquence fatale de la prépondérance du patois : le patois élevé au rôle de langue littéraire ne peut aboutir qu'à l'isolement, plus grand encore, des provinces flamandes. Ce langage différant de ville à ville ne peut servir qu'à entourer la population d'une muraille de Chine. Les revues de folklore, de petites feuilles accessibles à toutes les bourses à cause de leur prix minime, doivent à mon avis, par leur tendance et par leur forme, contribuer puissamment à entretenir cet esprit d'isolement chez un peuple qui ne participe déjà guère au mouvement littéraire et scientifique.

C'est cette tendance étroite encore qui a été cause que *Rond den Heerd* s'est surtout attaché à étudier la West-Flandre; quelques prêtres ont ensuite voulu suivre cet exemple pour le Limbourg, et dans les deux dernières années, les autres provinces ont peu à peu suivi.

Attachant une égale importance à toutes les expressions de l'individualité propre de nos provinces, ces revues ne se

[1] En 1828, c'était surtout en Flandre qu'on pétitionnait contre le hollandais.

Digitized by Google

sont pas cantonnées dans le folklore proprement dit. Elles s'engagent quelquefois dans le domaine de l'histoire locale ou donnent parfois un renseignement sur quelque ancienne publication locale, plus ou moins inconnue. Enfin, fidèles à leur programme, elles s'occupent de la langue parlée, des *patois*, dirions-nous. Elles contiennent toutes une rubrique affectée à des listes de mots qui doivent compléter les glossaires provinciaux ou *idiotica* existants.

On avouera que ce programme est bien étendu. On oublie trop souvent le proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint. » C'est le cas de le dire ici. Il est évident que cette surcharge du programme doit nuire à la valeur scientifique des articles, et effectivement, aucune des feuilles en question ne réalise l'idée qu'on se ferait d'une revue de folklore. Ce sont de petits recueils à documents, très décousus, souvent présentés sous une forme à style baroque, fréquemment accompagnés de commentaires superficiels et qui en somme ne peuvent que jeter le discrédit sur la science dont ils veulent s'occuper. *Ons Volksleven* seul paraît avoir une idée plus nette du but véritable de la publication.

Il importe cependant de faire de la bonne besogne. Le folklore a déjà fait parler de lui en Belgique plus qu'il ne faut. Il s'est, dans diverses circonstances, annoncé à grands coups de tambour; mais c'était, il faut le regretter, « beaucoup de bruit pour rien », et il n'a pas seulement paru possible de fonder une société d'amateurs viable. Le public lisant a été attiré par la saveur archéologique des contes et légendes, et il est temps d'utiliser ce moment d'attention qu'il veut bien nous accorder. Quand il verra que le folklore ne produit rien de remarquable, il se détournera de nous, et le mouvement en faveur des traditions s'éteindra sous l'indifférence de la galerie. Le public a pu un instant être charmé par la poésie naïve d'un conte ou d'une chanson. Cependant, à quoi bon lui présenter le même sujet à différentes reprises? Quand il aura constaté que ce conte est uniforme avec ce qu'il connaît déjà, ou avec ce qui existe ailleurs, il ne le jugera plus digne de son attention.

Digitized by Google

S'occupera-t-il plus longtemps des autres documents? Se laissera-t-il attirer par des rimettes, des devinettes? Je ne le crois pas. Les matériaux du folklore ne sont pas de ceux qui révèlent leur valeur à première vue : ils n'acquièrent que l'importance que leur donneront nos recherches.

On a essayé d'intéresser le public pour ces antiquités d'un nouveau genre, parce que la matière est éparpillée, et qu'il importe, si l'on veut réunir ce qui existe encore, de recevoir des communications du plus grand nombre de personnes possible. *On a besoin du public.* Il paraît avoir répondu assez bien à cet appel; mais il a quelquefois un peu de vanité d'auteur à l'endroit de ses notes. Souvent cependant, elles ont besoin d'être contrôlées; d'autres fois, elles demandent à être complétées par des renseignements venus d'ailleurs.

Que faire des documents? D'abord, il est dangereux de les tirer trop tôt des cartons. C'est ainsi qu'on arrive parfois à publier des traductions des contes de Grimm, que des correspondants peu scrupuleux envoient comme s'ils appartenaient à la Flandre. Tel est par exemple le conte : *Le loup et l'homme*, paru récemment dans *Volk en Taal*, que la rédaction a imprimé avec trop d'empressement, ne se doutant pas de la supercherie manifeste.

J'estime que ce n'est pas la mission des revues de folklore d'être purement documentaires. Une publication de ce genre doit servir à entretenir l'intérêt que le public témoigne maintenant pour la tradition populaire. On fera mieux, à mon avis, de réunir les documents en volume, sans oublier jamais que le collecteur a pour premier devoir de connaître ce qui a été publié auparavant.

Une revue de folklore doit nécessairement comprendre une rubrique affectée aux documents. Si ceux-ci sont bien triés, et donnés dans leur forme authentique, ils auront déjà par eux-mêmes une certaine valeur, et pourront, s'ils sont choisis avec goût, produire l'effet qu'un bouquet de fleurs sauvages fait sur le promeneur qui se sauve de la ville pour jouir de la fraîcheur des bois.

Ils pourront contribuer à nous ramener au naturel, à

Digitized by Google

l'égal d'une course à travers champs, et retremper l'esprit et le cœur.

Ce n'est qu'à cette condition qu'une revue de folklore, qui se contente de ce caractère documentaire, pourra entretenir auprès du public la sympathie, dont — qu'on ne l'oublie pas — *elle doit vivre*.

L'existence d'une revue de folklore pour chaque province constitue un éparpillement de forces, funeste à la cause qu'on veut défendre. Le public lira peut-être une seule revue, mais n'en lira pas trois. Les trois feuilles existantes devraient se fusionner; elles auraient l'avantage de réunir les documents, éviteraient les répétitions et gagneraient certainement dans l'estime du public.

On arriverait peut-être ainsi à se faire une idée plus nette de ce que doit être une revue de folklore. Les patois ne font partie du folklore qu'au point de vue du fond; leur vocabulaire, leurs formes grammaticales sont du domaine de la philologie, et un examen même superficiel des contributions de ce genre fournies par les revues en question, prouve suffisamment qu'il est dangereux de toucher à une science pour laquelle on n'a pas été dressé spécialement.

La création d'une société pour l'étude sérieuse des patois s'impose plus que jamais pour toute la Néerlande. En Hollande, ils s'en vont rapidement, et il y aurait encore, d'un point de vue philologique, quelque profit à tirer des débris qui existent. Pour la Flandre, on pourrait espérer établir ainsi une délimitation plus nette entre le patois et la langue littéraire; il est probable que la création d'une société pareille enrayerait l'extension que prend le patois tous les jours.

Le rôle véritable d'une revue de folklore me semble, en général, assez peu compris. L'intérêt qu'elle peut inspirer à ses lecteurs, qui sont loin d'être tous des spécialistes, consiste surtout dans les travaux qui feront ressortir la valeur des documents. On ne doit pas les donner tout nus; il importe de les entourer d'un cadre, pour les rattacher aux sciences diverses auxquelles le folklore touche. La revue a pour devoir d'exposer l'état des diverses questions qui sont agitées par

Digitized by Google

rapport à ces études, et de tenir ses lecteurs au courant de la marche de ces recherches. La partie critique est une rubrique, que je considère des plus importantes dans un pareil recueil.

L'idéal, au point de vue de l'étude du folklore en Belgique, serait une revue, ouverte aux deux parties du pays, qui fournirait les documents en flamand et en wallon, en patois cette fois, avec traduction en français, pour permettre à tous de comprendre. La partie critique et exégétique serait également rédigée en français, tous ceux qui lisent et écrivent en Flandre connaissant le français aussi. On tâcherait de rattacher les documents aux sciences que le folklore peut compléter, et intéresserait ainsi les « intellectuels » dans les deux parties du pays, en Wallonie et en Flandre. Tel qu'il est conçu maintenant, le mouvement folkloriste est condamné à lasser le public et s'éteindra peu à peu, si on n'essaye de le relever, et ce résultat ne sera atteint ni en fournissant un amalgame de choses disparates, ni en publiant des documents purement et simplement, ni enfin en entourant les trouvailles de difficultés multiples en les donnant sous une forme qui arrête non seulement les quelques savants étrangers capables de déchiffrer un texte en langue littéraire néerlandaise, mais encore les Flamands eux-mêmes qui ont la pratique de leur langue.

Aug. Gittée.

Digitized by Google

RÉVEIL[1]

NOUVELLE

IX

La pénible éclosion de son œuvre presque parfaite, Jean Dabret, pour calmer la tension d'esprit dans laquelle il vivait depuis un mois, recommença peu à peu ses longues pérégrinations à travers la campagne. Mais Denise l'accompagnait maintenant, et ce fut ensemble qu'ils visitèrent tout le pays de Bruges, les grandes plaines sereines de la terre flamande; toute la côte aussi, les bouts de hameaux perdus entre deux dunes, Zoeten, le singulier petit village aux types catalans, aux mœurs nettement méridionales, vestige dernier et indéniable des dominations espagnoles; le Hazegras et sa ferme modèle, ses grands troupeaux de vaches brunes aux muffles roses; le Zwyn, ce solitaire asile des oiseaux de mer, un vrai dédale de lagunes et de fondrières que l'océan recouvre tout entier à marée haute. Parfois aussi, ils poussaient jusqu'à Heyst, pris d'un besoin de voir de la foule, de rentrer dans le remous de ce monde dont les échos n'arrivaient que si faiblement dans leur isolement. La première fois qu'ils étaient parvenus jusque-là, la digue était encore déserte, et la solitude qui leur paraissait si douce dans la majesté simple des dunes de Knocke prenait devant ces villas closes, aux façades

[1] Voir *Revue de Belgique* du 15 août 1890.

Digitized by Google

clouées de planches, une impression telle de vide et d'abandon, qu'ils avaient fui, le cœur serré, malgré l'azur du ciel et le sourire de l'océan. Plus tard, quand vint la cohue, l'encombrement brutal des étrangers d'outre-frontières, cette tristesse prit chez eux un caractère aigu. Ils s'isolèrent plus que jamais, évitant avec soin les troupes criardes de promeneurs que la curiosité poussait jusque Knocke et dont les rires tapageurs et quelconques, au milieu du silence des dunes apaisées, paraissaient aux jeunes gens une profanation. Ils allaient se cacher dans quelque coin perdu, attendant que les visiteurs eussent fait au vieux gardien du phare le pèlerinage obligé, — dans une vraie terreur des regards indiscrets, des questions troublantes, des sourires interrogateurs et quelquefois malicieux, avec l'appréhension toujours croissante de voir quelqu'une de ces bandes élire domicile dans le coquet petit village, violer la bonne vie calme qu'ils menaient tous les deux, dans la quiétude trompeuse de leurs sens engourdis.

Cette similitude dans la notion du bonheur ne les étonnait même plus, chacun d'eux subissant l'influence de l'autre sans résistance, comme une chose nécessaire. Denise avait en écoutant la voix chaude du peintre la même sensation de charme et d'infini que lui donnaient le remous des vagues, la caresse du vent dans la végétation des dunes, l'écho lointain des rumeurs de la campagne. Elle confondait tout cela dans son culte naissant pour la nature maternelle et toute-puissante, dont Jean s'était fait le révélateur. Pourtant, il l'avait prise par l'étonnement, par la curiosité, plutôt que par l'émotion. Aux premiers jours de leur intimité, elle avait quelquefois souri à l'énoncé de ses conceptions d'art, qu'elle prenait sincèrement pour des fantaisies ou des paradoxes. C'est ainsi que la première fois qu'il prétendit, pendant une nuit très claire, lui faire remarquer la coloration franchement bleutée des arbres et des prés, elle crut très naïvement qu'il voulait se moquer d'elle, tant cette interprétation consciencieuse du rayonnement lunaire choquait à première vue ses idées arrêtées sur la teinte uniforme de la verdure.

Digitized by Google

René dut se donner la peine de lui exposer longuement les origines essentielles de la lumière, pour qu'elle redevînt tout d'un coup très sérieuse, avec un peu de la crainte admirative du néophyte devant les mystères.

« Voyez-vous, ajouta le peintre en manière de conclusion, l'essence même de l'art n'est, somme toute, qu'une attention : attention du regard, de l'ouïe, du tact même, car la palpitation des êtres et des choses est encore une source féconde de révélations; mais encore faut-il que ce soit notre âme, et non pas notre raison, qui regarde, qui écoute et qui sente. La pensée ne doit être qu'un élément de transmission et non de création. Pour rencontrer l'âme de la nature, tressaillir, palpiter avec elle, comprendre ses douleurs et ses joies, il faut une âme; nos sens sont trop faibles pour la révélation de l'infini. Les peuples, eux, ont appelé « Dieu » cet écrasement délicieux de ce qui semble ne pas être, et que leur sensibilité, toute primitive qu'elle fût, avait déjà subi comme la nôtre. Ils ont eu la divination d'une Toute-Puissance, sans origine et sans décadence, vivante, quoiqu'immatérielle, impondérable, quoiqu'active. En somme, les religions ne sont donc que des conceptions d'art, mais d'un art incomplet, tronqué, sacrilège surtout; car c'est nier le principe de l'infini que de le vouloir réduire à une compréhension, quelle qu'elle soit. C'est pourquoi l'artiste est le vrai croyant, car seul il a le respect absolu et la confiance complète en son idéal. Quand le soleil s'endort en empourprant le ciel, quand chantent les forêts et rêve la campagne, et que palpite autour de nous cet hymne universel du ciel et de la terre, nous nous contentons d'adorer, nous, de subir et de remercier, sans songer à nous demander, dans la dangereuse folie du savoir qui détruit le rêve, d'où viennent notre séduction et notre respect, et pourquoi ce délice sans nom de se sentir vivre dans cette douceur, aimer dans cet amour et croire dans cette Foi! »

Doucement, il avait pris Denise par la main; son bras lui montrait la chute lente du soleil dans l'océan de pourpre. Et c'était une apothéose démesurée et magnifique, la glorifica-

Digitized by Google

tion même de la création dans un temple digne de sa splendeur, et dont l'artiste, aux yeux charmés de la jeune fille, apparaissait comme le prêtre et le prophète.

X

La solitude propice des dunes accentua encore l'intimité toujours croissante entre Denise et Jean, sans dissiper entièrement ce germe de prudence et de retenue qui les séduisait tant. Quand ils causaient entre eux, leurs paroles se voilaient de ces imperceptibles tressaillements qui font le charme des rendez-vous furtifs, où l'on ne parle que pour écouter, pour regarder et pour sourire. Les mots avaient perdu leur sens, n'étaient plus qu'une musique délicieusement vague et troublante, le rythme d'un refrain d'amour sur des couplets quelconques. Et cette griserie même augmentait leur réserve, dans la crainte perpétuelle d'une faute ou d'un oubli, tant il était exquis, le charme tentateur et toujours vaincu de leur camaraderie trompeuse.

XI

Une nuit de veille, Jean Dabret eut soudain la compréhension très nette de l'influence croissante que Denise exerçait sur lui. Et la découverte de cet envahissement lui fit une peur réelle, comme d'une chose mauvaise, à la tentation de laquelle il fallait à tout prix se dérober. Il quitta Knocke le jour même, sous un prétexte quelconque, talonné par la conscience de sa faiblesse, sans vouloir se donner le temps de réfléchir ou de raisonner. Et cet éloignement exagérant encore les proportions de son attachement, il demeura longtemps absent, donnant à peine de ses nouvelles, au lieu de revenir, comme il l'avait promis, après quelques journées d'absence.

Quant à Denise, le départ brusque du peintre lui révéla tout d'un coup l'importance de son attachement pour lui. Maintenant qu'il n'était plus là, la délicieuse béatitude dans laquelle elle s'était laissée revivre sombrait dans la con-

Digitized by Google

science de sa solitude et de son accablement. Elle perdit soudain, sans analyse et sans raisonnement, l'entrain joyeux qui avait salué son réveil. De longues rêveries, indéfinies et vagues, reprenaient sûrement possession de sa pensée. Des langueurs inconnues l'envahissaient, un irrésistible désir d'aller s'étendre sur le revers d'une haute dune, les bras ouverts, dans la fraîcheur des grosses mousses effleurées par la brise. Elle avait essayé de se faire violence, honteuse de ces nouveaux besoins de paresse, si profondément opposés à sa vivante nature. Puis elle avait bien dû céder, irrésistiblement vaincue. Et c'étaient maintenant d'entières journées passées en un coin d'ombre, dans le moelleux embrassement du sable frais, parmi les agaceries du vent de mer aux longues pailles flexibles, qu'il ployait avec un chuchotement rieur. Les vagues, dans le lointain, semblaient vouloir jouer entre elles, étendues en des poses lasses, avec des gestes mal définis d'étreindre l'immense ciel bleu, tout poudroyant de lumière. Toute cette tendresse éparse autour d'elle jetait Denise dans de vraies défaillances, un désir sans cesse renaissant de sangloter de bonheur ou de désespoir, au milieu de cette splendeur passionnée de la nature en fête.

Un jour, elle se laissa vaincre, n'en pouvant plus, et pendant une heure entière elle pleura, le front caché dans ses deux mains, avec des spasmes à briser tout son corps frêle de jeune fille. Puis un grand apaisement surgit dans tout son être, une exquise impression de fraîcheur et de repos. Son âme, dans cette lutte suprême, venait de se rouvrir comme une fleur tardive, et son parfum la ravissait, dans l'oubli des épreuves passées. Elle pouvait attendre, maintenant, sans crainte de l'avenir. Elle ne sommeillait plus, elle aimait !

XII

Ainsi passa l'été, dans sa gloire rayonnante et lourde.

Le ciel, inexorablement pur, foncé jusqu'au bleu sombre, jetait à flots sa lumière sur l'océan très calme, dans l'assou-

Digitized by Google

pissement pesant qui l'affaissait, depuis des jours, sur son berceau de sable et d'or. L'eau verdâtre prenait des transparences vitreuses, comme si tous les débris que font rouler les ondes pendant les nuits d'orage étaient retombés pour toujours au fond de l'immensité. Les rares frangées d'écume qui scintillaient encore à la crête des vagues semblaient, dans leur blancheur neigeuse, des plumes perdues par les oiseaux lointains.

L'air lui-même avait pris comme un énervement de toute cette chaleur et de toute cette vie. Une grande fièvre d'amour reconquérait la nature. Des nids, à peine abandonnés, se repeuplaient d'oiseaux criards, repris d'une fringale de couvée. Les longues herbes des dunes s'allongeaient paresseusement sur le sol, étirant leurs gerbes amoureuses. Et le sable palpitait sous les corps, s'affaissait avec des douceurs troublantes d'étreintes.

Denise demeurait sous l'influence d'un malaise vague et délicieux. Des troubles inconnus inquiétaient sa nature sévère. Un soir de contemplation devant la mer, après une journée de paresse, la brise, passant dans le tumulte de ses frissons légers, lui avait donné l'impression soudaine, délicieusement aiguë, d'un baiser plaqué dans sa nuque par la moiteur de deux lèvres. Et cet énervement la tint la nuit entière, la gorge serrée de rires et de sanglots qu'elle s'efforçait de refouler, dans une honte inavouée de ces aspirations vagues.

Le lendemain, elle alla s'asseoir pendant une ou deux heures dans la petite église de Knocke, restée tout adorante et paisible dans l'affolement universel. Mais en vain redemanda-t-elle, au grand Christ affligé, cette domination d'elle-même dont jadis elle était si fière. Son invocation mystique prit au contraire une allure exaspérée qui disait bien son trouble. Il lui revint aux lèvres des mots passionnés, de ces phrases de flamme comme en ont les missels, et qui font que l'amour naissant met aux lèvres des jeunes femmes les paroles mêmes qu'elles ont jetées jadis au ciel, dans leurs prières.

Digitized by Google

Son exaltation ne se calma qu'au soir venu, à l'heure exquise et reposante qui suit la chute du soleil, et qu'elle avait choisie depuis longtemps pour aller se baigner.

La mer était alors d'une douceur d'huile, sommeillante, déjà, sous l'apaisement du ciel pur. Sur la plage déserte, loin des regards et loin du bruit, Denise, les jambes et les bras nus, pouvait gagner la plage sans hâte, à petits pas de ses pieds étroits, un peu longs, mais d'une cambrure correcte et ferme. Tout près de l'eau, les ongles déjà humectés par sa dernière éclaboussure, elle demeurait immobile pendant une seconde, le buste un peu penché vers l'onde tentatrice, à regarder la houle caressante des vaguelettes lasses et, sous leur transparence souriante, l'appel timide et passionné du sable blanc.

C'étaient alors les premiers pas dans cette fraîcheur vivante, l'enroulement exquis de l'eau nerveuse, le grand frisson d'apaisement le long des moelles rafraîchies, une lente ascension de bien-être sous le regard perdu de l'astre à sa nudité saine, l'exquise moiteur de ces baisers de vague à sa chair pure. Puis enfin la chute soudaine, à genoux, en pleine onde lumineuse, un moment de réelle extase, d'oubli si complet du monde et de la vie, qu'elle en perdait la notion même de cet océan qui la berçait, perdue dans son étreinte molle, dans son onctueux frôlement de lointain, dans la caresse vivante de ces mains d'inconnu et de ces lèvres de mystère. Et cela l'immobilisait pendant une heure entière, insensible et silencieuse, au centre d'un petit remous d'écume fraîche, d'écume de neige, dont on eût dit du lait perlé par la blancheur mate de ses membres. Elle s'abandonnait à la passion de l'eau, trouvant une séduction irrésistible, étrangement apaisante, à laisser s'égrener ainsi ses baisers passionnés et purs sur la virginité de son corps, sans trêve, sans repos, sans fin...

XIII

Un jour de fine pluie, Denise, réfugiée dans l'église du village, était demeurée là après l'ondée passée, séduite par

Digitized by Google

le charme du petit temple rustique, par le silence sonore de sa voussure séculaire, sous laquelle il fleurait bon le repos. Quand elle était entrée de son pas ferme, un peu d'émotion l'avait prise à la gorge et son regard avait été se perdre sous les voûtes basses, dans la pénombre exquise du vieil autel de granit noir. Les pierres des murs et des colonnes avaient des teintes gris bleuté d'une incomparable douceur, sous le jour tamisé des petites fenêtres latérales. Mais les rares vitraux du chœur jouaient dans le plâtras des arceaux en tonalités à peine perceptibles, en reflets tendres, si vagues, que les roses, les crèmes, les verts d'eau errants par plaques indéfinies semblaient plutôt des veinures coulant dans le granit que les réverbérations des couleurs vives dont s'enluminaient les verrières. Le bas gardait toute la douceur de son demi-jour, accentuait le contraste de cette clarté avec les tons d'aquarelle très lavée que l'ombre étendait sur les pavages en pierre bleue. De fantastiques silhouettes surgissaient dans les bas-côtés, le long des murs noircis par l'âge. Les bruits prenaient une intensité étrange : le grincement d'une chaise remuée hurlait comme un cri de terreur, les pas claquaient ainsi que des coups de fouet; le silence lui-même grondait sourdement dans cette vibration. Un souffle de néant, d'oubli, de trépassé semblait frôler toutes ces choses, venait jeter l'esprit de Denise dans un abîme de renoncement et d'abandon. « Oh ! ne plus vivre..., ne plus vouloir..., ne plus penser..., s'abîmer, comme la vieille église, dans une éternelle prostration ! » Elle courbait le front, bas, très bas, sa nuque étincelait d'un rayonnement de vieil or; tout son être s'énervait de nouveau jusqu'à l'extase.

Une surprise, soudain, la rejeta sur sa chaise, encore tressaillante de l'émotion ressentie : un pas bien connu d'elle venait de résonner sur les dalles !... Jean !... C'était Jean qui venait, l'enveloppant déjà de la caresse chaude de ses yeux bruns.

Et quand il s'arrêta pour la contempler, ce fut une seconde de silence et d'oppression d'une acuité telle, qu'elle demeura

Digitized by Google

comme brisée par l'intensité de cette attente!... Ainsi, de tout ce repos dont la petite église embaumait, de tout l'apaisement en elle répandu, c'était quand même l'amour qui surgissait vainqueur, à l'heure des révélations! Elle le retrouvait maintenant dans les baisers du soleil aux pierres amoureuses, dans le frôlis des brises contre les voûtes. Il chantait dans le silence, chuchotait son mystère dans la sainteté du lieu, coudoyait Dieu lui-même dans sa maison sainte! Et les anges des voûtes lui souriaient; les saints de marbre avaient pour lui de grands gestes de bénédiction; les saintes pleuraient dans leurs niches sombres, dans le regret qu'elle fût si loin, la sainte passion, perdue pour elles à jamais! Et cette apothéose ployait l'enfant sur sa chaise basse, la poitrine brisée par le dossier de bois, et priant, priant..., les yeux perdus, l'esprit lointain, sans conscience des choses ambiantes, avec la vision seule de l'être aimé, là, derrière elle, la frôlant presque dans la caresse de son regard doux sur sa nuque d'or. Elle laissait aller la volonté des choses, vaincue, avec la conviction que ce qui surviendrait serait fatal, irrésistible..., qu'il valait mieux incliner le front et subir... Cet abandon, du reste, était berçant, d'une douceur incomparable, combien meilleur, — oh! mille fois — que la lutte ou la révolte! — Elle entendait approcher Jean, comme dans un rêve! Sa nuque d'or brûlait plus fort sous la caresse de son regard. Puis un souffle passa sur ses mèches blondes, une ombre démesurée s'allongea devant elle, barrant toute l'église d'une raie fantastique. Et du silence sortit une voix chaude, vibrante, dont les paroles éclatèrent dans son être comme un éclair dans la nuit : « Je vous aime! »

Alors, tel fut le choc qui lui brisa le cœur, que le charme qui la berçait fut rompu tout d'un coup. Une réaction s'empara d'elle et la tendit dans une révolte suprême! Sa bouche sèche trouva la force d'articuler ces mots, qu'elle jeta à Jean dans un regard d'amer reproche et de vraie haine : « Mais vous êtes fou ! »

Elle avait rassemblé les plis épars de sa mante noire et, se roidissant sur ses jambes tremblottantes, elle fuyait l'église

Digitized by Google

sombre, refoulait à grands coups d'énergie les flots de larmes qui lui brûlaient les yeux.

Et Jean la laissait aller, très calme, lui, dans la belle quiétude de son amour victorieux. Il la sentait à lui, prise tout entière, l'âme tordue dans un dernier spasme, mais le cœur déjà clos sur le mystère infini de la passion. Son grand front volontaire semblait s'être éclairé d'une lueur, sous le regard doré de ses yeux bruns. Il n'avait plus de crainte, il souriait.

XIV

Denise, montée chez elle, avait brusquement fermé la porte de sa chambre, et pâle, froissant d'un geste violent la batiste de sa toilette, elle frémissait encore de colère et de trouble.

La petite chambre cependant fleurait bon le silence et le calme. Des relents de verveine montaient des meubles entr'ouverts, du lourd bahut de chêne où s'entassaient les robes, de la commode aux tiroirs remplis de linge frais. Une sérénité planait sur toutes ces choses, enveloppant le grand lit d'un mystère et d'un charme. La perse rosée des murs et des rideaux allumait toute la pièce d'un joli reflet de veilleuse. Et celui-ci jouait avec les bibelots très soigneusement alignés sur les étagères, et dont l'ordre donnait à l'appartement ce petit air coquet, sérieux, qui seyait bien, autrefois, à l'allure calme et reposée de la jeune fille. Aujourd'hui, par contre, le dressoir gardait les traces d'une hâte : sur une chaise, près de la table, le grand peignoir de laine bleue gisait, presque tombé, gardant dans ses plis lourds des formes vagues de lignes et de rondeurs, où l'on sentait tout le désordre d'une toilette hâtive.

Denise, le front collé à la fenêtre, tendit son front brûlant à la fraîcheur de la vitre. Au dehors, la pluie cessait. Par la large échancrure des dunes, la mer montrait la tache de ses eaux noires sur lesquelles le ciel gris jetait comme une poussière. Les grands nuages s'entr'ouvraient lentement, séparés

Digitized by Google

par les vents d'ouest ; du soleil tombait par ces trous, allumant dans l'océan de grandes plaques scintillantes. Seul, le fond de l'horizon se noyait encore dans une brume humide.

Denise prit un châle et sortit. La mousse des dunes conservait une moiteur de toute la pluie tombée. Du sol montait une buée vague, grisâtre, qui sentait bon l'herbe mouillée. Les portes des maisons se rouvraient avec fracas aux enfants chassés là par l'orage, et la bruyère se ranimait de cris lointains et d'éclats de rire. Les grandes vaches brunes quittaient leurs abris de chaume et reprenaient leur lente promenade, encore tout éblouies de la lumière du jour. Quelques-unes vinrent, familières, presque effleurer Denise de leurs gros mufles humides. Mais la jeune fille ne les voyait pas. Elle marchait vite, en pleine brise, le corps ployé en avant, inconsciente, l'esprit perdu dans une colère. Et l'image obstinée de Jean ne la quittait plus.

Elle eut, pour chasser cette obsession, un geste mauvais de haine et de lassitude. Au fait, qu'était-ce donc que cet homme qui était venu si inopinément se jeter dans son existence ? De quel droit avait-il troublé la torpeur béate qui l'endormait jadis, pour la jeter dans l'exaspération d'amour et de désir qui l'avait saisie ? Où donc était la quiétude dont elle avait cru pouvoir s'enrouler comme d'un suaire, défiant la douleur, la passion, la vie ? Et il avait suffi pour cela de la douceur de son regard, du charme de sa voix profonde, un peu troublante, dans laquelle elle devinait si bien l'aveu impatient et retenu !... — Mon Dieu ! mon Dieu !

Au fond, elle en voulait à Jean de son beau calme, de son zèle tranquille et froid, de ces douceurs féminines qui exaspéraient sa passion. Et ces heures, ces jours entiers passés sans un regard, sans un seul mot pour elle !... Si pourtant il ne l'aimait pas !

Une flamme passa dans ses yeux gris à cette pensée de malheur. Mais ce ne fut qu'un éclair. Elle n'avait eu qu'à se rappeler les deux mois d'enchantement qui venaient de s'écouler, à se remémorer une seule des scènes dont les grandes dunes de Knocke avaient été le théâtre béni. Et

Digitized by Google

comme elles étaient douces, charmantes, chères, dans leur uniformité, ces heures inoubliables !... Elle arrivait, s'asseyait près de lui, en un coin. Elle l'adorait. Elle avait conscience du plaisir qu'il éprouvait à l'avoir là, à ses côtés, dans le trouble délicieux d'une conversation banale. — Oh ! non, le cœur ne trompe pas à ce point. — Quand il lui prenait la main, doucement, comme en une caresse, il lui semblait que tout son être s'en allait !

Denise ouvrit les bras d'un geste désespéré, et se coucha devant la mer. — Les derniers nuages fuyaient, dévoilaient le soleil couchant. Des faisceaux de rayons d'or tombaient dans l'océan. Des coups de soleil enflammaient la crête des vagues, jetant dans les creux des ondes de chatoyantes bigarrures de bleu, de violet, de vert. Une large traînée de mercure coulait jusqu'à l'astre, rougeoyait peu à peu jusqu'à prendre des teintes furieuses de lave incandescente. Les vagues faisaient des prismes dans lesquels se jouaient des myriades d'arcs-en-ciel, mouvants et capricieux. Et sur toute cette fantasmagorie éclatait, en taches blanches, la mousse légère de l'écume, qui semblait un peu de neige tombée dans cette fournaise.

Lentement, rasant déjà l'horizon de son orbe démesuré, le grand soleil tombait dans l'infini. Sa chute, résignée et fatale, illuminait tout l'horizon d'une gloire de pourpre. — Oh ! comme lui se laisser glisser, ne plus lutter, ne plus vouloir ! — Denise s'était jetée sur la dune, dans un spasme, les bras ouverts, tout son corps tendu dans ce cri de souffrance et de passion. Elle s'était couvert la face de ses mains, dans la honte de crier à la nuit souriante le secret de son être palpitant. Mais l'amour n'est-il pas plus fort que la peur, que le devoir, que la vie ?... — O mon Dieu ! faites qu'il me prenne..., qu'il m'aime !

Denise, dans ce paroxysme, se dédoublait. Elle revoyait clairement son enfance paisible, et celle-ci lui apparaissait sous des couleurs terribles. Le souvenir de sa santé calme et raisonnable d'adolescente lui semblait une insulte à cette nature dont elle comprenait enfin la sainte divinité, et

Digitized by Google

qu'elle sentait planer sur elle, maternelle et fatale. Elle eut un cri rauque de mépris à la mémoire de son premier amour, si calme, si doux, si reposant... — Ça, la passion?... Allons donc!... — L'apaisement de tout son être, dont jadis elle était si fière, lui mettait dans la gorge un rire mauvais. Avoir appelé cela l'amour, cet arrangement paisible et tranquille du cœur. Quelle infamie, quel crime!

Un voile se déchirait en elle, tout le mystère terrible et délicieux de la passion s'éclairait à sa folie, avec du vague et des ignorances qui en doublaient le charme. Des faits inaperçus ou oubliés lui revenaient à la mémoire, terribles, révélateurs. Des frôlements de brise passaient dans ses cheveux, lui caressaient le cou, la secouaient de longs et délicieux frissons. Une haine de tout son passé de calme l'empoignait. Elle eût voulu, dans sa colère, se jeter au cou de Jean, le serrer si fort contre elle qu'il l'eût prise, violemment; lui crier bien haut, dans sa folie : « Mais je suis tienne... tu ne vois donc pas?... Je t'appartiens. Oh! prends-moi, sois violent, sois brutal, sois tout... Mais aime-moi, mais brise-moi donc! » Et l'idée d'une chute soudaine, irrémédiable la ravissait, l'enthousiasmait comme le but suprême de sa vie, tant était grande son exaspération contre cette raison, cette rigidité, qu'elle avait crues jadis seules dignes d'elle, et qui jamais ne lui avaient donné une seconde d'émotion comparable à celle qu'elle goûtait depuis une heure!

La mer brûlait tout entière. L'astre couchant y jetait à foison le pourpre et le carmin. Les houles roulaient de l'or fondu. Des taches fauves jouaient dans les ondes, y allongeaient d'étranges figures. Les vagues dentelées de teintes tendres et de tons clairs brûlaient comme de la lave. Des flammes sortaient du sein des lames, s'élevaient dans les éclaboussures de l'eau, retombaient en sifflant au fond de la mer. Les crêtes allumées brillaient comme de l'argent. Au fond, derrière le soleil, le ciel saignait dans l'océan.

Denise regardait, transportée. Elle comprenait maintenant : elle subissait une loi commune et toute puissante.

Digitized by Google

Tout, depuis sa jeunesse tranquille, sa saine et première passion, l'anesthésie spirituelle qui l'avait engourdie si longtemps, tout n'avait-il pas aidé au réveil magique et béni qui s'opérait en elle? L'heure était venue, fatale, terrible, dans une folie sans nom. A quoi bon résister?

Le soir jetait sa sérénité sur les étendues chauves des dunes. Près d'elle, une brise promenait ses caresses dans les herbes. Le jour baissait, très vite...

« Denise ! » fit une voix forte dans le silence.

Lui! Un peu de l'embrasement de la mer alluma ses joues pâles. Elle eut la tentation de se lever, d'un coup, de se jeter contre sa poitrine. Mais lorsqu'elle l'eut vu si calme, souriant de son beau rire un peu triste, son exaltation tomba comme un rêve, et elle resta couchée devant lui, sous le charme.

Elle devinait qu'il allait approcher, la soulever, la serrer un peu fort pour la bien aider à se relever. Et de petits tressaillements lui passaient dans la nuque à l'idée de ces mains qui l'allaient frôler, magnétiques.

Mais Jean hésitait...

De la terre pâmée sous les baisers du soir montaient des ferveurs qui s'élevaient vers le grand ciel bleu comme une bénédiction d'amour. L'incendie de la mer mourait dans la brume tombante. Le soleil avait glissé dans la nuit, et sa trace gardait une rougeur à peine sanglante. De pâles rayons frôlaient la mer très calme, s'engloutissaient dans un repli de la houle et s'endormaient dans cette étreinte des vagues. L'ombre jetait sur cet hymen le trouble de son mystère. Au ciel, les étoiles s'allumaient faiblement, douces comme des veilleuses.

« Relevez-vous, Denise, » dit Jean, la voix légèrement tremblottante.

Mais la jeune fille fit un geste vague de dénégation; un long soupir d'énervement, d'aspiration la secoua tout entière. Et doucement, avec la longue caresse de ses yeux gris, elle regarda Jean, très pâle.

Alors il se pencha vers elle. Son bras eut un enroulement

Digitized by Google

brusque qui colla contre lui Denise, et lentement, sans défaillance, il la souleva jusqu'à lui.

D'abord, elle s'était abandonnée, tout son frêle corps de femme vaincu par l'exquise brutalité de ce geste. Mais à mesure qu'il la tenait, une révolte sourdait en elle, secouait éperdûment sa nature vigoureuse, les yeux vaguement suppliant le mystère de cet inconnu qu'elle sentait peser sur elle de toute sa force vague.

« Jean, de grâce... non, » articula-t-elle dans un effort suprême.

Mais elle fléchit sous le regard de feu qu'il coulait vers elle, tout-puissant. Elle sentait venir à elle le baiser impérieux, invincible, et tout son être défaillait... Alors, dans un éclair, elle eut la vision de l'autre, du mort, du frère... et tout son être se tendit pour la résistance.

« Non, Jean, non... Souviens-toi... René... c'est infâme... — Oh ! comme je t'aime ! »

Les lèvres de Jean l'avait pâmée sur sa poitrine, toute sienne. Et vaguement, elle entendait dans l'affolement de son âme la voix du jeune homme qui lui criait, passionnée, toute la fatalité bienheureuse des choses qui voulaient que cela fût. Et il la relevait, lui montrait la nature en fête, le ciel paré, la terre souriante, tout cet amour vaguant autour d'eux et les berçant de ses effluves. — Mais bénis... mais bénis donc... c'est le Réveil !

Elle ne résistait plus, si délicieusement vaincue, ayant compris la complicité toute-puissante qui l'avait jetée dans les bras de Jean. Elle avait incliné la tête, ses cheveux bruns étincelaient dans un rayonnement de vieil or, sur sa nuque étrangement blanche. — Et Jean l'embrassa là, très doucement...

Devant eux, Kaizer les regardait, debout, sa grosse tête baissée, comme s'il avait compris, dans son instinct admirable de bête, que quelque chose de Grand s'accomplissait devant lui.

FRITZ LUTENS.

(1889-90.) (FRITZ ELL.)

Digitized by Google

POÉSIE

AU BEAU PAYS DE FLANDRE

I

LES DENTELLIÈRES.

Au seuil de leur maison, en retrait du chemin,
Au fond d'un jardinet, large comme la main,
Qui tient par une haie aux terres en culture,
Sur le vieux banc longeant la blanche devanture,
Dès l'aube, les trois sœurs font du point aux fuseaux.
Leurs bonnets à rubans ont des mines d'oiseaux
Et leurs visages ronds, soyeux, aux couleurs fraîches,
Révèlent, par trois fois, le même aspect de pêches,
Quand, lasses un instant d'épier le dessin,
Elles osent lever les yeux de leur coussin.
On peut les voir ainsi qui, de leurs mains agiles,
Avec des fils de lin tressent les fleurs fragiles,
La *gaze*, le *point mat* et les *jours* transparents,
Semés d'*œillets* mignons posés en plusieurs rangs.
Sur le patron, avec des épingles de cuivre,
Elles fixent les nœuds du tracé qu'il faut suivre
Et savent enlacer, par coups vifs et subtils,
Les tournoyants fuseaux qui commandent les fils.
Elles sont de même âge et nul ne saurait dire
Où sont les plus beaux yeux et le plus doux sourire.
Dans la paix des champs monte un vieil air à trois voix,
Et le passant, ravi du va-et-vient des doigts,
Croit voir, dans ce décor flamand, presque gothique,
Trois séraphins toucher d'un clavecin mystique.
J'envie, ô jeune gars, ton candide embarras !
Chaque soir, au retour, tes outils sous le bras,
Près de la haie en fleurs un instant tu t'attardes.
Elles connaissent bien ton heure, les bavardes,
Et douce est ta présence à leurs cœurs ingénus.
Tu contemples, pensif, causant de faits menus,

Digitized by Google

Dans la banalité d'un naïf commérage,
Ces fronts purs et pareils inclinés sur l'ouvrage ;
Puis, comme tu n'as plus rien à dire, on s'est tu.
Savent-elles ton trouble ? Et, toi-même, sais-tu
Laquelle accepterait d'être la tienne et t'aime ?
Tous les soirs tu reviens et tu repars de même.
Voici que l'heure sonne et qu'il te faut surseoir ;
Tu reprends tes outils, tu dis un bref bonsoir,
Sachant moins que jamais laquelle il faut élire...
Et, dans l'adieu des yeux où tu ne sus point lire,
Tu te sens défaillir d'un indicible émoi,
Sous le sextuple azur qu'ils ont levé vers toi.

II

LE TIR A LA PERCHE.

Les jours de Pentecôte où l'Église proclame
L'Esprit qui descendit du ciel en traits de flamme,
On voit les villageois, au fond de quelque parc,
Les offices finis, fêter le tir à l'arc :

Au milieu d'un pré vert qu'un doux soleil veloute,
La foule des tireurs s'apprête pour la joute,
Autour du mât dressé haut et droit dans les cieux.
Et les habits mis bas, et la flamme des yeux
Qu'emplit un long désir de gloire et de prouesse,
Et les rires, les cris, les défis qu'on s'adresse
Avec les brocs d'or clair levés au bout des mains,
Et les badauds au loin encombrant les chemins,
Tout fait voir qu'en ce jour, l'aimable compagnie,
En champs clos, pour le choix du roi, s'est réunie.
Aussi, superbe et fier, juché sur le sommet,
Coiffant l'énorme fût d'un triomphal plumet,
Faisant pâlir l'azur où tous le voient paraître
Une fois l'an, l'oiseau royal attend son maître.

Les trois rangs d'oisillons qui s'étagent sous lui
Sont un menu fretin qu'on dédaigne aujourd'hui
Et restent réservés aux suivants jours de fête ;
Maintenant, tous les coups vont à l'oiseau du faîte.

Digitized by Google

Dès midi, les tireurs, à l'appel de leur nom,
Les débutants craintifs et les plus en renom,
Tous simples paysans qui bornent leur envie
A fleurir de ce sport naïf leur humble vie,
Dans l'espace ombragé de berceaux, sous le mât,
Ont pris position sans aucun résultat.
Et déjà le soleil à l'horizon décline.

Or, voici qu'un tireur, un vieillard, dont l'échine
Se courbe et dont le bras ne semble guère adroit,
A son tour, lentement, franchit le cercle étroit.
Il regarde, un instant, dans le brusque silence,
L'oiseau-roi dont la plume au vent doux se balance
Et songe aux jours lointains où, rude compagnon,
Il courait en vainqueur tous les tirs du canton.
La corporation entière, qu'il honore,
Se plaît, dès qu'il paraît, à retrouver encore,
Dans ce héros obscur, aux efforts tremblotants,
L'art sûr et redouté des archers du vieux temps.

Soudain, il se raidit. L'homme se transfigure :
Le bras se tend avec vigueur, le pied s'assure,
Et, montrant au-dessus de son grand front pâli,
D'un geste prompt, avec l'arc souple en bois poli,
La manchette de cuir serrant le poignet gauche,
De la main droite il prend la corde dans l'encoche
De la flèche et l'amène en visant longuement.

Et le pré tout entier n'a plus un mouvement.

Tout à coup, un grand cri monte, une clameur crève :
La flèche a pris l'oiseau d'un coup droit et l'enlève
Et vole, en tournoyant avec lui, dans le bleu.
Et dans le brouhaha montant, le coup de feu
Du triomphe, éclatant ainsi qu'un vent d'orage,
Les danses, les chansons, l'orchestre qui font rage
Et jusqu'aux horizons jettent le désarroi.
L'oiseau resplendissant qui descend sur le roi,
Semble, mêlant sa pourpre à cette apothéose,
Une langue de feu qui tombe du ciel rose.

Digitized by Google

CHRONIQUE

LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Quand je préparais la première de ces rapides études, un de nos jeunes collaborateurs, qui devait m'apporter quelque document, fut en retard. Son cas n'était pas de ceux qu'on dit niables : il venait de donner une conférence... oh ! une simple causerie, le temps qu'il faut pour mettre des camarades au courant d'une des choses du progrès. C'était dans un petit cercle, sans local qu'un cabaret, sans nom que l'enseigne, sans public qu'une vingtaine d'amis, où l'on cause de ses plaisirs, de ses affaires, et un peu aussi des affaires du monde, où l'on se cotise pour faire de joyeuses excursions dans les beaux sites du pays plus qu'on ne fait de fugues à travers les écœurements de sa politique. Le causeur ne devait pas manquer de rappeler les études substantielles de M. H. Denis sur le même sujet et il lui eût plu, ainsi qu'à ses amis, d'avoir sous les yeux le tableau graphique qu'il avait distribué aux auditeurs de son cours public. Mais à cet âge, s'il y fallait de telles préparations, on n'arriverait pas. Un peu de mémoire suffit à tout, avec, autant que possible, un livre récent, paru en Belgique... ou en France : une nouveauté, quoi de mieux? Je n'avais rien perdu pour attendre. Ce livre, rapporté gaîment sous le bras, fixait mon choix sur le troisième sujet à toucher ici. Son titre seul en disait assez : EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889. — GROUPE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE. — *Congrès international de la participation aux bénéfices* [1].

[1] *Compte rendu* in-extenso *des séances* (du 10 au 15 juillet 1889). Paris, Chaix et Guillaumin, 1890.

Digitized by Google

Pour une revue, cependant, il faut bien quelques informations de plus. Là, il ne suffit pas de se présenter les mains dans les poches et la langue bien pendue. Les enquêtes, les rapports, les revues spéciales, à quoi servirait tout ce qui peut nous fournir des documents complets, les plus fraîches nouvelles? S'entourer d'une pile de livres est de fondation; il s'y cache peut-être quelque chose d'inomissible : un bon argument, une belle parole, un fait dominateur. Bien des fois, un mot vous arrête : Qu'est-ce que cela signifie? Et on n'en aurait pas le cœur net! On cherche, au contraire, on cherche jusqu'au dernier moment; quand c'est fini, on cherche encore. Heureusement, la bibliothèque du bureau de la statistique est bien fournie; ce qui y manque peut se trouver; Paris n'est pas loin et on y est aimable. J'ai donc résolument annoncé une seconde catégorie de faits qui en est à son premier congrès international, et j'y arrive... aussi en retard.

Ce congrès est de ceux qui fêtèrent la grande révolution comme il convient : en attestant l'évolution qui l'a suivie, afin de fermer une de ses brèches inévitables et de refaire sur plan moderne ce qu'elle avait détruit. Encore une occasion de voir combien il est long de rentrer dans les voies de la nature et laborieux de conjurer les préjugés de classe qui survivent aux cataclysmes, de sorte qu'à peine libre, on ne peut jouir de ses droits qu'en se défiant du droit d'autrui. Si c'est au riche, au capital, à l'État que la suspicion se prend, le danger est déjà réel; mais quel réseau d'injustice quand la moindre liberté du peuple est regardée de travers comme une arme aux mains d'un enfant!

La loi de 1791 contre les corps de métiers était signée de Louis XVI; celle de 1804, qui défendait d'engager l'ouvrier à long terme, est du Consulat; c'était, dit un écrivain que je rencontre des premiers, « un reste de ressentiment contre les vieilles corporations » [1]. Le futur empereur ne s'en tint pas

[1] BOHMERT, *La participation*, etc. Berlin et Leipzig, 1878, Brockaus; traduit de l'allemand par Alb. Trombert, avec une préface de Ch. Robert. Paris, Chaix et Guillaumin, 1888, p. 30.

Digitized by Google

là. L'article 1780 du code civil, qui reproduit l'interdiction, est suivi d'un des plus blessants privilèges qui se pût donner au « maître », cru sur son affirmation contre l'ouvrier, pour la totalité des gages, pour le paiement du salaire de l'année échue, etc. [1]. Il faudra des années — et des révolutions — avant qu'on n'arrive à supprimer cette iniquité.

La république de 1848, dans son passage de météore, avait jeté quelque éclat sur les associations ouvrières. Peu d'années auparavant, un peintre-vitrier de Paris, qui distribuait déjà à ses ouvriers une part de son bénéfice, avait, à deux reprises, sollicité l'autorisation de les réunir, un dimanche, chez lui, dans une salle bâtie exprès. Ce n'était pas pour en être cru sur parole contre eux. Il avait eu beau produire ses statuts, protester de son amour de l'ordre, l'octroi lui avait été refusé. « C'est une question de règlement de salaires qui ne nous paraît pas devoir être encouragée et qui est même défendue par les lois », avait dit le rapporteur, et deux fois l'interdiction de s'entendre avec ses ouvriers avait été signifiée au promoteur d'une grande institution en France [2]. Son nom est célèbre aujourd'hui. On l'appelait alors « le sieur Leclaire ».

Mais nous en étions à 48. Le 20 mai, l'Assemblée nationale était saisie d'une proposition en faveur des sociétés de prévoyance, et notamment des associations mixtes de patrons et d'ouvriers. Le 5 juillet, un crédit de 3 millions se votait au nom « du devoir, disait le ministre, de concourir par tous les moyens à faire passer les travailleurs de l'état de salariés à celui d'associés volontaires » [3]. En même temps, le président du Conseil autorisait le ministre à attribuer les travaux publics aux associations, et, à égalité de rabais, la préférence devait leur appartenir [4].

[1] Article 1781 du code civil.

[2] Pétitions au préfet de police, février 1842 et septembre 1843. Voir *Enquête de la commission extra-parlementaire des associations ouvrières*, nommée par le ministère de l'intérieur, 3 vol. in-4°. Paris, imprimerie nationale, 1883-1888, t. II, p. 53-64 et p. 494 et suiv.

[3] Instructions pour la mise à exécution de la loi (*Moniteur* du 31 mai 1848). Le crédit fut réparti entre 59 associations, 32 à Paris, dont 2 mixtes; 27 dans les départements, dont 12 mixtes. (*Enquête*, II, 338 et 346-347.)

[4] L'arrêté est reproduit dans l'*Enquête*, t. I, p. 7.

Digitized by Google

L'éclipse fut prompte et profonde. Sous l'Empire, ces premières institutions tombèrent de mort violente ou de consomption. Un publiciste rapporte qu'en 1863, l'Association générale des tailleurs, congédiée de son local pour vice rédhibitoire d'enseigne, se vit refuser, de rue en rue, jusqu'à dix-sept fois, un appartement, par des propriétaires peu soucieux de laisser étaler sur l'immeuble un nom aussi suspect [1]. Lorsque, en 1865, Leclaire revint à la charge en réclamant un amendement au code civil, Michel Chevalier, Ed. Charton, d'autres lui dirent « qu'avec un certain nombre d'hommes comme lui dans chaque département, la France ferait en dix ans plus de progrès qu'en dix siècles ». Mais le jury de l'exposition universelle de 1867 ne lui accorda qu'une mention banale. La même année cependant, une loi vint régler une matière qui recommençait à fermenter sourdement. Ce fut sans efficacité véritable. Le préjugé persistait; l'anonymat ou la commandite ne pouvaient suffire à l'activité populaire et le nom des associations coopératives était même esquivé dans la loi. Un ministre moderne a pu dire qu'un « grand esprit de défiance » y avait présidé [2]. On ne se sentait d'ailleurs pas libre et on ne voulait pas se prendre à ce que le conseil général de l'Association internationale appellera « les coquetteries malsaines de l'Empire avec la classe ouvrière » [3].

Pour que vie reprenne, il faudra un de ces orages après chacun desquels le président de la Société de la participation se plaît à remarquer que l'on constate « une impulsion nouvelle donnée aux institutions populaires » [4]. Après la chute de l'Empire, surtout après le Septennat, on respira. L'exposition de 1878 est une date pour l'œuvre. Leclaire mort, son apothéose commence. Ses successeurs exposent et c'est encore

[1] Ed. Simon, *La participation*, etc., 1885, p. 12, cité par M. Ch. Robert dans une conférence du 13 septembre 1889, publiée à la suite du *Compte rendu du congrès international*, etc., p. 286.

[2] Discours d'ouverture de l'enquête, 16 avril 1883 (*Enquête*, I, 30).

[3] Manifeste de 1868. (V. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1888, p. 868.)

[4] Conférence de M. Robert déjà citée (*Congrès*, p. 286).

Digitized by Google

dans la section du bâtiment, mais un panneau y répète de belles paroles du précurseur. Un économiste allemand, professeur en Suisse, exilé sans doute, y a commencé une enquête pour la Société d'utilité publique de Zurich. Il publie à Berlin un livre considérable et à Paris une brochure : *L'ami des ouvriers Leclaire*. Le congrès universel des institutions de prévoyance est de la même année, et aussi la Société pour l'étude pratique de la participation du personnel dans les bénéfices. Une grande maison d'imprimerie, qui pratiquait le partage depuis 1872, en publie le *Bulletin* [1]. Là paraîtra, de livraisons en livraisons, puis en un volume, le livre de Bohmert. Un Alsacien de Colmar en fait la traduction, et la préface est d'« un enfant de Mulhouse », comme M. Ch. Robert le dit de lui-même pour marquer comment deux peuples séparés par la guerre politique peuvent fraterniser dans une œuvre de paix sociale. A chaque livre, à chaque exposition, à chaque enquête, on va constater les progrès de l'idée. Maintenant, elle ne s'arrêtera plus, « en plaine roulant », comme dit Paul-Louis de la démocratie.

L'exposition du Centenaire sera son triomphe. Une enquête l'avait préparé, une loi le couronnera. L'idée avait fait sa rentrée à la Chambre française en 1882, avec une proposition demandant que les travaux publics fussent réservés à des entrepreneurs qui s'engageraient à admettre le personnel qu'ils y emploieraient au partage de leurs bénéfices. Le projet, signé par quatre députés, avait été repris aussitôt par le créateur de la papeterie coopérative d'Angoulême que, sous l'Empire, ses ouvriers avaient fait élire député en opposition au candidat officiel : « Je n'ai jamais vu des enragés pareils, » dit à ce propos M. Laroche-Joubert [2]. Sous l'impulsion de l'assemblée, le préfet de la Seine, à son tour, avait fait étudier la question, et le ministre s'y était associé en instituant, sous sa présidence, une enquête extra-parlementaire qui allait mettre au jour les progrès accomplis et

[1] *Bulletin de la participation*, etc., paraissant quatre fois l'an. 12 vol., 1878-1890. Paris, Chaix et Cie.

[2] *Enquête*, t. II, p. 46.

Digitized by Google

en susciter de nouveaux. Là comme dans le livre de Bohmert, on voit les faits s'accumuler, les mœurs se faire. On entendit d'abord les coopérations, puis les maisons où la participation fonctionnait. Les premières étaient, en France, en 1883, de 30 à 40; en 1885, on en trouvera 74. Les autres ont monté, en Europe, en dix ans, à partir de 1869, de 12 à 38; en 1885, elles étaient 49; en 1887, elles seront 131. L'enquête portait sur deux points généraux. Le premier : faciliter aux associations les adjudications publiques, est résolu sans délai par le décret du 4 juin 1888, qui lève les obstacles, accorde l'exemption du cautionnement, de la procuration notariée, du timbre, etc. La défiance a fait place à la faveur. « Pas de subvention, des travaux, » avait dit Leclaire. Le second point : favoriser la coopération, était plus délicat, plus complexe. A réglementer des rapports qui rencontrent des circonstances si diverses, on risque d'entraver les meilleures initiatives. Il est mille détails qu'on fera toujours mieux de laisser à la pratique libre. Si un cadre légal était nécessaire à l'activité ouvrière, il y faudrait, pour des choses nouvelles, un cadre nouveau, plus large et plus simple, « plus élémentaire », dira le ministre, et qui permette aux contractants de faire eux-mêmes, sans préfet, sans notaire, sans frais fiscaux, cette éducation mutuelle qui sort des situations et modèle les contrats sur l'état des esprits. Une loi cependant fut préparée d'après les indications des intéressés; elle ne séparait pas non plus les deux grandes forces jumelles de l'affranchissement: la corporation et la participation. Elle ne sera votée qu'après une élaboration nouvelle faite par un congrès international.

L'exposition du centenaire de la révolution française ne vit plus les institutions ouvrières disséminées à tous les coins, chacune dans le groupe de son industrie. C'est à l'idée qu'on y fit place, une place d'honneur, dans une section spéciale consacrée à l'économie sociale. Au moment où la gigantesque industrie moderne s'entourait des merveilles du monde entier, c'était lui mettre sous les yeux, peut-être au cœur, le principe de justice qui doit l'animer pour le travail-

Digitized by Google

leur qui la crée. Le moment était « favorable, dira le président de la société de la participation, pour montrer qu'il y a une sorte de contraste pénible, un défaut d'équilibre, entre la richesse des œuvres produites et le destin précaire d'un grand nombre de ceux qui les ont fabriquées » [1].

Ce groupe, que l'*Économiste français* déclarait admirable, fut l'occasion de nombreux honneurs rendus à l'idée, à ses promoteurs, à ses publicistes : grands prix et médailles de l'exposition, prix de l'Institut, etc. Dès le 12 mars, la Société de la participation obtenait la personnification civile pour cause d'utilité publique. L'impulsion aussi fut grande. « Un des bienfaits des expositions est de délier la langue des gens de bien, » dit M. Robert. Quand s'ouvrit le congrès, 131 maisons avaient leur nom inscrit sur le pavillon. Deux mois après, le même membre du jury déclarait que « ce chiffre était déjà devenu très inexact » [2]. Encore quelques mois, présidant la Société, il dira : « Il y a aujourd'hui dans le monde entier environ deux cents maisons... » [3]. « Deux cent vingt-deux, » ajoute, à quelques jours de là, le secrétaire de la Société, en pleine Sorbonne [4]. La loi avait été votée à l'unanimité, par la Chambre, le 26 juin 1889. Elle reste déposée au Sénat.

Ici se présente un événement nouveau. La politique intervient. Une conférence internationale est réunie à Berlin, au nom de la paix sociale, par le chef militaire de l'empire d'Allemagne. La participation n'avait pas été mise à l'ordre du jour présenté à la diplomatie européenne. Elle paraît « en quelque sorte au seuil de la salle des séances », dit le *Bulletin*, en rappelant trois articles remarqués que venait de publier, dans le *Temps*, un des membres français de ce congrès, M. J. Simon [5]. Les délégués du Portugal firent un pas

[1] Conférence de M. Ch. Robert, déjà citée (*Congrès*, p. 329).
[2] Conférence du 13 septembre 1889.
[3] Onzième assemblée générale de la Société de la participation, 17 mars 1890 (*Bulletin Chaix*, 1890, 2e livraison, p. 133).
[4] Congrès des sociétés savantes, séance du 31 mai (*Bulletin Chaix*, 1890, 3e livraison, p. 210).
[5] *Bulletin*, 1890, p. 229.

Digitized by Google

de plus. Introduire dans les délibérations la loi portugaise du 22 mai 1888, sur la régie des tabacs, ils ne l'auraient pu ; ils en adressent des exemplaires au président, et la loi est publiée dans le livre jaune de la Conférence. Là, de cinq à six mille ouvriers, dont presque la moitié sont des femmes, ont reçu une organisation, que la lettre d'envoi résume en quatre points : travail de huit heures, sans chômage; crèches, écoles, etc., payées de compte à demi par cotisations ouvrières et dotation de l'État ; caisse de retraite, de même; enfin, la participation [1].

On venait d'apprendre que, l'esclavage ayant été aboli au Brésil, en mai 1888, les planteurs n'ayant pu le remplacer par le salariat, étaient allés d'un bond d'un extrême à l'autre, c'est-à-dire à la participation [2]. Enfin, des journaux annonçant une loi en préparation en France sur une caisse de pension, le *Moniteur des syndicats ouvriers* engageait les travailleurs de son pays « à se montrer Français, c'est-à-dire à prouver qu'il n'est pas besoin de leur imposer l'obligation d'épargner comme en Allemagne » [3]. M. Ch. Robert, dans sa conférence, avait déjà dit, à propos d'une ingérance de l'État dans l'inventaire des patrons : « Nous n'avons pas besoin de prendre pour modèle M. de Bismarck » [4], et au congrès, un membre anglais s'était fait applaudir en disant sur une autre question : « Si vous ne laissez pas l'ouvrier libre..., jamais la participation ne s'établira en Angleterre » [5]. Le président du conseil d'administration de l'Association coopérative d'ouvriers typographes de l'Imprimerie nouvelle de Paris, avait dit dans l'enquête : « En principe, nous sommes partisans de la liberté absolue des contrats » [6].

Quel obstacle resterait-il donc à cette entente du patron et du travailleur, si de l'esclave d'hier on peut d'emblée faire un associé et si l'ouvrier éclairé ne demande que la liberté?

[1] Paris, *Imprimerie nationale*, 1890, p. 120, et *Bulletin Chaix*, 1890, p. 230.
[2] *Revue d'économie politique*, publiée par Ch. Gide, etc., 1888, p. 550.
[3] Numéro du 22 juin au 6 juillet 1890.
[4] Conférence citée (*Congrès*, p. 292).
[5] M. David Schloos, *Compte-rendu du congrès*, p. 154.
[6] *Enquête*, I, 291.

Digitized by Google

Telle qu'elle ressort des enquêtes, l'histoire de ces institutions en justifie à son tour les idées et les lois. Comment douter de cet instrument de paix lorsqu'il n'est guère un genre d'opérations, agricoles, industrielles, commerciales, administratives, qui n'en tire parti aujourd'hui? Il faut bien énumérer les faits. La petite agriculture s'arrange mieux pour le moment des syndicats et des coopérations; la participation sert surtout aux grandes exploitations de la terre; elle préside en Angleterre à trois associations, en Allemagne à cinq domaines, à deux en France, dont un des riches vignobles du Médoc, le Château-Montrose; on en connaît une en Danemark et en Amérique. Les compagnies de transport par terre et par mer ne restent pas en arrière, depuis la Compagnie universelle de Suez et la Compagnie générale transatlantique de Paris, jusqu'à la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman; puis, les chemins de fer d'Orléans, de Berlin-Anhalt, de Mayence (Louis de Hesse), du Michigan, jusqu'aux tramways de Londres et de Suisse. Les compagnies d'assurances ne sont pas moins nombreuses : dix à Paris, une à Strasbourg, à Anvers, à Budapest. Les banques de même : à Berlin, le Crédit foncier; à Paris, la Caisse centrale populaire, les Dépôts et comptes-courants, le Comptoir de l'industrie linière, deux banquiers et un agent de change; puis, une banque à Nîmes et des banques coopératives à Padoue, à Milan; pourquoi pas aussi celles de Belgique? Les plus importantes maisons de commerce rivalisent : le *Bon Marché* de Paris est célèbre, et des Manufactures de confections à Londres et aux États-Unis méritent de l'être. Cette première catégorie de grands établissements fait des affaires par millions de francs, et ce sont des millions de francs que la participation ajoute chaque année au salaire [1].

Là il y a des chefs comprenant l'intérêt de la maison. Ce n'est pas à eux pourtant que revient l'honneur de l'initiative. Le premier en date (1842) est un ouvrier. Victor Leclaire gardait les vaches lorsqu'il s'avisa d'aller à Paris où il se fit apprenti peintre en bâtiment. Dès les premières

[1] Voir page 91, note 1.

Digitized by Google

économies, il travailla à son compte et, devenu patron, il s'associa ses anciens camarades. Bientôt il fut riche, quoiqu'il attribuât au travail les trois quarts de ses bénéfices. La seconde maison par ordre de date est la papeterie d'Angoulême, dont l'exemple est suivi en Autriche et en Angleterre. C'était au moment où les procédés de fabrication devaient se transformer; à tout prix, il fallait changer l'ancien moulin en usine à vapeur. Dès 1844, M. Laroche-Joubert y intéressa peu à peu sa population ouvrière, et tout le monde en profita. Au troisième tour de rôle, c'est le chemin de fer d'Orléans, qui en arriva à distribuer, en 40 ans, près de 70 millions. « C'est là une somme considérable, dit le directeur dans l'enquête, mais je crois aussi que c'est une somme bien placée [1]. »

Il serait impossible de continuer à suivre les diverses tentatives. De rares échecs y sont à regretter, mais quelle est l'industrie qui n'y ait pas réussi, en petit ou en grand? Les ouvriers typographes sont des plus intelligents et des plus démocrates, ce sont eux qui tiennent la tête de colonne avec 10 établissements en France, dont les grandes maisons Chaix à Paris, Mame à Tours et le *Journal officiel*; 12 en Angleterre, 5 aux États-Unis, 2 en Suisse, etc. On a dit que certaines industries, aux bénéfices éloignés, aux frais d'installation considérables, au travail abrutissant, au personnel nombreux, au capital énorme, — les mines et les houillères, par exemple, — ne s'y prêtaient pas. La Compagnie des mines de fer du nord de l'Angleterre, fondée en 1870, dure cependant, et les mines de Cornouailles prospèrent. Stuart Mill admirait en leurs ouvriers « quelque chose de l'indépendance des Américains », et il rapporte que les deux tiers des 6 millions de francs déposés aux caisses d'épargne du canton leur appartiennent [2]. Pour la houille, on a beaucoup discuté l'échec de la maison Briggs et C^ie^, dans l'York; mais la participation, après avoir sauvé cette industrie, avait duré

[1] *Enquête*, t. II, p. 155.

[2] *Principes d'économie politique avec quelques-unes de leurs applications à la philosophie sociale*, 1873, cité par Bohmert, p. 147 et 148.

Digitized by Google

là neuf ans et demi et produit 850,000 francs de supplément de salaire. Ailleurs, les essais ont réussi. La Compagnie des charbonnages de Saint-Buckley se maintient; la transformation des mines de Blanzy s'est opérée avec succès [1], et la Compagnie des mines d'Anzin vient de recevoir un prix de l'Institut pour ses institutions populaires, en faveur de six à sept mille ouvriers, qui la rapprochent de bien près de la participation [2]. Voyez, à leur tour, le laminage, la fonderie, la boulonnerie, la construction de machines, tout y semble à l'aise jusqu'à la serrurerie et la fabrication d'outils et d'aiguilles. L'industrie si variée du bâtiment de même: grandes sociétés de construction et simples maçons, charpentiers, menuisiers, plombiers, couvreurs, peintres. De même les industries textiles: filature, tissage, blanchissage, teinture; tapis, indiennes, draps, passementerie; et le vêtement: tailleurs, robes, lingerie, mercerie: autant de noms, autant de participations qui fonctionnent. L'éclairage vient aussi, avec la Compagnie du gaz de Londres, celle des usines à gaz d'Amérique, la Société des phares à Paris, jusqu'à des fabriques de stéarine en Hollande, de bougies en Russie, d'allumettes en Suisse. Et les produits chimiques, partout; et la droguerie aux États-Unis, la parfumerie à Naples, en Suisse, en Angleterre, en Amérique. L'alimentation s'y rattache par des meuniers anglais, le thé en gros à Londres, le chocolat à Paris, les pâtes à Lyon, le beurre en Hollande, les confitures anglaises, même la fabrication du champagne à Reims et du soda-water à Boston. Et quand je voudrais couper court, encore faudrait-il aller de la régie du tabac en Portugal au papier à cigarettes à Paris; du bourg américain qui porte le nom d'un fabricant de pianos : Dolgeville, à deux de ces fabriques françaises et aux fabriques suisses de boîtes à musique; de la Comédie française, qui s'est fait inscrire, au petit fabricant de jumelles qui a aussi obtenu un prix de l'Académie des sciences morales et politiques. Que de mil-

[1] *Notice sur les institutions ouvrières des mines de Blanzy*. Lyon, 1889. Citée par M. Robert (*Congrès*, p. 301).

[2] Rapport fait à l'Académie sur le prix Audéoud, etc., 7 décembre 1889 (*Bulletin Chaix*, 1890, p. 4 et 5).

Digitized by Google

liers de participants cela suppose, et de nouveaux millions distribués, je le laisse à penser [1]. Mais, après la maison de Molière, je me plais à placer de modestes artistes dont le *Moniteur des syndicats ouvriers* me donne l'histoire [2]. L'industrie des tentures, qui arrivent brutes de Roubaix pour être brodées d'or à Paris, languissait en 1886, quand un patron essaya du nouveau procédé. Après un semestre, ce fut comme un coup de baguette de fée. Chaque jeune ouvrière avait à recevoir de 95 à 220 francs de salaire inattendu. Elles riaient, pleuraient, criaient : « Comme maman va être contente! » La plus jeune pleurait chaudement : « Nous n'avons jamais eu tant d'argent à la maison. » Elle avait seize ans et ne connaissait que la gêne du ménage. « Le lendemain, dit M. Nayrolles, j'avais un atelier modèle. » En 1889, il obtient deux médailles d'or, une pour ses produits, l'autre pour sa participation ; une troisième, en bronze, est donnée à ses ouvrières. Elles étaient 8 au début, elles sont 29 alors, elles vont être de 40 à 50, avec 35 métiers, et la fabrique va augmenter aussi ses machines, car Roubaix s'en est ressenti. Et déjà l'aisance est arrivée, avec les livrets à la caisse d'épargne, et plusieurs mariages. « Autant d'ouvrières, autant de familles heureuses, » dit le patron, heureux aussi de voir son industrie brillamment relevée, sa fortune certaine, sa marchandise irréprochable. Jugez : « En trois ans, pas une pièce sur 3,000 n'a été refusée. »

C'est l'histoire en miniature de toute la participation. Devant cette prompte croissance, en voyant ces institutions s'élever, par exemple, en quatre ans (1886-1890), de 50 à 81 en France, de 8 à 49 en Angleterre, de 3 à 40 aux États-Unis, et dans le monde, de 102 à 222 et de nouveaux faits s'y ajouter à chaque trimestre dans le *Bulletin*, on comprend qu'un membre du conseil de la Société ait pu dire au congrès

[1] Ils sont 2,200 participants au *Bon Marché*, 5,000 à Blanzy, 15.000 au chemin de fer d'Orléans. En une année, la maison Leclaire a partagé à ses ouvriers 215,000 francs, la papeterie d'Angoulême 100,000, l'imprimerie Chaix 60,000, l'imprimerie Godchaux 128,000, la Compagnie d'Orléans 2 millions, Suez 600,000, etc.; les mines de Blanzy 1,118,000 francs.

[2] Numéros du 11 au 25 mai 1890.

Digitized by Google

des sociétés savantes : « A ceux qui prétendent que la participation ne peut se pratiquer que dans des cas exceptionnels, on pourrait demander quelles sont, au contraire, les circonstances où elle est inapplicable »[1].

Cette flexibilité du procédé se prête, comme à tous les genres d'opérations, à toutes les formes de salaires. Peut-être est-il fort heureux que le législateur — on n'en est plus à cette « alchimie[2] » — n'ait pas échafaudé un système idéal, une sorte de canon modèle de ces contrats. Tous ont été possibles à leur heure, et quoi de mieux s'ils convenaient aux contractants? Y aura-t-il jamais trop de manières de gagner sa vie et de s'entendre avec ses semblables? Toutes ces formes, que bien des gens n'étaient pas loin de s'effrayer de voir adapter à l'industrie, existaient ailleurs sous divers noms. A côté du salaire fixe, « idée plus moderne », dit M. De Courcy, on reconnaît partout le partage. La colonie partiaire, le métayage, la prise à cheptel, la part du berger, du pêcheur, du marin; l'entreprise à forfait, le tantième du placier, sont-ils autre chose, et ne suffit-il pas de prendre le mot de salaire dans le sens dont l'honorait Mirabeau quand il a dit « mendiants ou salariés », pour y faire entrer aussi le pour cent du receveur sur sa recette, des conseillers d'administration sur les bénéfices, et le minerval du professeur, les honoraires du juge de paix, le casuel du clergé? Il n'est pas jusqu'au dépôt par le patron de la part de l'ouvrier dans une caisse de retraite qui n'ait son analogue dans la retenue sur les appointements, qui doit être fort sensible au petit employé et qu'acceptent, dans les plus hautes fonctions, l'administration, l'armée, la magistrature.

Leclaire avait lu de « mauvais livres » : il voulait se passer du capital. Un riche entrepreneur, qui le tutoyait, l'ayant connu apprenti, lui imposa presque un rabais qui lui était refusé partout : « Tu n'as rien..., mais toutes les fins de

[1] Mémoire de F. Dubois, au nom de la Société, etc. (*Bulletin*, 1890, p. 217).

[2] Mot du ministre, discours d'ouverture (*Enquête*, I, 26).

Digitized by Google

mois, je te payerai les 4/5 des travaux exécutés, et, aussitôt mes sept maisons peintes, ...je te solde le reste. » Il accepta, augmenta le salaire, intéressa ses ouvriers, reçut tous les mois, paya de même, et, grâce au zèle de ses associés : « ils se jetaient sur la besogne », gagna 6,000 francs sur 20,000 du prix fait. Ce que le lecteur de Louis Blanc triomphe, on le pense bien. « Quel rôle a donc joué ici le capital? Je ne le vois nulle part [1]. » En 1863 et en 1870, il demandera que l'intérêt légal coure de droit sur le prix du travail, à partir de la livraison [2]. Ici, il voyait le client, le consommateur, « *M. le public*, comme il dit, transformé en banquier de tous ceux qui produisent ». Quand il institua la participation, il ne put s'associer ces banquiers, mais il ne stipula aucun intérêt pour son capital.

S'associer le client, on le fait. La ville de Paris ayant un tarif pour l'installation du gaz, M. Bourrieff dit aux bourgeois : Payez vous-mêmes les fournitures et les salaires. Le bénéfice que nous ferons sur le tarif sera partagé : à vous la moitié pour avoir fait les fonds, à moi et à mes ouvriers le reste par parts égales. Il cite un exemple où le patron a gagné plus de 27 p. c., l'ouvrier reçu 30 p. c. d'augmentation de salaire et lui 15 p. c. sur l'opération, sans bourse délier : « Seul moyen de faire sortir notre industrie de l'état pénible où elle se trouve[3]. »

Il faut savoir que la main-d'œuvre est presque tout — 70 p. c., dit-on — dans la peinture. Aussi Leclaire put donner 75 p. c. de ses bénéfices au travail. Mais on comprend que ce tantième varie selon l'importance des deux éléments. La proportion est toujours empirique, le mot est du comte de Paris [4]. C'est à laisser à débattre aux intéressés, et la police ne le défend plus. Quelquefois on remet ce soin, chaque année, aux actionnaires ; c'est moins empirique, ce peut être encore assez arbitraire, à moins que des participants ne

[1] Lettre du 4 février 1870 (*Enquête*, t. II, p. 506 et 507).
[2] *Ibid*, p. 506.
[3] *Enquête*, II, 315.
[4] *De la situation des ouvriers en Angleterre*. Paris 1873, p. 191. Exposé des principes de MM. Briggs.

Digitized by Google

soient porteurs d'actions, ce qui se voit. Les frères Briggs avaient imaginé une règle : ils considéraient la somme annuelle des salaires comme un second capital fourni en travail par l'ouvrier et ayant droit à sa part proportionnelle. Quand les bénéfices sont fixes, comme au chemin de fer d'Orléans, la part de l'ouvrier peut l'être aussi. Elle y est établie à 15 p. c. La grande serrurerie Moutier, à Saint-Germain, va jusqu'à 25; la chaudronnerie Godin et la papeterie d'Angoulême, malgré leurs 4 millions et demi de capital engagé, jusqu'à 50. Si richement outillées qu'elles soient, les imprimeries sont encore au bon poste : la maison Chaix donne 15 p. c. sur le prix de vente de ses produits[1] et la maison Mame 3 francs du mille sur la vente. M. De Courcy leur en demande pardon; il leur trouve « une certaine timidité[2] ». Un autre imprimeur (lithographe), M. Gasté, ose davantage. Il donne le tiers de son bénéfice et il y gagne : « Je semble bien généreux, je ne le suis pas », dit-il. Là, on pouvait casser beaucoup de pierres lithographiques, on n'en casse plus.

En général, on ne dépasse pas les 4 ou 5 p. c. de la rente hypothécaire; mais sur 40 maisons que je relève, s'il y en a 13 qui ne vont pas au delà, j'en trouve 7 à 10 p. c., 5 à 15, 3 à 25, 1 à 33 et à 35, 5 à 50, et Leclaire reste à tenir la corde avec 75 [3].

Pardon, il est distancé. Il fallait gagner de vitesse, à travers le monde, la concurrence des pianos allemands. M. Bord qui, avant 1876, prélevait 10 p. c. d'intérêt pour son capital de 4 millions et partageait les bénéfices avec ses ouvriers, a, du premier coup, jeté ses bénéfices par-dessus bord; puis la moitié de l'intérêt. Cette industrie était ravagée de grèves, qui profitaient aux concurrents. Ses 3 ou 400 ouvriers-ci n'en font plus; cela se croit : le patron ne travaille plus que pour eux.

[1] L'éditeur Masson, de Paris, fait de même, et l'imprimerie Dupont donne 10 p. c.

[2] Série d'articles sur le patrimoine (*Revue des institutions de prévoyance*, 1887, p. 345).

[3] Tableau synoptique publié dans le rapport d'ensemble du secrétaire de l'enquête (*Enquête*, t. III, p. 231).

Digitized by Google

En 1882, ils se sont partagé 130,000 francs de bénéfices, aussi M. Bord parvient à mettre en ligne 12 pianos neufs par jour[1].

Il est visible ici comme ailleurs que la part du lion capital va diminuant, et qui s'en étonnerait? Est-ce qu'en toutes choses, quand il n'est pas exclu de tout bénéfice et réduit au fermage, au loyer, à la rente, ses salaires fixes, on ne voit pas l'intérêt décroître dans les fonds, publics, industriels, financiers, dont les titres montent toujours de façon à les maintenir à 4, à 3 1/2 p. c. même. C'est un vrai mécanisme égalitaire que la Bourse.

On a souvent demandé si la participation est un contrat. Oui, un contrat pour lequel Godin — encore un ouvrier qui, une fois enrichi, appela ses ouvriers au droit de partage — demandait, dans l'enquête, l'entière liberté. Un contrat « conforme à l'équité et aux principes essentiels du droit positif », dit le premier article des Résolutions du congrès. Beaucoup de gens, portés à bien faire, n'y voient qu'une libéralité du patron, providence terrestre, comme l'appelle un économiste de certaine roche. Dès lors, on peut y mettre toutes les conditions de prévoyance, d'économie, de sagesse..., un vrai décalogue qu'apporte des hauteurs le prophète, à l'abri de tout débat ou contrôle, mais qui ne manque pas de sanctions : amendes, renvois, retrait de livret, déchéance. Devant les bons effets naturels de l'œuvre, ces restes de suspicion et d'autocratie disparaissent. Une fois associés, on comprend qu'on obtient plus de ses semblables en les traitant en égaux qu'en les morigénant pour leur bien. « Que la déchéance ne soit plus inscrite dans les conventions » est une autre résolution du congrès (art. XII). Ni faveur, ni encouragement! « L'intérêt du capital travail », ont dit les frères Briggs. — « Nous disons, nous, que c'est un droit, » [2] dit au congrès le représentant du Familistère de Guise [3], au nom de Godin, décédé.

Une des raisons qu'on se donnait de bonne foi pour retenir

[1] *Enquête II*, 219-225.
[2] *Compte rendu*, p. 115.
[3] Une association similaire s'est établie depuis 1886 à Saint-Louis (Missouri). (Même déposition p. 116.)

Digitized by Google

d'une main ce qu'on offrait de l'autre, paraît à première vue assez sérieuse. Quand on ne doit pas prendre sa part dans les pertes, de quel droit la prendrait-on dans les bénéfices? Avec des aphorismes pareils, on ne fait rien. Que dirait-on d'un industriel, d'une compagnie, d'un État, qui, en faillite, prétendrait faire couvrir son déficit par tous ceux qui, pendant dix, vingt, trente ans, se sont enrichis de ses bonis, parfois considérables? L'ouvrier, d'ailleurs, n'est pas sans supporter les pertes, par les retenues faites sur les dividendes pour alimenter un fonds de réserve, par ses chômages des jours de déclin, par la cessation du travail et le temps perdu à en chercher ailleurs. Dans le maniement loyal des affaires, les sophismes font vite leur temps. La première des quatre questions posées à l'enquête sur la participation laissait ce point en litige. La loi l'a tranché en France, comme en Angleterre [1]. Sop premier article sur la participation, après l'avoir autorisée, ne finit pas avant d'avoir ajouté, pour la définir entièrement : « sans que cet engagement entraîne pour les participants aucune responsabilité en cas de perte [2] ».

Une autre prétention, ou prévention, dont la pratique fait justice, c'est la crainte du contrôle. Pour les sociétés anonymes, rien de plus simple, il est de droit. Mais que de patrons, des mieux intentionnés, prétendent rester maîtres du secret de leurs affaires, avoir « la liberté d'inventaire », dit-on. Imposer de prime abord le contrôle, c'eût été rebuter bien des bonnes volontés. Petit à petit, la confiance venant, la chose s'est faite d'elle-même. Tantôt les comptables étaient participants ; tantôt plusieurs ouvriers étaient actionnaires ; ailleurs, on en appelait quelques-uns au conseil d'administration. Un seul procès fut intenté ; il donna gain de cause au travail. Mais le contrôle s'établit insensiblement et le congrès put émettre un avis dans ce sens. La loi, prudente, autorise les intéressés à renoncer à cette garantie, à la régler par contrat et, dans le cas seulement où rien n'a été prévu,

[1] Un bill de 1865 ne permet, sous aucun prétexte, de rendre l'ouvrier solidaire des pertes. (Le comte de Paris, *ibid.*, p. 196.)

[2] Article 31 de la loi du 16 juillet 1888 (*Enquête*, t. III, p. 401).

Digitized by Google

elle confie le litige à un expert amiable ou nommé par le président du tribunal de commerce [1].

Parlerai-je d'une autre condition de ces Commandements de l'église du patron : quitter les *Trades-Unions*? De ces maîtres armés contre eux par les lois, les ouvriers n'avaient rien accepté sans des défiances que la vue des écus devait seule conjurer, que cette prétention réveilla plus vives. Les associer dans leur intérêt et leur interdire de s'associer entre eux pour le défendre, et, par la promesse d'un surcroît de salaire, d'une libéralité du capital, leur ôter la véritable garantie de leur liberté, de leurs contrats, quelle étrange philanthropie! Proposez donc aux nations, dès le premier armistice, comme gage de paix, le désarmement général. On ne l'a pu aux associations sans rallumer la guerre. Fort heureusement, on en est vite revenu, non pas sans que l'idée en eût souffert une crise et ne se fût aliéné pour longtemps peut-être beaucoup d'associations ouvrières. Tourner l'un contre l'autre ces deux bras de levier de l'affranchissement du peuple, quel malheur ce serait et quel retard! Ce n'est pas en ayant ne fût-ce que l'air de tendre à une classe sociale un gâteau pour la museler qu'on arrivera à la paix des États ni des intérêts. Passons.

Ces bénéfices mêmes, il semble qu'on y voie un hochet dangereux aux mains du pauvre. Il pourrait gaspiller cet argent; on ne le lui lâche point. Le patron seul en fera bon usage pour lui. Encore un excellent moyen qu'on n'appliquerait pas à ses enfants : pour leur apprendre à marcher, les tenir au maillot! Que ne les garde-t-on au biberon pour les empêcher de boire? Ah, oui! c'est qu'on ne fait ce qu'on sent juste que comme on peut, et vouloir le bien ne transforme pas du coup les habitudes du milieu, tout le daltonisme héréditaire des classes. Trop heureux déjà qu'il y ait des esprits généreux pour sortir des routines et se mettre au-dessus des préventions établies, ces religions de l'intérêt personnel. Il faut avoir été ouvrier comme Leclaire, Godin, Dolge, vingt autres, pour aller plus droit au but. Donc, les

[1] Article 32. (*Enquête*, III, p. 401.)

Bayerische Staatsbibliothek
Digitized by Google

bénéfices qu'on sent déjà dus à l'ouvrier, on croit devoir les placer pour lui en des institutions bien connues, dont l'ensemble est presque toujours admirable. On oublie pourtant que la meilleure manière d'apprendre à se diriger, c'est de s'y exercer librement, et qu'on n'épargne bien pour soi que soi-même. Mais, comme on y va de loyauté, on ne se refuse pas à aller du connu à l'inconnu, et la tutelle se dégage à mesure qu'elle paraît blessante et devient inutile. Des 49 maisons étudiées dans un des tableaux synoptiques annexés au rapport du secrétaire de l'enquête, 9 payent en espèces la totalité des bénéfices, et 17 une partie qui va de 1/3 à 4/5, soit 26 maisons, plus de la moitié, et M. David Schloos s'est fait applaudir en disant « qu'on ne s'attachera jamais les ouvriers anglais en leur retenant l'argent qu'ils ont gagné » [1].

Rien d'excellent, je le répète, que l'emploi qu'on fait de ces retenues! Il n'y manque que d'être fait par les intéressés, à leur choix, d'après leur situation personnelle, si variable. Un savant publiciste a dénoncé, dans la tendance à les placer à fonds perdus, en des caisses de retraite, « un vice énorme » [2]. C'était, selon lui, ne donner à l'épargne d'autre horizon que l'égoïsme, étouffer l'esprit de famille, museler l'esprit d'entreprise, sacrifier la femme et les enfants, après avoir paralysé les initiatives. Cet ancien employé, qui « avait eu aussi son livret d'épargne » et qui était devenu l'administrateur de la Compagnie générale d'assurances et un publiciste écouté, y allait de verve. Il raconta comment l'idée jaillit d'un sentiment naturel. Ce fut à la mort d'un garçon de bureau qui avait 1,000 francs ainsi placés, perdus pour sa veuve, au profit de la caisse. « Je calculai que j'y gagnais 37 fr. 50 c., ...moi, chef de bureau! » Ce mot fut un éclair; on eut honte d'une tontine qui dépouillait une famille. Aussitôt une réforme faite pour accorder à tous le choix du placement, il n'y eut que les célibataires et les époux sans enfants qui préférèrent la rente viagère. Ce seul fait était

[1] *Congrès*, p. 153.
[2] *Enquête*, t. II, p. 71.

Digitized by Google

une condamnation, et la réforme complète devint l'idée maîtresse de la vie de M. De Courcy. Ce n'est pas l'immobilisation de l'épargne à longue échéance qui convient à l'activité humaine, c'est la constitution, aussi prompte que possible, d'un patrimoine pour les besoins imprévus, d'un capital utile à des entreprises. L'idée parut juste. Pour ne pas commencer à vide, l'administrateur obtint de ses actionnaires une dotation de 150,000 francs. L'exemple fut suivi, et c'est à 200,000 francs que la Compagnie des hauts fourneaux de Mazières fixa cette dot du patrimoine ouvrier. L'imprimerie Chaix s'était rangée à cet avis la première : l'imprimerie est toujours en avant. Après, ce fut un agent de change. Dans le tableau déjà cité, 35 maisons sur 49 emploient tout ou partie des dividendes ouvriers à la constitution de livrets individuels. Si l'on y ajoute les 9 qui payent en espèces, qu'en reste-t-il à ce mirage de la rente viagère? Quatre seulement. Cette question parut sans conteste au congrès, car une de ses résolutions déclare : « que la capitalisation sur livrets individuels formant un patrimoine transmissible à la famille est préférable aux rentes viagères [1] ».

Le deuxième des points de l'enquête relatifs à la participation, demandait aux patrons quels résultats elle avait produits. La réponse fut unanime; j'en ai déjà cité quelques mots. « Intéresser l'ouvrier, c'est enrichir le patron [2]. » — « Mon organisation est comme un outillage nouveau [3]. » — « J'ai l'apparence d'être très généreux, je ne le suis pas [4]. » — La Compagnie « a fait un bon marché [5]. » — « Une très bonne opération [6]. » Toute l'enquête se remplit de mots pareils, que le délégué de la Hollande résuma d'une manière piquante en

[1] L'amour du petit employé pour son livret peut presque se comparer à celui du paysan pour la parcelle de terre qu'il foule d'un pied de propriétaire. Rapport de M. A. Trombert sur la septième question. (*Congrès*, p. 49.)

[2] Mot de M. Reymond, sénateur qui présidait l'assemblée de la Société des ingénieurs civils (*Bulletin Chaix*, 1889, p. 40).

[3] Mot de M. Baille, fabricant de jumelles, à Paris, qui obtint un prix de l'Institut (Rapport sur les prix Audéoud, *Bulletin*, 1890, p. 8).

[4] Mot de M. Gasté, dans l'*Enquête*, t. II, p. 76.

[5] M. De Courcy, *Enquête*, t. II, p. 74.

[6] M. Laroche-Joubert, *Enquête*, t. II, p. 52.

Digitized by Google

disant au Congrès qu'un jour, il proposerait à la Société pour la participation de s'intituler : « Société pour l'amélioration du sort des patrons [1] ». Rendre les grèves presque impossibles : « Avez-vous eu des grèves? — Non, jamais [2]. — Oui, avant la participation [3]. » — La surveillance inutile : « Nous sommes parfaitement tranquilles » [4]; le travail consciencieux, plus prompt, mieux fait, l'ouvrier assidu et constant, l'économie certaine : « le coulage est supprimé [5] », l'entente sûre, cordiale, féconde, voilà pour le patron. Serait-ce aux dépens de l'ouvrier? Non. Pour l'ouvrier, c'est l'économie possible, l'aisance assurée, le capital à sa portée, un patrimoine en expectative, la mise en valeur de son activité, la quasi-certitude de s'élever selon ses facultés. Grâce aux écoles, à d'excellents apprentissages que l'ouvrier ne verra plus de mauvais œil, à l'avancement régulier des associés que le patron ne craint plus d'initier à ses affaires et exerce à collaborer avec lui et à le remplacer, d'anciens apprentis « ont déjà un pied sur l'échelle qui conduit au faîte du pouvoir » [6].

Qu'est-il besoin de philanthropie ici? Ce n'est plus de la faveur, c'est un échange de services; c'est plus que le droit, c'est l'intérêt commun, qui est entre les hommes la vraie et l'éternelle justice. « Si je suis philanthrope, c'est sans le savoir, » disait Leclaire. « La perfection n'est pas de ce monde, dit M. Laroche-Joubert, mais, s'il est une chose qui s'en rapproche, c'est la participation [7]. » — « Je suis convaincu, dit M. De Courcy, que la participation, là où elle est possible, est le meilleur moyen d'élever la condition matérielle et morale de l'ouvrier [8]. »

Résultat supérieur, commun à tous : Rien de cela n'a été

[1] M. Van Marken, *Congrès*, p. 112.
[2] M. de Lesseps, *Enquête*, t. III, p. 175.
[3] Le représentant du *Bon Marché*, *Ibid.*
[4] Le continuateur de Leclaire (*Enquête*, t. II, p. 57).
[5] M. Ch. Robert (*Enquête*, t. II, p. 9).
[6] Rapport sur la 12e question par le directeur des concours d'apprentis de l'ancienne maison Leclaire (*Congrès*, p. 75).
[7] *Enquête*, t. II, p 45.
[8] *Revue des institutions de prévoyance*, 1887, p. 343.

Digitized by Google

possible et ne le restera qu'à des conditions intellectuelles et morales : un jugement sain : « le bon sens populaire », dit Bohmert ; — la loyauté et la sincérité des parties ; des livres bien tenus [1], la régularité des affaires au grand jour, et « une certaine hardiesse » d'initiative, tout ce qui honore l'homme et féconde le travail.

Parmi les résultats de ces faits qui, selon le mot du ministre, « entraînent irrésistiblement le travail dans des voies nouvelles »[2], il en est un sur lequel se taisent le programme de l'enquête et les résolutions du congrès. Il s'agit d'un gros reproche fait à l'ouvrier sur sa boisson de misère. Leclaire avait constaté d'abord, d'une manière tragique, les effets de la montée en grade du salarié : « Dois-je ajouter cette circonstance terrible, écrivait-il en 1872, que dans notre maison, les ivrognes se corrigent ou se suicident? Quatre ont déjà fini ainsi[3]. » En 1883, ces malheurs, qui dénotaient une impression morale violente, sont oubliés. « Avant que la participation fût définitivement établie..., dépose le représentant de cette maison, le nombre d'ouvriers qui ne travaillaient pas le lundi et buvaient démesurément était de 40 p. c. Depuis 1863, ce chiffre a été en diminuant, et depuis dix ans, il n'est pas chez nous de 1 p. c. Il y a même plus de cinq ans que nous n'avons été appelés à sévir[4]. » On sait que Leclaire, après y avoir employé « des dépenses énormes et cinq années de persévérance [5] », était parvenu à remplacer le blanc de céruse, qui est un poison, par le blanc de zinc, qui n'offre aucun danger. Cet ouvrier de génie avait trouvé le double moyen : ne plus empoisonner le travailleur et ne plus l'exploiter, c'est ainsi qu'il pourra entrer dans la vie morale pour laquelle il est né. Aucun sermon ne vaut un acte de justice ou un fait de science. Faire soi-même son devoir, voilà la loi universelle, ce que Le Play

[1] Résolution du congrès, article VI, p. 267. M. Cazeneuve est si convaincu que la comptabilité agricole est indispensable qu'il en publie un plan complet. (*Les entreprises agricoles et la participation*, etc. Paris, Guillaumin, 1889.)

[2] Discours d'ouverture de la 19e séance de l'enquête (*Enquête*, t. III, p. 3).

[3] Lettre de mars 1872 (*Enquête*, t. II. p. 509).

[4] *Enquête*, t. II, p. 54.

[5] Profession de foi de Leclaire en 1848 (*Enquête*, t. II, p. 499).

Digitized by Google

a appelé « l'obligation morale de la grande industrie » [1]. La question de l'alcoolisme menaçant sera conjurée ainsi plus sûrement que par des statistiques en l'air et des sociétés de buveurs d'eau.

Il serait temps de s'arrêter. Ni l'enquête, ni le congrès, ni la loi ne le permettent. Nulle part la participation n'est séparée de sa sœur. « La coopération est le levier le plus puissant de la production humaine, » a dit M. Laroche-Joubert, et ce mot sert d'épigraphe au livret des Employés et Ouvriers coopérateurs de l'Agriculture du Château-Montrose [2]. Que la forme coopérative puisse englober toute la production, on ne peut le prévoir d'avance pour des intérêts si divers. En attendant, la participation la devance, lui ouvre les chemins, déblaye les préjugés devant elle, et les deux facteurs, se partageant la vie sociale au gré des libres initiatives, pourront s'employer simultanément à ses progrès. Tout le monde déjà, dans ce monde nouveau, est d'accord que l'une mène à l'autre comme au but le moyen. « Depuis 1867 que nous appliquons la participation qui nous semble un moyen de transition nécessaire pour arriver à l'association véritable [3],... » dit l'un. Répondant à la question de l'enquête sur les résultats obtenus, il allait au résultat à obtenir. « La participation aurait donc été pour l'ouvrier l'école primaire de l'association coopérative, » dit un autre [4]. Et le congrès supposait l'idée acquise lorsqu'il demandait ce qu'on doit préférer, « pour que la participation, institution patronale, puisse, dans certains cas, servir à préparer l'avènement de l'association coopérative de production » [5]. Enfin, M. Ch. Robert a mis en tête d'une division de sa conférence ce titre : LA PARTICIPATION PRÉPARE LA COOPÉRATION, et il y revient, à la dernière qu'il intitule : COMMENT LA PARTICIPATION PEUT ENGENDRER LA COOPÉRATION » [6].

[1] Parole répétée à l'Académie des sc. mor. et pol. (Rapport sur le prix Audéoud, *Bulletin Chaix*, 1890, p. 2).

[2] Cazeneuve, p. 72.

[3] Réponse écrite à l'enquête par la société anonyme de tannerie et corroirie de Coulommiers : La Providence (*Enquête*, t. II, p. 119).

[4] Rapport sur la 9e question, par l'administrateur du *Moniteur des syndicats ouvriers* (*Congrès*, p. 59). — « Elle est plus un moyen qu'un but » a dit M. de Courcy. (*Enquête*, t. II, p. 69.)

[5] Neuvième question, p. 19.

[6] *Congrès*, p. 313 et 323.

Digitized by Google

Ce fut la longue étude de Godin. Quand il sera député, il renoncera à son siège pour la reprendre. Lorsqu'en 1871, à une demande de renseignements, il me répondit par une invitation : « Venez voir », je l'en trouvai profondément préoccupé. Tout ce qu'il me montra, tout le jour : crèche (pouponat), école, bibliothèque, théâtre, billard, restaurant, bâtis à part dans le jardin, et la boucherie, la boulangerie, les bains, le gazomètre; et au milieu, l'hôtel ouvrier : le familistère ; puis, au delà du coude de la rivière, la grande usine,— il craignait de le voir tomber en quenouille, devenir un nid de patrons, que savait-on? Douze ans après, il exposait encore à la commission d'enquête, les difficultés qu'il avait eues « pour asseoir son association coopérative..., sans prêter aux illégalités pour vice de forme[1] ». Comment il y parvint, après avoir remboursé les ayants droit, qui auraient pu, en cas de dissolution de communauté, de son vivant, ou de partage après sa mort, s'autoriser de quelque vice de forme et anéantir l'œuvre de son travail et de sa pensée, on peut le voir dans les statuts, rédigés avec une solennité religieuse par ce libre penseur. C'est un roulement perpétuel d'actions remboursables, évitant la mainmorte, au profit des générations successives du travail. Lui-même l'a dit : « A un moment donné, je serai complètement remboursé de mon capital, les ouvriers auront pris ma place; mais les dispositions statutaires sont telles que le remboursement se continuera indéfiniment, de sorte que l'établissement sera toujours aux mains des travailleurs en exercice[2]. » Comme Leclaire, parti avant lui, Godin a pu mourir en paix : son œuvre survit.

Cette institution n'est pas la seule : Les maisons Leclaire, Godin et Laroche-Joubert, dit le rapport d'ensemble de l'enquête, « peuvent à juste titre, quoique par des contrats différents — toujours la variété dans l'unité — être considérées comme les trois modèles de participation progressive. Déjà la maison Leclaire est devenue impersonnelle, c'est-à-dire collective. Les deux autres perdront tôt ou tard leur personnalité[3] ». Godin est mort l'œuvre faite. Le rapporteur cite en

[1] *Enquête*, t. II, p. 253.
[2] *Enquête*, t. II, p. 272.
[3] *Enquête*, t. III, p. 211.

Digitized by Google

outre la tannerie de Coulommiers, la maison Chaix, le *Bon Marché*, « qui, dans des proportions moindres, ont livré passage à leurs collaborateurs » vers la propriété de l'établissement, et pour ce dernier, il ajoute en note que, par suite de la mort de Mme Boucicaut, le *Bon Marché* est devenu « une véritable association au profit de ses employés » [1].

Paris n'avait, avant 1870, que 12 associations coopératives; il en avait, en mars 1883, de 35 à 40, et deux ans après, 74, réunissant 5,000 ouvriers, qui en quelques années ont fait pour plus de 88 millions et demi de travaux. Pendant les 2 ans qu'a duré l'enquête, leur nombre a doublé.

Ce mouvement irrésistible justifie l'enthousiasme qu'il inspirait à ses débuts au brave Leclaire et qui lui fit crier plus d'une fois : « Oui, nous avons fait la révolution sociale » [2]. Il dirait aujourd'hui l'évolution; car toute crise peut déjà être évitée en France (et l'idée s'étendra en Europe), si des diversions de l'esprit autoritaire ou militaire ne viennent fouler cette moisson de justice. On peut rire des utopies, plus généreuses que pratiques, tant que le génie des affaires ne les adopte; mais on a tort de s'effrayer de leurs originalités, comme de faire fi de leurs progrès pacifiques; car dès qu'il les féconde, il n'est pas de révolution, si légitime, si radicale, si sérieuse qu'elle puisse être, qui ferait l'œuvre de la démocratie plus sûrement, ni mieux, ni plus vite que ces « métamorphoses sociales ascendantes » [3], comme le rapporteur de l'enquête a appelé les institutions de ces esprits créateurs qui s'appellent Leclaire et Godin, Dolge et De Courcy.

CH. POTVIN.

P.-S. — Et notre pays? Il a eu son Grand-Hornu avant Mulhouse et il a son hôtel Micheroux à l'égal du *Familistère*; restera-t il en arrière dans la participation? Alexandre Gendebien aimait à raconter qu'il l'avait introduite, en 1848, dans un charbonnage, et je sais qu'il a tenu à rien que la maison Colart la fît présider à son entreprise. Je fais la question, et ne puis que cela. A nos Godin et à nos Boucicaut, à nos Laroche-Joubert et à nos Chaix, et aussi à MM. Léon d'Andrimont, Julien Weiler, Émile de Laveleye, Hector Denis, et surtout à nos associations ouvrières, la réponse! Ni révision, ni législation n'y sont nécessaires, et faire soi-même ses affaires est ce qu'il y a toujours de mieux en somme.

[1] *Enquête*, t. III, p. 212.
[2] Lettres du 28 juin et du 22 juillet 1871 (*Enquête*, t. II. p. 507).
[3] *Enquête*, t. III, p. 212.

Digitized by Google

LES SOCIÉTÉS POUR LA CULTURE MORALE EN AMÉRIQUE

I

L'Angleterre et les États-Unis de l'Amérique sont probablement les pays les plus religieux du monde chrétien moderne. Nous ne voulons pas dire que, dans ces deux pays, les devoirs religieux tels que les entendent les Églises particulières soient plus exactement observés, ni que les fonctions ecclésiastiques y soient plus nombreuses ou mieux remplies qu'ailleurs : sous ces rapports, d'autres nations chrétiennes peuvent l'emporter sur la race anglo-saxonne; mais, selon toutes les apparences, il n'y en a aucune qui la surpasse, ni même qui l'égale par la vivacité et la fécondité de son sentiment religieux. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir l'ouvrage récent de M. Goblet d'Alviella sur *L'évolution religieuse contemporaine* [1]. On sera étonné de la multitude de communions qui se sont constituées dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis depuis le commencement de ce siècle, et qui s'y constituent encore chaque jour. Ailleurs, le sentiment religieux demeure satisfait des formes qu'il a créées, ou, ce qui est peut-être plus généralement vrai, il est engourdi par une longue habitude. S'il se réveille dans des esprits distingués, ceux-ci ne manquent pas d'ordinaire de se détourner de symboles qui ont perdu leur signification, mais rarement

[1] Bruxelles, C. Muquardt, 1884.

Digitized by Google

ils vont jusqu'à les remplacer par d'autres. Chez les Anglais et les Américains, au contraire, toute critique importante du christianisme, de ses dogmes et de ses institutions, tend à s'exprimer positivement par quelque secte; toute philosophie, celle d'Auguste Comte comme celle d'Herbert Spencer, se change en religion et trouve son culte. Quand on suit la naissance et le développement de ces sectes, on ne peut parfois s'empêcher de penser que les aspirations vers une nouvelle religion touchent à la manie : tellement le nombre des congrégations différant entre elles est grand, et tellement, dans bien des cas, leurs doctrines et leurs pratiques sont bizarres. Mais, malgré plusieurs égarements, ces aspirations et ces tentatives nous semblent en général être saines; et, bien qu'elles aboutissent à des croyances diverses, elles ont au moins, à quelques exceptions près, le même but, celui de fonder une religion qui soit en harmonie avec les résultats de la science moderne. Conformément à ce but, la plupart des réformateurs et novateurs anglo-saxons diminuent de plus en plus le nombre des dogmes qui se rapportent aux êtres transcendants, et font disparaître ceux qui sont notoirement contraires aux lois de la nature. Mais, en même temps que le cercle des dogmes se rétrécit, nous voyons se produire un phénomène curieux, particulièrement aux États-Unis : moins on fait de cas de la foi, et plus on relève la morale; moins on a de dogmes, et plus on a l'esprit de justice et de charité.

Parmi les sectes chrétiennes les plus considérables qui ont surgi après la Réforme, il faut compter l'unitarisme. Le symbole le plus complet des unitaires, qui sont les continuateurs des Sociniens et doivent leur nom à la négation de la Trinité, ne comprend plus que l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme, l'infaillibilité de la Bible et la mission divine du Christ. Mais les unitaires se sont distingués dès leur origine par leurs bonnes œuvres et par leurs fondations utiles. Depuis, plusieurs d'entre eux ont adopté des opinions diminuant singulièrement la valeur de l'Écriture et le rôle de Jésus, mais ils n'ont fait qu'augmenter la tendance morale du mouve-

Digitized by Google

ment. Cette tendance, manifeste en Angleterre [1], éclate pleinement en Amérique. Déjà Channing, qui a constitué d'une manière définitive l'unitarisme dans ce dernier pays, a soutenu en d'autres termes « que le vrai christianisme consiste bien plus dans la pratique des vertus chrétiennes que dans l'adhésion à un credo quelconque » [2]. Et lorsque quelques-uns de ses successeurs se virent forcés de nier l'authenticité de la Révélation, c'étaient justement ceux-ci qui avaient le plus grand respect des enseignements moraux de la Bible. « L'esclavage n'eut pas d'adversaire plus acharné » [3] que leur chef principal, le célèbre Théodore Parker († 1859), tandis que les vieilles Églises, si riches en dogmes, montraient sur ce point une indolence et une duplicité coupables.

L'Association religieuse libre (*The Free Religious Association*), qui se détacha en 1866 de la communion unitaire, n'a plus de confession du tout. En effet, elle a pour principe fondamental « la liberté absolue de la pensée humaine dans tous les problèmes et toutes les affaires de religion ». Comme conséquence de ce principe, cependant, elle tient « que les intérêts pratiques, moraux, humanitaires de la religion doivent être placés au-dessus de toute théologie, ou bien que le caractère et les bonnes œuvres passent la foi » [4]. Mais elle n'établit pas elle-même, en tant qu'association, des institutions philanthropiques de bienfaisance et d'éducation. Elle s'est imposé plutôt la tâche d'encourager la recherche et la discussion libre des questions religieuses et de développer l'esprit de tolérance.

En général donc, parmi les communautés chrétiennes de l'Amérique et celles qui sont sorties de leur sein, l'importance qu'on attache à la morale augmente en raison inverse des dogmes [5]. En diminuant les dogmes et, avec eux, les rites,

[1] Cf. Goblet d'Alviella, *l. c.*, p. 107.

[2] *Ibid.*, p. 197.

[3] *Ibid.*, p. 217.

[4] Voir dans l'*Index* du 12 juin 1884 le discours de M. Potter, président de l'Association, p. 590.

[5] Cf. Goblet d'Alviella, *l. c.*, p. 262 : « Il est probable... que la

Digitized by Google

on en vient naturellement à transporter le centre de la vie religieuse dans le domaine moral, et on paraît sentir que l'union religieuse des hommes, impossible sur la base des croyances, doit se faire dorénavant sur celle des actions. Mais aucune des sectes auxquelles nous avons touché n'a encore embrassé expressément une semblable manière de voir. Toutes, si libérales qu'elles soient d'ailleurs, ont leur foi, qu'elles mettent avant les actions, et ce sont les articles de foi qui les distinguent entre elles. Quoique la « religion libre » ne partage pas ce caractère, elle a manqué jusqu'ici à réaliser, par des mesures convenables et efficaces, la partie de son programme qui assigne à la conduite la prééminence sur la confession. Et puis, au fond, ceux qui, en dehors d'un symbole commun, se proposent « de favoriser les intérêts pratiques de la pure religion » [1], ne doivent-ils pas être convaincus que ces « intérêts pratiques » sont les intérêts essentiels de la religion, ou du moins qu'en les favorisant, ils préparent la voie à la religion de l'avenir? Mais nous doutons fort que l'énoncé d'un tel principe soit compatible avec « la liberté absolue de la pensée humaine dans tous les problèmes et toutes les affaires de religion », que professe l'Association religieuse libre.

Le seul homme qui, avant le fondateur des sociétés éthiques, ait donné entièrement dans ce cours d'idées, c'est le poète et philosophe Ralph Waldo Emerson († 1882), la fleur de la civilisation de la Nouvelle-Angleterre, comme on l'a appelé. Emerson, lui aussi, constate que « l'esprit du siècle s'est détourné de la théologie pour se porter vers la morale », et il reconnaît ce mouvement pour un progrès. Car, tandis qu'il ne voit dans la théologie que la rhétorique de la morale,

religion conservera dans l'avenir le caractère éminemment pratique et humanitaire qui la distingue de plus en plus aux États-Unis. » D'ailleurs, nous n'avons parlé ici ni du cosmisme ni de la religion de l'évolution, déjà par la raison que leur origine n'est pas antérieure à celle de la Société pour la culture morale.

[1] Comme il est dit dans le premier article des statuts de l'Association religieuse libre.

Digitized by Google

il voit dans celle-ci l'essence même de la religion. « Toute la religion que nous avons », dit-il quelque part, « est la morale de l'une ou l'autre sainte personne. » Selon lui, « c'est seulement dans les bonnes œuvres, dans l'accomplissement des devoirs actifs que le culte trouve son expression ». Enfin, il va jusqu'à prédire « qu'il y aura une Église nouvelle, fondée sur la science morale ».

On comprendra sans difficulté comment, dans le milieu dont nous venons de signaler les tendances, a pu, pour ne pas dire a dû naître la pensée de constituer une société dont le premier objet serait le perfectionnement moral. C'est M. Félix Adler, de New-York, à qui seul revient le mérite de cette idée féconde et bienfaisante. Félix Adler, cependant, n'est le disciple d'aucun des réformateurs que nous avons mentionnés plus haut. Tandis que ceux-ci, étant tous ministres protestants, ont basé leurs innovations sur le christianisme et sont restés pour la plupart chrétiens, au moins de nom [1], Félix Adler a été élevé dans la religion juive, il a passé directement du judaïsme aux opinions qu'il défend aujourd'hui, et il rejette le titre confessionnel de juif aussi bien que celui de chrétien. L'influence que les premiers ont pu exercer sur lui, ce n'est que cette influence générale qu'exercent sur tout homme intelligent et impressionnable les écrivains et les idées de son époque. Félix Adler doit autant qu'aux Américains, et peut-être plus, à la philologie biblique des Allemands ainsi qu'à leur philosophie, notamment à Kant, qu'il cite assez souvent dans ses discours [2].

Son père avait été rabbin de la synagogue Emmanuel à New-York, et le fils était destiné à être son successeur. Mais après avoir séjourné à l'étranger et achevé ses études à Heidelberg, il revint avec des idées telles que, dès la première fois qu'il monta en chaire, la carrière paternelle lui fut

[1] Quelques-uns seulement ont refusé de conserver ce nom, comme par exemple W. J. Potter, le président de l'Association religieuse libre. Voir GOBLET D'ALVIELLA, *l. c.*, p. 228 et 232.

[2] Pour les détails qui suivent, voir W. L. SHELDON, *Sketch of the History of the Ethical Culture Movement* (sans date, ni éditeur).

Digitized by Google

fermée à jamais. Peu après, il fut appelé à enseigner les langues et les littératures orientales à l'université de Cornell. Mais ces fonctions ne durèrent pas longtemps. Au mois de mai 1876, plusieurs de ses amis l'invitèrent à venir leur exposer ses idées religieuses à New-York. Félix Adler accepta, et c'est alors et dans cette ville qu'on organisa une société qui, faisant de la foi une affaire privée, reconnaît la morale pour l'essence de la religion et n'a d'autre culte que celui qui consiste dans l'accomplissement toujours plus parfait des devoirs humains. On donna à cette société le nom de Société pour la culture morale de New-York (*Society for Ethical Culture of New-York City*). Au commencement, elle comptait 128 membres; après dix années d'existence, à la fin de 1886, elle en comptait environ 600.

Nous venons de voir que les idées qui président à l'œuvre de M. Adler sont, pour ainsi dire, le point vers lequel convergent justement les meilleurs esprits aux États-Unis. Il ne faut donc pas s'étonner que ces idées, dès qu'elles eurent trouvé leur expression nette et manifesté leur utilité pratique, aient inspiré à plusieurs hommes le désir d'essayer dans d'autres villes ce qui avait tant de succès à New-York. En effet, peu à peu il se forma autour de M. Adler un petit cercle de jeunes gens qui étaient venus pour se préparer à la même tâche, et qui s'initiaient sous la conduite du maître à tous les détails de l'organisation. Au printemps de 1883, on put fonder une deuxième société pour la culture morale à Chicago, et, au printemps de 1885, une troisième à Philadelphie. Celle-là est dirigée par W. M. Salter, celle-ci par S. B. Weston. Lorsqu'en 1886 on célébra le dixième anniversaire de l'association mère, les Sociétés de Chicago et de Philadelphie se sont fait représenter à cette fête par des délégués et par leurs prédicateurs (*lecturers*). En même temps se tint la première assemblée générale (*convention*) des Sociétés pour la culture morale, dans laquelle on résolut de régler d'une manière définitive les rapports des différentes sociétés, qui, jusqu'alors, avaient été parfaitement autonomes, et de former une « Union ». La constitution de

Digitized by Google

cette Union fut adoptée à la deuxième assemblée générale, qui se réunit à Chicago, au mois de novembre 1887. Elle porte (ch. V, § 1) que « l'Union est gouvernée par une assemblée composée des prédicateurs des différentes sociétés, — de la Fraternité des prédicateurs, — et de délégués choisis par les sociétés » [1].

Vers la fin de l'année 1886, une quatrième société a été organisée à Saint-Louis (Missouri). On en a confié la direction à W. L. Sheldon. Le cinquième membre de la « Fraternité des prédicateurs », M. Stanton Coit, qui a rempli jusqu'ici les fonctions d'adjoint de M. Félix Adler à New-York, vient d'être appelé à diriger la *South Place Religious Society* de Londres, ou plutôt la *South Place Ethical Society;* car c'est ce dernier nom que portera désormais cette société bien connue, qui a été dirigée si longtemps (de 1864 à 1888), et avec tant de succès, par M. Moncure D. Conway [2]. De plus, dans beaucoup de villes des États-Unis, à Baltimore, à Cincinnati, à Toledo (Ohio), à San-Francisco, à Boston, il existe des groupes plus ou moins grands de personnes qui ont conçu le dessein de s'organiser en sociétés morales [3]. Mais, pour le moment, ce dessein ne peut être exécuté parfaitement, parce qu'on manque de prédicateurs disponibles. La question des prédicateurs ou des précepteurs moraux (*ethical teachers*) est en grande partie la question de l'avenir du mouvement. Aussi a-t-elle été discutée déjà à la première, et plus encore à la deuxième assemblée générale. Le résultat, c'est qu'on a mis dans la constitution un paragraphe qui compte parmi les objets spéciaux de l'Union celui de pourvoir à l'instruction particulière de précepteurs moraux, et qu'on a résolu de faire un fonds pour doter les chaires nécessaires et pour créer « une école de philosophie et de morale

[1] On trouve la constitution de l'Union des Sociétés pour la culture morale dans *Tenth Anniversary Exercises of the New-York Society for Ethical Culture and Reports of the First and Second Conventions of the Societies for Ethical Culture.* Philadelphie, Albert K. Billstein, 1888.

[2] Cf. GOBLET D'ALVIELLA, *l. c.*, p. 143.

[3] Cf. *Tenth Anniversary Exercises*, etc., p. 30 et 31.

Digitized by Google

appliquée ». Enfin, depuis le 1er avril 1888, l'Union possède sa revue propre, *The Ethical Record*, qui paraît tous les trois mois [1].

Quand on considère que c'est là le résultat acquis pendant une époque qui dépasse à peine quatorze ans (1876-1890), il faut avouer que le mouvement moral a fait de rapides progrès, et, à en juger par son passé, on est porté à lui présager un grand avenir. En tout cas, il mérite dès maintenant l'attention de ceux qui, ayant à cœur le perfectionnement moral et religieux de l'humanité, se sont convaincus que les religions existantes ont cessé d'exercer une influence favorable à la réalisation de cette fin et, par conséquent, de remplir leur mission.

II

Il résulte de tout ce que nous venons d'exposer que les Sociétés pour la culture morale ne professent pas d'opinions théologiques ou philosophiques; leur but est exclusivement moral. Dans la constitution de l'Union, il est énoncé en ces termes (art. II, sect. 1) : « Cette Union, qui représente le mouvement moral, a pour but général de perfectionner la vie morale de ses membres et celle de la société; et elle admet cordialement dans son sein toutes les personnes qui approuvent ce but, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions théologiques ou philosophiques ». Comme corps, nos sociétés ne possèdent pas même de théorie morale, elles n'ont en vue que la pratique. Elles se proposent le perfectionnement du caractère et de la conduite sans avoir recours, comme le font les religions historiques, à des sanctions dérivées de spéculations sur Dieu et sur l'univers. Naturellement, en se proposant cet objet, elles doivent au moins être convaincues qu'il est possible de l'atteindre, qu'on peut réellement devenir un homme parfaitement vertueux sans croire à Dieu et à l'im-

[1] Éditeur : S. B. Weston, 405, *N. Thirty-third Street*, Philadelphie. Le prix d'abonnement est d'un dollar par an.

Digitized by Google

mortalité de l'âme, bref, que la morale est indépendante de la théologie. Aussi cette dernière proposition est-elle affirmée par toutes les sociétés, et c'est là, si on peut l'appeler ainsi, leur profession de foi[1]. Dans lés limites de cette proposition, chaque société est libre de faire telle déclaration de principes qu'elle juge convenable. Nous citerons comme exemple celle de la Société de Philadelphie, qui est la plus complète. La voici :

En constituant une société pour la culture morale, nous adoptons les principes suivants comme base de notre union :

1. Nous croyons que la morale est indépendante de la théologie. Nous prétendons que la loi morale nous est imposée par notre propre nature raisonnable, et que son autorité est absolue. Nous soutenons que la vie morale doit être mise au premier plan en religion.

2. Nous affirmons que le code moral de l'humanité a besoin d'être revisé. Les règles du devoir telles qu'elles ont été formulées par les grands précepteurs religieux du passé, ne suffisent plus aux conditions modifiées de la société moderne. Nous croyons qu'en cette époque industrielle, démocratique, scientifique, des problèmes moraux ont surgi qui demandent l'établissement de règles nouvelles et plus vastes. Il est donc nécessaire qu'on prenne un nouvel intérêt aux questions morales, et qu'on les étudie et les examine d'une manière plus approfondie.

3. Nous regardons comme notre devoir, en tant que société pour la culture morale, de nous appliquer à des œuvres de philanthropie sur une échelle aussi grande que nos moyens nous le permettront. Le but final d'une telle philanthropie doit être l'avancement de la moralité. En considérant la triste condition morale de la société et son indifférence pour les fins morales, nous nous sentons obligés à faire tout ce

[1] Dans un article de *The Ethical Record*, 1889, II, p. 149, M. Adler dit ceci : « La conviction que la force obligatoire des devoirs moraux ne dépend ni d'une profession de foi théologique, ni d'une spéculation métaphysique, est la pierre angulaire de la Société éthique. »

Digitized by Google

que nous pouvons pour tirer nos semblables de cette condition et pour réveiller en eux des sentiments plus élevés de vertu.

4. Nous tenons qu'il ne suffit pas de travailler à réformer la société, mais qu'il faut en même temps travailler à se réformer soi-même. Le seul fait qu'on est membre d'une société morale doit être regardé comme un aveu tacite du désir de mener une vie absolument irréprochable et d'aider à porter le caractère humain à un degré de perfection inconnu dans le passé.

5. Nous croyons que l'organisation est indispensable pour réaliser les buts de la culture morale, et que cette organisation doit être républicaine plutôt que monarchique. Tout en reconnaissant la nécessité d'un prédicateur public pour notre société, nous croyons de plus que l'œuvre de la culture morale, dans son sens le plus large, — l'étude, la discussion et l'application des principes moraux, — doit se faire, autant que possible, par les membres eux-mêmes, et qu'à cette fin la Société doit être divisée en sections suivant les différentes professions de ses membres.

6. Nous sommes d'accord d'attacher la plus grande importance à l'instruction morale de la jeunesse, afin que les semences d'un ordre moral supérieur soient jetées dans les cœurs purs des enfants ; que, de bonne heure, la valeur et la dignité de l'existence humaine y soient gravées, et qu'ainsi l'œuvre de la perfection sociale et individuelle puisse aller en croissant de génération en génération.

La constitution des différentes sociétés pour la culture morale, dont chacune, d'ailleurs, s'est assuré les avantages d'une personne civile et possède ses propres statuts, est à peu près la même ; elle est entièrement démocratique. On pourvoit à toutes les charges par élection.

A la tête de chaque société se trouve un conseil d'administration composé de douze ou quinze personnes. Ce conseil représente le pouvoir exécutif, et il doit annuellement rendre compte de sa gestion à la société. Il nomme certaines commissions, les unes permanentes et prescrites par les statuts,

Digitized by Google

les autres transitoires et imposées par les circonstances. Dans chaque commission, le président au moins est pris dans le sein du conseil. Ces commissions sont par exemple : la commission des finances, la commission des écoles, la commission des œuvres philanthropiques, la commission des publications, etc.

Le conseil prononce aussi sur les demandes d'admission. Pour devenir membre de la Société pour la culture morale de New-York, il faut réunir les trois quarts des voix présentes; pour être admis dans celles de Philadelphie et de Saint-Louis, il faut avoir toutes les voix moins deux. La demande est donc rejetée s'il y a trois voix négatives. Au reste, elle n'est jamais rejetée que pour des raisons purement morales. La seule condition d'admission est une bonne réputation, et les statuts contiennent d'ordinaire un paragraphe portant qu'on ne peut exiger de ceux qui désirent être admis aucune espèce d'assentiment à un credo ou à une formule de foi. Naturellement, on suppose qu'ils approuvent en général la déclaration de principes adoptée par la société à laquelle ils s'adressent.

Puisque la qualité de membre ne s'acquiert pas par une adhésion à des doctrines théologiques ou philosophiques déterminées, il est évident qu'il n'y a aucune opinion qui puisse la faire perdre. Si la seule condition requise pour être admis est une bonne réputation, le seul motif d'exclusion est une mauvaise conduite. En effet, le conseil a le droit d'exclure de la société — après l'avoir entendu — quiconque aurait été manifestement convaincu de transgressions très graves des lois morales ou d'une dépravation marquée de caractère [1]. En outre, il a le droit de rayer de la liste des membres ceux qui, sans excuse raisonnable, n'auraient pas payé leur contribution annuelle dans un délai fixé. La contribution annuelle, d'ailleurs, est assez forte; elle s'élève partout à 10 dollars (53 francs). Mais on accorde des exemptions.

[1] Cf. les statuts de la Société de Saint-Louis, I, 7, et ceux de la Société de New-York, art. II, § 7.

Digitized by Google

Le prédicateur (*the lecturer*) de chaque société est élu par la société entière elle-même. Depuis que l'Union s'est constituée, il doit de plus, pour être reçu dans la Fraternité des prédicateurs, se faire agréer par un conseil composé des membres de cette Fraternité et du comité exécutif de l'Union [1]. Et, de même, il ne peut être suspendu ou déposé que sur la décision d'une commission d'enquête composée des membres de la Fraternité et du comité exécutif. Cette décision se prend à la majorité des deux tiers de tous les membres de la commission, et après que l'accusé a été entendu. Elle est communiquée à la société où celui-ci exerce ses fonctions. Si cette société ne l'approuve pas, il y a appel à l'assemblée générale de l'Union, qui juge en dernier ressort.

Le prédicateur est d'office membre du conseil d'administration. Il a, en général, une position semblable à celle des ministres des communautés religieuses. Il est chargé des affaires spirituelles, et notamment il dirige l'instruction morale de la jeunesse. Il célèbre le *service* du dimanche, qui consiste dans l'exécution de quelques morceaux de musique et en un discours prononcé par lui. Souvent, il y mêle aussi des lectures de passages tirés des auteurs sacrés et des auteurs profanes. Dans les discours, qui sont l'élément essentiel de ce service et qui ont pour objet tant d'exhorter, d'inspirer, de fortifier que d'instruire les auditeurs, il traite naturellement de préférence les questions morales, les questions les plus simples aussi bien que les questions les plus compliquées, jusqu'aux problèmes moraux et sociaux du jour, mais il n'exclut pas la critique de la théologie et des confessions existantes. Pour en donner une idée, nous croyons utile d'énumérer les titres des principaux discours qui ont été faits jusqu'ici aux différentes sociétés pour la culture morale. Les voici :

De la nécessité d'un nouveau mouvement moral en matière de religion.

Les bons et les mauvais succès du protestantisme.

[1] Le comité exécutif de l'Union est formé par le président de la Fraternité des prédicateurs et par les présidents des députations que les différentes sociétés envoient annuellement à l'assemblée générale.

Digitized by Google

Pourquoi l'unitarisme ne nous satisfait pas.
Le fort et le faible du libéralisme.
L'athéisme.
Esquisse d'une religion basée sur la morale.
La religion de la morale.
La morale est-elle sans religion?
La culture morale comme religion du peuple.
La conscience.
Les quatre formes de la souffrance.
L'idéal social.
Le problème de la pauvreté.
Des moyens moraux de résoudre la question du travail.
La punition des enfants.
L'éducation religieuse de la jeunesse.
Des devoirs que les libéraux ont envers leurs enfants.
La morale du divorce.
La liberté du culte public, etc. [1].

Les discours réguliers du dimanche sont faits ordinairement, mais non pas exclusivement par le prédicateur de chaque société. Il met sa chaire à la disposition tantôt d'un collègue, tantôt de l'un ou l'autre membre, tantôt même, paraît-il, de personnes étrangères. Ainsi, sur la liste des orateurs qui ont parlé à Philadelphie pendant l'année 1886-1887, outre M. S. B. Weston, qui est prédicateur de cette société, nous voyons figurer Félix Adler, Stanton Coit, W. L. Sheldon, une dame, Frances Emily White, membre du conseil, et les deux révérends John H. Clifford et William C. Gannett.

En général, on a pour principe d'exciter les membres à

[1] On peut obtenir les « publications des Sociétés morales » chez Robert D. Kohn, 108, *West, 64th Street*, à New-York. MM. Adler, Salter et Stanton Coit ont publié chacun une partie de leurs discours sous forme de livre : FÉLIX ADLER, *Creed and Deed*, New-York, 1880; W. M. SALTER, *Ethical Religion*, Boston, 1889; STANTON COIT, *The Ethical Movement*, Londres, 1890. Le livre de M. Stanton Coit est déjà traduit en allemand, celui de M. Salter en allemand et en néerlandais. Nous nous proposons de publier une traduction française d'un choix de discours, qui paraîtra au commencement d'octobre, chez Fischbacher, à Paris.

Digitized by Google

l'étude et à la réflexion et de les faire travailler autant que possible eux-mêmes à la solution des questions de morale appliquée [1]. Et comme ces questions sont nombreuses et souvent difficiles, que beaucoup d'entre elles sont particulières à certains états et à certaines professions ou ne peuvent être étudiées avec fruit que par les gens d'une profession déterminée, on a formé le projet de diviser chaque société en un certain nombre de sections suivant les différents états et les différentes professions de ses membres. Ce projet a été exécuté en partie à Philadelphie et à Saint-Louis. A Philadelphie, il y a aujourd'hui deux sections : la section domestique et la section commerciale. La première s'occupe d'hygiène privée et de tout ce qui a trait au bien-être de la famille; la seconde s'occupe des problèmes moraux que présentent les rapports entre le capital et le travail. On se réunit une fois par mois pour écouter une conférence faite par un des membres. Ces conférences sont mentionnées dans le rapport annuel de la société, et quelques-unes ont été publiées.

A Saint-Louis, le prédicateur W. L. Sheldon a institué ce qu'il appelle le Club domestique des dames (*The Ladies Home Club*), dont les séances ont lieu tous les quinze jours. L'hiver de 1887-1888, on a lu et examiné en commun le commencement de l'*Émile* de Rousseau. La Société de Chicago, qui n'a pas adopté jusqu'ici la division en sections, tient cependant des assemblées mensuelles destinées à « stimuler la vie intellectuelle des membres ». Enfin, il existe dans chaque société une Union des jeunes gens, qui poursuit des buts analogues soit par l'étude d'un moraliste, soit par la libre discussion de questions économiques, sociales ou religieuses [2].

Les discours réguliers des prédicateurs et les travaux personnels des membres distribués en sections ou réunis ensemble, ne constituent qu'une partie de l'œuvre de nos sociétés. Une

[1] Voir la déclaration de principes citée plus haut, § 5.

[2] A New-York, cette Union compte 130 membres. La revue *The Ethical Record* du mois d'octobre 1888 publie une conférence très intéressante sur la morale de l'insolvabilité qui a été faite à cette Union par Léon G. Rosenblatt.

Digitized by Google

deuxième partie, peut-être encore plus importante que celle-là, c'est l'instruction morale des enfants. Elle se donne partout, mais le cours complet n'est organisé qu'à New-York et à Chicago. Il comprend trois degrés [1] : Au premier degré, on fait usage de fables, de légendes, d'histoires contenant des leçons morales. On les tire aussi bien de la Bible que des auteurs profanes. Il semble même qu'à New-York on les puise exclusivement dans la Bible, en changeant toutefois la forme du récit, s'il est nécessaire. Ainsi, la voix de Dieu est remplacée régulièrement par la voix de la conscience.

Au second degré, l'enseignement devient plus systématique. Il embrasse toute la morale pratique, c'est-à-dire la doctrine des devoirs, tant des devoirs que l'homme a envers lui-même, que de ceux qu'il a envers autrui. On y emploie la méthode dialogique, que Kant a déjà recommandée en cette matière. Les professeurs font trouver à leurs élèves ce qu'ils veulent leur enseigner, et ils les exercent à juger des cas proposés. D'après les rapports que nous avons sous les yeux, ils ont été jusqu'ici pleinement satisfaits des résultats, et notamment ils ont pu constater que « les enfants, n'ayant pas encore l'esprit faussé par l'égoïsme de la vie, ont en général le jugement moral sain et délicat, souvent plus que les adultes ».

Le troisième degré est consacré à un exposé succinct de l'histoire des grandes religions, particulièrement du judaïsme et du christianisme. « L'objet de cet aperçu historique est de remplir les jeunes âmes d'un respect convenable pour tout ce qui est vrai et bon dans la religion des hommes, et en même temps de les affranchir des erreurs du passé. » Tout le cours se termine par une espèce de « philosophie pratique », où l'on examine des questions telles que les suivantes : Pourquoi la vie vaut-elle la peine de vivre? Quelles sont nos consolations dans l'affliction, etc.?

Aux leçons de morale se joignent les leçons de chant. Les textes dont on se sert sont choisis avec soin, conformément aux

[1] Voir *The Ethical Record*, I, 1, p. 26 et 32; II, 2, p. 83 (F. Adler. *The Moral Instruction of the Young*); S. B. Weston, *The Meaning of a Society for Ethical Culture*, p. 66; W. L. Sheldon, *l. c.*, p. 12.

Digitized by Google

tendances du mouvement, et M. Adler a composé lui-même à cet effet plusieurs poésies, qui ont été mises en musique. Dans les premiers numéros de *The Ethical Record*, on en a publié quelques-unes. Nous nous contentons de citer ici *la Cité de lumière*, qui paraît être l'hymne fondamental des Sociétés éthiques.

Les enfants entrent dans cette école du dimanche en moyenne à l'âge de huit ou neuf ans, et ils la quittent à l'âge de quinze ou seize ans. D'après une indication récente de M. Adler, on les retiendrait même au delà de seize ans [1]. Il est probable qu'on finira par donner à leur sortie la forme d'un acte solennel ayant lieu en présence de toute la communauté réunie. Une telle cérémonie, qui correspondrait à la confirmation chrétienne, a été arrangée une fois à New-York, en 1885, pour une classe de jeunes filles [2]. Elle consistait essentiellement dans de petits essais sur des sujets de morale, lesquels étaient lus par les élèves, dans l'exécution d'un quatuor et dans une allocution finale de M. Adler. La dernière nous a paru trop caractéristique pour ne pas la reproduire ici. Elle était conçue en ces termes :

« Et, maintenant, j'ai à dire quelques mots qui, bien qu'ils soient prononcés devant tous, s'adressent particulièrement à vous, mes enfants. J'ai été très heureux dans les heures que j'ai passées avec vous. Les meilleurs moments de mon activité ont été ceux où j'ai pu regarder dans vos cœurs et y voir l'image encore pure de l'humanité. J'espère qu'elle se conservera ainsi à jamais. J'espère que vous me considérerez toujours comme un ami à qui vous pouvez demander conseil dans les difficultés, et sur la sympathie duquel vous pouvez compter. Je ne désire rien tant que de vous avoir laissé un bon souvenir.

« Je ne vous dis pas comme un législateur ancien a dit : « Voilà la loi, vous n'ajouterez rien à ce que je vous ai commandé, et vous n'en retrancherez rien. » Au contraire,

[1] Voir l'article cité plus haut, sur l'instruction morale de la jeunesse, p. 85.

[2] W. L. Sheldon, *l. c.*, p. 14.

Digitized by Google

je vous dis : Ajoutez à ce que je vous ai donné, si votre expérience morale l'exige; et pareillement retranchez de toutes les doctrines que je vous ai enseignées, si une réflexion plus mûre vous porte à conclure qu'elles demandent correction dans quelque détail. Mais pour ce qui regarde la chose essentielle, pour ce qui regarde l'esprit de ces enseignements, la direction générale du caractère et la conviction que l'obéissance à la loi morale est le principal but de notre existence humaine, vous n'aurez jamais à la changer, vous n'aurez jamais à la corriger; tenez-vous-y ferme. Chérissez-la comme le guide de votre vie.

« Vous le savez, il était d'usage jadis que les parents bénissent leurs enfants, et que les maîtres bénissent leurs élèves. Qu'est-ce qui rendait cette bénédiction si sacrée? Derrière chaque être humain, il y a une longue suite d'ancêtres; et cette longue suite, qui se perd dans la nuit des temps, comprend toutes les générations du passé, chacune à sa place. Elle comprend les prophètes, les poètes, les sages, les héros, enfin tous ceux qui ont contribué à accomplir la grande tâche de l'humanité. Les parents et les maîtres sont les derniers dans cette série, immédiatement avant vous-mêmes; ils sont les derniers chaînons qui vous relient à ces ancêtres invisibles. Ils sont comme les canaux par lesquels toute l'influence inexprimable du passé se répand sur vous, et en mettant les mains sur vos têtes, tout le Passé, par leur moyen, met ses mains sur vous et vous impose l'auguste tâche de l'humanité. C'est en ce sens que nous aussi, nous vous bénissons, non pas par une imposition réelle des mains, mais en esprit. Nous tous : vos parents, au nom desquels je parle maintenant, qui vous ont aimées dès votre plus tendre enfance; moi, votre maître, qui ai eu l'avantage d'aider à former vos esprits et vos caractères, et cette société tout entière, dont les plus hautes espérances se fondent sur vous, nous vous bénissons, c'est-à-dire, nous vous imposons la tâche sacrée de l'humanité. Puissiez-vous être fidèles à cette tâche! Puissiez-vous améliorer la condition de la femme! Puissiez-vous réaliser tout ce que, au fond de nos cœurs, nous souhaitons de

Digitized by Google

vous voir réaliser, et puissiez-vous rester toujours dignes d'être rangées parmi les Enfants de lumière! »

Voilà ce que nos sociétés font pour l'instruction morale et le développement du caractère, pour l'édification et la consolation de leurs membres, autant que ces choses peuvent se donner par des paroles et s'acquérir par la réflexion. Mais ces choses ne dépendent pas seulement de leçons théoriques et de la méditation de l'esprit, elles dépendent encore en grande partie de la conduite réelle de chacun et de l'exemple d'autrui. La pratique des devoirs est un moyen de réformer et de perfectionner l'intérieur de l'homme, et, ne fût-ce que sous ce rapport, elle devrait être recommandée et favorisée par ceux qui se proposent la culture morale. Mais, de plus, elle est inséparable de la vertu, elle en est l'expression nécessaire, et, par conséquent, elle sera le signe de la valeur des nouvelles idées et de toute l'institution. « L'arbre se connaît à ses fruits. » Si les nouvelles idées et toute l'institution sont vraiment favorables à la vertu, à l'ennoblissement du cœur et à la pureté des sentiments, elles produiront des actions qui en seront la preuve manifeste [1].

Nous ne sommes pas à même de juger si la moralité individuelle des partisans du mouvement moral dépasse sensiblement le niveau commun en Amérique. Nous ne voulons cependant pas omettre d'ajouter que M. Adler n'a pas eu peur de constater publiquement un progrès dans la vertu. « J'ai lieu de croire », dit-il dans son *Esquisse d'une religion basée sur la morale* [2], « que la moralité personnelle de beaucoup de nos membres s'est perfectionnée par leurs rapports avec cette société; j'ai lieu de croire que quelques-uns d'entre nous ont appris à examiner avec plus de soin leurs actions et leurs intentions, et, dans des cas douteux, à se demander plus sévèrement qu'auparavant : Telle et telle conduite est-elle morale ou ne l'est-elle pas? De ceci, il ne faut pas conclure que la moralité des personnes qui appartiennent à cette société a été primitivement inférieure à celle des autres hommes. Le

[1] Cf. S. B. Weston, *Ethical Culture*. Philadelphie, 1885, p. 59.
[2] New-York, 1885, p. 3 et 4.

Digitized by Google

mouvement moral a pour but de mettre en évidence cette vérité que la moralité moyenne n'est pas assez élevée, et que, si nous voulons être vraiment moraux, nous devons adopter des principes de jugement plus purs et nous montrer plus scrupuleux dans la pratique. Ceci est une question délicate, et on comprendra que je ne puis dire précisément jusqu'à quel point le résultat dont je parle a été atteint; mais que, de toute manière, il ait été atteint jusqu'à un certain point, c'est ce qui me remplit d'espoir, et, sans cet encouragement, je l'avoue franchement, j'aurais à peine assez d'intérêt à mon œuvre pour la continuer. »

Mais si, faute de données précises, nous devons nécessairement suspendre notre jugement sur la moralité individuelle des partisans du mouvement moral, nous pouvons d'autant mieux considérer ici une autre face de la question, les œuvres de charité qui émanent des sociétés éthiques. Pour en donner une idée, nous prenons pour base celles qui ont été établies par la Société de culture morale de New-York, la plus ancienne, la plus développée de toutes, et qui sert de modèle aux autres.

A New-York donc, on a, d'une part, différentes sections qui poursuivent, chacune à ses propres frais, un but particulier de bienfaisance. Telles sont l'Association des dames (*The Ladies Sewing Society*), l'Union des jeunes filles (*The Young Women's Union*) et l'Union des jeunes gens, dont nous avons déjà parlé plus haut. Les dames se réunissent une fois par semaine pour coudre au profit des pauvres. Les jeunes filles s'occupent principalement de la visite des malades et de l'instruction des enfants pauvres. Les jeunes gens se proposent pour le moment de constituer une bibliothèque publique à l'usage des ouvriers, et ils ont déjà réuni 1,200 volumes. Plusieurs autres membres, enfin, prennent soin de l'éducation d'un nombre plus ou moins grand d'orphelins. Afin de soustraire ceux-ci aux désavantages de l'éducation en masse, telle qu'elle se donne dans les orphelinats, ils les mettent par groupes de dix au plus chez d'honorables époux sans enfants qui doivent leur tenir lieu de

Digitized by Google

père et mère et les élever sous la surveillance continuelle des bienfaiteurs. Actuellement, il existe deux familles de cette espèce, l'une comprenant dix, l'autre, cinq orphelins.

D'autre part, il y a des institutions philanthropiques fondées et soutenues par la société tout entière. Il est vrai, au point de vue de la loi, ces institutions appartiennent à une association distincte, qui a été autorisée en 1879 sous le nom d'« Œuvres de charité unies de la Société pour la culture morale » (*United Relief Works of the Society for Ethical Culture*). Mais cependant, le nom officiel même de cette association prouve que la Société morale considère ces œuvres comme les siennes, et comme c'est elle qui les a fondées, c'est elle aussi qui, de fait, en a principalement la direction, et qui, soit par ses contributions en tant que société, soit par les contributions individuelles de ses membres, subvient à la plus grande partie des frais.

Il faut chercher la raison de cette séparation légale des deux sociétés non, que je sache, dans quelque particularité de l'État de New-York, mais dans l'intention d'intéresser autant de personnes que possible à ces œuvres philanthropiques, en montrant clairement qu'on peut y concourir sans favoriser pour cela ou sans adopter les opinions religieuses de la Société éthique. On ne s'est pas trompé : car, en 1883, le nombre des souscripteurs étrangers était de 150, ce qui est assez beau quand on pense que la cotisation annuelle d'un membre s'élève à 5 dollars (26 fr. 50 c.).

Les œuvres philanthropiques dont nous parlons sont : un jardin d'enfants (salle d'asile), une école ouvrière et un service de gardes-malades. Ce dernier, institué en 1879, est organisé d'une façon particulière et qui mérite d'être connue et imitée ailleurs. Le système consiste à assigner à la garde-malade un quartier déterminé de la ville. C'est dans ce quartier qu'elle doit visiter journellement tous les malades pauvres après avoir reçu au dispensaire les ordres du médecin sous la direction duquel elle est placée. Elle leur porte avant tout les soins et les secours de sa profession ; elle veille à ce que toutes les prescriptions médicales soient observées,

Digitized by Google

que les chambres des malades soient propres, et que l'air y soit renouvelé à temps; mais sa mission va bien au delà. En cas de nécessité, elle prépare à ses malades du bouillon avec de l'extrait de viande, qu'elle a toujours avec elle, et elle distribue des bons pour du lait et des aliments spéciaux apprêtés à la « cuisine diététique ». Si elle trouve des gens extrêmement pauvres, elle leur procure des vivres et signale le fait au comité de bienfaisance. A presque tous les malades elle donne ou du moins prête des couvertures et des draps de lit, qui sont fournis, ainsi que beaucoup de vêtements, par l'Association des dames [1]. En 1884, 126 catholiques et 45 protestants, en tout 171 personnes, ont reçu cette espèce de soins chez elles, moyennant une dépense de 1,257.97 dollars (6,667 fr. 24 c.).

Le jardin d'enfants d'après la méthode Frœbel fut ouvert en 1878 avec huit élèves. « Les fonds dont on disposait alors n'étaient pas suffisants pour payer le modeste traitement de l'institutrice [2]. » Mais les souscriptions ne manquèrent pas, et lorsque, l'année suivante, il s'agissait de savoir ce qu'on ferait des enfants quittant le petit établissement, le premier président de la Société, M. Joseph W. Seligman, par le don généreux de 10,000 dollars (53,000 francs), rendit possible d'un coup la fondation de l'École ouvrière (*The Workingman's School*, 1880). Ce premier don étant suivi d'autres, parmi lesquels nous relevons ceux de M. Jules Hallgarten (10,000 dollars), et de M^me^ Ottendorfer, (10,000 dollars), l'on put songer sérieusement à la construction d'un bâtiment particulier. Il fut achevé en 1883. Il a coûté 80,000 dollars (424,000 francs). Les dépenses annuelles, couvertes entièrement par la libéralité privée, montent aujourd'hui à près de 20,000 dollars (106,000 francs). L'école, y compris le jardin d'enfants, est fréquentée par 370 élèves pauvres, qui ne payent pas la moindre rétribution, mais qui, au contraire, reçoivent encore, outre l'in-

[1] *Fifth Annual Report of the District Nursing Section*, 1885, p. 4.

[2] *Tenth Anniversary Exercises*, etc., p. 14.

Digitized by Google

struction absolument gratuite, un lunch chaud à midi et des vêtements, si c'est nécessaire.

Le cours complet dure huit années, de sorte que les enfants, entrant à l'âge de six ans, sortent d'ordinaire de la dernière classe à l'âge de quatorze ans accomplis. L'enseignement, qui est donné par dix-huit instituteurs et institutrices, comprend la morale, la lecture, l'écriture, le calcul, l'anglais, l'allemand, la géométrie, l'algèbre, le dessin géométrique, le dessin à main levée, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, la physique, le travail manuel, la gymnastique et le chant. Ce sont à peu près les matières de l'enseignement primaire augmentées des matières de l'enseignement primaire supérieur.

De ce programme d'études, il résulte que l'École ouvrière n'est pas destinée, comme son nom pourrait le faire croire, à former spécialement des ouvriers et des artisans. Son but est plutôt de donner à l'esprit les éléments d'une culture générale, mais cela d'après une méthode qui, bien qu'utile, selon l'avis de M. Adler, à tous les enfants, riches ou pauvres, présente des avantages particuliers pour les enfants pauvres. Cette méthode est en quelque sorte celle du jardin d'enfants appropriée aux branches de l'enseignement primaire [1]. Elle consiste à faire servir le travail manuel et la *production* des choses à l'éducation intellectuelle, à les employer comme moyens d'acquérir des connaissances théoriques et de faciliter cette acquisition. Il ne s'agit donc point ici de cette espèce de travail manuel qui est introduite actuellement dans plusieurs écoles en Europe, et qui reste sans rapport direct et intime aux autres objets de l'enseignement. Mais le caractère distinctif de la nouvelle méthode est justement d'établir ou de vouloir établir un tel rapport. Elle trouve son application principalement en géométrie et en physique. D'ailleurs, le dessin précède régulièrement la construction. Les élèves apprennent d'abord à dessiner et puis à reproduire

[1] Elle est exposée complètement dans *The Second and Third Annual Reports of the Workingman's School*, New-York, 1883, et dans *A Few Facts concerning the Workingman's School* (sans date).

Digitized by Google

avec une matière convenable, avec de l'argile, du carton, du bois ou du métal, les figures planes et solides ainsi que les instruments et les appareils les plus simples pour faire des expériences. Ils apprennent également à modeler ce qu'ils ont dessiné à main levée. Les matériaux et les outils dont ils se servent sont choisis suivant leur âge et leurs forces, et, dans les exercices mêmes, il y a une gradation qui va des choses faciles aux choses difficiles.

Il nous semble que cette méthode est assez sensée et mérite que les pédagogues y réfléchissent. Si elle est utile à l'intelligence, en mettant certaines vérités encore plus à la portée de tous que ne font les démonstrations sur le tableau noir ou sur le papier, et en assignant un rôle plus actif aux élèves dans l'enseignement de la physique, elle ne sert pas moins la culture des facultés esthétiques et morales. Ou, pour ne relever que les points principaux, n'aidera-t-elle pas à former le goût, à produire l'amour et l'habitude du travail, à développer l'esprit d'exactitude et de précision, à donner l'idée du parfait dans le domaine du beau et, par analogie, dans celui du bien? Il nous semble que, sous tous ces rapports, M. Adler a raison, et que son innovation peut être en effet un bon moyen d'éducation générale. En tout cas, elle convient particulièrement aux futurs ouvriers et artisans, puisqu'elle leur apprend les lois, les principes et souvent la composition des machines autour desquelles se passera une grande partie de leur vie, et qu'elle leur procure cette dextérité des mains, cette habileté dans le maniement des divers outils dont ils auront besoin plus tard, et qui est même une préparation désirable pour les savants qui doivent faire des expériences ou des opérations.

Quant aux filles, on ne leur enseigne aucun des travaux enseignés aux garçons, excepté le modelage combiné avec le dessin. Les autres sont remplacés par la couture, la confection des habits et la cuisine, c'est-à-dire par des travaux essentiellement professionnels.

Non seulement ces œuvres, et notamment l'École ouvrière, que l'on considère comme une œuvre de charité *préventive*, ont

Digitized by Google

pleinement réussi et répandent directement leurs bienfaits sur les pauvres, mais encore elles sont devenues des sources de bien, en donnant l'impulsion à des créations semblables en dehors du mouvement moral. A l'exemple de notre société, des services de gardes-malades de quartier ont été organisés par la direction du dispensaire de New-York, à Buffalo et à Indianapolis. Le jardin d'enfants gratuit ouvert par notre société en 1878 paraît avoir été le premier de cette espèce dans le pays. Depuis, l'institution a trouvé des imitateurs par toute l'Amérique. Enfin, le travail manuel selon la méthode Adler vient d'être introduit dans une des principales écoles normales de l'État de New-York, et son introduction dans le programme de l'école primaire constitue une question à l'ordre du jour.

Les sociétés morales aiment à prendre l'initiative de projets philanthropiques tendant à améliorer d'une manière solide et durable la condition de la classe ouvrière. Si elles ne disposent pas de moyens suffisants pour les exécuter, elles n'hésitent pas à s'adresser aux hommes généreux de toutes les croyances, et même, quand il y a lieu de croire qu'un projet aura plus de succès et attirera plus de souscripteurs sous la conduite d'une association laïque et distincte d'elles-mêmes, elles font leur possible pour organiser une telle association. Nous avons déjà vu plus haut qu'ainsi il s'est fait que les « Œuvres de charité unies » soient, aux yeux de la loi, entièrement séparées de la Société morale de New-York. Il nous reste maintenant à parler de deux autres associations, qui semblent être encore plus indépendantes de nos sociétés, bien que celles-ci en aient eu les premières l'idée, qu'elles aient le plus travaillé à les créer, et qu'elles leur fournissent probablement la plupart des membres.

D'abord, grâce au zèle de M. Adler et à ses discours énergiques sur les logements détestables, trop étroits et trop chers, des ouvriers, il s'est formé récemment à New-York une compagnie qui a pour but de construire des habitations ouvrières plus saines et plus convenables. « Les actionnaires sont convenus de se contenter d'un revenu de 3 (ou 4?) p. c.

Digitized by Google

et d'appliquer le restant des profits comme fonds d'assurance au bénéfice des locataires, afin de les mettre à même de payer les loyers dans des temps durs, ou, si un fonds suffisant a été accumulé dans l'intervalle, de vivre exempts de loyer dans leurs vieux jours [1]. » Les premières maisons ont été achevées au mois de décembre 1887.

La seconde association que nous devons mentionner ici, c'est la *Neighborhood Guild Association*.

Les clubs ou guildes de voisins sont une institution tout à fait récente, due à l'invention morale de M. Stanton Coit [2].

Il y a à peine quatre ans, vers la fin de 1886, M. Stanton Coit alla s'établir dans un des quartiers pauvres de New-York (*Forsyth Street*), espérant y trouver l'occasion de faire du bien. Il avait bien des idées générales sur ce qu'il voulait, mais point de plan arrêté dans les détails. Il y ouvrit d'abord, au rez-de-chaussée qu'il avait loué, un jardin d'enfants libre, dont il confia la direction à deux des meilleures institutrices de la ville. Ensuite, après trois mois de séjour et d'observations au milieu de cette population ouvrière, il fonda avec plusieurs jeunes gens de son voisinage qu'il avait invités chez lui, un cercle de jeunes gens. Puis, comme la chose réussissait à merveille, il fonda aussi un cercle de demoiselles, et, enfin, un cercle de filles et de garçons au-dessous de 14 ans. Ces cercles ou clubs forment ensemble la guilde de voisins, qui avait en 1888 environ cent membres. Pour la rendre complète, il ne manquait plus alors que les parents et les autres personnes âgées. Le jeune philanthrope espérait les gagner sous peu; mais bientôt après, comme nous l'avons annoncé plus haut, il dut quitter New-York pour s'établir à Londres, où il ne tarda pas à fonder également une guilde de voisins. Celle de New-York est dirigée actuellement par

[1] Adler, *The Ethical Movement*. Boston, 1885, p. 23.

[2] Cependant, le nom même de *Neighborhood Guild* lui a été suggéré par un membre du conseil d'administration d'une église à Philadelphie qui s'intéresse beaucoup au mouvement moral. Voir S. B. Weston, *The Leisure Hours of the Working-People and the Neighborhood Guild*, 1888, p. 11.

Digitized by Google

M. Charles B. Stover, et elle possède son journal propre, *The Neighborhood Guild Journal*, paraissant tous les mois.

Chaque cercle possède sa constitution et ses statuts propres; chacun a son président, son secrétaire, son trésorier, ses différents comités ainsi que ses réunions régulières, qui ont lieu deux fois par semaine, le soir. Une modeste contribution est imposée aux membres; les jeunes gens, par exemple, exigent cinquante centimes par semaine. Dans les réunions, à part les affaires, qui sont administrées avec une entière indépendance, on se récrée, on fait de la musique et de la gymnastique, on joue à divers jeux, on se divertit à proposer et à deviner des énigmes et des charades. Mais il y a aussi des occupations plus sérieuses. Certains jours, il y a des leçons, des exercices de récitation; ou bien l'on apprend à dessiner, à modeler en terre, à sculpter en bois. Les filles en particulier ont leurs heures de broderie. Souvent, il y a des discussions, conduites suivant les formes parlementaires, sur quelque question du jour concernant les intérêts matériels ou moraux des ouvriers, comme sur la question du travail des jeunes filles dans les fabriques. D'autres fois, enfin, les personnes qui sont à la tête de l'œuvre exposent, si on le demande, dans de petits discours, les devoirs ordinaires de la vie et les règles de la bienséance.

Le samedi, tous les cercles s'assemblent en commun, et c'est alors une véritable soirée avec chant, danse, déclamation, etc.

On le voit, la guilde de voisins est, en effet, une institution nouvelle. D'un côté, elle a cela de particulier qu'elle se recrute exclusivement parmi les habitants d'un même quartier, et qu'elle les admet tous, hommes, femmes et enfants, de sorte qu'une famille entière peut en faire partie. De l'autre côté, elle n'est pas simplement destinée, comme tant d'autres institutions plus ou moins semblables qui ont été fondées dans les derniers temps, à fournir aux ouvriers les moyens de passer agréablement leurs heures de loisir et à contrebalancer par là les mauvaises passions qui les poussent au cabaret. Son but va bien au delà. Parmi les divertissements

Digitized by Google

et les occupations qui se trouvent sur son programme, plusieurs ont visiblement pour objet de cultiver l'esprit, de former le goût, de polir les manières. De plus, nous devons mentionner les conférences morales. Mais son objet principal est de développer les affections sociales, de resserrer les liens d'union entre les voisins et de les intéresser aux peines et aux plaisirs les uns des autres. On pourrait peut-être dire qu'elle est une espèce de société morale en petit, appropriée aux besoins d'un milieu déterminé. Aussi a-t-elle ses propres œuvres de charité, conduites à ses propres frais. Les jeunes gens ont décidé dès le commencement d'employer le quart de leurs cotisations (un dollar par semaine) à la bienfaisance, et les filles vont visiter de temps en temps les malades du voisinage et leur porter des fleurs, des fruits et des livres.

L'œuvre est soutenue par plusieurs personnes, appartenant d'ailleurs à des confessions différentes. Les unes y contribuent financièrement, les autres y consacrent, en outre, « leur temps et leurs forces », en donnant gratuitement des leçons, en animant les réunions par leur présence, en montrant de l'affection pour ceux qui y viennent. Et c'est cette dernière espèce de concours que le fondateur au moins estime le plus; car il est convaincu « qu'avant toutes choses les pauvres et les délaissés ont besoin de l'amitié et de la sympathie humaines[1] », et qu'il n'y a rien qui exerce sur eux une influence aussi salutaire que le commerce des gens cultivés.

Voilà l'origine, le but et la constitution de la première guilde de voisins à New-York. Mais ce qui s'est fait dans un quartier pouvait se faire dans d'autres quartiers, et c'eût été même étonnant qu'une invention qui avait si bien réussi n'eût pas trouvé d'imitateurs. A New-York cependant, autant que nous savons, elle n'en n'a pas trouvé jusqu'ici. C'est la Société pour la culture morale de Philadelphie qui s'est inspirée la première de l'heureuse idée de M. Stanton Coit pour la réaliser sur une plus grande échelle. Cette société, d'ailleurs,

[1] Stanton Coit, *Ethical Culture as a Religion for the People*. London, E. W. Allen, p. 165.

Digitized by Google

avait déjà organisé, dès 1885, un club de garçons pauvres (*The Working Boy's Guild*); elle avait mis à leur disposition une petite bibliothèque, et elle leur avait fourni un local où ils pouvaient venir se divertir les après-midi des dimanches et tous les soirs de la semaine excepté les samedis, et où ils trouvaient l'occasion d'apprendre, selon leurs goûts, différents travaux manuels, notamment la dinanderie et la menuiserie. Ce club ou cercle paraît avoir eu assez de succès. Mais on s'aperçut bientôt qu'il en aurait encore plus, si on l'établissait dans un endroit moins aristocratique de la ville; et comme, dans le courant de l'année 1887, on fut obligé de quitter le local qu'on avait occupé jusque-là, on eut réellement le projet de l'établir au milieu d'un quartier ouvrier. En même temps, on voulait l'étendre conformément à ce qu'on avait vu à New-York, et inviter les familles entières à en faire partie; bref, on voulait fonder une véritable guilde de voisins. Ce projet, toutefois, ne fut pas exécuté; il fut remplacé par un projet encore plus vaste. « Nous sentions », dit S. B. Weston, le prédicateur de la Société [1], « que l'idée d'une telle guilde devait avoir l'approbation générale des habitants de la ville, et qu'on devrait instituer non pas simplement une seule, mais plusieurs guildes — une guilde dans chaque quartier qu'habitent les ouvriers. Mais voyant que c'était là une œuvre trop grande pour que notre société pût espérer de l'accomplir, notre comité philanthropique décida que le meilleur serait de faire des efforts pour former une association de citoyens, sous les auspices de laquelle le projet des guildes de voisins trouverait un nombre plus grand de partisans et de protecteurs que s'il était placé sous les auspices de notre société. » Ces efforts ont pleinement abouti. Grâce à l'initiative de la Société morale de Philadelphie, la *Neighborhood Guild Association* s'est constituée le 28 décembre 1887. Comme il est dit dans les statuts, « son objet est de créer dans les différents quartiers de la ville habités par

[1] *The Leisure Hours of the Working-People and the Neighborhood-Guild*, p. 11.

Digitized by Google

les ouvriers des établissements où jeunes et vieux des deux sexes trouveront l'occasion de cultiver les relations sociales, de se récréer, de s'amuser et de se divertir honnêtement pendant leurs heures de loisir ». Son objet est donc assez semblable à celui de la Société Callier à Gand. La première guilde de voisins ou de familles (*Family Guild*) — on lui donne aussi ce nom — a été formée, si nous ne nous trompons, au commencement de l'année 1888. Pour en faire partie, une famille entière paye annuellement un dollar et demi; une personne seule, un dollar; les garçons et les filles au-dessous de quinze ans, un demi-dollar. Les élèves de l'école du soir payent, en outre, une toute petite rétribution. Dans cette école, on enseigne le chant, le dessin, le modelage, la sculpture en bois, la menuiserie, la cuisine, la confection des habits, etc.

Il nous semble que c'était une bonne idée que de ne pas recevoir gratuitement dans la guilde quiconque se présente, mais d'imposer à ceux qui désirent y être reçus le payement annuel d'une modique cotisation. Car, par là, l'institution perd le caractère de pure charité, ce qui ne peut qu'en rehausser la valeur aux yeux des ouvriers. Mais cependant, on a jugé bon de rendre accessible à tous les gens du voisinage sans distinction, qu'ils soient membres ou non de la guilde, un café populaire, où l'on vend du café au plus bas prix possible, une bibliothèque et une salle de lecture. — Une institution semblable a été organisée récemment par la Société éthique de Saint-Louis sous le nom de *Workingmen's Self-Culture Club*.

Voilà, en somme, l'œuvre philanthropique des Sociétés pour la culture morale en Amérique. Sans doute, cette œuvre est considérable, eu égard au peu de temps que ces sociétés existent et surtout au petit nombre relatif de personnes qui les composent, et elle donne les meilleures espérances de progrès. Nous sommes convaincu qu'elle s'étendra rapidement sous tous les rapports. On inventera aussi des formes nouvelles de pratiquer le bien, comme on en a déjà inventé quelques-unes jusqu'ici. L'invention morale a encore un

Digitized by Google

vaste champ pour s'exercer : qui pourrait dire d'avance ce qu'elle réussira à trouver? De plus, nous croyons qu'on suit en général le bon chemin : on fait réellement de la charité *préventive*, pour employer l'heureuse expression de M. Adler, cette charité qui aide les autres à s'aider eux-mêmes, cette charité qui tend à se rendre superflue elle-même, du moins pour ce qui concerne les secours purement économiques. Mais ce qui doit nous toucher avant tout, ce qui doit nous remplir d'admiration, c'est ce noble zèle qui ne connaît qu'un seul but, celui d'être utile à ses semblables; c'est ce noble esprit libéral qui se lie avec quiconque est disposé à servir ce but, nonobstant les idées particulières qu'il peut avoir en politique ou en religion; c'est enfin ce noble désintéressement qui aime mieux se perdre obscurément dans une grande œuvre d'intérêt social que de jouir de la gloire d'en avoir accompli une petite. Par toutes ces choses, les sociétés éthiques montrent qu'elles sont réellement au-dessus des partis et des confessions, qu'elles représentent réellement un principe supérieur. Et nous nous tromperions singulièrement si leur principe n'était celui de l'avenir. Les signes en sont manifestes partout. Ainsi, par exemple, nous nous rappelons avoir lu dans un journal, il y a quelques années, que, dans telle ville allemande, le curé catholique et le pasteur protestant siègent paisiblement l'un à côté de l'autre dans le même comité de bienfaisance. On ne peut qu'approuver ces braves gens. Mais ils sont comme une image vivante de l'union qui se fera dans les cœurs, par-dessus les divergences d'opinions, sur la base des actions et du bien. Ils sont comme une preuve vivante de la souveraineté et de l'indépendance de la morale, qui est l'idée fondamentale de nos sociétés.

Cette idée fondamentale, il est vrai, n'est pas neuve. De nombreux savants ont soutenu avant M. Adler que la morale est indépendante de la théologie, et qu'elle est la partie la plus importante de la religion, celle qui constitue son essence. Dans les temps modernes, le nombre de ces savants va croissant. Il serait trop long de les énumérer ici; qu'il suffise de rappeler ce que M. A. Fouillée écrivait naguère dans sa *Cri-*

Digitized by Google

tique des systèmes de morale contemporains, en exposant les rapports de la morale et de la religion. Voici, en effet, comment il termine son exposé : « Concluons que c'est la religion qui, dans ses croyances et dans ses prescriptions, relève de la morale, non la morale de la religion. En son essence, la religion n'est qu'une morale symbolique, projetée par l'homme dans l'Infini. L'homme s'imagine que sa moralité est contenue et englobée dans sa religion, comme dans un empire sans bornes dont elle subirait les lois ; en réalité, c'est la morale humaine qui contient et enveloppe la religion..... le ciel que nous plaçons au-dessus de nous est en nous, dans notre conscience, et Dieu est notre idéal intérieur que nous imposons à l'univers. »

Mais, bien que de semblables idées soient très répandues aujourd'hui et remontent bien haut dans l'histoire, bien que le « moralisme » ne soit pas né en Amérique, M. Adler est le premier et jusqu'ici le seul qui ait eu l'heureuse pensée et l'heureuse hardiesse d'organiser une société basée sur ces idées et de les soumettre ainsi au critérium indéniable de l'expérience. Nous ne connaissons que quelques projets de ce genre, mais qui n'ont pas été exécutés. Déjà au siècle dernier, qui était moraliste à tant d'égards, deux hommes au moins paraissent avoir conçu un plan analogue. C'est d'abord B. Franklin. En effet, voici ce qu'il écrit à ce sujet dans son autobiographie : « Il me semble qu'il y a actuellement une occasion favorable pour créer *un parti réuni de la vertu*, en rassemblant les hommes bons et vertueux en un corps distinct, avec des règles convenables, bonnes et sages, et ces hommes justes et sages s'accorderaient probablement plus dans leur obéissance aux lois générales que le commun du peuple. Je suis à présent d'avis que quiconque entreprend bien cette chose et s'y montre propre, plaira sans doute à Dieu et aura du succès. » Ensuite, c'est le philosophe Kant. Lui, il avait non seulement la chose, mais encore le nom ; car il s'est servi à dessein de l'expression « société éthique » ; et, de plus, il reconnaissait l'obligation pour les hommes de fonder une telle société afin d'assurer le triomphe du bien dans le

Digitized by Google

monde. Tout récemment, en 1883, un professeur allemand contemporain, E. Laas, qui est mort depuis, hélas! trop tôt pour la science, est revenu sur la proposition de Kant dans ses aphorismes sur l'État et l'Église. M. Laas nous a assuré à nous-même que de nombreuses personnes lui avaient déclaré leur assentiment et leur adhésion en l'engageant à réaliser son projet. Cependant, il n'a rien entrepris. M. Adler possède donc vraiment un mérite unique, mérite d'ailleurs d'autant plus grand que, joignant le talent de l'habile organisateur à celui du moraliste et de l'orateur qui sait remuer l'âme et réveiller la conscience, il a conduit cette œuvre nouvelle dans une voie et lui a donné une forme et une constitution qui lui promettent une existence durable.

On ne peut naturellement pas savoir quel avenir est réservé aux sociétés éthiques, et ce serait perdre le temps que de nous répandre ici en conjectures sur le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans l'humanité. Qu'il suffise de constater que cet avenir s'annonce sous les meilleurs auspices. Il n'est d'ailleurs guère probable que la théologie naturelle ou positive augmente le nombre de ses adhérents, après que les penseurs les plus célèbres sont unanimes à la rejeter. Sa décadence ne peut devenir que plus complète de jour en jour. Mais, dût-elle se maintenir encore longtemps, — et elle se maintiendra pendant des siècles, — dût-elle même prouver ses doctrines d'une manière plus évidente qu'elle n'a fait jusqu'ici, il nous semble encore moins probable qu'elle recouvre jamais son ancien empire sur les esprits, et qu'elle parvienne à accroître de nouveau à un degré sensible la division et l'opposition qu'elle a mises entre eux. Nous sommes persuadé que, chez ceux-là même qui lui restent dévoués, elle sera reléguée de plus en plus au second plan et cessera enfin d'être un obstacle à une union supérieure. De fait, grâce aux idées de liberté et de tolérance, on rencontre aujourd'hui dans toutes les Églises des croyants que leur profession de foi n'empêche pas de sympathiser avec les dissidents et les incrédules, et sur la vie morale desquels cette profession a très peu d'influence. Or,

Digitized by Google

tant qu'il y aura de ces âmes que leurs opinions religieuses ou théologiques n'ont pas fermées aux sentiments purement humains de la vertu, tant qu'il y aura des hommes qui repoussent la théologie et qui sentent en même temps qu'ils ne peuvent se passer de l'inspiration, du soutien et de la consolation d'une religion, l'évangile de l'éthique ne manquera pas de trouver des partisans pleins de dévouement et des propagateurs zélés. Et, en tout cas, une chose est certaine : soit que l'on considère les nécessités particulières d'une classe déterminée, soit que l'on considère en général l'état moral du monde, les sociétés de culture morale répondent à un véritable besoin, et c'est, en un mot, le mérite de M. Adler d'avoir vu ce besoin et d'y avoir pourvu.

Ce besoin n'existe pas moins en Belgique que dans les autres pays. En Belgique, non moins que dans les autres pays, on trouve de nos jours un grand nombre de personnes qui ont rompu avec les vieilles traditions et ont quitté toute religion positive, ou qui, bien qu'elles restent attachées extérieurement à l'Église, en sont détachées au fond de leur cœur, et la quitteraient peut-être, si on leur offrait une institution propre à satisfaire leurs besoins moraux et religieux. D'autre part, le niveau de la moralité publique est réellement très bas chez nous. Nous ne voudrions pas affirmer qu'il soit plus bas qu'ailleurs; mais, en tout cas, la dépravation est arrivée à un degré où elle peut sérieusement inquiéter l'homme de bien, d'autant que les grands corps historiques qui ont eu jusqu'ici pour mission de former et de soutenir les mœurs du peuple, négligent de plus en plus cette mission, ou, pour mieux dire, en abusent de plus en plus au profit de leurs propres intérêts théologiques, hiérarchiques, politiques, et sont devenus presque des organes de corruption là où ils n'ont pas perdu toute prise sur les cœurs. Sous les deux rapports, la création d'une société qui aurait pour seul but la culture morale, paraît parfaitement justifiée. Tous ceux donc qui, remplis d'un esprit vraiment libéral, seraient décidés à ne pas mettre leurs opinions religieuses ou philosophiques particulières au-dessus de l'autorité

Digitized by Google

suprême du bien, devraient se réunir pour se perfectionner par cette réunion, pour combattre en commun le vice et le crime sous toutes leurs formes, pour se consacrer à toute espèce d'œuvres de charité, pour répandre l'instruction et surtout l'instruction morale parmi le peuple, pour créer des institutions propres à le réformer, à en protéger et à en garantir la moralité. Un des premiers soins d'une telle association serait, à notre avis, le choix de prédicateurs ou de précepteurs moraux alliant à un caractère irréprochable et à une grande étendue d'esprit le talent de la parole et pouvant faire une propagande active. C'est de ce choix que nous semble dépendre en grande partie le succès du mouvement. Et puisque, dans une affaire aussi importante, il faut remettre le moins possible au hasard, nous proposerions de destiner dès l'origine une somme déterminée des revenus annuels à l'une ou l'autre bourse d'études. Ces bourses seraient mises au concours entre les jeunes gens intègres, docteurs en philosophie ou en droit d'une université belge, qui voudraient y prendre part. Ceux qui les obtiendraient devraient s'engager, sous peine de remboursement, à fréquenter à l'étranger tels cours qu'on leur indiquerait et à servir la société après leur retour. Les cours principaux seraient : la philosophie dans toutes ses parties, spécialement la morale, l'économie politique, la pédagogie et l'histoire des religions. Nous sommes convaincu que les aspirants à cette nouvelle carrière ne manqueraient pas. S'il y avait en Belgique seulement cent personnes favorables au projet que nous exposons, on pourrait déjà, en fixant la cotisation annuelle de chaque membre à 50 francs [1], fonder une bourse (de 2,000 francs) et s'occuper encore d'œuvres sociales. Mais pour fonder la société elle-même, cinquante personnes suffiraient. Car, une fois fondée, nous osons l'espérer, elle s'étendrait bien rapidement. En général, les

[1] Il va sans dire que la fortune ne doit pas être un obstacle à l'admission dans une société éthique. Si nous parlons donc plus haut d'une cotisation de 50 francs, il s'agit d'une cotisation normale, qui serait réduite pour les gens moins aisés, et dont les pauvres seraient entièrement exempts.

Digitized by Google

gens ne se soucient guère aujourd'hui d'affirmer des théories spéculatives, et une nouvelle profession de foi métaphysique, quelle qu'elle soit d'ailleurs, nous semble avoir peu de chances de succès. Mais le bien, s'il apparaît dans sa pureté naturelle, dégagé de tout intérêt et de toute partialité, possède un pouvoir persuasif et un attrait dont les âmes les plus dures pourront difficilement se défendre à la longue. Et une société morale, si toutefois elle reste fidèle à ses principes, fera briller d'un nouvel éclat la sainteté du devoir et l'imprimera sur des œuvres qui lui attireront la sympathie et le respect universels.

Gand. P. HOFFMANN.

Digitized by Google

L'ENFANT DU PÉCHÉ

A Monsieur Adrien de Witte.

En arrivant au village d'Onval, dont il venait d'être nommé curé, M. Arsène Louvet s'était enquis auprès de la servante de son prédécesseur des visites qu'il convenait de faire et surtout de celles qu'il était préférable d'omettre. Il agissait par prudence, sachant que, par nos temps de corruption, l'accès de toutes les maisons, même dans les campagnes, n'est point permis aux honnêtes gens. Et la vieille Françoise avait cru devoir lui signaler la chaumière habitée au Trou-aux-Nutons par Gasparine Chairon et Marie-Catherine Joliette. — « C'est des femmes qui vivent seules, monsieur le curé, avait-elle dit. La vieille Marie-Catherine fait le métier de colporteuse et n'est pour ainsi dire jamais chez elle; quant à Gasparine, la jeune, — je vous demande pardon, — c'est une enfant trouvée, sûrement une bâtarde, et l'on pense ici, pour autant qu'on peut savoir ces choses-là, que Marie-Catherine est sa mère. Vous en entendrez encore parler! », acheva la brave femme d'un air d'affliction.

M. le curé n'était pas allé faire de visite au Trou-aux-Nutons.

Depuis, il avait quelquefois rencontré Marie-Catherine, une grande femme aux traits réguliers, aux yeux noirs et perçants, qui, le voyant sur son chemin, avait froncé les sourcils, tandis que sa bouche s'était arquée pour lui jeter un bonjour dédaigneux. Gasparine, au contraire, le saluait d'une voix indifférente, parfois avec un sourire sur les lèvres. M. Louvet n'avait pas manqué de la bien regarder aussi, sans

Digitized by Google

faire semblant de rien, et cet examen, s'il n'avait pas confirmé les soupçons que laissaient planer sur sa conduite les réticences de la vieille Françoise, ne les avait pas non plus détruits. Le visage était agréable, de cette blancheur mate des noires qui semble factice comme le rouge vif de leurs lèvres, et le regard avait cette curiosité sincère qui dégénère si facilement en effronterie. Au demeurant, bien que Gasparine et Marie-Catherine vinssent régulièrement à la messe, M. Louvet se félicitait de ne pas leur avoir fait de visite, l'irrégularité de la naissance de la jeune fille lui paraissant, en tout cas, une raison suffisante pour les excepter des marques de sa sympathie particulière.

L'amour-propre de Marie-Catherine avait souffert de l'exclusion dont elle et Gasparine avaient été l'objet, puis un jour, pour voir ce qu'en penserait le prêtre, elle annonça qu'elles ne mettraient plus les pieds à l'église. Un dimanche, en effet, les ayant cherchées du regard à leur place ordinaire, M. Louvet put constater leur absence. Il comprit immédiatement que sa dignité lui défendait d'entrer en composition avec la colporteuse et sa fille, qui ne consentiraient plus sans doute à reparaître à la messe que s'il leur faisait une visite, et résolut d'attendre l'heure de les y ramener sans compromettre la sainteté de son caractère.

Gasparine avait vingt-trois ans, et les jeunes gens, sans consulter ni leurs parents ni M. le curé, lui faisaient à l'occasion un doigt de cour. Elle se tenait pour l'ordinaire en garde contre leurs condescendantes amabilités. Éclairée par Marie-Catherine, elle comprenait que la raison de leurs empressements était moins sa jeunesse que l'assurance dans laquelle ils se trouvaient que chacun les excuserait aisément de mettre à mal une enfant du péché. La colporteuse avait dit là-dessus la vérité même : « Bons ou mauvais, tous les hommes sont trompeurs par nature lorsqu'ils en content aux filles, et les filles sont faibles. Ils les mettent dans le malheur en continuant de rire; elles s'y laissent mettre en se préparant à pleurer. Ce n'est pas juste. Il vaut mieux qu'elles gardent le droit de rire aussi. »

Digitized by Google

Gasparine riait donc volontiers.

Durant ce mois de septembre, vers la fin, un dimanche, Léonard Gilles abattait les noix chez lui. Le pré descend en pente vers le sentier où la jeunesse du village se promène après vêpres, les amoureux bras dessus bras dessous, les autres, garçons et filles, se rencontrant et se quittant avec des plaisanteries. Léonard Gilles, monté sur un des arbres, maniait une gaule qu'on entendait tomber avec grand fracas sur le feuillage. Au pied, assise en tournant le dos à ceux qui passaient dans le sentier, Gasparine débarrassait de leur coque verte les noix qu'au fur et à mesure des gamins et des gamines apportaient en tas autour d'elle.

« Hé Gilles! cria le grand Michel Bovesse en s'approchant de la haie.

— Qu'est-ce qu'il y a? » demanda la voix de Léonard Gilles.

Michel Bovesse avait fait signe à quelques-uns d'écouter et l'on était venu former un cercle autour de lui.

« Jette donc des noix au pied de l'arbre, reprit-il. On voudrait bien voir la figure de celle qui t'aide.

— Je l'ai vue, répondit Léonard Gilles. Qu'est-ce que vous avez besoin de la voir, vous autres?

— Es-tu peu complaisant! repartit Michel Bovesse. Si ce n'est peut-être que tu veux garder l'amoureuse pour toi tout seul, hein?

— Tu l'as dit, grand malin! »

En ce moment, Gasparine quittait sa place et descendait le pré vers les jeunes gens et les jeunes filles arrêtés derrière la haie. Elle avisa Michel Bovesse.

« Tu veux me voir? lui demanda-t-elle d'un ton railleur. Regarde-moi bien, et quand ce sera fini, tu le diras. »

En même temps, continuant d'avancer jusqu'à ce qu'elle pût le toucher de la main par-dessus la haie, elle appuyait sur lui son regard pénétrant.

« On sait bien comment est fait ton visage », répondit Michel Bovesse avec un mouvement de retraite instinctif.

Gasparine l'arrêta par le bras.

Digitized by Google

« Pourquoi voulais-tu le voir alors? fit-elle en se moquant toujours. Est-ce que tu crois que je me fais une figure différente le dimanche, pour te plaire? »

On commençait à rire aux dépens du jeune homme, qui, se dégageant brusquement de l'étreinte de Gasparine, répondit avec colère : « Tu peux bien parler de ce que tu fais le dimanche !

— Oui vraiment; et sans ta permission encore. Mais si cela te fait de la peine que je n'aille plus à l'église, on pourrait s'entendre. Tu connais le moyen de m'y faire retourner. »

Et lui jetant un éclat de rire au nez, elle remonta vivement le pré pour aller reprendre son travail. A proximité du noyer, elle leva la tête. Léonard Gilles la regardait d'un air d'intérêt, qui lui fit comprendre qu'il avait suivi toute la scène, et brusquement, lorsqu'il se vit découvert, il laissa se refermer les feuillages qu'il tenait écartés.

Le lendemain, à l'heure de midi, Gasparine se trouvait à l'orée du bois des Remailles avec ses deux brebis qui paissaient auprès d'elle. Accoudée du bras gauche sur le talus, tandis qu'elle appuyait la main droite sur la hanche, le corps presque affaissé, le regard entièrement perdu sur le lointain horizon des chaumes, elle paraissait jouir extatiquement de la nature et de la vie. Le soleil l'inondait. A la mieux regarder, on eût dit, en remarquant l'abandon complet de sa personne, qu'elle se laissait couvrir d'ardentes caresses; et son rêve devait être troublant comme le feu noir dont s'éclairaient par moments ses yeux fixes.

La grand'route passe au large du bois des Remailles et continue à travers champs jusqu'à la gare d'Aumesnil.

Gasparine y remarqua soudain un piéton en habit militaire, et comprit que c'était Léonard Gilles qui rejoignait son régiment après le congé de la moisson. Rien ne changea dans son attitude. Seuls, ses yeux flambèrent, puis une rapide contraction des sourcils parut indiquer de la colère et du désappointement. Là-bas, Léonard Gilles continuait de s'éloigner sur la route, dont il soulevait sous ses pas la fine poussière blanche.

Digitized by Google

Gasparine demeura jusqu'au soir à la lisière du bois. Elle allait et venait, inoccupée, paresseuse, fondue pour ainsi dire dans la grande lassitude qui semble peser sur les champs après la moisson faite. Mais si profond que fût son accablement, des éclairs parfois étincelaient au fond de ses yeux, révélant l'intensité de vie qui sourdait en elle. A la nuit tombante, elle se mit en marche lentement pour regagner le Trou-aux-Nutons. Marie-Catherine étant partie en course, elle n'avait nulle hâte d'aller trouver la solitude morne de sa chaumière, d'autant plus isolée dans la bruyère, que les paysans continuaient de l'éviter par crainte de ces diablotins qui sortaient la nuit de leur repaire voisin, vaguaient aux alentours, couraient, sautaient, jouaient, se roulant dans les blés, cassant les branches aux arbres, trouant les haies, éparpillant les tas de foin aux quatre coins des vergers. Elle montait la côte, suivie de ses deux brebis, s'arrêtant souvent pour regarder la plaine au-dessous d'elle. Les champs baignaient dans une brume violette, immobile sur eux comme l'eau d'un lac, où les bois lointains creusaient des gouffres noirs, où la route d'Aumesnil traçait un blanc sillage dont l'éclat peu à peu s'effaçait.

Brusquement, ses brebis effarées vinrent se jeter dans ses jambes et des jurons éclatèrent, qui les envoyaient colériquement au diable, elle et ses bêtes. Gasparine reconnut la voix avinée de Michel Bovesse. Sa haute silhouette se dressait fanfaronne juste sur la partie du sentier où cheminait la jeune fille.

« Ne parle pas si haut, lui dit Gasparine ; les nutons ne sont pas loin.

— Je n'ai cure des nutons », répondit Michel Bovesse.

Il eut un éclat de rire lourd et pâteux, et Gasparine le vit s'avancer vers elle, les bras ouverts ; mais, incertain dans sa marche, il paraissait tout autant assurer son équilibre que manifester l'intention de la saisir. Elle se mit pourtant à l'abri des embrassades de l'ivrogne sur le talus opposé du sentier.

« J'ai quelque chose à te dire depuis hier, fit-il.

Digitized by Google

— Seulement depuis hier? demanda-t-elle, et sautant légèrement sur le sentier, elle passa derrière Michel Bovesse.

— Viens, reprit-il; je te dirai ça dans l'oreille. Gasparine! Gasparine! »

La jeune fille continuant de s'écarter, il fit un geste d'insouciance, et virant sur les talons, recommença de descendre en titubant. Aussitôt Gasparine revint sur ses pas, et se glissant dans l'ombre derrière lui, tendit l'oreille pour surprendre ce qu'il se murmurait à lui-même :

« Bon! J'ai bu, faisait-il. C'est Léonard Gilles qui régalait. Cette Gasparine Chairon tout de même!... »

Il riait de ce rire gras que Gasparine venait d'entendre.

— Le Trou-aux-Nutons, reprit-il, rêveur.

Du coup, il s'interrompit, et troublé sans doute par l'ivresse, il alla s'asseoir à la marge du sentier et se plongea la tête dans les deux mains.

« Vous avez peur? » fit soudain une voix auprès de lui.

Il se leva, plein d'effroi.

« Ne vous sauvez pas, reprit Gasparine en riant.

— Ah! c'est vous, dit Michel Bovesse qui paraissait dégrisé.

— Est-ce que vous ne parliez pas de venir vers le Trou-aux-Nutons? » demanda-t-elle.

Il fit entendre une sorte de sifflement railleur; mais ce n'était qu'une bravade à laquelle Gasparine ne se laissa point prendre.

« Pourquoi vouliez-vous venir? » reprit-elle.

Pour le paysan resté malgré tout crédule aux sorcelleries, Gasparine, dans ce crépuscule où sa silhouette immobile était à peine distincte des ombres environnantes, semblait une apparition jaillie des abîmes mystérieux de la nuit, et ses paroles sortant de sa bouche invisible, avaient l'accent effrayant des voix d'outre-tombe.

Vivement il se rapprocha d'elle pour l'atteindre du doigt et s'assurer de sa présence réelle. Elle se recula sans que ses pieds parussent toucher le sol. « On ne m'aura qu'en mariage, murmura-t-elle; jamais, jamais autrement! »

Michel Bovesse fit un effort pour parler; sa voix se perdit

Digitized by Google

dans sa gorge contractée par un spasme de terreur. Deux ombres formidables venaient de se précipiter entre Gasparine et lui en le bousculant. Il fallut, pour le rassurer, un éclat de rire de la jeune fille, dont l'impassibilité jouée ne put tenir contre ce retour offensif de ses deux brebis.

« Au revoir ainsi, fit-elle en riant toujours; et bien un bonsoir de ma part aux garçons d'Onval. »

Ses brebis n'eurent pas la même chance avec Laurent Francart, qu'elle rencontra près des bois à quelques soirs de là. L'une d'elles reçut un coup de bâton ferré qui lui brisa la patte.

« Ah! racontait Laurent Francart le dimanche d'après dans le cabaret de la mère Ambresin, au milieu de l'obscurité, — *brou! brou!* une brebis qui vous court dans les jambes, puis une deuxième, puis la bergère qui se moque de vous par-dessus le marché, — diable! j'ai tapé... »

Michel Bovesse écoutait, surpris de prendre tant d'intérêt au récit du cordonnier. Il n'avait plus revu Gasparine, mais elle n'avait guère quitté sa pensée depuis le jour de leur rencontre.

La jeune fille ne s'éloignait pas des alentours du bois des Remailles. Un matin, sur la bruyère où se trouvait bâtie sa maisonnette, vint à passer M. le curé Louvet. Le temps était splendide et c'était la première fois qu'il se promenait de ce côté. Il regardait avec satisfaction autour de lui. La lisière du bois des Remailles se prolongeait au soleil avec ses taillis sombres que dominaient de distance en distance des chênes et des mélèzes. Sur ce fond de verdure se détacha tout à coup à ses regards étonnés, l'exacte reproduction de cette image, où le Christ est représenté portant une brebis sur ses épaules; seulement le Christ était ici Gasparine Chairon. Elle revenait vers sa chaumière par la bruyère raboteuse, les yeux baissés afin de choisir la place où poser son pied. Derrière elle s'attardait à brouter sa seconde brebis qui, brusquement, la voyant loin, se mettait à courir en bondissant pour la rejoindre. La tendre et paisible harmonie de cette scène ne parut pas faire impression sur le prêtre. Noir, grave,

Digitized by Google

les lèvres pincées, il regardait venir l'enfant du péché.

Ayant levé les yeux un instant, Gasparine l'aperçut. Il y eut un peu moins d'assurance et de grâce dans sa marche, ainsi qu'il arrive lorsqu'on sent peser sur soi des regards sévères et désapprobateurs, mais elle continua d'avancer sans dévier d'une ligne vers sa chaumière, et ses traits demeurèrent empreints de ce calme profond qui semblait le reflet de celui des champs et des bois.

Le prêtre souleva son tricorne pour répondre au salut de la jeune fille et passa.

De retour chez elle, Gasparine se dirigea vers le fond de la chambre pour y déposer, sur un tas de litière, la brebis, qu'elle descendit avec précaution de ses épaules, puis s'asseyant à la table placée devant la fenêtre, elle s'accouda d'un air de noire rêverie. La figure du prêtre, d'une accentuation dure et sèche, ses yeux d'un gris d'acier, ses mains de paysan, à peine blanchies au contact de l'hostie et des linges de l'autel, tout en lui déplaisait à la jeune fille. De là, pour elle, à se persuader qu'elle lui déplaisait de même et qu'il la tiendrait toujours pour une espèce d'étrangère en laquelle il ne pouvait avoir confiance, il n'y avait qu'un pas; et peut-être, ce jour-là, son amour-propre blessé le lui fit-il franchir, au souvenir de la froideur dédaigneuse dont il l'avait regardée, alors qu'au fond de son cœur de coquette elle avait conscience de s'être montrée sous des dehors séduisants. Il projetait décidément sur sa vie une ombre dans laquelle elle croyait voir s'agiter les vagues images de malheurs futurs.

Elle revit Michel Bovesse une après-midi qu'il ramenait sa charrue sur un traîneau, par le chemin d'exploitation qui traverse le bois des Remailles. Il prenait plaisir à regarder les moirures d'or que le soleil faisait courir sur les croupes de ses gros chevaux bruns. A le rencontrer ainsi, la chemise à peine attachée au col et laissant à nu sa poitrine couverte de poils bouclés, elle se sentit tout d'un coup remplie de joie. Lui, présentement plongé dans l'admiration pour ses bêtes, ne voulut pas tout d'abord avoir l'air de la remar-

Digitized by Google

quer; mais il n'était pas possible qu'il ne l'eût pas vue.

Elle se mit à marcher délibérément à côté de lui.

« Tu ne leur dis rien, Michel Bovesse, à tes bêtes, quand vous êtes seuls ensemble sur la route? demanda-t-elle. Moi, je dis toutes mes affaires à mes brebis.

— C'est pour cela qu'elles sont si désagréables aux gens? fit-il.

— Ah! Tu te souviens qu'elles t'ont couru dans les jambes, reprit-elle. Mais c'était peut-être quelque chose de désagréable aussi que tu voulais me dire ce soir-là?

— Je ne parle pas de cela, répondit-il avec humeur; mais de Laurent Francart, qu'elles ont attaqué de nuit.

— Peut-être Laurent Francart voulait-il aussi me dire quelque chose de désagréable? »

D'un geste brusque, Michel Bovesse secoua les rênes sur le dos de ses chevaux.

« Les filles qui rôdent le soir par les chemins,... murmura-t-il.

— Et les garçons qui font de même donc! interrompit Gasparine en riant. A qui la faute? s'ils ne sortaient pas, nous resterions chez nous, à coup sûr. »

Les rênes s'agitèrent de nouveau dans les poings crispés du jeune homme. Il jeta sur sa compagne un coup d'œil rapide; elle marchait insouciante, ayant l'air de parler sans arrière-pensée, pour le plaisir de dire des choses gaies.

Il fit claquer son fouet.

« Gasparine, dit-il, il y a des garçons chez nous qui ne sont pas endurants et qui taperaient aussi bien sur la bergère que sur ses brebis.

— Encore, reprit-elle, faudrait-il voir si la bergère se laisserait faire.

— Ils ne demanderaient pas la permission!

— Elle ne la leur laisserait pas prendre!

— Gasparine! Gasparine! fit-il d'une voix sourde en arrêtant net son attelage; il y a des moments où je me demande comment vous osez me parler et comment je suis assez oublieux de moi-même pour vous répondre. Après tout, vous êtes l'enfant du péché; telle mère, telle... »

Digitized by Google

Il n'acheva pas. Aux premiers mots, Gasparine avait pâli; puis, dès que l'insulte qu'elle entendait venir eut été prononcée, ses joues se couvrirent de feu, ses narines se dilatèrent, et avant que Bovesse eût pu prévenir le mouvement, elle lui tirait de la main son fouet et, du manche, lui labourait la figure à deux ou trois reprises, cherchant à le lui enfoncer dans la bouche et criant : « Tu ne le diras plus, lâche! lâche! Ah! grand lâche! » Lorsqu'elle lui vit les lèvres ensanglantées, sa colère s'évanouit comme une fumée dans le vent; courant ensuite au ruisseau qui longeait le chemin, elle y recueillit de l'eau dans ses mains réunies et revint auprès de Michel Bovesse, qui s'essuyait tranquillement les lèvres aux manches de sa chemise.

« Ne sois pas fâché, supplia-t-elle. Pardonne-moi; je te pardonne aussi. Je sais bien ce que l'on dit; tu n'as fait que répéter les méchants propos. Et c'est le curé, vois-tu! oui, c'est lui qui dit que je suis une enfant du péché; c'est à lui que je devrais renfoncer son insulte dans la bouche. »

En parlant, elle tenait ses mains à la hauteur du visage de Michel Bovesse, qui but une gorgée d'eau, la fit circuler dans sa bouche et la cracha légèrement rougie sur le sol. Les gencives seules avaient été blessées et la partie intérieure des lèvres.

La pitié dont elle venait d'éprouver la brusque violence, avait anéanti dans son corps et dans son âme toute velléité de coquetterie. Elle essaya pourtant encore d'échapper au jeune homme et mit dans son regard tout ce qui lui restait de force pour une supplication dernière; mais il la baisait sur les lèvres, sur le cou, sur ce que la chemise dégrafée offrait de chair tiède et blanche à sa bouche affamée.

« C'est à mon tour », faisait-il dans un murmure tendre.

Soudain ses bras se dénouèrent. Ayant senti la jeune fille mollir sous ses caresses, il avait cru voir un piège dans cet abandon, trop rapidement obtenu. Il s'était rappelé ce qu'elle avait dit le soir où, sur la côte d'Onval, il avait essayé déjà de la prendre : « On ne m'aura qu'en mariage; jamais, jamais autrement! » En se donnant à lui dès maintenant,

Digitized by Google

ne voulait-elle pas se l'assurer mieux pour l'avenir? Il fallait réfléchir avant d'épouser Gasparine Chairon.

Il recula vivement et fouetta ses chevaux.

Gasparine, sans comprendre, le regarda s'éloigner, et lorsqu'il disparut au versant du chemin, elle s'enfonça dans le bois, surprise, inquiète, frémissante.

Le soleil dardant sur les taillis, y répandait une chaleur d'étuve; des parfums violents s'exhalaient du tronc des chênes. Une sensation de gêne força Gasparine d'interrompre sa marche. Elle s'interrogea, redoutant tout à coup ce que l'on appelait une maladie et qu'elle ne connaissait que pour en avoir vu les autres atteints. Ses oreilles bourdonnaient; ses joues étaient brûlantes; une lassitude singulière lui brisait bras et jambes. « Est-ce que je vais mourir? » se demanda-t-elle; et son front se couvrit de sueur en même temps qu'elle sentait au creux des mains une impression de froid.

« Est-ce que je vais mourir? » fit-elle encore.

Elle se laissa tomber, presque défaillante, sur le bord du sentier, appuya sa tête alourdie contre le tronc d'un grand chêne, et les bras abandonnés, les jambes molles, ouvrant avec effroi les yeux vers cette mort qu'elle tremblait de voir paraître, attendit. Lentement ses oreilles cessèrent de bourdonner et ses joues redevinrent fraîches; son sein, que soulevaient des mouvements tumultueux, s'abaissa pour reprendre ses palpitations régulières. Tout son être se fondit en une indicible langueur. Elle se représenta les embrassements de Michel Bovesse, revit sa poitrine nue, son cou serré par une contraction, ses yeux pleins de trouble, et comprit que lui seul, par ses étreintes, pourrait éteindre en elle le tourment dont elle venait de souffrir. Brusquement, entre elle et cette vision de bonheur, s'interposa la noire figure du prêtre. Elle devina qu'elle n'avait pas à chercher d'autre explication à la froideur soudaine du jeune homme. S'il l'avait fuie au moment de s'engager avec elle, c'était par crainte des ennuis que sèmerait sur sa route le prêtre, auquel il restait soumis actuellement comme en son enfance. Et les

Digitized by Google

germes de la haine commencèrent à prendre racine en son cœur, contre celui dont elle se croyait partout et toujours poursuivie. Un affolement la prit. Sûre de blesser profondément le prêtre dont elle savait que tous les soins tendaient à maintenir la pureté des mœurs de ses ouailles, elle rêva de se donner à Michel Bovesse et de provoquer par sa conduite un scandale public.

Vers la fin d'octobre, Marie-Catherine, rentrant un soir de ses courses, parut sur le seuil de la chaumière en compagnie d'un homme que Gasparine ne reconnut pas d'abord à cause de l'obscurité. Un des boutons de cuivre qui fermaient la capote du survenant ayant brillé dans l'ombre, la jeune fille souleva la lampe et gaîment, sans se rendre compte du motif de son allégresse : « Léonard Gilles! s'écria-t-elle. Vous êtes donc revenu?

— En congé de convalescence », répondit Léonard Gilles, en riant à son tour sans savoir pourquoi.

La vieille Marie-Catherine, surprise du ton joyeux des deux jeunes gens, tardait à se débarrasser de son bâton d'épine et de sa boîte à marchandises.

« Vous avez été malade? reprit Gasparine.

— Un peu », répondit Léonard Gilles en s'asseyant à la table près de la lampe.

Gasparine vit ses yeux caves et ses joues pâles. Il grelottait malgré sa grosse capote. Elle alla jeter une brassée de bruyère dans le feu. En s'approchant de l'âtre, elle rencontra le regard de Marie-Catherine et rougit.

« C'est toujours ça, dit-elle à Léonard Gilles qui regardait les flammes. Si nous avions du genièvre au moins! Mais vous prendrez bien une tasse de café avec Marie-Catherine? continua-t-elle en écartant à grands coups de coude ses brebis qui venaient flairer le poêlon qu'elle avait mis sur les chenêts. Ne vont-elles pas se brûler le nez à cette heure!

— La mère sera contente de vous revoir, fit Marie-Catherine.

— C'est vrai, répondit Léonard Gilles. Je me suis reposé ; je peux continuer ma route. »

Digitized by Google

Il se leva, mais Gasparine le fit se rasseoir.

« Un peu plus tôt, un peu plus tard, dit-elle en souriant. Elle ne sait pas tout de même que vous revenez, n'est-ce pas?

— C'est bon, fit Marie-Catherine, que Gasparine avait consultée du regard en parlant; faites à votre idée. »

Léonard Gilles ne quitta les deux femmes qu'une heure après.

« Fille, demanda Marie-Catherine à Gasparine lorsqu'elles furent seules, c'est du nouveau donc ça, que tu penses à te marier à cette heure?

— Est-ce que vous ne voudriez pas?

— Hé! ce sera Léonard Gilles qui ne voudra pas.

— Pourquoi?

— Tu le sais. »

Gasparine devint pâle comme la mort, et colériquement : « Est-ce qu'il n'y a donc pas un seul homme courageux dans le pays? » s'écria-t-elle.

Elle pensait que Léonard Gilles du moins ne tremblerait pas devant le prêtre.

Dès le lendemain, elle descendit au village avec l'espoir de le rencontrer. Ce n'était qu'une rue en pente au long de laquelle les maisons, isolées les unes des autres par leurs dépendances, se suivaient dans un désordre pittoresque. Les fumiers formaient des tas roussâtres devant les seuils; par les portes entr'ouvertes des granges, on entendait le bruit des fléaux tombant en cadence sur l'aire jonchée de blé. Elle arriva devant un groupe de chaumières retirées à l'écart, autour d'une place étroite où jouaient quelques enfants. A peine y fut-elle engagée, qu'elle recula. M. Louvet sortait de la maison de Léonard Gilles, et le jeune homme, naïvement respectueux, le reconduisait jusqu'au seuil. Elle se retourna vivement, feignant d'avoir affaire du côté de la grand'rue, et ne se risqua sur la place qu'après avoir vu le prêtre s'en aller dans une direction opposée. S'approchant alors de Léonard Gilles, qui l'avait aperçue et l'attendait : « Qu'est-ce qu'il vous a dit? fit-elle en raillant. Sans doute qu'il vous a

Digitized by Google

demandé si vous aviez été bien sage avec les demoiselles de la ville? »

Léonard Gilles laissa paraître quelque embarras. Il se rendait compte que la visite du curé chez un homme qui revenait du régiment pouvait donner matière à plaisanteries, mais que ce fût une jeune fille qui les lui fît, il s'en effarait comme d'une chose extraordinaire et malséante.

« Comme ça doit être gai pour un soldat de se confesser ! reprit-elle.

— Je ne me suis pas confessé, répondit Léonard Gilles avec humeur; et ce n'est pas une raison, parce que vous êtes mal ensemble, pour rire de ce qu'il fait dans la bonté de son âme.

— Et comment savez-vous que nous sommes mal ensemble?

— Cela se dit dans le village, » répondit Léonard Gilles après avoir hésité.

Gasparine en savait assez.

« Vous non plus alors, demanda-t-elle, vous n'auriez pas le cœur de vous marier avec une jeune fille qui n'aurait pas sa recommandation? Ah bien! poursuivit-elle, c'est moi qui vais rire des garçons d'Onval! »

Et, moqueuse, elle s'éloigna du jeune homme qui, froissé dans son amour-propre, rentra chez lui, les sourcils froncés.

A la nuitée, Gasparine errait sur la bruyère, où le vent commençait à souffler en longues rafales. Marie-Catherine étant repartie, elle était retombée à sa morne solitude que hantait l'image détestée du prêtre. Comment se terminerait la lutte sourde qu'elle avait entamée avec lui? Des nuages noirs se glissaient avec l'apparence de serpents énormes sur la blancheur du ciel crépusculaire. Par moments, Gasparine entendait dans la masse d'ombre où se dérobait la lisière du bois des Remailles, le frémissement prolongé du vent sur les taillis. Une nuit s'annonçait, où les champs et les bois allaient appartenir aux esprits de tumulte et de terreur. Gasparine reprit son idée de narguer le prêtre dans les bras de Michel Bovesse ou de Léonard Gilles. La lune souleva son croissant

Digitized by Google

funèbre derrière un voile de nuées et jeta sur la bruyère un pâle rayon.

« Gasparine! »

Un homme venait à la rencontre de la jeune fille; sa silhouette se dressait dans la traînée de clarté blanche qui trouait les ténèbres.

Sa voix hésitante répéta : « Gasparine! »

Elle reconnut Léonard Gilles. Ce n'était pas lui qu'elle souhaitait, et dans un mouvement de colère soudaine : « Pourquoi n'es-tu pas Michel Bovesse? s'écria-t-elle. Va-t'en! Entre vos deux lâchetés, j'aime encore mieux la sienne; au moins, c'est un paysan qui n'en sait pas plus long.

— Pourquoi me parles-tu de Michel Bovesse? demanda Léonard Gilles. Prends garde, Gasparine! Peut-être n'attendras-tu pas longtemps pour voir quel est le plus lâche de nous deux. »

Gasparine se rapprocha de lui.

« Tu serais capable de te battre pour moi? fit-elle avec un sourire méchant en prévoyant de quel ennui la nouvelle d'une rixe dont elle serait la cause emplirait le cœur du prêtre.

Devant cette mise en demeure si nette, Léonard Gilles eut un moment d'hésitation.

« Je me battrais, répondit-il d'une voix grave.

— Pour l'enfant du péché? reprit Gasparine, tu ferais cela?

— Oui! » dit-il en la saisissant violemment dans ses bras.

A cette étreinte, elle comprit aussitôt la ruse du jeune homme et qu'il ne faisait de promesse que pour avoir le droit d'en exiger la récompense immédiate; mais elle résolut de dissimuler jusqu'à ce qu'ils fussent chez elle.

Ils entrèrent. Le feu répandait ses dernières lueurs qui, s'allongeant dans la chambre, accrochaient un instant aux objets leur reflet tremblotant. Léonard Gilles jeta les yeux vers le lit. Gasparine devina son regard; elle lança vivement un cri d'appel bizarre en repoussant du coude les baisers du

Digitized by Google

jeune homme. Brusquement, les deux brebis se ruèrent avec tant de furie sur lui, qu'il roula par terre avant d'avoir pu deviner d'où venait l'attaque.

« Ah ! tu te crois plus malin que tu n'es, Léonard ! » s'écriait Gasparine, dont le rire répondait aux jurons du jeune homme.

Lorsqu'il parvint à se relever, elle et ses brebis avaient disparu.

Cette année-là, l'hiver fut très rude, et Marie-Catherine, qui se sentait vieillir, resta presque toujours à la maison. Pendant les longues journées de pluie ou de neige qui l'empêchaient elle-même de sortir, Gasparine eut plus d'une fois l'occasion de raconter à la colporteuse l'histoire de ses mécomptes. Elle en parlait gaiement d'habitude, ne s'assombrissant que lorsqu'elle en nommait l'auteur principal, le prêtre, qui, sans aucun doute, s'efforçait d'écarter d'elle tous les jeunes gens du village. Marie-Catherine hochait la tête, et, regardant le feu de ses yeux noirs qui brillaient comme braise et semblaient lui renvoyer ses flammes, murmurait : « Faudrait aviser pourtant; tu dois te marier. »

Gasparine pensait de même et, sans qu'elle voulût se l'avouer, Michel Bovesse lui tenait au cœur. Elle savait par quelques copains de Marie-Catherine qui, de temps en temps, venaient leur rendre visite, que le jeune homme n'allait guère aux veillées et qu'on le disait malade d'un amour contrarié. Quand elle se remémorait ces propos, elle en avait pour toute une journée à chanter comme un oiseau qui revoit le soleil, et Marie-Catherine, en remarquant cette gaieté, revenait en elle-même avec plus d'insistance à son idée de la marier à celui qui lui mettait tant de chansons dans l'âme. Elle avait plus ou moins compris qu'il s'agissait de Michel Bovesse. Il importait peu, d'ailleurs, pensait-elle, de connaître le galant, tous les hommes étant les mêmes, aussi vite aveuglés les uns que les autres.

Un matin, elle dit qu'elle ne se lèverait pas, qu'elle se sentait une faiblesse dans tout le corps et qu'il fallait mettre sur le compte de la vieillesse sans doute, qu'on ne devait pas

Digitized by Google

s'en inquiéter, qu'elle irait mieux le lendemain, mais que c'était un avertissement.

« Fille, conclut-elle, va me chercher le notaire.

— Le notaire, Marie-Catherine? demanda Gasparine en regardant la vieille femme avec inquiétude. Et pourquoi faire?

— Pour faire mon testament, fille, répondit Marie-Catherine d'une voix calme.

— Qu'est-ce que vous avez besoin de songer à cela? reprit Gasparine.

— Fais ce que je demande, insista Catherine. Va chez M. Roumieux et répète-lui comme ceci : « Monsieur Rou-« mieux, diras-tu, la vieille Marie-Catherine Joliette se trou-« vant malade au lit, mais avec toute sa tête, vous prie de « venir recevoir son testament. »

Attirant ensuite Gasparine contre elle :

« Tu peux ajouter que j'ai cinq mille francs, poursuivit-elle; et ce sera pour toi, fille, pour toi seule. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Elle fit ce signe de croix pour conjurer la mort, dont, en s'en jouant, elle avait peur malgré elle.

« Cinq mille francs! répétait Gasparine.

— C'est honnêtement gagné, reprit Marie-Catherine; tu peux être tranquille. Maintenant, va chez le notaire. »

La gelée avait durci la terre, que les pluies et les neiges des jours précédents avaient détrempée. C'était un temps à souhait pour faire une promenade et remuer ses jambes ankylosées par un repos trop prolongé. Ainsi réfléchit maître Roumieux, lorsque Gasparine vint lui faire son message.

« J'avais toujours pensé que cette vieille Marie-Catherine cachait quelque magot. Parfait! parfait! dit-il en frottant ses mains engourdies. Le temps de préparer les papiers nécessaires, et je suis à vous. Ha! n'oublions pas les quatre témoins. Je me charge d'eux », continua-t-il en s'adressant à Gasparine.

Puis, comme il lui tenait la porte ouverte : « Elle n'est pas

Digitized by Google

gravement malade? demanda-t-il d'un air de commisération. Très bien! Très bien. Allez toujours; j'arrive. »

Marie-Catherine l'attendait sans impatience. Tout en se reposant dans son lit pour ses fatigues à venir, elle escomptait les résultats de sa libéralité : Michel Bovesse se décidant enfin à se marier avec Gasparine, qui perdrait, par ce mariage, la tare de sa naissance et rentrerait dans la considération de chacun; elle-même ayant la satisfaction d'étonner les gens du village, dont quelques-uns la regardaient passer du seuil de leur porte, avec des airs de dédain pour la boîte de marchandises qu'elle portait sur le dos. Il lui fallait bien toutes ces satisfactions pour se payer de l'abandon de son bel argent.

Lorsque Gasparine revint en la prévenant que le notaire allait arriver, elle dit : « Ah! J'irai tout à fait bien tout à l'heure! » puis elle se tourna vers le mur et fit semblant de dormir.

Une heure après était dressé, *par-devant maître Oscar Roumieux, notaire à la résidence d'Onval,* l'acte par lequel *Marie-Catherine Joliette, née au lieu dit* Le Trou-aux-Nutons, *commune d'Onval, y domiciliée, âgée de soixante-un ans, exerçant le métier de colporteuse,* léguait par testament à *Gasparine-Marie Chairon, née — on l'ignore — domiciliée au lieu dit* Le Trou-aux-Nutons, *commune d'Onval, sans profession, présumée âgée de vingt-trois ans* :

1° *La maison sise au lieu dit* Le Trou-aux-Nutons, *commune d'Onval, qu'elle possède, quitte et libre de toutes charges, hypothèques ou servitudes, ainsi que tous les meubles meublants, vêtements, linges, animaux domestiques et provisions que contiendra ladite maison au jour du décès de la testatrice*; *et* 2° *la somme de* CINQ MILLE FRANCS *qu'elle déclare tenir à la disposition de Gasparine Chairon, prénommée et préqualifiée, en un lieu de ladite maison.*

Signèrent : *O. Roumieux; Grégoire Cadia; Servais Genicot; François Francart; Jean Mallame,* ces quatre derniers témoins ordinaires de M. le notaire qui les employait, selon qu'il en était besoin, deux par deux ou tous quatre ensemble, aux différents actes de son ministère pour lesquels

Digitized by Google

la présence de témoins est requise. Il va sans dire que l'aide qu'ils prêtaient à M. Roumieux étant toute gracieuse, ils se rattrapaient en se faisant payer, à l'occasion, des petits verres par les personnes qui désiraient connaître la fine vérité sur les actes auxquels ils avaient assisté.

Lorsque le bruit courut au village que la vieille Marie-Catherine du Trou-aux-Nutons avait fait testament et que Gasparine Chairon était l'héritière, Michel Bovesse alla trouver François Francart, le père de ce Laurent Francart, le cordonnier, avec lequel il buvait la goutte tous les dimanches au cabaret Ambresin. Il eut tous les renseignements qu'il voulut et retourna rêveur dans sa grange. Théophile Mallame, le charron, lui raccommodait le ventilateur de son blutoir.

« Cinq mille francs! fit-il un moment à mi-voix, sans prendre garde à Théophile Mallame.

— Ah! murmura le charron; vous savez? Oui; c'est ce qu'on dit. Et moi, je le sais par mon cousin qui est le témoin de M. le notaire, » reprit-il d'un ton important.

Des commères qui n'en déparlaient plus, la nouvelle monta, par la vieille Françoise, jusqu'à son maître.

C'était l'après-midi de ce jour où Marie-Catherine croyait bien avoir à tout jamais assuré le bonheur de l'enfant qu'elle avait recueillie. A l'heure du dîner, elle s'était levée, sans vouloir prendre aucune des précautions que Gasparine lui recommandait, et s'était assise auprès de l'âtre, tricotant, de ses vieilles mains encore sûres de leurs points, un long bas rouge. Gasparine, accoudée au manteau de la cheminée, surveillait le feu. La porte s'ouvrit brusquement et M. le curé Louvet parut sur le seuil. Il entra de ce pas résolu que savent prendre les représentants d'une autorité quelconque, et touchant son tricorne de la main sans l'ôter, fit quelques pas dans la chambre.

L'attitude de Marie-Catherine, en l'apercevant, ne trahit aucun embarras. Il y eut plutôt, dans sa raideur agressive, cette sorte de forfanterie irréligieuse dont certaines gens croient devoir se parer à la vue d'un prêtre.

Digitized by Google

Gasparine laissa paraître sur ses lèvres un sourire d'étonnement, de gêne et de vague révérence.

« Je viens pour vous voir, déclara-t-il nettement.

— La porte est toujours ouverte, répondit Marie-Catherine avec un regard en dessous, curieux et railleur.

— En vous refusant à fréquenter l'église, reprit-il, vous vous êtes exclue vous-même de la communion des fidèles, et je viens voir si vous persistez toujours dans votre funeste résolution.

— Je ne sais pas ce que je ferai, dit Marie-Catherine; mais ce que j'ai fait, ce n'est pas ma faute à moi seule, comme vous savez. »

L'attaque était claire, mais il ne pouvait entrer dans les intentions de M. Louvet de relever le gant, et de s'excuser auprès de ces deux femmes de ne pas leur avoir fait de visite.

« Le Seigneur, que vous n'aurez pas voulu reconnaître sur cette terre, ne vous reconnaîtra pas au ciel, dit le prêtre. Vous avez écouté la voix de votre orgueil; il écoutera celle de sa colère plutôt que celle de sa miséricorde.

— Avec votre permission, répondit Marie-Catherine, je ne suis pas de votre paroisse pour écouter vos sermons. »

Elle se leva, fit un signe à Gasparine, et toutes deux se retirèrent vers le fond de la chambre.

« Prenez garde! murmura le prêtre.

— A quoi? demanda Marie-Catherine.

— Les pécheurs endurcis seuls ignorent la crainte, reprit-il. En ne redoutant rien, vous vous accusez vous-mêmes! Ne vous étonnez donc pas que les honnêtes gens s'éloignent de vous, qu'on vous regarde passer en vous montrant au doigt, que rien ne vous réussisse et que vous finissiez par aller mendier un jour votre pain de porte en porte!

— Alors on verra, monsieur le curé, répondit Marie-Catherine.

— Il sera trop tard; la porte du ciel vous sera fermée à tout jamais.

Digitized by Google

— Tant pis ! riposta Marie-Catherine en riant; nous nous adresserons à la porte à côté.

— Malheureuses ! » s'écria le prêtre.

Il étendit la main avec un geste de désolation.

En ce moment, Gasparine se précipita sous cette main étendue, et sans un regard vers Marie-Catherine que son humiliation frappait d'épouvante, s'agenouilla.

« Pardonnez-nous ! murmura-t-elle.

— Ah ! vous au moins ! » s'écria le prêtre.

Mais cet accent de triomphe éclatant aux oreilles de Marie-Catherine, la réveilla de sa torpeur momentanée et lui fit aussitôt retrouver sa colère.

Elle saisit Gasparine par le bras.

« Viens donc ! s'écria-t-elle. Ne vois-tu pas qu'il m'a crue sur le point de mourir et qu'il savait que je te laissais cinq mille francs? C'est cela qui fait qu'à cette heure il ne te méprise plus. L'argent, je te dis; rien que l'argent. Il n'y avait que cela pour effacer la tache de ta naissance. »

Le prêtre pâlit légèrement.

« Je ne m'étonne pas de vos mauvaises pensées à mon égard, fit-il. Que viendrait faire l'esprit du bien où personne n'est prêt à l'accueillir? »

Puis, arrêtant son regard sur Gasparine, qui s'était rapprochée de la vieille femme :

« J'ai confiance en vous, mon enfant, lui dit-il. Soyez la voix qui conseille et la main qui guide l'aveugle sur le bon chemin. »

Il salua la jeune fille et se retira du même pas résolu qu'il avait en entrant.

Lorsqu'il fut sorti, Marie-Catherine plongea les yeux dans les yeux de Gasparine.

« C'est donc comme cela? lui demanda-t-elle d'une voix dure. Qu'est-ce que vous avez?

— Rien, répondit la jeune fille en baissant la tête.

— C'est l'argent aussi qui vous tourne la tête? reprit Marie-Catherine. Maintenant que vous n'êtes plus tout à fait pauvre, vous pouvez penser aux jeunes gens d'Onval, que

Digitized by Google

vous vous dites, et les jeunes gens d'Onval ne vous épouseront que si vous avez la recommandation du curé, n'est-ce pas? Est-ce vrai?

— Oui, » fit Gasparine d'une inclinaison de tête.

Elle sourit, tandis que Marie-Catherine continuait de la fixer d'un regard ferme et pénétrant.

« Je suis restée honnête fille, reprit-elle doucement, et ce sont vos bons conseils qui m'ont maintenue dans le droit chemin. Alors, si ce n'est pas un galant, mais un mari que j'ai le droit d'avoir, c'est à l'église seulement que j'irai le chercher; et voilà pourquoi j'ai fait ma paix avec M. le curé.

— C'est bien ce que j'avais pensé, répondit Marie-Catherine.

— N'ai-je pas raison? » demanda la jeune fille.

La colporteuse fit un geste vague d'assentiment, puis elle éclata d'un rire de haine satisfaite, trouvant dans son esprit retors de vieille paysanne que M. Louvet resterait le plus attrapé.

Mais, sans doute, M. Louvet dut croire que Gasparine, en venant un mois plus tard lui demander de consacrer son union avec Michel Bovesse, agissait par conviction; et Marie-Catherine aurait eu beau lui dire le contraire, qu'il n'en aurait pas moins continué de penser que la jeune fille avait été frappée de la grâce.

ALFRED LAVACHERY.

Digitized by Google

FEU DOELLINGER[1]

LA JUSTIFICATION DES TEMPLIERS

Le 15 novembre dernier, l'illustre savant nonagénaire Doellinger, autrefois l'une des lumières et des gloires de l'Église, présidait, comme tous les ans à la même époque, la séance solennelle de l'Académie des sciences de Munich. L'assemblée était aussi nombreuse que choisie. Il y avait là des ministres, des sommités dans tous les genres, attirés par la nouvelle que cette fois la défense des Templiers serait l'objet du discours présidentiel.

L'étonnement fut général quand le vénérable ci-devant chanoine se redressa vivement, et que sa voix pleine et sonore se fit entendre. On cherchait le vieillard de quatre-vingt onze ans et on ne le trouvait point.

Si long que fût son discours, il arriva au bout sans donner des marques de fatigue, et certainement aucun de ses auditeurs ne se serait douté, à ce moment-là, que tant de verdeur ne tiendrait pas contre une faible atteinte de l'épidémie régnante, et que, quelques semaines plus tard, une carrière aussi longue et aussi glorieuse, malgré ses contradictions et ses éclatants démentis, serait brusquement interrompue.

Doellinger est mort le 10 janvier 1890.

[1] Nous avons publié dans cette revue, en 1871 (voir tome IX, p. 57 à 66), une notice sur le chanoine Doellinger. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs désireux d'en savoir davantage sur ce personnage à la légitime célébrité duquel le gouvernement actuel a rendu hommage en faisant l'acquisition de son portrait par Leinbach pour le musée de Bruxelles.

Digitized by Google

Son discours du 15 novembre est sa dernière œuvre ; c'est son testament historique [1]. Un testament formidable, car c'est un prêtre excommunié qui, à son tour, excommunie la papauté, lui reprochant un de ces crimes irréparables qui entraînent tôt ou tard la confusion des coupables.

Nous en donnons une traduction pour les lecteurs de la *Revue:*

« Vous savez, disait-il, quelle grande sensation fit à notre dernière exposition des beaux-arts le tableau représentant les Templiers. Nombre de visiteurs se seront demandé à ce propos quelle opinion il convient de se faire de ce drame historique, de quel côté était le droit et la raison, où il faut voir des coupables, où il faut voir des innocents. Je veux répondre à ces questions, et vous présenter quelques observations que je crois capables d'illuminer de leur clarté ces ténèbres. Tout ce qui alors dans l'État et dans l'Église pouvait prétendre à l'autorité et à la considération s'était déclaré contre l'ordre du Temple; le pape et ses cardinaux, l'épiscopat français tout entier, l'ordre des Dominicains, l'université de Paris, étaient persuadés que les chevaliers de l'ordre s'étaient livrés aux désordres et aux crimes les plus abominables. Le monde laïque d'alors ne professait point une manière de voir différente. Le roi de France, ses ministres, ses conseillers, ses fonctionnaires petits et grands, étaient tous des accusateurs. Ce fut dans ces conditions que s'assembla un concile général qui approuva, sans la moindre protestation, la suppression de l'ordre prononcée par le pape. Si maintenant, et avant tout, nous nous tournons vers les travaux les plus récents qui concernent le procès du Temple, nous devons tout d'abord mentionner le livre de Pratz qui, à l'exemple d'auteurs plus anciens, condamne les Templiers. Schottmiller a parlé contre eux d'une façon plus approfondie, et, dans ses derniers temps, Ranke, avec sa grande autorité,

[1] Depuis que ces lignes sont écrites, on a publié à Munich un ouvrage posthume de Doellinger sous le titre de: *Beitraege zur Sektengeschichte des Mittelalters.* (Études pour servir à l'histoire des sectes du moyen âge.) 2 volumes 8°.

Digitized by Google

s'est rangé du même côté. La grande histoire universelle de Weber a fait de même, et l'on ne peut douter qu'elle n'entraîne à sa suite un grand nombre de lecteurs pour lesquels la culpabilité des membres de l'ordre est désormais hors de doute.

« Quant à Ranke, c'est dans le quatrième volume de son *Histoire universelle*, ouvrage qui a paru fort peu de temps avant sa mort, qu'il parle longuement du procès, et cette parole de la dernière heure ne manquera pas de faire en Allemagne une impression aussi vive que durable. Mais son exposition des faits est indécise, très prudente; en bien des endroits elle se contente d'effleurer, en beaucoup d'autres elle garde le silence. Ranke n'a point connu les sources d'information qui nous ont été récemment ouvertes ou bien il a dédaigné de s'en servir. Le soin qu'il met à faire ressortir les rapports de l'ordre avec l'empereur Frédéric II et le roi Manfred prouve qu'il le considérait comme livré à des pratiques secrètes ramassées en Orient et qu'il croyait à la réalité des plus graves accusations portées contre lui. Ce sera difficilement le cas en France, en Angleterre et en Italie, malgré la grande autorité dont Ranke jouit dans ces pays. En France, tout d'abord, les historiens les plus renommés et ceux qui ont consulté les sources avec le plus de soin se déclarent formellement en faveur de l'innocence des Templiers. En Italie, le jugement porté par les contemporains, le Dante en tête, faisait déjà des chevaliers des victimes de la rapacité de Philippe IV, roi de France. En Angleterre, où la torture n'appartient pas à l'organisation judiciaire et n'y a jamais été légalement introduite, le pape obtint cependant, malgré une vive résistance, que ce terrible moyen d'intimidation fût mis en usage contre les membres de l'ordre, mais il n'y eut parmi ceux-ci que deux transfuges qui succombèrent. De nos jours, ceux qui sont versés dans l'histoire d'Angleterre reconnaissent pour ainsi dire tous que les actes du procès qui nous ont été conservés, témoignent en faveur de l'innocence de l'ordre. Et les historiens anglais abondent dans le même sens. Ce qui frappe tout particulièrement dans l'étude de la question qui nous occupe, c'est que, dans toute

Digitized by Google

la littérature allemande, nous rencontrons cette opinion que les Templiers étaient dégénérés, que depuis longtemps ils avaient tourné le dos à la lettre et à l'esprit des préceptes de leur ordre et avaient fini par tomber très bas dans l'opinion publique. On se copie ainsi l'un l'autre, répétant plein de confiance ce que tant d'autres ont dit avant nous. Si cependant on y regarde de plus près, on ne manque pas de découvrir des témoignages contraires, et cela même chez les ennemis et les destructeurs de l'ordre. Avant le 13 octobre 1307, jour où le coup fatal fut porté à l'ordre, pas une voix ne s'élevait contre lui, personne ne lui reprochait sa corruption ou sa décadence, que plus tard on fit sonner si haut. J'ai trouvé, en effet, dans la littérature antérieure ou contemporaine du procès des Templiers, qu'on les offrait aux autres ordres militaires ou religieux comme un exemple à suivre, et, même jusque dans les dernières années du XIV^e^ siècle, j'ai rencontré ce fait que ceux qui jugent avec le plus de sévérité l'immoralité des ordres religieux et des couvents, laissent de côté dans leur nomenclature, soit par oubli, soit volontairement, l'ordre du Temple quand ils ne vont pas jusqu'à l'offrir comme un modèle parfait aux autres ordres. Occupons-nous maintenant de l'instigateur de l'épouvantable tragédie, de Philippe le Bel. La figure de ce monarque ne nous apparaît que cachée sous un masque impénétrable. Une piété toute extérieure se mariait en lui avec des actes dignes d'un Tibère, et sa soif de richesses avec une prodigalité inspirée par des vues politiques; il aurait voulu régner d'après les préceptes de saint Louis, son grand-père, et son gouvernement en est la plus violente antithèse.

« Tout ce qu'il faisait, il prétendait le faire pour la gloire de Dieu et pour la liberté de l'Église. Quelles étaient cependant les raisons qui le poussèrent à cette cruelle destruction de l'ordre du Temple? Avant tout, sa situation financière fort compromise. Toutes les sources ordinaires de revenu étaient taries, et aucune nouvelle ne pouvait être trouvée. A cela venait s'ajouter son insuccès dans la guerre de Flandre. Il se mit à rançonner les juifs; tous les impôts furent aug-

Digitized by Google

mentés dans des proportions inouïes et inaccessibles. C'est alors que les immenses richesses des Templiers s'offrirent à lui comme un salut certain. Les chroniqueurs contemporains sont unanimes sur ce point. Ils disent que ces richesses furent la principale raison qui décida le roi à agir, et l'événement confirme cette manière de voir. Il convient de dire toutefois que d'autres motifs concoururent au même but.

« L'un d'eux nous est révélé par un document découvert grâce à un merveilleux hasard et publié tout récemment pour la première fois.

« Il s'agit là-dedans du garde des sceaux de Philippe le Bel, homme très actif qui jouissait de toute la confiance du roi. Il lui exposa comme quoi l'issue de sa querelle avec le pape Boniface avait porté atteinte à sa réputation et mis en doute la foi qu'on avait en sa grande piété, ce qui était particulièrement fâcheux pour le plus grand roi de la chrétienté.

« Il fallait donc, pour reconquérir ce prestige et cette bonne réputation dont le roi s'était toujours vanté, faire quelque chose de nature à avoir un grand retentissement et capable de mettre hors de doute sa double vocation de protecteur de l'Église et de défenseur de la foi. Le conseil que le garde des sceaux donne à son souverain dans ce document confidentiel est assez facile à deviner.

« La France entière était alors pays d'inquisition ; les tribunaux de la foi y avaient l'autorité légale la plus complète, et les fonctionnaires publics étaient tenus d'en exécuter les arrêts. C'était une loi rigoureuse que quiconque surprenait des actes de nature hérétique, devait aussitôt en faire la déclaration. Si l'on négligeait ce devoir, on devenait suspect et on en subissait toutes les conséquences. Il en était de même dans d'autres pays où l'inquisition avait été établie. Je dois faire remarquer ici que les Templiers ne menaient point une vie claustrale ou retirée, mais au contraire une existence bien en vue, sans rien de caché.

« Le roi Philippe, de son côté, se montrait le protecteur des inquisiteurs et de l'ordre de Saint-Dominique d'une façon qui n'a jamais été imitée par aucun souverain du monde.

Digitized by Google

L'inquisiteur général, Guillaume de Paris, était en même temps son confesseur; un autre inquisiteur remplissait la même charge auprès de ses enfants, et tous les inquisiteurs de France étaient à la solde de la couronne. Et il devait en être ainsi par la raison que l'inquisition était considérée comme source de revenu, et que ses profits devaient être versés dans le trésor royal. Ce n'était qu'avec son secours qu'il était possible d'entreprendre la suppression de l'ordre du Temple.

« On le comprendra mieux en prenant connaissance des procédés inquisitoriaux :

« 1. Les noms des témoins ne doivent pas être communiqués à l'accusé;

« 2. Tous, fussent-ils des malfaiteurs ou des fripons bien connus, sont admis à témoigner contre l'accusé;

« 3. Aussitôt qu'en présence d'un témoignage quelconque, le prévenu proteste, la torture doit lui être appliquée, et, à chaque reprise, plus rigoureusement;

« 4. Celui qui cherche à accorder à l'accusé une assistance juridique ou à lui donner des conseils, est aussitôt déclaré anathème;

« 5. Tout ce qui est compris sous le terme de *fautaria*, c'est-à-dire de privilèges ou faveurs accordés à un accusé, est puni des plus grandes peines canoniques;

« 6. Tous ceux qui se rétracteront seront condamnés à une prison perpétuelle;

« 7. Celui qui, en quelque circonstance que ce soit, reviendra sur sa déposition, sera considéré comme relaps et livré aux flammes.

« Ce fut conformément à ces articles que les instruments du roi de France, avec l'aide empressée des inquisiteurs, commencèrent leur œuvre et la poursuivirent pendant des années.

« Après Philippe le Bel vient le pape. L'archevêque de Bordeaux avait été élu pape sous le nom de Clément V, et avait pris pour toujours sa résidence en France ou dans le voisinage immédiat de ses frontières.

Digitized by Google

« C'était l'opinion générale qu'avant l'élévation de ce prêtre au pontificat, il aurait eu une entrevue secrète avec le roi, et qu'à cette occasion un traité aurait été conclu, en vertu duquel l'assistance du pape, pour arriver à la suppression de l'ordre du Temple, aurait été stipulée. On a démontré dans ces derniers temps la fausseté de cette supposition. Aucune entrevue n'a eu lieu avant le conclave. Il convient cependant de dire que Philippe avait envoyé vers le pape son chancelier, et, par ce moyen, s'était entendu avec lui. Toutefois, il paraît que la question de l'ordre du Temple n'était pas comprise dans cet arrangement.

« Le pape lui-même a déclaré plus tard, et de la façon la plus formelle, que c'était pour la première fois à Lyon, en 1305, que le roi lui avait parlé de l'ordre et qu'alors le roi ne songeait pas à faire un procès, mais qu'il croyait seulement aux mauvaises mœurs des chevaliers.

« Tout ce que nous savons de ce nouveau pape par le témoignage des faits, d'accord avec le dire de ses contemporains, c'est que, dès le début de son règne, il fut tout dévoué au roi de France ; l'on peut même dire qu'il fut en quelque sorte à sa solde. Il avait laissé faire le roi qui, aussitôt après son avènement, avait comblé ses parents d'honneurs et de bienfaits. Le roi Philippe ne s'en tint point là ; il inventa un moyen bizarre dont il se servait à sa fantaisie pour forcer la main au pape. Il lui adressa, aussitôt après son intronisation, une requête si redoutable et si embarrassante à la fois, que la bonne volonté du pape se trouva soumise à une bien rude épreuve. Philippe le Bel affirmait que le prédécesseur immédiat du pape régnant, Boniface VII, avait été dans ses actes et ses paroles un incrédule et un hérétique, qu'il avait trahi la cause de l'Église et donné au monde un grand scandale. Il prétendait en outre que son devoir de roi l'obligeait de veiller à ce qu'un crime aussi épouvantable fût expié, et que cela ne pouvait se faire qu'au moyen d'un procès solennel. Le pape ou le synode devait porter une sentence d'excommunication contre la mémoire du défunt pape Boniface et déclarer qu'il avait été un faussaire et un

Digitized by Google

usurpateur. On comprend que c'était là pour Clément une terrible situation. Il ne pouvait agir dans ce sens sans se condamner lui-même. En effet, si la sentence exigée de lui était prononcée, le gothique échafaudage de l'Église d'alors s'écroulait tout entier, car dans ce cas tout ce que Boniface avait décrété en matière ecclésiastique devait être déclaré nul et sans valeur. La prétention de Philippe le Bel était d'ailleurs d'autant plus redoutable qu'un bon nombre de cardinaux étaient à sa dévotion. On possède encore aujourd'hui le rapport sur l'interrogatoire que le pape dut faire subir aux cardinaux qui confirmèrent les accusations portées par le roi. Il s'ensuivit que le roi domina complètement le pape, et que toutes les fois que le pape témoigna l'intention de retarder la destruction de l'ordre du Temple, il suffisait que le roi le menaçât du bon moyen qu'il tenait en réserve pour se faire obéir.

« Ce fut donc dès leur première rencontre, en 1305, que Philippe le Bel déclara au pape que l'ordre était gangréné d'outre en outre. Il annonçait le fait avec une assurance d'autant plus grande, que quatre courtisans qui lui étaient absolument dévoués, avaient reçu de lui la mission extraordinaire et jusque-là inouïe de parcourir toutes les prisons du royaume et de remettre en liberté certains individus avec promesse de réparation de tout dommage subi. On le voit, il s'agissait de trouver des témoins complaisants pour soutenir le procès contre les Templiers, et on les trouva sans peine. Deux criminels, accusés eux-mêmes de graves méfaits, furent jugés dignes de porter la première accusation contre les Templiers et de la soutenir au besoin sur le banc de torture.

Au début, le pape Clément refusa aux dires du roi toute valeur et tout crédit. « La chose, disait-il, me semble impossible; l'ordre jouit en général de la meilleure réputation, et il ne m'est venu aux oreilles que de sourdes rumeurs populaires. »

« C'est un fait assez connu que, dans la journée du 13 octobre 1307, dans la France entière, tous les Templiers

Digitized by Google

furent arrêtés, jetés en prison, et qu'aussitôt on procéda contre eux au moyen de tourments. La première disposition prise tout d'abord par l'inquisiteur général ordonnait que les Templiers seraient premièrement examinés par les magistrats royaux, puis par les inquisiteurs, qu'on ne tiendrait pas compte des dépositions de ceux qui se prétendraient innocents, et qu'on emploierait contre eux la torture. Les aveux seuls devaient être consignés au protocole. Or, jamais et nulle part dans la chrétienté nous ne rencontrons un chevalier du Temple qui, sans la menace ou l'emploi de la torture, ait fait des aveux. Les récits, non seulement des Templiers, mais d'autres contemporains qui nous disent de quelle façon la torture était appliquée, sont terrifiants. A Paris, trente-six Templiers succombèrent pendant qu'on leur donnait la question. De nouveaux procédés de souffrance physique furent mis en œuvre, et souvent ils étaient de nature impudique. Et ceci nous amène au point jusqu'ici le plus obscur dans l'histoire de l'ordre. Que faut-il croire, d'après le témoignage des contemporains, de la confession du grand-maître lui-même ? On avait obtenu celle-ci par les moyens ordinaires. Trois personnages, qui avaient vécu dans l'intimité du grand-maître, déclarèrent que trois fois dans une nuit il avait commis avec son gardien des actes d'une immoralité révoltante. Et cela servit de base à l'un des principaux chefs d'accusation, disant qu'il avait non seulement introduit chez les siens le vice des Grecs, mais qu'il le leur avait imposé comme un devoir. Il eut beau protester qu'il n'avait point commis de pareilles infamies, cela ne lui servit de rien en présence des déclarations des trois témoins. Le grand-maître cependant avait un désir si grand de repousser ces honteuses accusations, qu'il déclara qu'il irait jusqu'à renier le Christ, si on voulait bien le délivrer de cette épouvantable accusation d'avoir fait l'amour *à la grecque*.

« Nous avons encore reçu dans ces dernières années un document important. Philippe le Bel vint deux fois en 1308 à Poitiers, où il se rencontra avec le pape, et usa du moyen

Digitized by Google

d'intimidation qui, déjà, lui avait si bien réussi. Le pape, cette fois encore, céda aux exigences du roi. Il fut convenu que tous les Templiers de nation française seraient livrés par semblant à l'autorité du pape, que le pape poursuivrait l'instruction de leur procès, après quoi il les abandonnerait à l'autorité du roi. Cela se fit d'une façon fort théâtrale.

« Il avait été également convenu que les évêques seraient invités à présider aux débats contre les Templiers. Un grand nombre de ceux-ci étaient depuis longtemps en prison, mais n'avaient pas encore été interrogés. Cela devait se faire maintenant, et le pape devait à ce propos prescrire les moyens de persuasion à employer. Les instructions papales, qui sont venues jusqu'à nous, disent qu'on ne doit donner aux Templiers que du pain et de l'eau aussi longtemps qu'il ne se tourneront pas vers la vérité.

« S'il n'est point possible de les convaincre autrement, on pourra leur dire que leur grand-maître est en aveu. Dès que l'un d'eux sera entré dans la voie des confidences, on le mettra en rapport avec ceux qui s'obstinent à ne rien avouer. On leur montrera d'abord les instruments de torture, on leur en expliquera l'usage, puis on les remettra dans les mains d'un tortionnaire tonsuré. Les sacrements leur seront refusés et leur confesseur cherchera à les épouvanter. Seulement ceux qui auront avoué pourront, après abjuration de leurs hérésies, recevoir l'absolution et être traités avec moins de rigueur.

« De ce moment, ce n'est plus le roi, ce sont les évêques qui usent de ces terribles procédés ; toutefois, le roi avait obtenu qu'ils se feraient assister par les inquisiteurs. Le pape avait même été si loin dans sa complaisance envers le roi, qu'il envoya à tous les évêques les nombreux points d'accusation mis en avant jusqu'alors pour servir de modèle et de base à l'instruction du procès. Le principal article dans l'acte d'accusation ainsi confirmé par le pape était l'adoration du diable à laquelle les Templiers étaient censés se livrer. On disait aussi d'eux qu'ils crachaient sur la croix. Satan lui-même assistait à leurs conventicules sous la figure d'un grand chat noir.

Digitized by Google

« A Bologne notamment, il se serait laissé adorer pendant toute une heure. Les Templiers devaient être tout d'abord interrogés sur ces faits, et l'on comprend que, grâce aux moyens d'intimidation mis en usage, les aveux ne manquèrent pas. On allait jusqu'à dire que dans le midi de l'Italie le diable s'était montré sous la figure de femmes, naturellement jeunes et jolies. Cela aussi fut avoué. De plus une tête, tantôt peinte sur toile et tantôt coulée en bronze, était un objet d'adoration. Les yeux de cette tête brillaient d'un tel éclat qu'ils éclairaient souvent à eux seuls le couvent tout entier. Il s'entend de soi-même qu'on chercha après cette tête sans la trouver jamais, et il en est des statuts secrets de l'ordre comme de cette tête : nombre de savants, de nos jours encore, se flattent du vain espoir de mettre la main dessus.

« La suppression de l'ordre a eu trois conséquences principales. La première est celle-ci. Les Templiers avaient leur siège principal dans l'île de Chypre. Ils auraient été sur ce point une formidable barrière contre le flot de l'Islam. Leur suppression fit grandement l'affaire des Turcs.

« Une autre conséquence de leur procès, c'est qu'il servit d'encouragement à une inquisition brutale et déraisonnable comme celle de ce temps-là, que celle-ci s'établit de plus en plus solidement et se conserva, en général, avec le même caractère jusqu'à la Révolution française.

« Une dernière conséquence enfin, c'est que la supposition qu'il y avait des gens qui se mettaient en rapport avec le diable fut confirmée par les autorités ecclésiastique et civile. Que ceci eut des suites incalculables est chose trop connue pour qu'on en parle. Le procédé qui consiste à fabriquer les aveux dont on a besoin au moyen de tortures savamment graduées, ayant été découvert, fut conservé, et l'histoire nous apprend à quel point l'inquisition a su s'en servir.

« Quand je cherche à travers les siècles, dans toute l'histoire universelle, la date qui mériterait à plus juste titre d'être qualifiée de néfaste, je n'en trouve pas qui puisse, sous le rapport du mal qu'elle a fait au monde, se mesurer avec celle du 13 octobre 1307. »

Digitized by Google

* * *

Le vénérable Doellinger a cent fois raison.

La date de la condamnation de l'ordre du Temple mérite d'être maudite à tout jamais.

Quel tissu de fourberies, de turpitudes et de mensonges s'y rattache !

Quelle légitime colère et quel dégoût elle soulève en nous!

Ah! si déjà au XVI^e^ siècle notre grand Marnix avait su tout ce que le ci-devant chanoine Doellinger nous a révélé en quelque sorte *in extremis*, gardant, à ce qu'on peut croire, ce coup de boutoir pour ses adieux, quel formidable chapitre il aurait pu ajouter à sa *Ruche romaine*, cette si curieuse physiologie du monde ultramontain.

Mais, si tard que vienne la vérité, elle peut toujours servir, et nous la saluons ici avec bonheur.

Les bourreaux du passé, ceux de Jacques Molay et de ses compagnons, ont maintenant d'autres armes et d'autres procédés; ils sont cependant tout autant à redouter qu'autrefois, car chez eux les principes et les espérances sont restés les mêmes. Ils voient en tous ceux qui refusent de marcher sous leur bannière les héritiers et les continuateurs des Templiers, et croient faire leur devoir en les poursuivant de leur haine et de leurs calomnies.

A ce compte-là, rédacteurs, lecteurs et amis de la *Revue de Belgique* n'ont qu'un parti à prendre, c'est de suivre l'exemple qui leur a été donné par le vénérable Doellinger et de soutenir partout et toujours, sans relâche et sans faiblesse, la cause de la justice et de la vérité. C. A. R.

Digitized by Google

AUX LIPARI [1]

Dans le port de Messine, attaché au quai d'embarquement, chauffait un petit bateau à vapeur...

J'étais arrivé ce matin-là de Naples par le service direct ; la nuit, j'avais vu flamboyer Stromboli, et à l'aube, comme nous arrivions, les profils des îles Lipari se dressaient encore à l'horizon. Je ne supposais pas dans ce moment que je pourrais y aborder un jour... la mer était admirablement calme...

Je m'informai : — Où va ce petit vapeur? Histoire de me délier la langue.

L'italien, riche en diminutifs, me fournissait *vaporetto*, *vaporino*, *vaporinetto*, *vaporello*, *piccolo vapore*...

Le patron répondit : — Stromboli, Lipari, Salina et Volcano; nous partons vers minuit; on arrive demain matin à Stromboli.

Dans le moment, cela m'était fort égal. Mais j'allai dîner — il était sept heures du soir — et un vin de Marsala généreux m'inspira subitement la résolution de visiter les îles Éoliennes. Une occasion qui ne se représenterait plus jamais!

Stromboli surtout me fascinait, parce que peu connue grâce à la difficulté des communications. On ferait un beau volume de l'*Italie hors des sentiers battus*, un guide pour les voyageurs qui ne désirent pas *perrichonner* ; par exemple, on n'y parlerait ni de Naples ni de Rome. Figurez-vous qu'on ne sait pas exactement la hauteur du Stromboli. Baedeker donne 921 mètres; Descubes, en son gros *Dictionnaire*

[1] Écrit en 1889 d'après notes d'avril 1871.

Digitized by Google

d'Histoire et de Géographie — plein d'erreurs ! — 700 mètres ; Alexandre Dumas (*Capitaine Aréna*) parle de 400 ou 500 mètres seulement, et il appelle le Stromboli un volcan de poche. Élisée Reclus évalue la population à 500 habitants ; Descubes en donne 1,000 pour la capitale seule ; Baedeker appelle cette capitale San-Vicenzo, et Descubes, Inostra. A qui se fier ?

Peu connu, donc peu visité. Je terminai ma bouteille de marsala ; de plus en plus décidé, j'allai boucler le sac et me voici à bord.

Le vent s'était élevé, un noroit, disait-on, mais dans le port, la mer abritée par les montagnes réunies de la Calabre et de la Sicile, restait miroir. Si vous saviez combien je me souciais peu de ce noroit !

Le *vaporello* n'étant point ponté, on se mettait pêle-mêle avec ses bagages, ceux des autres, et les passagers, et les animaux domestiques à deux, à quatre pattes, hélas ! aussi à six pattes, et les câbles, les ancres, les chaînes, dans un espace découvert que limitaient les bordages. Une partie de la nuit se passa à charger des marchandises, à préparer les agrès, à crier beaucoup pour ne rien faire ; on attendait le capitaine, qui arriva vers trois heures ; de suite le bateau se mit en marche.

Jusque Faro, tout alla bien ; la terre nous protégeait. Mais en pleine mer, nous eûmes vent debout, puis on mit cap au nord-ouest, et alors de grosses vagues soulevèrent en un furieux roulis mâtiné de tangage notre coquille de noix ; des paquets d'eau, fouettés par le noroit, retombaient sur les malheureux passagers qui ne parvenaient pas à se garantir. Ce n'était plus drôle du tout ; décidément, le marsala est mauvais conseiller ! Les poissons eurent cette nuit-là riche provende, et si l'on avait pu les voir autour de la nauf ouvrant leurs becs... n'insistons pas.

Au jour, nous voyions bien la Sicile et l'Etna, chaque fois que la poupe abaissée nous découvrait l'horizon sud ; mais des Lipari, vers lesquelles nous nous dirigions, et que nous cherchions quand le balancement suivant nous avait relevés,

Digitized by Google

des Lipari plus la moindre trace; évanouies, escamotées, évaporées! Vous pouvez croire qu'on invoqua la Madone et qu'on promit des cierges!

Abrégeons. Le supplice de la nausée dura tout le jour suivant; nous n'arrivâmes que vers neuf ou dix heures du soir en rade de Stromboli. On m'expliqua: le bateau allait d'abord au plus loin, puis faisait escale à Salina, à Lipari et à Volcano; il ne serait pas long, le retour, par cet enragé noroit!

San-Vicenzo n'a pas de quai pour débarquer; et à cause du gros temps, mon odieux *vaporello* se tenait à une distance respectueuse du rivage. Il fallut descendre en barque avec la gymnastique de circonstance, recevoir embruns et paquets de mer, courir dix fois risque de chavirer, car nous étions chargés à faire peur... Je saute sur le quai... je suis sauvé.
— Où est l'hôtel?

Ah! bien oui; voici une autre histoire maintenant. Il n'y a pas d'auberge, pas l'ombre de la plus humble *trattoria*, de la plus infime gargote. S'expliquer, c'est une grosse affaire; ces gens parlent un jargon absolument incompréhensible, n'ayant avec l'italien qu'une parenté du 33e degré... ils paraissent bien étonnés que je demande à loger, que je ne repars pas sur le même bateau...

— Non, décidément, j'en ai assez pour aujourd'hui.

Alors un grand diable de pêcheur se présente; il paraît que chez lui je pourrai loger, manger, en seigneur, mieux que dans un grand hôtel de Messine; c'est toujours lui qui reçoit messieurs les Anglais. Bartolomeo Lo Bianco, tel est son nom. Allons.

La capitale de Stromboli se compose de quelques maisons sans étage, en une seule ligne, le long de la mer. Par conséquent, pas de rue. Mon hôte me présente à la famille réunie; la marmaille est nombreuse, d'une saleté effroyable; ils n'ont qu'une chambre; je dormirai là avec eux tous, sur un matelas de balle de maïs, dans un coin; avec eux je mangerai des tas de macaroni et de pleines écuellées de soupe au poisson. Du raisin, des figues sèches, un excellent vin du pays, aideront à supporter la cuisine...

Digitized by Google

Ma première soirée et la nuit furent charmantes. La situation nouvelle, pas banale en somme, la mer mugissante à deux pas; du côté opposé, la masse sombre du volcan couronné de ses grandes flammes, tout cela m'enchantait, et le tangage oublié, je me frottais les mains, bien joyeux d'être venu à Stromboli.

Le matin, Bartolomeo Lo Bianco partit en mer avec ses deux grands fils, et la barque qui avait levé sa voile triangulaire alla rejoindre d'autres barques qui ponctuaient la mer. Vers l'est, un voilier de plus fort tonnage courait des bordées; ce n'était pas un habitué de ces mers, car les gens de San-Vicenzo le regardaient, et parlaient entre eux. Aidé d'un guide, j'entrepris immédiatement l'ascension du cône.

Guide n'a pas de féminin. J'aurais dû dire d'*une* guide. Le brave Bartolomeo — peut-être au fond une infâme canaille — m'avait donné pour cet usage sa fille aînée, âgé de seize à dix-huit ans, et jolie...! Des cheveux d'un noir de charbon, des yeux idem, une peau dorée, reflet des soleils qui l'avaient mûrie... et nous voilà en route, tous les deux, dans les gnes qui développaient leurs premiers bourgeo ns, et leurs vrilles en cornes de béliers.

A peine avions-nous fait dix pas, surgit une vieille horreur, une tante, une grand'mère, que sais-je! flasque et ballottante, ridée, édentée, parcheminée; des mèches grises s'échappaient de son bonnet posé de travers; elle commence à parler à l'aimable Concetta, — j'avais eu le temps, pas plus, de savoir son nom, — elle parle, elle bavarde, elle marche avec nous, elle ne nous lâche pas — attendait-elle que je lui offrisse 20 francs pour déguerpir? — et c'est en cette charmante compagnie des deux guides juponnés que je suis arrivé au sommet du cratère. Croiriez-vous qu'il faut quatre heures pour parvenir là-haut, et les dernières sont très dures. Arrêté au bord du gouffre, je n'y ai pas précipité la vieille. Les cendres composant les bords du cratère son mobiles et croulantes; la hauteur du Stromboli doit varier dans certaines limites, à cause des éruptions.

Digitized by Google

Du sommet, on voit surtout l'immensité de la mer, qui paraît se relever à l'horizon ; je me figurais dégringoler au fond d'une épouvantable dépression, telle qu'Edgar Poë dut en rêver. On découvre les autres îles, surtout Lipari et Volcano, et lointaines, lointaines, les montagnes de la Calabre et de la Sicile. Comme le vent soufflait assez régulièrement, nous nous plaçons de manière que les vapeurs du monstre ne nous suffoquent pas.

Le voilier de ce matin s'est beaucoup rapproché ; il est couvert de toile, et ses mâts me semblent plus hauts que d'habitude ; peut-être une illusion d'optique, comme la montée de l'horizon.

Sous nos pieds, le volcan se creuse en une cuve, au centre de laquelle s'ouvre le cratère actuel, relativement étroit. La lave se gonfle en masse pâteuse, puis, à intervalles presque égaux, on entend des sifflements, des bruits souterrains, on voit jaillir des jets de vapeur ; tout à coup, la croûte crève, une gerbe de feu, de fumées rousses, fauves, rougeâtres, s'en élance à une hauteur que nous jugeons de notre perchoir, colossale, entraînant des boules de lave en fusion ; ces globes éclatent ou se déchiquètent en l'air, et ils retombent, pluie de fragments incandescents. Si le moindre atteignait un crâne humain, j'estime que le fonctionnement psychique dudit crâne serait brutalement et définitivement interrompu. Le spectacle est assez effrayant d'abord, mais on se familiarise en constatant que la direction du vent ne change pas, et que les laves ne viennent jamais de notre côté. Ah ! si le vent changeait, si l'on se trouvait enveloppé dans ces tourbillons asphyxiants, et mitraillé, on passerait évidemment un vilain quart d'heure. Telle est l'origine des flammes que lance Stromboli, et que les navigateurs connaissent si bien. Au moyen âge, on croyait généralement que l'âme de Charles Martel se débattait sous la montagne, un soupirail du purgatoire. Il est possible de trouver une nouvelle lampe électrique, mais une nouvelle idée saugrenue, une idée n'ayant jamais germé dans un cerveau humain, point !

En trois heures, nous redescendons chez Bartolomeo,

Digitized by Google

éreintés, affamés... La bouillabaisse néanmoins me semble moins bonne qu'hier... A quelle heure le bateau de Messine?

— Pas aujourd'hui, fut la réponse laconique de Concetta.

— Comment, pas aujourd'hui? Ne vient-il pas tous les jours?

— Dans quinze jours, s'il fait beau. Par le gros temps, il ne vient pas du tout, me dit la vieille, qui, ayant partagé les fatigues, partageait le dîner... une tante décidément. Je crois que j'ai juré... un peu. Ce qui, entre nous, ne m'a pas aidé le moins du monde. Vaguement, je songeais à allumer je ne sais combien de cierges sur l'autel de la Madone... non, mais voyez-vous un malheureux condamné à séjourner quinze jours chez Bartolomeo Lo Bianco?

Il y avait à la rigueur moyen de quitter Stromboli : dans une barque de pêcheur, à la voile; le vent était bon, en six heures, s'il ne survenait aucun anicroche, nous franchirions les 35 kilomètres qui nous séparaient de Lipari; on pourrait partir demain à l'aube; pour cent francs, j'aurais une barque et deux hommes; à Lipari, le bateau de Messine arrivait deux fois par semaine. Je m'écriai :

— Jamais de la vie!

La seule pensée de ces six heures peut-être le double, de roulis en une minuscule chaloupe qui puait le poisson, me donnait la nausée. Il fallait se résigner à faire pendant quinze jours partie de la famille Lo Bianco à raison de... au fait combien par jour?

— Dix francs, seigneur, *tutto compreso*.

Ils me tenaient, les brigands! Rien à rabattre.

J'avais en perspective pour tuer le temps — il doit avoir la vie dure à Stromboli, le gredin! — des promenades dans les vignes, ou sur la petite marina; d'interminables siestes au soleil, dans les coins abrités, car le commencement d'avril est frais.

Faire le tour de l'île, impossible; sur la plus grande partie de son périple, quatre ou cinq lieues, les laves tombant à pic dans la mer restent impraticables. Je pouvais encore examiner les petites exploitations de soufre et de pierre ponce...

Digitized by Google

et utiliser mes moments perdus en composant une tragédie, cinq actes en vers. Il en faut, pour le peuple.

Le bâtiment qu'on examinait ce matin s'était rapproché ; il se tenait maintenant immobile, les voiles carguées, là où le vapeur de Messine s'arrêtait hier. On distinguait un superbe yacht de plaisance, de grande taille; on voyait briller les cuivres, et sur le pont circuler des matelots en uniforme bleu et blanc.

Le sauveur! Et toujours exaspéré de mon aventure, je ne m'en doutais pas encore.

Du yacht se détacha un canot, manœuvré par deux paires de rames d'une parfaite correction; assis à l'arrière sur un tapis rouge, un monsieur tenait la barre; en un instant, le canot atterrit, et le maître ayant donné en anglais un ordre bref à ses hommes, se dirigea vers Bartolomeo, qui, de son côté, se dirigeait vers lui.

Vous ai-je dit que ce dernier était rentré au logis, vers le déclin du soleil, avec les autres pêcheurs stromboliotes?

Bartolomeo ne savait que son patois, l'étranger ne parlait que l'anglais et une dose homéopathique de français. J'intervins dans la discussion ; je traduisis ces bribes de français en italien, et tant bien que mal — plutôt fort mal — des idées purent s'échanger.

L'Anglais voulait entreprendre pendant la nuit, avec des torches qu'il fournirait d'ailleurs, l'ascension du volcan ; il demandait un guide...

Je l'en dissuadai vivement; nourri dans le sérail... je connaissais de fraîche date les difficultés et la longueur du chemin. Le milord se laissa convaincre, fit porter à son canot une bouteille de vin de Stromboli — une de ces bouteilles sphériques à long col, valant quatre litres, habillées de jonc tressé et fermées par un peu d'huile — et il prit rendez-vous avec Bartolomeo pour le lendemain à quatre heures du matin.

Là-dessus, j'allai me coucher... la mer me semblait moins poétique que vingt-quatre heures auparavant, et je ne regardais même plus les flammes de la montagne. Allons!

Digitized by Google

encore quatorze journées. Pour consolation, je pensais à Bonnivard.

La nuit, nous eûmes un léger tremblement de terre; mes hôtes ne s'éveillèrent même pas, encore que leur vaisselle eût été rudement cahotée. La vieille *Strongylè* secouait ses puces. Que ne m'était-il donné sur mon vermineux grabat d'en faire autant!

L'Anglais fut exact. Je lui demandai la permission de l'accompagner, et il me l'accorda... chaleureusement. Mieux valait pour mon second jour recommencer l'ascension du volcan que rester en une somnolente oisiveté, et je souhaitai d'avoir quatorze Anglais pour grimper chaque jour là-haut... je me serais improvisé guide et j'aurais gagné — honnêtement! — les frais de séjour dans ma prison.

Bartolomeo en personne prit la tête de la colonne; un matelot porteur d'une bourriche fermait la marche.

Chemin faisant, j'expliquai à mon voyageur par quelle détresse je restais provisoirement à San-Vicenzo. Lui, qui se dérouillait peu à peu et qui maniait beaucoup plus convenablement qu'hier la langue française, croyait que je résidais à Stromboli, propriétaire de vignes par exemple..., ô dieux tutélaires!

« Alors, conclut-il, c'est entendu, *Lucy* — c'est mon yacht — lève l'ancre ce soir et je vous emmène à Lipari, puis à Messine, plus loin si cela vous convient.

— Comme cela, sans savoir mon nom? dis-je, suffoqué de joie et d'étonnement. Je me retenais pour ne pas esquisser quelques bonds d'allégresse.

— Présentez-vous vous-même. Nous dansons sur un volcan... faut-il tant de cérémonie? Et il me tendit sa carte, en échange de la mienne. Je l'ai encore :

Albert E. Lytton, esq. Glascow.

Tout arriva selon le programme; la bourriche fut déballée dans un coin où les fumées sulfureuses et chlorhydriques ne nous atteignaient pas; elle renfermait de quoi rassasier dix

Digitized by Google

personnes, et le vin de Champagne n'avait pas été épargné; une heure de sieste eût été bonne ensuite... par malheur, il faisait froid là-haut, on manquait de couvertures, les laves se hérissaient d'aspérités qui nous entraient dans le bas du dos... il fallut détaler. En bas, je payai Bartolomeo, qui n'y comprenait rien, et un quart d'heure après j'étais à bord de la *Lucy*.

Le luxe, le confort, les exigences de la navigation sont détails soignés dans les yachts des Anglais riches; véritables petits palais flottants, ils emportent le propriétaire, mieux obéi qu'un roi; un capitaine breveté, responsable des manœuvres, et un groupe de matelots et de serviteurs, triés sur le volet, très dévoués et payés en conséquence. La cuisine, richement approvisionnée de bières anglaises, conserves, liqueurs, vins de France et de tous les pays du monde, s'alimente de légumes, de fruits, de viandes fraîches dans chaque port où l'on s'arrête. Pas de machine, des voiles seulement; par conséquent, ni poussière noire, ni bruit, ni danger d'incendie ou d'explosion, ni dépense pour renouveler la provision de houille. Le salon d'arrière est garni de chaises indiennes, de divans, de tapis orientaux. Un fumoir, une bibliothèque, la chambre à coucher s'y rattachent; des objets d'art retiennent la vue... Parcourir le monde sur un de ces bâtiments, c'est l'état le plus parfait de l'indépendance et du voyage. Combien supérieur aux autres mortels est celui qui a pris trois ou quatre années de sa vie pour faire ainsi une couple de fois le tour de notre petite planète! Nous n'en pouvons sortir; au moins voyons-la!

Pendant trois jours, je suis resté l'hôte de sir Lytton, comblé de prévenances, passant le premier partout... Sir Lytton est allé se ranger dans le musée des souvenirs, avec d'autres personnes gracieuses rencontrées en voyage, et ayant lié, au hasard des express et des paquebots, les fragiles liens de quelques heures de sympathie; à son tour, il passe le premier, quand défilent ces personnes, aux douces et mélancoliques heures des remémorances.

La mer qui nous porta jusqu'à Lipari s'était calmée, un

Digitized by Google

simple bercement favorable à la rêverie, et pacifiant. En cinq heures, sous la brise fraîchissante, nous arrivions; mais comme l'orient ne blanchissait pas encore, il fallut attendre avant de débarquer, avant même d'entrer dans le port. Mais bientôt la lumière fut...

Lipari, la capitale de l'île devant laquelle le yacht vient jeter l'ancre, est une ville décidément, de maisons blanches aux toits plats, étagée sur une colline douce dont la mer lave le pied; on y distingue, de notre pont, plusieurs églises, de grands bâtiments. La population, me dit-on, s'élève à dix mille habitants (Châtelet ou Ath); on me dit aussi qu'il y a un hôtel passable chez Francesco Traina, et je veux, après avoir remercié sir Lytton, m'y rendre et m'y établir deux jours en attendant le bateau qui doit me ramener à Messine. Mais sir Lytton ne l'entend pas ainsi; il me demande si je m'ennuie à son bord, il assure qu'il a besoin des leçons de français que je lui donne; bref, il me fait promettre de ne pas le quitter avant Messine, et de voir avec lui Lipari et Volcano.

« Quand je prends un guide, dit-il, pourquoi n'en profiteriez-vous pas? C'est le même prix pour un voyageur ou pour une société. »

Il ne fut donc plus question de Francesco Traina. Afin de me rendre utile, connaissant mieux l'italien que mon hôte, j'allai retenir guide et mulets nécessaires à une excursion dans l'île, acheter quelques bouteilles de vin de Lipari, du poisson frais et des langoustes vivantes, qu'un matelot se chargea de porter à bord, en vue du repas que nous ferions le soir, après l'exploration terminée.

Une heure plus tard, les Lipariotes purent voir passer dans le Corso, se dirigeant vers la montagne, quatre mules marchant à la file indienne; nous chevauchions, le guide indigène, votre serviteur, sir Lytton et un matelot de la *Lucy*, tenant devant lui, sur la selle, la bourriche traditionnelle.

De cette tournée, j'ai retenu cinq choses : une volumineuse source d'eau chaude, trop chaude pour y plonger la main, trop peu pour coaguler l'albumine des œufs; des pro-

Digitized by Google

jections bruyantes de vapeur d'eau, utilisées comme bains secs pour le traitement des rhumatismes; au sommet d'un ancien volcan, aujourd'hui couvert de bruyères, de cytises, de genêts, la vue panoramique des îles Éoliennes, notamment Lipari et sa ville, comme une carte géographique en relief, Salina et Volcano qui semblent tout près. En quatrième lieu, le déballage de la bourriche, vers midi, à l'ombre d'un pin parasol. En cinquième et dernier lieu, le *Campo bianco*, immense pente de montagne où se creusent les carrières qui alimentent de pierre ponce le monde entier. Femmes, enfants, hommes, bourriques, mulets, chevaux, petits chars à la file se dirigent vers le rivage où se fait l'embarquement, la *baia della pumice*. Le champ justifie pleinement son nom de *bianco*, car la poussière du produit volcanique blanchit les chemins, les feuillages, les gens, les bêtes. Ainsi sont rouges toutes choses aux environs des mines d'oligiste de Sclaigneaux, noires en pays houiller, jaunes dans le voisinage des soufres siciliens.

Comme la ponce est plus légère que l'eau, elle ne pèse guère aux mains des travailleurs; on voit ceux-ci manier des blocs énormes sans effort, et l'on éprouve d'abord un certain étonnement.

Ces roches boursouflées et bulleuses, légères comme des brioches — plus légères, puisque la brioche va au fond de l'eau — n'ont-elles pas donné lieu aux légendes des Titans qui entassaient Pélion sur Ossa? Les tremblements de terre, à l'histoire d'Encelade gémissant sous l'Etna? Le panache de fumée indiquant aux marins la direction du vent, à cette tradition qu'Éole, le dieu des vents, résidait à Stromboli; d'où le nom d'îles Éoliennes?... Ainsi les fortes marées de la mer Rouge, les fréquents orages du Sinaï, le lichen comestible que le vent roule en Arabie, et maints autres faits naturels, ont engendré un égal nombre de légendes bibliques.

Dans les parties basses de l'île, et notamment aux environs de Lipari, sur des treilles de roseaux (cannes de Provence), on cultive la vigne à petites feuilles, à petits fruits sans pépins, qu'on appelle raisins de Corinthe. J'ignore si Corin-

Digitized by Google

the en produit, n'y ayant pas été voir — *non omnibus datum adire Corinthum* — mais à coup sûr on peut les nommer raisins de Lipari; il y a de ces treilles à perte de vue, et en ville des enseignes à chaque maison : *Passoline di prima qualita, all ingrosso ed al minuto.*

Retour le soir à bord; dîner exquis, nuit parfaite, sans poussière, ni animaux parasites; on entend sur le pont le pas régulier de l'homme de quart... Le lendemain à l'aube, en une heure, le bon vent de noroit qui se maintient décidément et qui a épuisé ses premières violences, nous pousse dans le port de Volcano, *Porto di Levante.*

Cette journée, je la retrouve dans mon souvenir avec le vague d'un rêve... L'ai-je vraiment vécue? Ou bien sir Lytton m'a-t-il versé un soporifique breuvage, quelque haschich; m'a-t-il magnétisé, suggestionné? Ai-je tout simplement trop fêté le malvoisie de Lipari, qui, joint à l'étrangeté des tableaux...? Je me le demande encore aujourd'hui, dix-huit ans plus tard (hélas!).

Nébuleusement, je me rappelle près du rivage, mais dans la mer, une source d'eau bouillante où il nous a suffi de descendre un panier d'œufs pour les cuire durs en un quart d'heure; je vois, comme à travers un prisme, une vallée immense, circulaire, un ancien cratère, dont le sol résonne sous les pas; on marche sur une caisse de contrebasse qui laisse échapper des jets sifflants de gaz ou de vapeurs; des hommes rouges et jaunes, demi-nus, circulent, travaillent, portent des charges de terres colorées, de soufre, d'ocre, qui déteignent sur leur peau. Au sortir de Lipari toute verte, je vois cette terre âpre, brûlée et brûlante, avec des dessous inquiétants; y avons-nous mangé, dormi?... Problème...

Je ne retrouve mon *moi* bien net et clair que le lendemain, en rade de Messine, après douze heures — peut-être vingt-quatre — de bercement entre les draps frais et blancs de mon hamac. Je serrai la main à sir Lytton, ne sachant comment lui témoigner ma gratitude; je lui laissai mon adresse, le suppliant de disposer de moi, de me demander

Digitized by Google

quelque chose un jour. Lui, errant, n'avait pas d'adresse. Il me fit mettre à terre dans sa chaloupe, et je pus voir quelques instants après la haute et noble voilure de la *Lucy* s'éloigner majestueusement vers le sud.

De la *Lucy* et de sir Lytton, je n'ai plus jamais eu de nouvelles.

Ainsi se termina l'excursion aux Lipari, commencée sans réflexion, puis ombrée d'un vif dépit, rétablie triomphante par l'arrivée du yacht, close en une grise teinte mélancolique comme toute chose qui finit et qu'on sait ne pouvoir rattraper jamais.

J. Chalon.

Digitized by Google

POÉSIE

AU BEAU PAYS DE FLANDRE [1]

III

LA LAITIÈRE.

La laitière qui fait sa ronde
Dès que l'aube pâlit les toits,
Est une campagnarde blonde,
Au teint vermeil, à l'œil matois.

Son jupon à rayures blanches,
Qui découvre un mignon soulier,
En paniers se relève, aux hanches,
Sur les cordons du tablier.

On voit ses bas aux couleurs crues
Mouler un cou-de-pied charmant,
Et sur les trottoirs de nos rues
Son talon sonne allègrement.

Sur la poitrine large et pleine,
Se croisant en doubles bandeaux,
L'écarlate châle de laine
Finit en pointe dans le dos.

Enfin elle montre avec gloire,
Malgré les yeux railleurs des sots,
Son bonnet de dentelle noire,
Plein de rouges coquelicots.

[1] Voir *Revue de Belgique* du 15 septembre 1890.

Digitized by Google

On la voit ainsi, simple et digne,
Dans ses parcours quotidiens,
Côtoyer et guider d'un signe
Sa petite charrette à chiens.

La caisse est jaune ou bleue ou verte;
Deux mâtins, aux flancs encavés,
Tirent d'anhan, la gueule ouverte
Et la langue au ras des pavés.

Et tandis que, dans la voiture,
Le premier rayon du matin
Illumine, par aventure,
Les flancs polis des pots d'étain,

Elle frappe de porte en porte,
Offrant le lait trait par ses doigts,
Et fait cambrer sa taille accorte
Sous le châle rouge à plis droits.

IV

LES GÉANTS.

Ils ont, une fois l'an, un jour d'immense ivresse.
Dans la blanche cité flottent tous les drapeaux.
Les alentours épars accourent, gais troupeaux;
Tout est fête, tout est chansons, tout allégresse.

Le carillon avec sa voix enchanteresse
Sur la ville et les champs babille sans repos,
Et le peuple, échangeant les bons et vifs propos,
Sur la Grand'Place attend qu'un cortège apparaisse.

Or, voici les Géants s'avançant hauts et lourds,
Du pas qu'on leur connaît battu par les tambours,
Acclamés du public que leur marche refoule.

Ils se croient revenus aux gloires d'autrefois
Et, splendides d'orgueil, ils dansent dans la foule
Aux bruits des orphéons, des cloches et des voix.

Digitized by Google

V

LES RHÉTORICIENS.

Sur une scène étroite et naïve qu'on dresse
En hâte pour les grand'fêtes et la kermesse,
Beaux jours que l'on consacre à se bien réjouir,
Les Rhétoriciens s'efforcent d'éblouir
Le bon public flamand friand d'art dramatique.
Ils ont le geste large et l'accent emphatique
Et portent lourdement les costumes du temps :
Le grand feutre à plumet sur les cheveux flottants
Et l'habit de velours aux poignets de malines.
Leurs voix sont tour à tour grondantes ou câlines.
Et dans la blanche salle où les bonnets à fleurs
Font, au centre, un tapis de riantes couleurs,
Toute la ville est là qui, sans voix, sans pensée,
Suit, intrépidement, la pièce commencée.
Aussi, quand dans l'orgueil de leurs vocables d'or,
En phrases d'un puissant et magnifique essor,
Les Rhétoriciens épanchent à la ronde
Les trésors de leur langue en images fécondes,
Superbes, l'œil en feu, magiques, sans rivaux,
On entend éclater l'orage des bravos
Et l'on voit frissonner au vent des métaphores
Le parterre embaumé des bonnets multiflores!

VI

SOIR.

Douceur des mares d'eau pleines du soir qui tombe;
Douceur du grand soleil qui dans le ciel succombe
Et fait pleuvoir son sang sur un beffroi lointain;
Douceur d'un bruit rythmé de rames qui s'éteint
Dans l'heure, qu'on entend là-bas carillonnée
Et qui passe, à son tour, par le flot entraînée;
Douceur des fils d'argent qui submergent les prés
Parmi les beuglements des grands bœufs diaprés;
Cristalline douceur de la chanson des chaînes
Que l'on remonte à bord des chaloupes prochaines;
Douceur des bruits mourants tendrement recueillis
Et douceur d'un doux soir au fond d'un doux pays.

FRANZ FOULON.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

Jean-Jacques Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui, par M. JOHN GRAND-CARTERET. Paris, 1890.

Le titre de l'ouvrage en indique nettement le but. M. Grand-Carteret, à l'exemple d'un livre publié à Genève en 1878, sur *Rousseau jugé par les Génevois d'aujourd'hui*, a voulu procéder à une enquête semblable parmi les écrivains français contemporains et les a appelés en témoignage dans l'espoir de voir se dégager de leurs multiples dépositions un jugement synthétique qui exprimât le sentiment moyen de la France actuelle à l'égard de l'auteur du *Contrat social*.

Ce but a-t-il été atteint? Sans doute, M. Grand-Carteret a su grouper autour de lui de nombreux collaborateurs qui se sont partagé la tâche, dans une série d'études sur l'Homme et l'Œuvre, sans compter des impressions, des fantaisies, des récits, des notices, etc.; sans doute encore, toutes ces études forment un livre fort intéressant à parcourir et que ne déparent point onze jolies gravures hors texte, dont quelques-unes représentent des statues de Rousseau et deux fac-similés de ses manuscrits. Mais, encore une fois, le but de l'ouvrage est-il atteint? L'enquête est-elle concluante? Avons-nous sur Jean-Jacques le jugement des Français d'aujourd'hui?

On peut en douter. La multiplicité des collaborateurs, écrivains d'inégale valeur et de tendances différentes et parfois opposées, nuit à l'ensemble du travail et lui enlève toute haute portée synthétique; le livre de M. Grand-Carteret nous fait connaître l'opinion de quelques écrivains français, mais non pas de la masse des Français. Encore, faut-il dire que certaines de ces opinions sont bien hasardées et bien paradoxales; par exemple, celle de M. Edgar Monteil : *Les vertus d'un vice*, qui frise l'enfantillage, et quelques autres qui s'occupent de l'état mental de Rousseau,

Digitized by Google

comme l'article du docteur Roussel sur l'état pathologique, la mort et les enfants de Jean-Jacques.

Qu'il me soit permis de m'arrêter un instant à cette dernière étude; aussi bien elle touche à une question qui passionne étrangement les critiques contemporains : la folie de Rousseau.

Il y a quelques mois encore, M. Brunetière, dans la *Revue des Deux Mondes*, insistait sur le délire de Rousseau, qui, d'après lui, faisait corps avec son génie. M. Roussel va plus loin et prétend nous démontrer, par une suite de raisons psychologiques, physiologiques et pathologiques, que Jean-Jacques n'a jamais eu d'enfants et que tout ce qu'il nous raconte à ce sujet dans ses *Confessions :* « Naissances, abandons, remords, sont les jeux de scène d'une pièce à thèse donnée sur le grand théâtre du XVIIIe siècle, pièce tirée d'un roman rêvé plus que vécu, inspiré par une vanité fanfaronne, vanité génésique unie au besoin de prêcher inné chez tout Génevois ».

On va loin dans la voie de pareilles inductions, et les ingénieux critiques qui se plaisent à ces paradoxes feraient peut-être bien de se souvenir quelquefois du « Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette », de Molière.

Que Rousseau ait eu certaines manies, que, vers la fin de sa vie surtout, son caractère aigri, sa misanthropie farouche, son orgueil intraitable, l'aient poussé à de nombreuses excentricités, soit! Mais à ce compte, combien d'hommes, même parmi les plus grands, ne mériteraient-ils pas d'être taxés de folie?

Du reste, entre les excentricités que l'on reproche à Rousseau et l'état de folie proprement dite, il y a un abîme, ainsi que vient de le montrer fort bien M. Joly dans un article de la *Revue philosophique*, article où il ramène la prétendue folie de Rousseau aux bornes plus modestes, mais plus exactes, d'une simple neurasthénie.

A quoi tendent du reste ces laborieux efforts pour nous prouver que la conduite de Jean-Jacques a été celle d'un monomane ou d'un fou? Ses œuvres ont-elles été engendrées par le délire? Ne sont-elles pas toutes devant nous, admirables, immortelles, dans leur sérénité et leur splendeur?

C'est par elles, c'est sur leur témoignage que nous devons juger le philosophe de Genève, et non pas d'après des hypothèses ou des racontars. Or, à mesure que les années s'écoulent et que les idées sociales se transforment, la grande figure de Rousseau se détache mieux à l'avant-plan de tous les penseurs de son siècle

Digitized by Google

et l'on voit mieux aussi l'influence de son audacieux et pénétrant génie, dans les divers domaines de l'esprit humain, dans la politique comme dans l'éducation et dans la littérature.

Comme le dit fort bien M. John Grand-Carteret, « toutes nos théories politiques sont dans le *Contrat social*, toutes nos aspirations de justice sont dans le *Discours sur l'inégalité*, tous nos programmes d'enseignement, d'éducation, se trouvent énoncés dans l'*Emile*, tous les essais de rénovation religieuse dérivent de la *Profession de foi du vicaire savoyard* ». Il eût pu ajouter que le germe de notre style, de nos idées littéraires et du romantisme tout entier se retrouve dans la *Nouvelle Héloïse* et dans les *Confessions*.

Ce sont ces questions-là qui méritent de nous préoccuper et, hâtons-nous de le reconnaître, quelques-unes des études contenues dans l'ouvrage de M. Grand-Carteret les mettent en pleine lumière; tels sont la *Défense de Rousseau contre ses calomniateurs*, de M. J. Grand-Carteret lui-même ; *Jean-Jacques devant la nature*, de M. J. de Glouvet ; le *Contrat social, la souveraineté du peuple et le suffrage universel*, de M. Ch. Fauvety ; *Jean-Jacques précurseur*, de M. Albert Réville.

Il est vrai que ces études sont fragmentaires et qu'à côté d'elles il en est d'autres d'une valeur parfois insignifiante; mais peut-être est-il encore trop tôt pour que la critique puisse élever à Rousseau le monument qui lui convient. De pareils hommes doivent être jugés de loin : de près, ils éblouissent, ils aveuglent autant par leurs défauts que par leurs qualités. Dans la reculée du lointain, placés dans la perspective qui leur convient, entourés de tous les disciples qu'ils ont suscités et qui se groupent autour d'eux comme les rejetons d'un grand chêne, on les apprécie avec une impartialité plus sûre, on les voit mieux dans leur souveraine grandeur.

Sous ce rapport, les travaux partiels, les enquêtes du genre de celle de M. John Grand-Carteret ont certes leur utilité; elles éclairent les points de détail, elles apportent les matériaux à pied d'œuvre, jusqu'au jour où quelque écrivain de génie, digne de celui dont il doit raconter l'histoire, fort de toute la science accumulée avant lui, fera le triage de ces éléments épars et en réunira les meilleurs dans une puissante synthèse qui marquera pour toujours l'œuvre du plus grand écrivain et du plus grand penseur du XVIII^e^ siècle.

H. PERGAMENI.

Digitized by Google

La Pragmatique sanction de saint Louis, par H. SCHUERMANS, 1er président de la cour d'appel de Liége. — Bruxelles, 1890.

Napoléon III disait le 15 février 1865 : « Il est de mon devoir de maintenir intacts les droits du pouvoir civil que, depuis saint Louis, aucun souverain en France n'a jamais abandonnés. » Le sincère Joinville, en ses naïfs mémoires, nous montre le roi gallican devant une députation des prélats de France : « Ce serait contre Dieu et contre raison, si je contraignais les gens à se faire absoudre par les clercs, lorsque ce seraient les clercs qui leur auraient fait tort. »

Mais les canonistes soutiennent l'inauthenticité de cette Pragmatique de 1269, où saint Louis protesta contre les levées de fonds faites sur le clergé de France par la cour de Rome et s'opposa à leur renouvellement. Déjà en 1483, l'archevêque de Tours, Hélie de Bourdeille, déclare la pièce « attribuée au roi » et révoquée d'ailleurs par lui moins de six mois après son émission. Néanmoins, Henri de Sponde, le continuateur de Baronius, reconnaît encore en 1641 la Pragmatique comme vraie et bien conçue.

Un incendie qui, en 1618, avait anéanti les registres du parlement, permettait de nier l'existence d'un document si gênant pour l'ultramontanisme. On oubliait que des copies en avaient été prises et publiquement produites sans que, de 1438 jusqu'en 1680, il y eût eu, par la cour de Rome, la moindre contradiction.

M. Schuermans commence par constater qu'une ordonnance du parlement (17 février 1463) invoqua les fameuses décisions du saint roi. « On sait que la copie des lois ou des ordonnances, transcrite dans les registres du parlement, formait « *grosse* », faisait la même foi que la *minute*, et pouvait suppléer à celle-ci. » Or, Du Moulin, Du Tillet, Dupuy, Nicolas Gille et Bossuet attestent avoir vu cette copie. Est-ce que Louis le Hutin, le 15 mai 1315, ne parlait pas de « la vérité veue et seue par les registres de Monseigneur saint Loys »?

Les canonistes prétendent que le silence a été gardé sur la Pragmatique pendant deux siècles, c'est-à-dire jusqu'en 1463. « Il s'agit de resserrer cet entre-temps, et même de le réduire pour ainsi dire à néant. »

En remontant le cours des années, M. Schuermans rencontre d'abord le témoignage du ponctuel Thomas Basin, évêque de Lisieux. Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, remonte jusqu'à un arrêt du parlement du 11 septembre 1406, se fondant

Digitized by Google

sur l'article 5 de la Pragmatique qui y est amplement commenté.

Et au XIVe siècle? N'avons-nous déjà vu l'opinion de Louis le Hutin? Enfin, Philippe le Bel nous apparaît en 1302, avec son ordonnance sur la réformation du royaume. N'invoqua-t-il pas saint Louis en termes formels? « Peut-on ne pas appeler cela une seconde édition, avec nom d'auteur, de la Pragmatique de saint Louis et même une édition amplifiée? Où Louis IX avait seulement dit *districte*, Philippe le Bel emploie le comparatif *districtius :* il veut que l'ordre réitéré soit exécuté plus sévèrement que la disposition primitive... »

Voilà ruinée du coup la fameuse objection des ultramontains : Philippe le Bel ne mentionne jamais la Pragmatique dans son conflit avec Boniface VIII. Est-ce pour cela que Voltaire, pour qui « Louis IX était en tout le modèle des hommes », semble douter d'un document admis par Bossuet?

Mais on se rabat sur une question de style. Il est trop élégant; d'autres, au contraire, le trouvent trop redondant, trop emphatique pour l'époque. M. Schuermans répond par une confrontation de textes de siècle en siècle. Le docteur Soldan, de Gœttinge, lui vient à la rescousse.

Un argument qui n'a pas été négligé et qui ne devait pas l'être, c'est celui du caractère politique du saint roi. Voltaire a dit : « Le roi distingue très sagement les lois civiles auxquelles *tout* doit être soumis, et les lois de l'Église dont l'empire doit ne s'étendre que *sur les consciences*, ne laisse pas plier les lois du royaume sous cet abus des excommunications. » Si donc il a pu être canonisé malgré sa Pragmatique, n'est-ce pas que l'esprit de césarisme ultramontain était, au fond, moins répandu alors qu'aujourd'hui dans le monde catholique? Voyez tous les auteurs en langues vulgaires : où sont ceux qui défendent le romanisme?

Autre objection des canonistes : la prétendue Pragmatique sanction vise des abus qui n'existaient pas. MM. Soldan, Viollet, Wallon, peu suspects, ont parfaitement prouvé le contraire. Le chroniqueur Matthieu Paris, qui a vécu à la cour de saint Louis, et qui est mort avant 1269, cite des instructions catégoriques données par le roi à son ambassadeur en cour de Rome.

En 1888, la *Bibliothèque de l'école des Chartes* a publié d'autres instructions du même roi pour le pape « écrites dans le même style, avec le même respect de l'Église, mais aussi avec la même fermeté ». On est donc mal fondé à nier au XIIIe siècle les usurpations du pape en matière d'élections, les simonies et les levées de fonds par la cour de Rome sur le clergé français. »

Battus de ce côté, les canonistes insistent. Comment, à les entendre, saint Louis, qui venait de profiter, pour la croisade, des levées de fonds requises, en 1267, par la cour de Rome, aurait-il

Digitized by Google

pu prendre la disposition de l'article 5 contre celle-ci? Mais la Pragmatique n'est pas un manifeste contre le pape, ni une offense gratuite ; c'est même, à certains égards, une concession faite à l'Église romaine, à laquelle le roi reconnaît le droit de recourir au clergé de France, sous certaines conditions. Est-ce que le légat du pape lui-même, Eudes de Chateauroux (v. Joinville, ch. 120), ne prenait pas ses précautions contre *romanæ curiæ avaritiam*, selon le mot de Matthieu Paris?

La dernière levée de fonds avait exaspéré le clergé français ; il avait envoyé à Rome des délégués décidés à ne tenir aucun compte des excommunications et menaçant Clément IV d'un schisme: Le pape avait répondu avec colère. A sa mort (1268), l'interrègne menaçait d'être long ; il dura trois ans. Ce fut alors que la Pragmatique vint offrir au clergé national comme à l'État de sérieuses garanties.

Voilà donc un curieux épisode de la question cléricale, et qui, malgré le prestige européen de saint Louis, ne fut pas résolu en *un tour de main*. Les conclusions de M. Schuermans sont dignes de l'attention de tous ceux qui regrettent, en Belgique et ailleurs, la confusion du spirituel et du temporel :

« La Pragmatique promulguée en 1269 ;

Pendant deux siècles, 1269 à 1463, cette Pragmatique faisant sentir son influence dans la législation : 1302, 1315, 1356, 1406, 1418, 1438, 1450 ;

Pendant les deux siècles suivants, 1462 à 1678, l'Église n'élevant pas une seule fois la voix, et attendant, pour combattre l'authenticité, que les registres du parlement eussent disparu;

Pendant les deux derniers siècles, 1678 jusqu'à nos jours, la Pragmatique, plusieurs fois attaquée comme factice, mais reconnue authentique par les historiens les plus distingués ; enfin, solidement étayée d'arguments historiques par Soldan et Viollet, et ici même de preuves juridiques et législatives.

« Espérons que ce sera le dernier mot sur la question. »

J. S.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, sous la direction de Ch. Daremberg et Edm. Saglio, avec le concours de M. Edm. Pottier, et orné de plus de 6,000 figures d'après l'antique. T. III, lettres D, E, etc., fascicule 11 à 14, p. 1 à 536.

Cette vaste entreprise, à laquelle prennent part un grand nombre de savants, d'historiens, jurisconsultes, linguistes, archéologues, se continue régulièrement avec le même soin que nous avons signalé à deux reprises déjà pour le premier volume.

Digitized by Google

On peut dire que pas un document n'échappe à son investigation scientifique ni à son illustration artistique. Pour peu qu'on se familiarise avec la méthode alphabétique, d'après la langue latine, préférée au grec, il n'est pas un point du droit, des mœurs, des institutions, des religions, des sciences, des métiers, de la peinture, de la sculpture, de la numismatique, de la céramique, ni du costume, du mobilier, de l'art de la guerre, de toute la vie antique, enfin, sur lequel on n'y trouve les renseignements les plus sûrs, les découvertes les plus récentes, les plus intéressantes gravures. La maison qui a publié la superbe édition de l'*Histoire des Romains*, puis de l'*Histoire des Grecs* (en 3 volumes), de M. Duruy, complétée aux sources les plus modernes et parfois d'une véritable splendeur d'illustration, et qui terminera bientôt l'*Histoire de l'art de l'antiquité*, par MM. G. Perrot et Ch. Chipiez : une révélation historique et artistique d'après tout ce que la science fournit de merveilleuses découvertes, ne peut manquer de mener à bonne fin cette encyclopédie antique, qui prendra plusieurs volumes pareils aux deux premiers déjà parus et au troisième qui va s'achever.

M. Léon Renier, en faisant hommage à l'Académie française d'un des premiers fascicules, signalait l'article *Aratrum* (charrue). M. Giraud y mentionnait à son tour les articles *Ararium* et *Ager romanus*, que l'on peut recommander aux financiers et aux économistes, disait-il. On trouvera dans la 14e livraison une longue étude sur l'éducation (παιδεία) en Grèce et à Rome, par M. Pottier, qui ne le cède à aucune autre. S'il fallait désigner aux artistes seulement tout ce qui peut les renseigner, les instruire, les intéresser, dans ces 14 fascicules, il y faudrait de longues pages. Disons seulement que nous, nous y avons cherché ce qui nous semblait de plus nouveau, comme les fouilles de l'Attique, le plus difficile à élucider, comme certains mots d'Homère et d'Hésiode, et que chaque fois nous avons trouvé dans l'article du Dictionnaire ce qui nous avait demandé de nombreuses recherches et de difficiles études, que les notes du Dictionnaire facilitent encore. Les gens du monde pourraient reculer devant l'idée de s'orienter dans ce classement par des mots latins inconnus; mais pour eux, il suffira et il sera éminemment utile et excessivement curieux de feuilleter les livraisons et d'en suivre les gravures qui sont autant de points de repère. Ils trouveront de nombreuses occasions de s'arrêter à une explication, et bien des fois ils iront jusqu'au bout de l'article ainsi découvert, guidés par ces documents artistiques qui frappent les yeux et font comprendre une époque ou une idée par la représentation d'un objet ou d'une œuvre d'art.

On ne compulsera jamais ce livre sans y trouver un plaisir ou un enseignement.

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE ET SON ŒUVRE

I

Au moment où la littérature wallonne s'affirme dans un plein épanouissement, il semble intéressant de remonter aux origines du mouvement et d'en suivre le développement dans ses différentes phases.

Si Liège est le centre des lettres wallonnes, la *Société liégeoise de littérature wallonne* en est le principal foyer; et s'il est vrai de dire qu'en toute chose il y a un réel mérite à avoir eu l'initiative, on peut, sans rien hasarder, affirmer qu'à cette société revient l'honneur de la brillante floraison littéraire qui se manifeste de nos jours.

La *Société liégeoise de littérature wallonne* a été fondée le 27 décembre 1856. Son but, tel que le définissent ses statuts, est d'encourager les productions en wallon liégeois, de propager les bons chants populaires, de conserver sa pureté à l'antique idiome du pays de Liège, d'en fixer autant que possible l'orthographe et les règles, et d'en montrer les rapports avec les autres branches de la langue romane.

Son mode d'action consiste dans le système des concours et des prix annuels. Chaque année, elle ouvre un concours dont le programme comporte une partie consacrée à la poésie, une autre réservée à des questions de philologie ou d'histoire relatives au wallon. Des jurys, choisis dans son sein, sont chargés d'apprécier les pièces envoyées en réponse aux différents concours.

C'est dans son *Bulletin* annuel que paraissent les œuvres

Digitized by Google

couronnées et celles qui, sans avoir obtenu de distinction, ont pourtant été jugées dignes d'être publiées. A côté du *Bulletin*, elle publie également, mais à époques moins régulières, un *Annuaire* qui contient un calendrier liégeois enregistrant l'hagiographie locale et les proverbes météorologiques, le compte rendu des banquets annuels de la *Société*, et en sus de cette partie traditionnelle, des notices nécrologiques, des pièces anciennes dont la rareté et l'intérêt nécessitent la conservation, enfin, d'autres auxquelles elle vote, hors concours, les honneurs de l'impression.

En trente-trois ans, elle a publié vingt-sept volumes in-8° de *Bulletins*, douze volumes in-12 d'*Annuaires* et distribué un nombre considérable de médailles ; car c'est en médailles d'or, de vermeil, d'argent ou de bronze, selon la nature du concours ou la valeur de l'œuvre couronnée, que consistent les récompenses. A côté de ses trente membres titulaires — chiffre réglementaire — qui constituent comme une académie wallonne non officielle, elle compte plus de sept cents membres honoraires, correspondants et adjoints tant en Belgique qu'au dehors. Ses banquets annuels, ses séances de distribution des médailles aux lauréats, qui ont lieu tous les deux ans, sont de véritables solennités auxquelles les personnes qui, à Liège, occupent quelque haute position, celles qui se sont fait un nom dans les lettres, les sciences ou les arts, tiennent à assister. Depuis sa fondation, elle est en rapport avec nombre de sociétés similaires et fait avec elles l'échange des publications ; souvent, elle a été l'objet d'appréciations flatteuses de la part de revues belges et étrangères, et *la Mélusine* lui consacrait récemment encore un remarquable article dû à la plume de son savant rédacteur en chef, M. Gaidoz.

II

C'est au vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration du règne de Léopold I^er^ que la *Société* doit l'occasion de sa fondation. Un cercle de bienfaisance et d'agrément, la *Société philanthropique des vrais Liégeois*, imagina de rehausser le

Digitized by Google

programme des fêtes organisées, en août 1856, pour célébrer ce patriotique événement, en instituant un concours de poésie et de chanson wallonnes. Deux médailles en vermeil devaient être décernées aux deux meilleures pièces de poésie sur le vingt-cinquième anniversaire, deux autres aux deux meilleures chansons de cramignons, dont le sujet était laissé au choix des auteurs. La société organisatrice forma le jury de ces concours d'une réunion de littérateurs liégeois choisis parmi les plus compétents; il eut à juger quarante-sept pièces, entre lesquelles il distingua trois poèmes et deux cramignons ou chansons. Le premier prix fut décerné à Adolphe Stappers; Joseph Lamaye, alors avocat et conseiller provincial, obtint le second, et le jury proposa une récompense supplémentaire à la poésie de Toussaint Delchef. Au deuxième concours, Nicolas Defrecheux fut classé premier avec son cramignon devenu depuis si populaire qu'il n'est pas un seul Liégeois qui n'en redise au moins quelques couplets : *L'avez-v' vèyou passer?* (L'avez-vous vue passer?) La seconde médaille échut à J.-J. Dehin.

Au lendemain de la joute, juges et lauréats se retrouvèrent pour faire de ces concours une institution permanente et décider la création d'un cercle qui se constitua définitivement en décembre suivant, sous le nom de *Société liégeoise de littérature wallonne.*

La présidence en fut déférée d'abord au professeur Henri Forir, qui avait présidé le jury du concours des *Vrais Liégeois*; mais il avait, en matière d'orthographe wallonne, des idées nettement arrêtées, toutes personnelles, en opposition avec celles de ses collègues, en grande majorité partisans de l'orthographe étymologique; et plutôt que de renoncer à son système, il préféra résigner la présidence. Elle fut offerte à Charles Grandgagnage, depuis sénateur, à qui son *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* avait fait une réputation de linguiste méritée. Le bureau se complétait de l'avocat François Bailleux, secrétaire, et d'Ulysse Capitaine, bibliothécaire-archiviste.

Autour d'eux se groupaient, pour ne citer que les plus con-

Digitized by Google

nus, M. Joseph Dejardin, aujourd'hui président, M. Alphonse Le Roy et son ami feu Adolphe Picard, M. Auguste Hock, actuellement vice-président honoraire, Nicolas Defrecheux, Félix Chaumont, Joseph Lamaye, Adolphe Stappers, Hyacinthe Kirsch, Laurent Micheels, Gustave Masset, Toussaint Delchef.

Quelle était la pensée qui guidait cette pléiade d'érudits et de lettrés en jetant les bases d'une société destinée à provoquer en quelque sorte une renaissance wallonne ou, tout au moins, à favoriser, à encourager la culture de notre idiome populaire?

Était-ce dans le dessein d'élever le wallon au rang de langue littéraire? S'agissait-il de le mettre à même de servir à rendre toutes les manifestations de la pensée? Était-il question de détrôner le français, ou tout au moins de détourner de son étude et de lui susciter un antagoniste?

Nullement, et la préoccupation de se défendre d'avoir pu concevoir un semblable projet, d'avoir voulu un *mouvement wallon* dans le sens qu'on est convenu d'attribuer à ce mot, apparaît à tout instant sous la plume et dans la bouche des fondateurs de la *Société*. « Nous aimons le wallon, s'écriait Grandgagnage dans son discours inaugural, mais nous savons parfaitement quel rôle lui appartient et nous ne voudrions pas lui en voir remplir un autre. »

« Non, messieurs, disait à son tour Adolphe Picard, parlant au nom du Bureau, à une séance de distribution de médailles aux lauréats, le 24 juin 1859, les succès qui ont signalé nos premiers pas, les adhésions nombreuses qui nous sont parvenues n'attestent pas, dans le pays de Liège, la naissance de ce que l'on pourrait appeler un mouvement wallon. Non, personne n'a conçu l'absurde projet de substituer à une langue littéraire, admirable de clarté, de précision et d'élégance, les ressources problématiques d'un patois, les balbutiements d'un dialecte à peine formé. Non, personne ne veut abaisser le niveau des intelligences, ni s'opposer à l'invasion bienfaisante et civilisatrice de la langue française. »

Au surplus, sous le rapport des intérêts purement maté-

Digitized by Google

riels, au point de vue des exigences industrielles et commerciales, en dehors de toute préoccupation littéraire, on n'était pas moins frappé alors qu'aujourd'hui de cette vérité « qu'à notre époque, où l'esprit de concurrence a pris un développement imprévu, il est nécessaire que le peuple possède une langue qui lui permette de se créer des relations dans tous les coins du monde ». (*La Ruche wallonne*, d'Anvers, lettre ouverte à M. Frère-Orban.)

Un scrupule même venait aux promoteurs, aux premiers membres de la *Société*. Ils allaient encourager les compositions wallonnes, pousser de jeunes talents à s'adonner à la littérature populaire, à écrire pour un public relativement peu nombreux, à se produire sur un champ d'action restreint. N'était-ce pas s'exposer à les fourvoyer, à les confiner dans un cercle étroit, où tout vaste essor leur serait à jamais interdit? N'était-ce pas courir le risque de faire tort à des auteurs qui, en se servant de la langue française, pouvaient prétendre à des succès sur un plus grand théâtre?

« Ce scrupule n'a pas tardé à s'évanouir, écrivait M. Alphonse Le Roy dans une page que le lecteur nous saura gré de reproduire tout entière, lorsque nous nous sommes rappelé que toutes les littératures ont commencé par des essais plus ou moins abruptes du même genre; et sans prétendre que le wallon liégeois doive devenir, comme le flamand, le prétexte d'un mouvement enthousiaste et régulièrement conduit, nous avons pensé que, dans l'état où il est, puisqu'on peut plaire en le prenant comme instrument, nous aurions grandement tort de le considérer comme réduit à figurer dans le catalogue d'un musée archéologique. Il est encore l'incarnation de l'esprit liégeois, qui n'a pas cessé de pétiller comme le vin généreux si cordialement fêté aux bords de la Meuse, et si gaiement chanté par l'un d'entre nous. Il a encore ce montant, ces saillies promptes et mordantes sans amertume, inspirations du bon sens, explosions d'une franchise railleuse qui n'exclut nullement les élans de la sensibilité. Il a conservé son individualité, sa physionomie; si son verre n'est pas grand, il est fier néanmoins de boire

Digitized by Google

dans son verre; il peut se passer des générosités de ses voisins, il pourrait même leur prêter à son tour, car sa giberne est remplie de munitions qu'aucun autre idiome ne possède dans la sienne; or, il ne faut laisser dépérir rien de ce qui a vie et vitalité. En faisant des vœux pour l'avènement de l'unité sur la terre, nous ne sommes pas assez myopes pour désirer l'effacement des contrastes entre les hommes. Sans parler de la chimère d'une langue universelle, rien ne serait froid, compassé, ennuyeux comme une grande langue, fût-ce la coquette par excellence, la langue française, si les dialectes provinciaux disparaissaient tout à fait. M^me^ Sand aurait donc dû renoncer à sa charmante prose berrichonne! Les nouvelles de Töpffer n'auraient donc pas ce goût de terroir qui fait la moitié de leur charme! Et pour revenir en Belgique, M. Alfred Nicolas n'aurait pas inventé la wallonnade — en français! Laissons, laissons croître ces plantes vivaces qui fleurissent en pleine forêt, loin de nos jardins et de nos terres, et disons-nous bien que si ces idiomes n'avaient plus de vigueur en eux, ils ne serviraient plus à traduire la pensée de personne, et même tous les efforts entrepris pour les rajeunir seraient vains et insensés. Ramènerez-vous en France le langage des romans de chevalerie? Supposition absurde, puisque personne ne pense plus sous cette forme. Mais on pense en wallon, on rêve d'amour en wallon, on célèbre en wallon la patrie et la liberté. Nous encouragerons donc la poésie wallonne, parce que nous n'aurons pour cela qu'à souffler sur une étincelle brûlante. Et en encourageant la poésie wallonne, nous ne croirons pas avoir dit aux poètes ce que le roi Canut dit à la mer : « Tu n'iras pas plus loin ! » Parce que le vrai talent ne connaît point d'entraves, et qu'il est toujours facile de passer du parler populaire à la langue polie, tandis qu'il ne l'est pas du tout, quand on ne connaît que ce qu'approuvent les puristes, d'injecter son style de cette sève féconde qui ne jaillit que de sources où les puristes dédaignent de s'abreuver. »

Évidemment, il y avait place pour le wallon à côté du

Digitized by Google

français, pour le dialecte à côté de la langue. Dans un cadre plus large, la France n'applaudissait-elle pas en ce moment à une tentative du même genre, au mouvement de retour à la littérature provençale qu'avait commencé Roumanille et que couronnait la *Mireille* de Mistral en 1859? N'avait-elle pas prêté une oreille attentive et bienveillante aux chants populaires dont Jasmin faisait retentir les saulaies de la Garonne? Au XVIII^e^ siècle, La Monnoye, le chantre des noëls bourguignons, avait été académicien, et Goudouli, le poète toulousain, le dernier des troubadours, avait son buste dans la salle des Illustres au Capitole de Toulouse.

L'Écosse avait eu son Burns et ses poèmes écossais; l'Allemagne, son Hebel et ses poésies en dialecte souabe. Partout s'opérait, au profit des dialectes locaux, une réaction manifeste qui amenait l'éclosion de la littérature provinciale.

A Liège, la culture de l'idiome populaire était toujours restée l'agréable fantaisie de quelques esprits distingués; d'autre part, les gens du peuple n'avaient jamais cessé de parler et d'aimer le langage des aïeux.

Il ne fallait qu'un heureux essai, il suffisait « de souffler sur une étincelle brûlante » pour réveiller la muse wallonne et lui ramener en même temps les sympathies de la bourgeoisie éclairée et du public lettré.

Mais les initiateurs du mouvement eurent à cœur de préciser nettement leurs aspirations et de délimiter aussi exactement que possible le champ dans lequel ils entendaient circonscrire leur activité. « Initier peu à peu le peuple aux idées littéraires, mettre à sa portée des œuvres moins grossières que celles qui arriveraient jusqu'à lui, s'il était abandonné à lui-même; lui inspirer le désir de s'élever jusqu'à une autre littérature : voilà où tendent, avant tout, nos efforts. » Ainsi s'exprimait encore, en 1859, Adolphe Picard.

On le voit, c'était un but d'ordre patriotique que se proposait la *Société*; elle se flattait de travailler à l'éducation du peuple dans la langue populaire; elle se donnait la mission

Digitized by Google

d'élever et de moraliser le genre de poésie qui arrivait jusqu'à lui.

Le wallon, abandonné à lui-même jusque-là, avait certes produit quelques œuvres distinguées : mais celles-là, le peuple les connaissait peu. En revanche, de l'exubérance d'un sol en friche était sorti un ensemble d'œuvres incultes, de compositions inégales qui portaient trop le caractère de la trivialité et même de la plus grossière licence. Souvent déjà l'on s'était plaint de n'entendre dans la rue, aux jours de fêtes de paroisse, que des chansons grivoises et des refrains obscènes. « N'y avait-il pas lieu de tenter d'apprendre à la population ouvrière des chants moraux, décents, où l'amour de la patrie, de la liberté, le pur langage, les sentiments les plus frais et les plus doux de la poésie remplaceraient les plaisanteries éhontées et les sales équivoques! » Tel était le vœu qui plus d'une fois s'était fait jour au sein du Conseil communal et qui était celui de tous les honnêtes gens.

A ce légitime désir, certains esprits prévenus opposaient l'allégation que la littérature populaire ne pouvait être que brutale et grossière. Comme si un grand cœur ne saurait battre sous la blouse de l'ouvrier ! « A tous les degrés de l'échelle sociale, écrivait encore M. Alphonse Le Roy, chez les ignorants comme chez les lettrés, il y a de généreuses et nobles pensées qui peuvent toujours trouver une expression digne d'elles, et de même il y a partout, en haut comme en bas, des stigmates révélateurs de la dégradation morale... D'ailleurs, la crudité du parler populaire n'est pas toujours l'effet d'habitudes vicieuses; le plus souvent, elle ne provient que des exemples reçus dans la première éducation. C'est la tradition des rues, c'est aussi l'effet d'une vie toute matérielle, d'un labeur monotone et d'une série de privations. »

Sans doute, il ne fallait parler au peuple que le langage qu'il comprenait et n'aborder que les sujets à la portée de son entendement. Et c'est pourquoi la littérature wallonne ne pouvait être qu'une littérature populaire, populaire quant à la forme qui devait être simple, et quant aux sujets qui devaient être pris dans la vie journalière. Mais ces réserves

Digitized by Google

faites, rien ne pouvait l'empêcher d'être une littérature féconde en idées saines, en sentiments honnêtes et en émotions généreuses.

Outre son caractère patriotique, le but que poursuivait la *Société* avait un côté scientifique : provoquer l'étude des questions historiques et philologiques relatives à la langue et à la littérature populaire des Wallons. Les recherches linguistiques sur le wallon, si riche et si peu connu encore, avaient leur utilité évidente, même au point de vue de la connaissance de la langue française. N'a-t-on pas dit que l'étude d'un des patois d'une langue est un acheminement facile vers l'étude de cette langue ? Et quant à l'utilité directe, immédiate des travaux historiques sur la littérature et les traditions populaires, plus n'est besoin, croyons-nous, d'en faire la preuve à une époque de folk-lore comme la nôtre.

III

Avant de dresser l'inventaire des richesses que la *Société liégeoise* a accumulées dans ses *Bulletins*, avant de fixer notre attention sur le degré de développement où son initiative a porté la littérature wallonne, examinons un instant l'état où elle avait trouvé cette dernière et faisons une revue rapide de la littérature populaire à Liège depuis le XVII^e^ siècle jusqu'au milieu du nôtre.

La plus ancienne pièce wallonne, à date certaine, connue jusqu'à présent est du commencement du XVII^e^ siècle. C'est une ode humoristique adressée en 1620 à Mathias Navœus, prêtre hesbignon, par des amis anonymes, à l'occasion de sa nomination de docteur de l'université de Douai. Elle comporte une centaine de vers et nous montre déjà la poésie wallonne telle qu'elle sera généralement : quelque peu gouailleuse.

Vient ensuite, postérieur de deux ans seulement, le *Sonnèt lîgeois â Minisse*, de 1622. C'est une courte poésie de quatre strophes où perce une intention satirique à l'adresse des

Digitized by Google

ministres protestants; elle a pour auteur le frère mineur Houbiet Ora.

De 1631 date la complainte des paysans liégeois « sur le ravagement des soldats » qui dévastaient le pays; de l'année suivante, un dialogue à trois personnages, *Le Salazar liégeois*. C'est la relation d'un attentat commis par un général espagnol qui avait massacré une escorte de soixante-dix paysans, lors du passage de ses troupes par le territoire de la principauté. Notons encore, vers 1634, les *Entrejeux des paysans*, par le notaire Lambert Hollongne.

Dans ce genre de pièces plus ou moins régulières, mais essentiellement wallonnes et malicieuses, connues sous le nom de *pasquèyes*, nous relevons parmi les plus anciennes : *Li pasquèye novèlle* contre les femmes; une conversation rimée entre gens du peuple, *Cranche è coir èt on pauvre homme* (Chancre au corps et un pauvre homme), datant de vers 1650; de la même époque, la *Novèlle chanson di danse dès prédican*, qui est plutôt une sorte de cramignon dirigé contre les prédicants du protestantisme; la *Pasquèye plaisante entre Piron èt Pentcosse* au sujet de l'élection du nouvel abbé de Saint-Jacques, le 24 mars 1675; la *Pasquèye entre Houbièt èt Piron so lès trouble dè l'magistrature en* 1677; enfin, la *Pasquèye di Cwarème et Charnêye* (Carême et Viande), sorte de récit de bataille entre le gras et le maigre.

En l'an 1700, apparaît l'œuvre satirique par excellence : les *Aiwe di Tongue* (les Eaux de Tongres), où le jurisconsulte Lambert de Ryckman, pour se gausser de l'administration communale de Tongres qui avait fait reconnaître par une consultation de trente-deux docteurs les vertus salutaires des eaux de la ville, énumère avec une verve moqueuse toute une série de cures merveilleuses opérées par la fontaine de Pline.

Au XVIII^e^ siècle, notons d'abord une scène dialoguée : *Li pasquèye mémorabe de la première pièrre mise dans lès fondements de la maison de ville dans Lîge*, composée à propos de l'érection de la Violette, le moderne hôtel de ville liégeois, le 14 août 1714.

Digitized by Google

De 1730 à 1735, s'éleva à Liège un conflit entre la bourgeoisie et les médecins d'une part, de l'autre entre le collège des médecins et quelques-uns de ses membres. C'est à cette occasion que se fit jour, en 1732, une satire violente intitulée : *Pasquèye critique et calotène so lès affaire dè l'médicène*, puis une seconde : *Première réponse de calotin*, toutes deux l'œuvre d'un anonyme comme les peintures réalistes qui leur furent quelque peu postérieures : *Lès amour d'ine grande hièrdrèsse èt d'on poirchi* (d'une grande bergère et d'un porcher), *Gèra et Gètrou* (Gérard et Gertrude), *L'homme so l'âgne* (L'homme sur l'âne).

La révolution liégeoise de 1789 et l'occupation étrangère firent naître ensuite toute une série de chansons et de *pasquèyes* révolutionnaires, qu'il serait oiseux d'énumérer ici et dont on trouvera d'ailleurs la nomenclature dans le recueil qu'en a fait M. Albin Body. On y célébrait les deux patriotes Chestret et Fabry; mais on y chantait aussi le regret de l'ancienne nationalité perdue, comme dans la chanson anonyme : *Lîgeois, n'èstez-v' nin des sots m'vé?* (N'êtes-vous pas de sottes têtes?)

Non moins nombreux que les *pasquèyes* et remontant comme elles au XVII^e^ siècle, sont les noëls wallons. Et là encore, à l'expansion naïve du sentiment religieux se mêle une pointe de sarcasme.

Tous les genres d'ailleurs furent bientôt abordés, jusqu'à l'épopée : témoin, sous le prince-évêque Velbruck, la traduction ou le travestissement en patois de la *Henriade* et des *Lusiades*, par Hanson; jusqu'à l'histoire : à preuve, à une époque plus près de nous, les récits historiques de Dehin. En 1787, l'abbé Cambresier avait publié le premier dictionnaire wallon-français.

Le théâtre wallon n'apparaît qu'au milieu du XVIII^e^ siècle. Pourtant, il dut y avoir dès le précédent quelques essais, quelques tentatives de porter le wallon sur la scène. Nous avons, en effet, de cette époque une moralité à trois personnages, *La Fillette*, *la Mère et l'Ange*, acte burlesque faisant suite à une œuvre française plus sérieuse et représenté

Digitized by Google

dans une maison d'éducation de demoiselles. La scène se passe entre la servante d'une jeune fille qui va sortir du couvent, la mère de cette servante et un ange : ce dernier s'exprime en français, tout comme la Vierge et les anges dans les vieux noëls, où le patois était réservé aux bergers et gens du peuple. Le sujet traite de la vanité des plaisirs, des dangers et des déceptions de la vie bruyante.

Mais il faut attendre l'année 1752 pour trouver la première œuvre dramatique wallonne vraiment digne de ce nom : *Li Voyège di Chaudfontaine*. Il est vrai que ce coup d'essai, sorti de la collaboration de quatre auteurs, fut un coup de maître. C'est, semble-t-il, pour fournir au compositeur Hamal, maître de chapelle de la cathédrale, le libretto d'une sorte d'oratorio, que le chanoine de Harlez et trois des habitués de son salon, Fabry, de Cartier de Marchienne et de Vivario, écrivirent ces trois actes charmants, autant de tableaux sans grand souci d'intrigue, mais où à tout instant font image les expressions locales et le franc parler populaire.

Les aventures du caporal Golzau, un Liégeois francisé, qui trouve femme en se rendant aux bains de Chaudfontaine, sont suffisamment connues. Cet hiver, un directeur de théâtre a eu l'heureuse inspiration de reprendre cette pièce du vieux répertoire liégeois, et le succès de ses représentations est allé jusqu'à Bruxelles. Nous voudrions dire jusque Paris : mais ce qui s'est joué cet été au théâtre des Nouveautés n'était qu'une traduction française plus ou moins réussie du *Voyège di Chaudfontaine* et n'ayant conservé de l'originalité de l'œuvre liégeoise que la musique de Hamal, vive et pimpante pour son époque, mais qui pouvait paraître un peu simplette à la nôtre. Il en est de quelques œuvres littéraires comme de certains tableaux : à des couleurs particulières, il faut un cadre spécial; supprimer l'un, c'est altérer les autres. C'est ce que semblent n'avoir pas compris ceux qui avaient formé le projet, d'ailleurs très patriotique et fort louable en soi, de transporter sur la scène et dans la langue du boulevard des Italiens, une peinture des mœurs populaires des bords de la Meuse : à cette peinture

Digitized by Google

il fallait, avant tout, cette saveur du terroir qui fait le charme de ces sortes de compositions.

Des quatre collaborateurs du *Voyège di Chaudfontaine*, trois écrivirent ensuite et chacun séparément, une nouvelle œuvre : Fabry, *Li Lîgeois ègagi* (Le Liégeois engagé); de Vivario, *Li Fièsse* (La Fête) *di Houte-s'i-plou*; de Harlez, *Lès Hypoconde*. Toutes ces pièces furent peu après réunies en volume sous le titre de *Théâte lîgeois*, qui a eu plusieurs éditions.

Li Lîgeois ègagi, de Fabry, offre déjà plus d'intérêt dramatique que le *Voyège*; on y trouve un commencement d'intrigue, la préoccupation d'une action à conduire ou à dénouer dont il n'y a guère de trace dans l'œuvre collective de nos quatre auteurs. La langue y a tout autant de saveur, quoique le sujet se prêtât moins à la profusion d'épithètes pittoresques et de locutions populaires comme celles dont Golzau est particulièrement assailli sur la barque qui le conduit à Chaudfontaine.

De Harlez, dans *Lès Hypoconde*, présente une peinture exacte en même temps qu'une fine satire des bons bourgeois de Liège en 1758. Il y décrit les manies de ses malades imaginaires, réunis à Spa, avec une verve comique qui fait de sa pièce l'une des meilleures du recueil. Il a en outre le mérite d'avoir été le premier à mettre, sur la scène, le wallon dans la bouche des gens de la bourgeoisie.

L'œuvre la plus faible est *Li Fièsse di Houte-s'i-plou*, quoique son auteur, de Vivario, se soit préoccupé davantage de l'agencement scénique et n'ait négligé ni le comique des situations ni le piquant de l'expression.

Une cinquième pièce vit le jour à la fin du siècle, en 1789 : *Li Malignant* (Le Bourru), opéra-comique, de l'abbé Hénault. Ce dernier semble n'avoir cherché qu'un prétexte à adaptation de paroles wallonnes aux airs les plus en vogue de son temps. L'œuvre est, par là, déjà plus moderne; elle l'est encore par la conduite de l'intrigue; mais elle n'a ni le relief du langage ni le goût de terroir des pièces du théâtre liégeois.

Digitized by Google

Passons au XIXe siècle. Jusqu'au jour où la fondation de la *Société de littérature* marqua le réveil de la muse dramatique, nous n'avons guère à signaler comme pièces de théâtre que quelques œuvres sans grand mérite, connues seulement des érudits, qui furent peu ou point jouées — et dont plusieurs même ont disparu; — d'abord, *Li Mariège manquèt* (Le Mariage manqué), comédie en trois actes avec musique, écrite et représentée à Marche en 1800; de la même époque ou quelque peu postérieure : *Li Bronspotte di Hougar* (Le Cruchon de Hougaerde); *Ine Pèrique è mariège* (Une Perruque dans le mariage); *Li Dobe Mariège* (Le double Mariage), de Dumont; puis, *Li Fièsse* (La Fête) *di Saint-Mousse-è-four*; enfin, un vaudeville joué en 1850 : *Li Prétindowe di Sèrè ou lès deux Portrait* (La Prétendue de Seraing ou les deux Portraits), d'auteur anonyme ou inconnu.

En revanche, les lettres wallonnes se sont enrichies en ce siècle d'un genre nouveau : l'élégie, la poésie sentimentale et même lyrique, que l'on avait crue jusque là inaccessible au patois populaire. Il semblait que le parler naïf de nos pères fût impuissant à rendre les douces émotions du cœur, les sentiments élevés de l'âme, les fortes pensées du patriotisme, qu'il fût incapable de s'élever aux hautes régions de la poésie. Simonon sut le premier, après 1830, trouver des accents touchants qui vont au cœur et remuent l'âme, pour faire revivre, en d'admirables strophes, les souvenirs que l'antique cloche de la cathédrale de Saint-Lambert, *li Côparèye* (le coup pareil) avait laissés chez ceux dont elle avait bercé la jeunesse. Encouragé par ce succès, il fit paraître tout un volume de poésies charmantes, de contes lestement troussés. Ainsi, l'histoire de *Ma tante Sara* et *Lès Deux Casaque*, dialogue piquant et moral entre la blouse de travail de l'ouvrier et son habit du dimanche.

Dans cette dernière note également, Hubert Forir laissa deux volumes de *Blouwètte lîgeoise* et devint, comme Simonon, un des classiques wallons. La perle de ce recueil est *Li K'tapé Manège* (Le Ménage en désordre); c'est le tableau

Digitized by Google

d'un intérieur en désordre, œuvre restée populaire, d'une portée véritablement morale et que l'ouvrier sait encore par cœur aujourd'hui. Du même auteur, mais en prose, la peinture de l'école primaire de village au bon vieux temps et un dictionnaire wallon-français, qui est encore l'un des meilleurs, malgré ses bizarreries orthographiques.

Dans la voie si heureusement tracée par Simonon, Nicolas Defrecheux figura ensuite au premier rang. C'est le créateur de l'élégie wallonne, et nul n'a su tant que lui y mettre de grâce et de charme, ni réussir comme lui à faire vibrer la corde sentimentale. Il n'y a pas un Liégeois qui n'ait redit sa touchante romance : *Leîz-m' plorer!* (Laissez-moi pleurer!) ou son cramignon : *L'avez-v' vèyou passer?*

Rangeons à côté de lui son ami Félix Chaumont, qui excella également dans la poésie élégiaque et s'essaya même dans le genre lyrique ; enfin, M. Auguste Hock, aujourd'hui vice-président honoraire de la *Société liégeoise*, qui publiait cette autre poésie sentimentale si connue : *Allez chanter fou d'cial* (Allez chanter hors d'ici), au moment où, comme Forir et Defrecheux, il allait contribuer à fonder la Société.

Nous devons nous borner, et cela au moment où les noms se pressent sous notre plume. C'est que bientôt, à Liège, tout devient prétexte à wallonnade ; on chansonne tout et tout le monde : un événement politique, une élection, l'inauguration de la première voie ferrée, les actes de l'administration communale — ceux-là surtout — car l'esprit liégeois a toujours été frondeur.

Voici d'abord le curé Duvivier, qui, à côté de nombreuses poésies, compose en 1839 sa fameuse chanson sur les volontaires de 1830 : *Li Pantalon trawé* (Le Pantalon troué). C'est, dans sa forme humoristique, une page d'histoire ; elle se termine par une sortie malicieuse à l'adresse des habiles de l'époque, qui savaient déjà se réserver les meilleurs profits du mouvement que d'autres, plus dévoués, avaient fait naître et triompher.

Dehin, l'ami et le correspondant de Béranger, donne des chansons, des cramignons, des essais historiques, des scènes

Digitized by Google

politiques et, en collaboration avec Bailleux, des traductions de fables de La Fontaine. Il fut aussi membre fondateur de la Société.

Viennent l'inauguration du plan incliné d'Ans à Liège et la construction du pont du Val-Benoît, la muse wallonne trouvera en Michel Thiry, malgré la vulgarité du sujet, un chantre inspiré, chantre beaucoup plus connu d'ailleurs par sa satire *Lès Grandiveu* (Les Arrogants), et cet autre chef-d'œuvre : *Ine Copène so l'mariège* (Une Causerie sur le mariage).

Après lui, Joseph Lamaye chante *Li Vin d'Bourgogne*; puis, selon l'inspiration des événements, il s'adonne à la satire politique, son véritable triomphe. Il apporte toute sa verve incisive à défendre la maçonnerie condamnée par l'évêché et prend l'offensive en chansonnant le Synode.

François Bailleux le seconde dans cette œuvre de combat et, par sa chanson politique *Li Maladèye d'à Madame Belgique*, se crée un nom que d'autres compositions non moins méritantes achèvent bientôt de mettre à la première place : il devient le premier secrétaire de la Société où nombre de rapports remarquables attestent son activité et son zèle pour les lettres wallonnes.

IV

Venons-en à l'œuvre même de la *Société liégeoise de littérature wallonne*.

Nous avons déjà dit que tout en encourageant la poésie populaire, elle s'était proposé un but d'ordre scientifique : provoquer la publication d'études spéciales de linguistique et d'histoire sur le wallon.

C'est ici surtout que s'est exercée d'une façon formelle et pour ainsi dire exclusivement déterminante l'influence de la Société et de ses concours.

La voie lui était tracée : son président, Charles Grandgagnage, avait publié déjà son *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, que tous les philologues connaissent, véritable monument de linguistique, où Littré lui-même a

Digitized by Google

puisé de nombreuses et précieuses indications pour la confection de son grand dictionnaire.

Préoccupée de réunir les éléments d'un vocabulaire complet, la Société demanda dans son questionnaire la rédaction de glossaires technologiques relatifs à un métier, un état ou une profession. C'est un de ses concours les plus populaires, un de ceux qui donnent régulièrement les plus beaux résultats : il lui a valu le vocabulaire des tanneurs, des drapiers, des houilleurs, par M. Stanislas Bormans ; des cultivateurs, des charrons, charpentiers et menuisiers, des couvreurs et ramoneurs, des tonneliers, tourneurs et ébénistes, par M. Albin Body; des cordonniers, des chandelons et des brasseurs, par M. Joseph Kinable ; des maçons, par M. Mathelot; des serruriers et, dans un genre plus spécial, du tendeur aux petits oiseaux, par M. Jacquemin.

Nous trouvons encore : le *Vocabulaire des poissardes du pays wallon*, par M. Albin Body, déjà cité ; c'est une nomenclature naturellement fort épicée, mais devant laquelle l'auteur n'a pas reculé, « la lexicographie, comme la médecine, ayant le droit et le devoir de ne rien ignorer » ; du même, le *Dictionnaire des noms wallons des plantes des environs de Spa*; un *Glossaire des jeux wallons*, par M. Julien Delaite, recueil des différents jeux auxquels se livrent les enfants à Liège, avec un supplément de trente-deux formulettes ; enfin, un *Vocabulaire de la faune wallonne* de M. Joseph Defrecheux, qui vient d'en donner déjà une seconde édition, enrichie des équivalents latins, français et flamands des noms wallons d'animaux.

Dans un ordre d'idées un peu différent, MM. Bormans et Body ont vu couronner, mais n'ont malheureusement pas achevé de publier, un curieux mémoire : un glossaire roman-liégois, autrement dit un recueil des anciens mots wallons fait sur les documents manuscrits. M. Body a donné ensuite une *Étude sur les noms de famille du pays de Liège;* MM. Léopold Chaumont et Joseph Defrecheux, une autre sur les *Prénoms liégeois* ; M. Isidore Dory, un *Recueil des wallonismes* et des recherches étymologiques sur quelques mots

Digitized by Google

wallons; MM. Jorisenne et Maréchal, un travail sur la même matière.

La Société met également chaque année au concours une étude sur les règlements, les us et coutumes de l'une des corporations de métiers de l'ancien pays de Liège. Le sujet exige chez les concurrents une érudition profonde jointe à une grande connaissance des textes de nos archives; aussi, malgré de nombreux essais, ce concours n'a valu la palme qu'à M. Bormans pour deux études, une sur le métier des tanneurs, l'autre sur le métier des drapiers; l'auteur les a ensuite fait suivre d'une notice historique sur les rues de l'ancienne paroisse Saint-André.

En 1860, la Société avait demandé la collection la plus complète de proverbes et d'adages, vulgairement appelés spots, usités en wallon, en recommandant de recueillir surtout les dictons particuliers à cet idiome. Le résultat dépassa son attente, et le jury proposa un prix extraordinaire, un prix ordinaire, une mention très honorable et une mention honorable. Les travaux des concurrents furent fondus les uns dans les autres, de façon à éviter les doubles emplois et à former un corps de proverbes. Telle fut l'origine du *Dictionnaire des spots et proverbes wallons*, par Joseph Dejardin, contenant également, outre le mémoire qui a obtenu le prix extraordinaire, les travaux de N. Defrecheux (prix ordinaire), Delarge (accessit) et Alexandre (mention honorable); revu, coordonné et considérablement augmenté par J. Dejardin, Alph. Le Roy et Ad. Picard; précédé d'une étude sur les proverbes par J. Stécher.

L'ouvrage eut un succès mérité et les exemplaires s'enlevèrent rapidement. MM. Dejardin et Jos. Defrecheux en préparent aujourd'hui une nouvelle édition.

En 1884, un recueil de comparaisons populaires est venu compléter celui des proverbes. En voici le titre : « *Recueil de comparaisons populaires wallonnes*, par J. Defrecheux, complété au moyen des travaux de M^me^ Colson-Spadin et de MM. Delarge et Kinable. » Ce titre et le précédent sont un peu longs. Mais, outre qu'ils ont le mérite de rendre *cuique*

Digitized by Google

suum, ils présentent l'avantage d'indiquer, comme on l'a dit, « le procédé employé par la Société liégeoise pour réunir la quintessence des meilleurs travaux suscités par ses concours ». Elle complète l'ouvrage qui a obtenu le prix avec ceux auxquels elle a décerné une mention honorable, et c'est elle qui, en dernier ressort, donne au travail une forme définitive.

Ce procédé, elle l'applique à tous les genres de concours qui s'y prêtent ; elle inscrit dans les conditions du programme que tous les mémoires ou manuscrits présentés deviennent sa propriété. Elle peut ainsi recueillir de sources diverses et à époques indéterminées des matériaux qu'elle se réserve d'utiliser en temps opportun pour former une œuvre globale dont elle s'est préalablement tracé le plan.

C'est ainsi que de la collection de ses glossaires et d'une série d'autres travaux semblables, sortira un jour la matière d'un dictionnaire complet et très étendu. Ce dictionnaire, en effet, est encore à faire, quoique l'on compte jusqu'à neuf ouvrages wallons de ce nom ; mais celui de Cambresier est incomplet, ceux de Villers et Dasnoy sont respectivement en dialecte de Malmédy et du Luxembourg ; celui de Gothier est français-wallon. Le dictionnaire étymologique de Grandgagnage peut être considéré comme ce que l'on a fait de mieux en fait de travail étymologique, mais il ne remplit pas le but d'un dictionnaire wallon-français qui est de servir aux Liégeois à rendre exactement en français les mots wallons qu'ils emploient. Restent les dictionnaires de Lobet, Remacle, Hubert et Forir ; chacun d'eux a de grandes qualités, mais celui de Lobet est verviétois, celui de Remacle quelque peu compliqué par sa synonymie et ses incursions dans la grammaire française ; Hubert n'a voulu faire qu'un dictionnaire diamant et Forir n'a pas su assez se garder des mots français dont il fait des mots wallons. (J. Dejardin, *Examen critique de tous les dictionnaires wallons-français parus à ce jour.*)

M. Aug. Hock, le poète dont nous rappelions tantôt les œuvres charmantes antérieures à la fondation de la Société,

Digitized by Google

est aussi l'auteur d'un ouvrage non moins apprécié que le recueil des spots. C'est une volumineuse étude sur les *Croyances et remèdes populaires du pays de Liège*. Sorti, en 1867, d'un concours de la Société, ce livre a eu la bonne fortune de paraître en feuilleton dans le *Journal Franklin* et d'avoir déjà deux éditions successives.

Avec le *Dictionnaire des spots*, qui est, répétons-le, de 1860, avec le *Recueil des croyances et remèdes populaires*, qui date de 1867, nous voilà en plein folk-lore. « On voit par là, dit M. Gaidoz dans la *Mélusine*, que les Liégeois n'ont pas attendu, pour faire du folk-lore, que le mot fût inventé et que la chose fût à la mode. La *Société liégeoise* a beaucoup fait dans cet ordre de recherches, et, pour les chansons populaires et les proverbes, elle n'a guère laissé à faire après elle. » Par ces mots « chansons populaires », M. Gaidoz fait allusion au *Recueil des cramignons*, le plus important peut-être des ouvrages que la Société ait publiés.

On s'entend mieux sur le sens du mot cramignon, qui signifie « chanson de danse », que sur son étymologie, fort obscure et fort discutée. C'est la ronde, la farandole liégeoise. Nous en empruntons à Bailleux la description très fidèle : « Jeunes garçons, jeunes filles, dès la veille de la fête — de la paroisse, — se réunissent le soir, se tiennent par les mains, se mettent à sauter, à courir en cadence aux accents d'une ronde que chante un des danseurs, tandis que celui ou celle qui occupe la tête de la colonne porte un bouquet ou une branche verte à la main. Le commencement de chaque couplet et le refrain (*rèspleu*) sont redits en chœur; la fin du premier couplet se répète et forme le commencement du second, et ainsi de suite. La troupe joyeuse parcourt les rues en faisant mille détours et en formant les méandres les plus capricieux. A peine une chanson est-elle finie qu'une autre recommence, et cela pendant des heures entières, ce qui se renouvelle tous les jours de fête. » Danse et chanson, musique et paroles, cortège et chanteurs, voilà le cramignon.

En 1871, la Société avait mis au concours la collection la

Digitized by Google

plus complète possible des airs de cramignons liégeois. Les concurrents étaient invités à transcrire sous la musique les paroles d'un couplet, de préférence le premier.

Rassembler les chants populaires qui courent les rues de Liège était chose facile; ils étaient dans toutes les oreilles et il n'y avait qu'à les noter sur le papier. Ce qui était plus malaisé, c'était de retrouver les anciennes et naïves mélodies.

La Société en reçut pourtant une pleine corbeille. Cette ample moisson était due à MM. Léonard Terry et Léopold Chaumont. Après avoir couronné leurs mémoires, la Société entreprit de les publier. Puis elle reconnut qu'elle ferait bien de donner le texte complet des cramignons au lieu de se borner à n'en reproduire qu'un seul couplet, et c'est ainsi qu'un recueil d'airs devint aussi un recueil de paroles. Elle confia ce soin à un comité choisi parmi ses membres.

La mission n'était ni sans danger, ni sans difficulté. Parmi les nombreuses chansons que l'on était parvenu à rassembler, il s'en trouvait assez de légères ou de grossières. Grand fut l'embarras de la commission, dont l'auteur de cette notice faisait partie.

« Faisant œuvre de science, les éditeurs avaient ils le droit de supprimer des cramignons qui, en somme, se chantent ou se sont chantés et qui ont, par suite un intérêt historique incontestable? Par contre, à tout donner, ne courait-on pas risque de déparer le recueil de nos bulletins par des œuvres non recommandables? Dans le doute, les éditeurs ont adopté les principes de la commission nommée à Paris par décret du 13 septembre 1852 pour former un *Recueil des poésies populaires de la France.* « Les chansons badines, disait le rapporteur, M. Ampère, de l'Académie française, pourront être admises dans le *Recueil* toutes les fois que la gaîté n'y passera pas grossièrement les bornes de la décence et qu'elles auront un caractère véritablement populaire. Là trouveront place les chansonnettes dont le ton est enjoué, sans être trop libre. En respectant les convenances qu'impose au *Recueil* un but sérieux, le comité pense qu'il ne faut pas pousser la sévérité trop loin, car si, par une

Digitized by Google

austérité excessive, on retranchait de ce recueil tout ce qui est badin et léger, on effacerait un des principaux traits du caractère national, qu'il est appelé à représenter. » Les éditeurs supprimèrent donc bon nombre de pièces trop légères; si l'on trouvait qu'on en a encore trop laissé, on se rassurera en se rappelant que la collection des cramignons n'a été tirée qu'à peu d'exemplaires et que le prix en a été fixé très haut. »

Nous avons tenu à rappeler textuellement cette page de la préface du *Recueil des cramignons*, parce que cette publication, que des écrivains étrangers impartiaux ont présentée comme faisant honneur à la Société, a servi précisément et sert encore, dans certaine presse, de thème facile à des attaques injustes, entachées de parti pris.

L'œuvre s'est encore augmentée d'un complément dû à M. Dejardin, le zélé président actuel. Il consiste en un curieux et patient travail de rapprochement, quant aux airs et aux textes, entre les cramignons liégeois et les chants populaires des régions voisines, particulièrement des localités françaises. Cette annexe n'est pas la partie la moins importante de l'ouvrage, s'il est vrai, comme l'a dit Champfleury, que l'analogie des chansons sera un jour une des faces de l'art les plus curieuses à étudier.

Dans le même ordre d'idées, la Société a publié encore un mémoire hors concours, les *Enfantines liégeoises*, par M. Jos. Defrecheux. C'est un recueil fait sur le thème des *Enfantines du bon pays de France*, publiées à Paris par M. Ph. Kuhff, contenant les rimes, les mots, les propos qui servent d'amusettes aux enfants, des formulettes de jeux, etc.

Signalons encore les *Contes populaires du pays de Liège*, de M. Jos. Kinable : collection de propos facétieux, d'anecdotes grivoises qui ont cours dans le peuple, et du genre de celles qui peuvent s'écrire. Ce fécond auteur a donné aussi une intéressante étude des *Cris des rues de Liège*, qu'il a fait suivre de curieux détails de mœurs locales. C'est dans le même esprit que M. Émile Gérard, un poète avant tout, à conçu sa description du faubourg Sainte-Marguerite, un des

Digitized by Google

quartiers de Liège qui ont le mieux conservé le cachet populaire et dont l'auteur nous fait connaître la topographie, les mœurs, les coutumes, les croyances plus ou moins disparues à l'heure qu'il est.

Un généreux anonyme avait fondé un prix extraordinaire de cent dollars pour l'histoire du mot *Renard* (vulpes, goupil) dans les provinces wallonnes avant le XVI^e^ siècle. Après un premier essai qui n'avait qu'à demi réussi, le prix fut remporté par M. Emmanuel Pasquet, qui avait su, cette fois, présenter un travail d'une ampleur considérable et puiser ses informations jusque dans des sources manuscrites. On y voit comment le nom propre du héros de l'épopée satirique du moyen âge, le rusé Reginhart ou Renart, s'est substitué au vrai nom de l'animal, goupil, et a fini par le supplanter entièrement : exemple remarquable de l'influence de la littérature sur le vocabulaire d'une langue.

La Société s'est également préoccupée de la question d'orthographe et de grammaire. Dès 1861, Bailleux insérait au *Bulletin* une note grammaticale sur le pluriel des substantifs et des adjectifs en wallon ; la Société, après discussion et pour les raisons invoquées par Bailleux, formula les règles suivantes : Le substantif ne prend pas d'*s* au pluriel ; l'adjectif qui précède immédiatement le substantif prend seul la marque du pluriel. Plus tard, M. Delbœuf posa également quelques règles dans un commentaire philologique sur une pièce de théâtre dont il sera parlé plus loin; feu Micheels inséra dans un *Annuaire* une grammaire élémentaire du patois liégeois. Enfin, tout récemment, le bureau de la Société, par l'organe de son secrétaire actuel, a publié un essai d'orthographe, auquel sont priés de se conformer provisoirement les auteurs qui envoient des pièces au concours et ceux des membres de la Société qui se chargent de la correction des épreuves.

V

Mais la grande œuvre de la Société a été la résurrection du théâtre wallon. Sous son impulsion, le mouvement de

Digitized by Google

renaissance wallonne ne fut pas seulement marqué par l'apparition d'œuvres en prose et de travaux scientifiques ; il se manifesta également dans le domaine de la poésie, et de la poésie dramatique tout spécialement.

Le premier lauréat qu'elle eut à couronner l'année même qui suivit sa fondation, en 1857, fut M. André Delchef, l'auteur du *Galant dè l'sièrvante*. D'aucuns considèrent encore cette agréable comédie en deux actes comme le chef-d'œuvre du théâtre wallon. Il est certain qu'elle y a longtemps régné en souveraine et que le succès retentissant et légitime de pièces plus récentes n'a pu la faire oublier du public ni disparaître de la scène.

L'année d'après vit poindre un jeune talent : le célèbre auteur de *T'âti*, M. Edouard Remouchamps, obtint la première palme avec une pièce aussi en deux actes, *Li Saveti* (Le Savetier), que la troupe du théâtre wallon a reprise l'hiver dernier. A ce même concours furent également couronnées *LiPèchon* (Le Poisson) *d'avril*, comédie en cinq actes, écrite en patois de Marche-en-Famenne, par M. A.-J. Alexandre, et une autre en deux actes et en patois verviétois, *Lès Bièsse* (Les Bêtes), de M. J.-F. Xhoffer. Trois autres pièces furent écartées par le jury.

Deux ans après l'apparition du *Galant dè l'sièrvante*, M. Delchef obtint une nouvelle et brillante distinction avec sa fine comédie : *Lès Deux Nèveu ;* ce fut la seule accordée, quoique cinq jouteurs fussent entrés en lice.

Des sept pièces envoyées au concours de 1860, aucune ne fut jugée digne d'une récompense ; la quantité ne pouvait tenir lieu de qualité. Il en fut à peu près de même l'année suivante ; seul, le premier acte d'un vaudeville de M. Xhoffer portant pour titre *Lès Deux Soroche* (Les deux Beaux-Frères), trouva grâce aux yeux du jury.

Pouvait-on s'étonner, lorsque le bon Homère sommeille quelquefois, que les poètes populaires eussent leur moment de faiblesse ?

La muse wallonne se réveilla en 1862, et pour la troisième fois M. Delchef vit couronner une de ses œuvres,

Digitized by Google

Pus vî, pus sot (Plus vieux, plus fous), un acte amusant, qui est resté aussi jeune, aussi populaire que *Li Galant* et *Les Deux Nèveu*, et qui retrouve aujourd'hui encore auprès du public son franc succès d'autrefois.

Les concours subséquents furent moins heureux. En 1866, un nouveau venu, M. Charles Hannay, donna *Li Mâye neur d'à Colas* (Le Mâle noir de Nicolas), une peinture de mœurs liégeoises plutôt qu'une composition scénique dans le sens propre du terme. Mais le tableau était franchement wallon par la pensée, la langue, les mots et les tournures; il valut à son auteur un premier prix et la bonne fortune d'être édité avec un commentaire philologique et un glossaire explicatif par M. Delbœuf.

Il faut ensuite attendre 1869 pour voir reparaître M. Delchef avec une saynète, une sorte d'imbroglio comique dont toute l'intrigue repose sur la ressemblance que présente le nez du curé de Mortroux avec celui du domestique de son vicaire : *Li Narène dè curè d'Moitrou*. Cette simple fantaisie mérita un second prix, la trame en étant fort légère, mais l'action gaie, animée et de bon ton.

L'année suivante marqua le début modeste d'un écrivain d'avenir, Alexis Peclers. Le jury accorda à son essai, *Li Pièle di Beaufays* (La Perle de Beaufays), une mention honorable, sans toutefois lui reconnaître suffisamment de valeur pour être publiée.

En 1871, la Société, ayant proposé pour sujet de concours un libretto d'opéra-comique, se trouva en présence d'une traduction de *Robert le Diable* ou plutôt d'une parodie très ingénieuse, très fine et rendant avec infiniment de bonheur les situations du libretto de Scribe. Elle avait pour titre *Lambert li foirsôlé* et pour auteur M. Joseph Toussaint, de Mons, qui a produit une autre œuvre du même genre, *Faust et Daditte*, parodie non moins amusante de l'œuvre de Gounod.

Le concours de 1872 fut particulièrement brillant. Aucune des pièces envoyées n'était sans mérite, et trois furent couronnées : *L'Ovrège d'è Chanchèt* (L'Œuvre de François),

Digitized by Google

d'Alexis Peclers, qui se mit cette fois au premier rang, et loin derrière lui, *Li Groumancien* (Le Nécromancier), de M. Joseph Toussaint, et *Li Bouquètte émacrallêye* (La Crêpe ensorcelée), de M. N. Hoven.

C'est ensuite une pièce en dialecte verviétois qui obtient la palme : *Li Mohonne à deux face* (La Maison à deux faces), de M. J.-S. Renier, agréable comédie dont la mésaventure d'une coquette fait tout le fond.

En 1875, nous retrouvons M. Édouard Remouchamps, qui depuis *Li Saveti* n'avait plus rien donné, avec les *Amour d'à Gera* (Les Amours de Gérard), comédie d'intrigue en deux actes, où s'annonçait le futur auteur de *Tâti*.

Deux ans après, c'est à son tour Alexis Peclers qui sort de nouveau vainqueur du tournoi : sa comédie mêlée de chants, *Li Consèye dè l' Matante* (Le Conseil de la Tante), réunit toutes les conditions requises pour obtenir un premier prix et se créer sur la scène une vogue qui dure toujours et que partage d'ailleurs avec elle sa congénère *L'Ovrège d'à Chanchèt*.

Cinq années se passèrent ensuite sans rien produire qui méritât d'être signalé; il semblait que l'esprit wallon, au théâtre, s'arrêtait tout à fait dans l'essor qu'il avait pris précédemment.

Mais les auteurs ne faisaient que se recueillir. On le vit bien en 1883, époque où parurent *Les Avinteure d'on jônai* (Les Aventures d'un jouvenceau), de M. François Dehin et *On Jûdi d'fièsse* (Un Jeudi de fête), de M. Joseph Vrindts. On en eut surtout la preuve l'année suivante, qui fut celle de *Tâti l' Perriquî* (Walthère, le Perruquier).

On sait que le jury de la *Société liégeoise de littérature wallonne,* dans des conclusions bien motivées, d'une grande justesse d'idées et de langage, et que le jugement du public devait plus tard ratifier d'une manière éclatante, trouva la pièce de M. Édouard Remouchamps digne du prix extraordinaire, de la grande médaille d'or de deux cents francs. On peut dire qu'elle est universellement connue en Belgique et qu'elle l'est même à l'étranger. Elle a eu plus de deux cents

Digitized by Google

représentations; elle a été jouée un peu partout en wallonnie comme en terre flamande, à Namur, à Charleroi, à Tournai, comme à Bruxelles, comme à Anvers, à Gand; à Ostende; dans la province de Liège, il n'est pas un coin perdu qui n'ait vu *Tâti* chez lui ou dans son voisinage. La troupe de M. Raskin l'a joué plusieurs soirs durant à Paris, sur la scène du théâtre du Château-d'Eau, puis chez nos voisins de l'est, à Malmédy, cette petite enclave wallonne en pays allemand. La cinquantième, la centième, la cent-cinquantième et la deux-centième représentation ont été l'occasion de véritables solennités : le Roi a conféré à M. Remouchamps la croix de l'Ordre de Léopold, la Ville lui a offert un bronze commémoratif, la *Société liégeoise*, dont il est un des membres les plus sympathiques, un banquet de deux cents couverts. Et comme, à Liège, tout finit en chansons, *Tâti* est devenu le thème et comme le centre de toute une littérature, d'un ensemble de poésies gaies, sentimentales ou humoristiques inspirées par les circonstances, l'admiration ou l'amitié pour le maître. Aujourd'hui, M. Remouchamps est aussi populaire dans sa bonne ville qu'Antoine Clesse pouvait l'être à Mons. Il convient d'ajouter que l'écrivain de talent à qui nous devons *Tâti* est doublé d'un philanthrope. Le généreux poète, que la fortune n'a pas favorisé que du côté de la muse, n'a jamais voulu toucher ses droits d'auteur, qu'il abandonne aux malheureux; souvent il n'a donné l'autorisation de jouer sa pièce qu'à la condition expresse qu'une partie de la recette serait remise aux pauvres, et les trois éditions successives dont sa joyeuse comédie a eu déjà les honneurs se sont vendues au profit de différentes institutions de bienfaisance.

Ce qui fait avant tout le charme de l'œuvre de M. Remouchamps, c'est qu'elle est gaie. Parmi les heureux qui trouvèrent place le soir où, pour la première fois, elle aborda la scène du Théâtre royal de Liège, qui ne se rappelle ces accès de rire qui partaient en fusées et secouaient la salle entière, des fauteuils d'orchestre à l'amphithéâtre, à chacune des saillies des interlocuteurs de Tâti? Elle possède cette gaieté communicative et toujours de bon ton que l'on retrouve dans

Digitized by Google

les meilleures pièces du répertoire de Labiche; elle est riche en sorties piquantes, en expressions originales, en proverbes et comparaisons populaires dont le Wallon est si friand, qu'il adore retrouver à la scène, tout comme le Français salue en passant d'une marque approbatrice le trait d'esprit ou le mot qui porte. Enfin, dans tout ce petit monde qui s'agite dans la pièce, chacun a sa physionomie particulière, les personnages restent jusqu'au bout tels qu'on les a vus d'abord. Ici, c'est Tâti, ambitieux, vaniteux, doué de plus d'imagination que de jugement; là, sa sœur, vrai type de Liégeoise, droite et d'un assez rude bon sens; puis encore Matrognard, figure réussie d'ivrogne et de parasite, et le neveu, franc, personnel, pratique à l'excès; enfin, l'Ardennaise, ignorante bien plus que naïve, et son compère, aussi madré que jaloux.

Quant à l'idee fondamentale de la pièce, elle n'est pas neuve; et, par une rencontre peu commune, à ce même concours de 1884, un autre auteur tomba sur une donnée analogue : ce fut Alexis Peclers, dans *Li Lot d'à Gégo* (Le Lot de Gangulphe), la dernière œuvre que cet excellent écrivain, enlevé trop tôt aux lettres wallonnes où il se créait un nom respecté, devait soumettre au jury. Elle n'avait ni la verve comique ni la vivacité de dialogue de *Tâti*, mais les scènes en étaient bien conduites et les caractères sympathiques.

Depuis, la vogue du concours dramatique s'est soutenue, et chaque année la lutte l'emporte en éclat, quant au nombre des concurrents, sur celle de la période précédente.

En 1886, les quatres pièces produites obtinrent chacune une distinction : *Jône et Vî* (Jeunes et Vieux), de M. Alphonse Tilkin, un heureux essai de transporter sur le théâtre wallon le genre de Hennequin, qui fut classée première et a eu, depuis, de nombreuses représentations; *Les Amour d'à Mayanne* (Marianne), de M. Charles Hannay, l'auteur du *Mâye neur d'à Colas;* enfin, *Les Amour d'à Toutou* (Gertrude), de M. Joseph Vriudts, et *Les Amour d'ine jône fèye* (d'une jeune fille) de M. Hubert Désamoré.

Même réussite l'an d'après. En tête des lauréats se plaça feu Toussaint Brahy, à qui il ne fut pas réservé, à la séance

Digitized by Google

de distribution des médailles, de voir jouer sa pièce, *Li Manège Cockraimont* (Le Ménage Cockraimont), ni d'entendre chanter son poétique cramignon, *Bai prétimps* (Beau Printemps), également couronné et qui est en train de devenir aussi populaire que celui de Defrecheux. Les autres furent MM. Dieudonné Salme, auteur de *Fâte di s'ètinde* (Faute de s'entendre); Henri Baron, *Les Trimleu* (Les Joueurs) et Jean Bury, *Li Fraque èmacrallêye* (L'Habit ensorcelé).

En 1888, douze pièces furent soumises au jury; trois furent tirées hors de pair : *Li K'tapé Manège* (Le Ménage en désordre), de M. Godefroid Halleux; *L'Ovrège d'à Hinri* (L'Œuvre de Henri), de M. Félix Poncelet, et *François l'Trimleu* (François le Joueur), de M. Alfred Delvaux.

Au dernier concours, douze concurrents encore sont entrés en lice ; quatre en sont sortis vainqueurs. La première palme est échue à M. Dieudonné Salme, un écrivain fécond qui, outre plusieurs recueils de poésies, a créé un genre nouveau et y a pleinement réussi, le roman wallon ; *Le Houlo*, sa première œuvre dans ce genre, est le monument le plus important de la prose wallonne, et à l'heure qu'il est, le journal *Li Spirou* (L'Écureuil), publie de lui un nouveau roman intitulé *Pichètte*. M. Salme avait remporté déjà plusieurs distinctions aux précédents concours : c'est un premier prix cette fois que lui a valu sa comédie en deux actes *Fiâsse èt Bèlle-Mére* (Gendre et Belle-Mère). Cette pièce est particulièrement remarquable par la pureté de la langue, la correction des vers, la parfaite entente de la scène et des exigences qu'elle comporte. Quoique sortie du concours en février dernier seulement, elle a déjà eu depuis plusieurs représentations sur le scène du théâtre du *Pavillon de Flore* et est certainement appelée à fournir une longue et brillante carrière.

Après elle, le jury distingua *A quî l'pompon*, une pièce très gaie de M. Émile Gérard, presque une scène populaire qui met en action un candidat libéral et un candidat clérical faisant, un jour d'élection, les promesses d'usage à leurs électeurs. A la fin, c'est un candidat indépendant qui l'emporte.

Digitized by Google

Un petit libretto d'opéra-comique : *Li Nèveu d'à Filoguèt*, de M. Jean Bury, mérita la troisième place par sa franche gaîté, comme par la richesse du vers et du rythme. Enfin, le jury vota l'impression de quelques scènes d'une comédie de M. Godefroid Halleux, *Li Vingince d'on Fiâsse* (La Vengeance d'un Gendre).

Un mot, avant de finir, sur le jury dont nous avons fréquemment fait mention au cours de cette analyse de documents. Pour être purement officieuse et toute désintéressée, sa mission n'en est ni moins lourde, ni moins pleine de responsabilité. Ce n'est pas une mince besogne, en effet, ni un facile travail que de lire, d'apprécier et de classer une douzaine de manuscrits — ils comportaient vingt-huit actes au dernier concours, — tracés parfois d'une écriture à la diable ; car si nos auteurs comptent dans leurs rangs beaucoup de lettrés, il en est bon nombre qui manient plus usuellement que la plume l'alène du cordonnier, le marteau du forgeron ou la lime du serrurier ; au surplus, pas un qui ne regarde ses préoccupations littéraires simplement comme une agréable distraction, comme un jeu de l'esprit, après sa journée de travail professionnel ou ses heures de bureau.

Si nos écrivains wallons ne sont pas des littérateurs de profession, il est plus vrai encore de dire que les sociétés dramatiques qui jouent leurs pièces ne se composent que d'amateurs. Les représentations wallonnes étaient autrefois fort irrégulières, comme les troupes qui les donnaient. Avait-on en vue la célébration d'une fête anniversaire, une date marquante, une soirée enfin dont on voulait rehausser le programme? vite, quelques membres d'un cercle d'agrément ou de bienfaisance se groupaient, se mettaient à étudier et à répéter une comédie nouvelle, quelque pièce aimée du public ou une œuvre de circonstance. La fête close, la première représentation était rarement suivie d'une autre.

Les choses ont quelque peu changé, à mesure que la faveur du public s'est portée d'une façon de plus en plus marquée vers les œuvres de nos auteurs populaires et qu'à leur tour ceux-ci se sont davantage efforcés de la mériter et de

Digitized by Google

l'accroître. Aujourd'hui, le répertoire wallon a sa troupe spéciale, le *Théâtre wallon*, qui joue régulièrement le dimanche et parfois en semaine au *Casino Grétry*, à moins qu'il ne coure les localités de la province ou quelque ville du pays. Certains soirs de l'hiver dernier, le dialecte a même supplanté la langue, le wallon a détrôné le français sur une scène régulière; on a vu le directeur du théâtre du *Pavillon de Flore* monter, lui aussi, une troupe wallonne avec laquelle il a représenté *Li Voyège di Chaudfontaine*. Sa hardie initiative a eu un tel succès qu'il a pu transporter jusqu'à Bruxelles le champ de son expérience et mettre bientôt à la scène une œuvre nouvelle, *Fiâsse èt Bèlle-Mére*, la perle du récent concours. Ajoutons que de nombreux cercles, comme le club *les Wallons*, *le Caveau liégeois*, organisent à des époques indéterminées et sur tous les points de la ville des soirées wallonnes où le public citadin et de la banlieue se presse en foule. Ainsi en avons-nous compté, un même dimanche de la saison théâtrale dernière, jusqu'à cinq qui faisaient salle comble. Un journal exclusivement rédigé en wallon, *Li Spirou*, donne le programme et le compte rendu de ces représentations.

VI

Nous sommes loin d'avoir épuisé la matière et terminé le dépouillement des œuvres originales que renferment les *Bulletins* de la *Société liégeoise*. C'est que ses concours de poésie ne sont pas confinés dans le domaine de la composition dramatique. Ils comportent d'autres genres : la satire, le conte, la chanson, le cramignon, une scène populaire dialoguée, enfin, toute pièce de vers. Et c'est ici que le nombre des auteurs ne le cède qu'au nombre de leurs compositions. Nous en avons compté plus de quarante, et, parmi eux, ceux qui n'ont donné qu'une ou deux pièces constituent l'exception. On n'attend pas que nous en fassions une étude qui ne pourrait être que très détaillée — et ce n'est pas ici le lieu — ou qui, si nous nous bornions, dégénérerait fatalement en une longue énumération de noms et une sèche nomenclature de

Digitized by Google

titres : nous renvoyons le lecteur à une excellente publication actuellement en cours et due à la collaboration de MM. Ch. Gothier, Ch. et Jos. Defrecheux [1].

Mentionnons seulement, parmi les plus anciens et les plus féconds, M. Auguste Hock, feu Nicolas Defrecheux et Michel Thiry, et, parmi les plus modernes, feu Guillaume Delarge et Alexis Peclers, MM. Toussaint Brahy, Émile Gérard, Félix Poncelet, Édouard Remouchamps, Dieudonné Salme, Henri Simon, Alphonse Tilkin et Joseph Vrindts, qui ont enrichi les publications de la *Société*, les uns de nombreuses poésies fugitives, les autres de quelques pièces de longue haleine.

Que l'on veuille bien maintenant se rappeler le titre de notre article et le cadre que nous lui avons assigné. Ce n'est pas un tableau du mouvement littéraire wallon que nous avons entrepris, mais une simple étude sur l'origine, le but et l'œuvre de la *Société liégeoise*. Sinon, il nous resterait à parler des œuvres nombreuses qui ont vu le jour ailleurs que dans les publications de la *Société*; beaucoup d'auteurs, en effet, se sont essayés en dehors des tournois littéraires de celle-ci ; les uns parce qu'ils écrivaient en prose et que, sauf en réponse à des questions de linguistique et d'histoire ou à un petit concours de conte, nouvelle ou scène populaire dialoguée, elle n'accepte que des œuvres en vers; les autres parce qu'ils n'étaient pas désireux d'affronter le jugement sévère du jury ou de subir l'épreuve d'un concours fort disputé.

De ce nombre, il y en a des plus marquants : M. Henri Simon, l'heureux auteur de *Cour d'Ognon* (Cœur d'Oignon), de *Sèche, i bèche* (Tire, ça mord), tableaux populaires, peintures de mœurs en prose, et de *Li Bleu-Bixhe* (Le Bleu-Plomb), la fine comédie, également en prose, qui a suivi *Tâti* dans toutes ses pérégrinations et a eu sa centième; feu Joseph Demoulin, un démocrate qui mit parfois son talent

[1] *Anthologie des poètes wallons* avec courtes notices biographiques et bibliographiques, par Charles Defrecheux, Joseph Defrecheux et Charles Gothier, introduction par Alphonse Le Roy. Liége, L. et Ch. Gothier, imprimeurs-éditeurs.

Digitized by Google

d'auteur dramatique au service de ses convictions politiques ; MM. Willem et Bauwens, dont l'active collaboration a produit plusieurs pièces remarquables ; M. Gustave Thiriart, l'auteur de *Ine Rivinche di Galant* (Une Revanche d'Amoureux), la pièce à succès de l'hiver dernier ; enfin, MM. Aerts, Baron, Charpentier, d'Archambeau et Henrion, pour ne citer que ceux dont le répertoire est toujours en vogue.

Aujourd'hui, d'ailleurs, Liège n'est plus l'unique foyer de la littérature wallonne. Gagnant de proche en proche, le mouvement s'est communiqué à d'autres localités de la wallonnie belge. Qu'on en juge par la liste des pièces qui ont vu le jour ou abordé la scène l'année dernière : à Verviers, *One bònne farce* ; à Namur, *Cwangî èt méd'cin* (Cordonnier et Médecin), *Li Calotte d'à Zidòre* (La Casquette d'Isidore) ; à Spa, *Li Buse di m'bai-fré* (de mon beau-frère) ; à Dinant, *Ine Tindrie à l'amourètte* ; à Nivelles, *El Rouse de Sainte-Ernèlle* (La Rose de Sainte-Renelle) ; à Jodoigne, *On pîd dins le strevire* (Un pied dans l'étrier) ; à Ath, une adaptation de *Tâti l'Perriquî* ; à Mons, *Totor èl Choumaque* (Victor le Cordonnier) ; à Frameries, *Pierrot vi co* (Pierrot vit encore) ; enfin, à Tournai, *Bièc di fiér* (Bec de fer), une traduction du *Bleu-Bixhe*, et *Monéonque Jaques* (Mon oncle Jacques).

Cette simple énumération suffira sans doute pour convaincre le lecteur de l'extension et de l'importance que prend le mouvement littéraire wallon et de l'insuffisance d'une courte notice pour en retracer même un des côtés.

EUG. DUCHESNE.

Digitized by Google

LA FANCHON

I

C'était le dernier concert de la saison, au Parc.

Dans la grande allée, autour des longues pelouses, peu de monde se promenait, et sous les marronniers jaunis qui dressaient devant les nues grises leurs cimes se défeuillant, les chaises étaient vides presque toutes. Des nuages, d'un gris morne, et de la rousseur des arbres s'épandait une tristesse, un regret de la nature... Dans l'air calme et tiède, des souffles frais passaient, détachant les folioles des marronniers, et des palmes entières tombaient étendues, qui faisaient penser à des mains de malades désespérément ouvertes en des gestes suprêmes de pitiés implorées ; elles roulaient au long du sol en tremblottant, avec des froissements secs si lugubres au cœur et si peinants, que l'on croyait entendre les gémissantes plaintes de toutes ces vieilles choses qui s'en allaient... Des gens se promenaient en causant, et leur sourire semblait une ironie à la mélancolie de ce jour d'automne ; ci et là, encore quelques personnes assises : des femmes lasses de lire, le livre ouvert sur les genoux ; quelques graves groupes de famille, avec une jeune fille sérieuse qui écoute la musique se langourer en des plaintes sonores, se bercer avec une mollesse vague, ainsi qu'une dolence d'amour, dans l'air ; puis des rangs de chaises vides ; une dame seule.. ; et plus loin, assis en cercle, quelques jeunes gens très corrects, qui causent actrice et théâtre.

Au loin, en face de l'allée, sur son socle de pierre, se dresse la haute silhouette du bronze équestre de Godefroid de Jéru-

Digitized by Google

salem, profilée sur le fond gris de l'immense façade du palais de justice, dont le brouillard, empâtant les fines sculptures, fait seulement un léger estompé vaporeux, où blanchissent en raies claires les deux colonnes et le fronton du portique.

Un jeune homme, toujours seul, suivait à distance, de ses pas ou tantôt seulement des yeux, trois jeunes filles sœurs qui lentement se promenaient autour des longues pelouses, au bras l'une de l'autre, agaçant les feuilles mortes de la pointe élégante de leurs souliers mordorés.

Depuis un mois, elles venaient toutes les après-midi. La mère, une dame assez forte, au visage sanguin, animé d'un sourire toujours prêt, restait assise à lire. Les jeunes filles se promenaient d'un pas très lent, de temps à autre s'asseyaient auprès de leur mère, causaient quelques instants, et repartaient...

Vêtues de même, elles avaient toutes trois le buste élégamment pris en un corsage de foulard mauve qu'un art gracieux avait semé de pâles et longs bouquets dont les tiges s'allongeaient sur la jupe arrêtée un peu au-dessus de la cheville, prise dans le roux luisant d'un bas de soie; de leurs chapeaux en paille, avec deux grandes ailes blanches sur le devant, retombait sur leur dos, jusqu'à la taille, un flot soyeux de cheveux bruns, noués au milieu par un satin flottant. La sœur aînée, toujours entre ses cadettes, les abritait, les jours de soleil, sous un large parasol en tulle noir, et dans l'ombre, leurs jolies figures pâles, d'un ovale pur, avaient des douceurs, des tendresses infinies...

Marc les vit une fois, et depuis il revint chaque jour. Dès qu'il apercevait au loin leurs tailles aimables, un sentiment de soulagement, comme un rayon de soleil, l'envahissait tout entier : c'était le bonheur candide de regarder de beaux visages, de bercer son œil au rythme harmonieux des grâces du corps et des couleurs ; car il les admirait presque aussi chastement qu'il eût admiré une œuvre d'art, et s'il eût pu leur parler, il leur eût dit simplement: « Merci... Laissez-moi vous contempler. »

Cependant, presque sans qu'il s'en aperçût, quelquefois

Digitized by Google

l'instinct se réveillait en lui, et alors il regardait fixement dans son souvenir et voyait leurs bouches rouges qu'il pourrait baiser peut-être, leurs yeux enfoncés sous le frontal et perdus dans une ombre voluptueuse, la délicatesse de leurs nuques où de fins cheveux fous frisaient... Insensiblement, il découvrait en elles quelque chose qu'il ne voyait en aucune autre femme, une vie d'une langueur particulière, et son cœur allait irrésistiblement vers elles, avec cette fatale attirance de la jeunesse vers ce qui demande l'amour, car elles demandaient l'amour, ces lèvres pleines de feu, ces orbites pleines d'ombres... Mais ces folles pensées de désir l'assaillaient par instants seulement, et surtout quand il était loin d'elles ; à leur vue, son adoration se purifiait au charme de leur beauté, au son de leurs voix, à l'élégance de leurs mouvements.

Cette passion, restée virginale, il l'avait eue déjà bien des fois, ayant aimé jusqu'au moment où les hasards de la route avaient donné un modèle plus beau à son besoin de contemplation : c'était pour lui d'admirables et chéris objets d'art. Mais il dédaignait tout autre satisfaction, sachant bien que les femmes n'auraient que moquerie pour son amour étrange.

S'il lui arrivait parfois d'en suivre une, — pour la voir plus longtemps, — ces jours-là il rentrai chez lui le cœur plus malheureux et, les mains sur les yeux, restait perdu en sa vision.

Maintenant, toutes étaient disparues, et c'est à peine si, rassemblant ses souvenirs, il eût pu revoir un ou deux visages, très vaguement.

Celles-ci emplissaient tout le présent, effaçaient tout le passé ; mais, sans doute à cause que jamais il ne les connaîtrait davantage, l'avenir était vide... Il ne voyait rien au delà du jour de demain où il aurait encore le même bonheur. Cette pensée, qu'il devait rester loin d'elles lui ouvrait le cœur, et sa poitrine ne lui semblait souvent pas assez large pour le grandissement de cette rouge fleur. Ce cœur de vingt ans, qui point encore n'avait palpité contre celui d'une vierge, lui faisait l'humeur sombre, le caractère clos en soi, de ceux qui veulent le repos de l'isolement pour jouir dans la ressou-

Digitized by Google

venance. Jamais, jamais, il ne parlait de sa blessure, la gardant comme une souffrance peut-être mortelle, mais qu'on ne veut point guérir, car elle est délicieuse. Et même il lui semblait que parler de son amour, c'eût été la profanation du souvenir ; et aussi il craignait la vile plaisanterie qui tache la blancheur d'une virginité.

II

C'était le dernier concert, et Marc suivait les trois sœurs. Souvent il passait à côté d'elles, lentement, admirant leurs cheveux fins, leurs profils si joliment purs, écoutant leur fine diction, leurs voix douces qui modulaient la phrase avec un charme musical. Quand il les avait dépassées, il marchait plus vite, afin d'arriver avant elles au bout de l'allée, et revenait sur ses pas pour les voir en face; d'autres fois, il s'arrêtait et les regardait s'éloigner, ravi par les grâces de ces trois fines tailles, de ces trois têtes rapprochées amoureusement, de ces délicates chevilles chaussées de soie jaune faisant de mignonnes bossettes un peu au-dessus des bords de leurs souliers, à talons très hauts.

Elles avaient remarqué le jeune homme; et parfois se retournait la plus jeune, — celle que le plus il aimait... Il éprouvait alors la sensation d'un véritable choc, comme si la tête de la jeune fille, en se tournant, eût heurté sa poitrine; et l'idée qu'elle l'aimerait aussi lui faisait entrevoir des coins de campagne, le Parc sans monde, des lieux solitaires, où, s'ils venaient un jour à se rencontrer, ils iraient l'un au-devant de l'autre, les bras ouverts et sans parler mot.

La mère venait de se lever, et maintenant elle accompagnait ses filles. Marc, qui craignait qu'elle ne le remarquât, n'osa les suivre; mais, impuissant à les quitter le premier, il continua de se promener autour des longues pelouses, dans cet air d'automne où devait rester un peu de leurs haleines, ne se rencontrant plus avec elles que vers le milieu de chaque allée. Quelquefois, la cadette levait sur lui ses grands

Digitized by Google

yeux baignés d'ombre, et le regardait d'un regard qui, dans son cœur, épandait une mélancolie immense et douce comme le baiser d'une mourante chérie.

Cependant, le concert venait de finir; quelques minutes après, il ne restait, à se promener, que bien peu de monde. Marc s'en aperçut et, se retournant, vit les trois sœurs au bout de l'allée qui s'en allaient.

Il hésita s'il les suivrait... puis ne le fit pas.

Il resta immobile à les voir s'éloigner dans le brouillard gris des cinq heures d'automne... comme on assiste du rivage au départ d'un navire; il se plut à savourer ce long déchirement de cœur; il préférait garder ce souvenir dans le cadre, qui lui seyait si bien, des nonchalantes grâces automnales du Parc.

III

Ce jour-là, c'était la fête de sa sœur; il y avait grand dîner. Ce fut avec un mouvement d'exaspération qu'il se le rappela en apercevant, en face de chez lui, une voiture arrêtée, d'où quelqu'un descendait. Ce dîner allait amoindrir, dissiper sa rêverie d'amour, la perdre dans le vin, la rendre folle, peut-être, après le champagne. Et puis, il faudrait parler, tandis que le silence avec le souvenir de l'aimée était un abandon exquis, si ineffablement doux; il faudrait aussi faire le joli cœur auprès des amies de sa sœur, un outrage à son amour, car Elle l'aimait aussi maintenant, puisqu'Elle l'avait regardé...

Cette fête prenait dans son esprit les proportions d'une orgie. Une comparaison spontanée s'établissait entre la bruyance accoutumée d'un festin et le calme mélancolique des trois sœurs, dans cette autre mélancolie plus vaste des feuilles mortes qui tombent et du ciel gris. Et le lendemain, que lui resterait-il après que cette frêle aquarelle du souvenir aurait, peut-être, perdu ses tons délicats? Non, il devait la garder intacte, et pour cela rester seul, afin de la mettre en sa mémoire une suprême fois, car les concerts étaient finis et pendant tout un hiver il ne la verrait plus, peut-être.

Digitized by Google

Il dit à sa sœur qu'elle voulût bien ne s'en fâcher point, mais qu'il avait mal à la tête et ne pourrait assister au dîner.

Et tout de suite, il monta dans sa chambre.

Une grande chambre sombre aux stores baissés; des rideaux qui pendaient droit, sans patères; une tapisserie de couleur foncée. Épinglés aux murs, une infinité de dessins, gravures, eaux-fortes, portraits, aquarelles, et, pendus à de petits clous, des panneaux de peintures à l'huile, sans cadres. Sur le plancher, autour d'une bibliothèque, des piles de livres, des revues ouvertes, des gravures en tas. Près d'une fenêtre, un chevalet avec un paysage ébauché. Sur une commode et sur la cheminée, un fouillis d'objets jetés là comme dans un vide-poche. Sur un pupitre à musique, un livre ouvert : *Madame Bovary*. Par terre, derrière le chevalet, une flûte, une mandoline et, dans un coin, debout contre la muraille, un violon. Au-dessus de la cheminée, sur une carte de visite, le croquis à l'aquarelle des trois sœurs, fait sur nature, de loin, un soir, au Waux-Hall.

Quand Marc se fut rassuré à la solitude et au silence qui étaient autour de lui, il s'assit presque heureux, le visage dans les mains... Et toutes trois, elles lui apparurent, ainsi que les figures d'un bronze, inséparablement unies, à cause de cette impuissance de l'esprit à tirer une chose de son milieu assez complètement pour qu'elle seule vienne se dessiner sur un fond noir et vide de tout autre souvenir. Mais comme son cœur poussait sa mémoire vers une seule des figures, il entrevoyait les deux autres sans y attacher son attention, sans les penser, et peu à peu, très lentement, elles se perdaient et bientôt ne furent plus, à côté de l'aimée, que deux taches joliment pâles, avec, seulement, la profondeur ombrée des yeux. Et maintenant que la jeune fille, détachée du monde, de ses sœurs, de tout, était là seule avec lui, sa contemplation insensiblement devenait moins idéale; elle s'approchait, le regardait de ses yeux tristes longuement cillés ; il la sentait s'asseoir à côté de lui, la soie de ses cheveux bruns volait autour de son cou, le feu de ses petites lèvres frôlait sa joue, et il restait les

Digitized by Google

yeux clos, appuyant involontairement et toujours plus fortement sa main contre ses paupières, et buvant toujours davantage la chaleur de ce jeune visage entrant dans le sien. Son esprit se dressait de toute sa force pour la mieux voir. Hallucinés par sa beauté, ses sens s'affinaient pour mieux goûter l'effleurement de ces lèvres mignonnes qui lui caressaient la figure, cherchant où s'arrêter... Le baiser ne venait pas, et, comme l'attente devenait douloureuse, il releva la tête et ses yeux allèrent involontairement vers le lit, qu'il regarda d'un œil fixe pendant quelques instants : « Oh! fit-il douloureusement, moi qui croyais n'aimer que sa beauté! » Alors, son regard, brillant comme d'une folie, resta levé sur une aquarelle accrochée au mur... Et la vision de la jeune fille l'y suivit, et elle flottait immatérielle sur le sable des dunes que représentait l'esquisse. A ce moment, ses pensées oublièrent le sexe de sa chair, et de nouveau il redevint l'artiste. La vision flottait toujours, puis elle finit par s'asseoir sur le rivage; les jambes allongées, elle regardait la mer, tout au loin, pendant que l'écume des vagues venait franger le sable, incessamment, près de ses talons. Pris tout entier par cette contemplation, Marc ne voyait plus rien autour de lui, n'entendait plus le bruit des voitures qui roulaient sur le boulevard. C'était un anéantissement de tout ce qui n'était pas Elle et lui, en ce qui, de lui, ne pouvait aller à elle. Un immense bonheur mélancolique, par instants, gonflait son cœur jusqu'à lui donner une sensation d'étouffement, bonheur trop énorme pour quelque chose qui n'était rien...

Mais tout à coup cette aquarelle rappela à Marc une phrase qu'il lui avait entendu dire de sa voix musicale et pleine d'âme : « C'est si beau, la mer! » Il se mit à la répéter, s'efforçant à lui donner les mêmes inflexions caressantes; puis il se souvint d'autres bouts de conversation : « J'aurais tout au moins souri... Hier, j'ai vu Louise... Comme dans *Manon*... Oui, mais écoute... »

Ce travail d'imitation avait fini par détacher ses yeux de l'aquarelle, et maintenant il regardait, sur le plancher, un cahier de musique ouvert... Muet, perdu dans le silence, il

Digitized by Google

écoutait avec recueillement le souvenir de cette voix, comme la nuit on écoute le bercement des branches ou bien une musique pure qui vient de loin et que le vent enlève par saccades. Les yeux fermés, il écoutait... Il écouta longtemps...

Puis sa pensée revint vers la souvenance d'autres détails : « Oh! ce profil! Ces yeux profonds... Il y a là quelque chose d'étrange... Et cette pâleur... Tout à fait étrange... Des mystères dans ces yeux... Avec elle, le soir, dans les bruyères, au clair de lune! » Et il répéta, accentuant sa phrase avec une solennité mystique : « Le soir, dans les bruyères, au clair de lune... »

Puis il se tut, voyant son rêve... Une lande, éclairée doucement par la lune, s'étend jusqu'aux ténèbres de l'horizon, vaste et plate. Un jeune homme est là, qui regarde une jeune fille, immobile, le corps drapé dans un voile blanc; de temps en temps un baiser monte dans le silence ; puis soudainement le désir! Alors, il prend par la main sa compagne, et se met à fuir avec elle, vers l'horizon noir, tournant le dos à la lune... Mais la lande est immense et l'horizon toujours aussi loin... Épuisée, la jeune fille tombe; il s'assied auprès d'elle et toujours la regarde, et la regarde, et l'admire, sans un mot.

Une voiture s'arrêta, qui le tira de sa rêverie; il s'approcha de la fenêtre et vit deux dames descendre de la voiture : « Georgette et sa mère! fit-il. Tu es très jolie, toi; mais... tu es trop folle... »

Après un moment de réflexion, il reprit : « Cependant... J'ai envie de descendre, moi... Georgette! je ne savais pas qu'elle dût venir. »

Marc avait aimé Georgette comme maintenant il aimait la jeune inconnue du Parc ; seulement, il avait osé davantage : ils s'étaient baisé la bouche dans les corridors et derrière les portes, fantaisies qui plaisaient à l'humeur lutine et folle de la jeune fille. Sa figure, sa taille, sa voix surtout était, d'elle, ce qui l'avait fait aimer de Marc. Quand il parvenait à la faire asseoir à côté de lui, — car souvent elle ne voulait pas, pour le lutiner de loin, — il l'amenait sur un sujet qu'elle connût bien et la laissait parler le plus longtemps possible...

Digitized by Google

C'était une musique où chaque note vibrait claire et fraiche, détachée s'il le fallait, fondue en un harmonieux ensemble si la phrase était mélancolique ; et toujours on sentait que chaque mot avait passé auprès du cœur. Mais l'inconnue était plus belle que Georgette, sa figure triste était plus en harmonie avec son caractère à lui. Georgette avait trop de gaîté ; si sa voix n'était ni moins musicale ni moins pure, celle de l'autre l'était autant et d'une façon plus charmante. Non, il ne descendrait pas; il valait mieux être seul, tout à la pensée de son cœur.

Marc resta devant la fenêtre à regarder sur les boulevards les feuilles mortes qui tourbillonnaient dans la mélancolie du jour sombre, ainsi que des papillons roux, morts du vent d'automne. Ces feuilles, qui tombaient lentement comme au Parc, le lui rappelèrent, et il revit les trois sœurs se promenant doucement sous les marronniers, les yeux de la cadette le regardant...

Il appuyait son front contre la vitre froide. Mais bientôt, se retirant : « Si j'essayais de faire ce portrait... de mémoire?... »

Parmi plusieurs toiles appuyées contre la muraille, n'en trouvant pas une neuve, il se mit à gratter avec son couteau les reliefs de couleurs d'un paysage pâle et embrumé.

Une émotion le saisissait. Un morceau de craie dans les doigts, il demeura longtemps avant d'oser tracer une première ligne. Il regardait sa toile avec fixité, et mentalement le dessin s'y faisait. Subitement, avec l'assurance d'une main qui repasse des traits trop fins, il se mit à tracer l'ovale du visage, les yeux, les sourcils, la bouche, le nez, puis le chapeau, les épaules; du premier coup, tout fut fait.

Marc se recula étonné lui-même :

« Diable! je n'ai jamais esquissé avec cet entrain!... Et c'est bien elle!... oui, c'est bien elle!... c'est elle! »

Et le morceau de craie brisé dans ses doigts lui entra dans les ongles : « Je deviens fou! Oh! ce n'est plus seulement ta beauté que j'aime... c'est toi... c'est bien toi! »

Marc s'approcha de la fenêtre et se mit à charger sa palette. Sa main restait suspendue au-dessus de la boîte à couleurs et

Digitized by Google

ses yeux cherchaient: « Du blanc de lis, — beaucoup : elle est si pâle... Pour la bouche, du vrai sang, celui de mes veines! Ces lèvres rouges de m'avoir mordu dans le cœur!... Et le fond?... Non, pas ça! Du noir, fondu de sienne brûlée, vers les épaules? Oui, une couleur chaude qui enveloppe la molle douceur de la peau...»

Et, attrapant son appuie-main, ses brosses: « Je ne bouge pas avant d'avoir fini! »

Rapidement, il repassa les traits marqués ; sa main conduisait le pinceau voluptueusement sur la bouche, sur les paupières, sur les courbes frêles : « La voilà qui renaît! »

Dès les premiers coups de brosse sur la palette pour composer la couleur des lumières, au lieu d'éprouver comme tantôt une joie, il fut envahi d'un pénible mépris pour la pâte qu'il préparait, la sentant bien grossière pour une image si belle. Comment! il n'avait d'autres matières, d'autres outils que pour peindre n'importe quelle figure, le mufle d'une vache même! Cette couleur, c'était sa chair... mais sa chair sans formes, sans finesse, sa chair en bouillie, que tournait et retournait un grossier outil fait de soies de porc! Et il fut sur le point de laisser là tout... Cependant, comme la couleur était au bout de sa brosse, nonchalamment il l'étala sur le front, et tout de suite la figure s'éclaira: de ce front une vie tomba qui descendit partout, rayonna en lumière, et le pinceau qui empâtait les joues semblait un doigt divin ressuscitant la chair.

Les tempes s'azuraient de veines et l'ovale du visage prenait un fuyant gracieux. Puis, sans travailler davantage la figure, il se mit à faire vitement la masse des cheveux, rabattus sur le front et sur une partie des tempes en avant des oreilles, puis le chapeau blanc avec les plumes blanches, le corsage mauve serrant la poitrine et les épaules, le buste coupé à hauteur du sein, sur fond noir chaud de bistre. A chaque coup de pinceau, son cœur avait éprouvé une douceur d'épanchement, une coulée d'émotion, comme une véritable intimité avec la jeune fille. Elle était là devant lui qui le regardait... tout près... Dans les couleurs ébauchées, il voyait les moindres

Digitized by Google

détails : les cheveux crêpés frissonnant, agités par un peu de vent, la poitrine palpitante, haussée par la vie, et ces lèvres... et ces yeux profonds, gris bleu... ces yeux d'une mélancolie étrange, tragique..., délicieuse!

Marc fit deux pas en arrière et regarda... Tout le temps qu'il avait peint, c'avait été sur le souvenir conservé dans sa mémoire; il n'avait eu, semblait-il, qu'à reporter sur la toile l'image projetée. Maintenant qu'il voyait l'ensemble de la tête et pouvait ainsi saisir les défauts de son travail de premier jet, une comparaison spontanée se faisait entre l'insuffisance de l'ébauche et la beauté du modèle; deux têtes étaient devant lui, et l'artiste comparait. De temps en temps, il faisait un geste, disait un mot, mais tout de suite après, il redevenait immobile, et l'on voyait, à la fixité de son regard, quelle concentration de souvenir se faisait en lui. A ces moments, son cœur était anéanti pour l'amour, ne songeait point à aimer; ses yeux seuls jouissaient dans l'admiration d'une splendeur.

Et quand il eut regardé longtemps, mathématiquement comparé, il dit presque bas : « Jamais je ne saurai... »

Cependant, il se remit à peindre.

Ses pinceaux allaient sur la palette, choisissant les couleurs, composant les tons, délicatement, avec un bonheur voluptueux; il ne pensait plus à la grossièreté de l'outil, oubliait tout. Rien n'existait pour lui que ce charmant visage, le regard de ces yeux, de ces yeux étranges, qui devenaient plus vivants... Il fouillait avec douceur dans leur profondeur ombrée, et sa fièvre mettait en lui une telle assurance que pas un coup de brosse n'était mal donné, pas un ton n'était hésitant. Et quand il eut fini cette partie du visage, il dit simplement : « C'est cela... c'est cela... » et sentit à son front passer une vapeur.

La bouche fut encore une volupté. Le pinceau passant, plus rouge, entre les lèvres déjà rouges, donnait la sensation d'un mariage de sang, et à chaque baiser qui teignait ses lèvres de plus de sang, la bouche s'échauffait, devenait plus rouge, plus rouge d'amour... Et combien elles étaient trou-

Digitized by Google

blantes, entourées de la pâleur du visage, d'un si beau calme, d'une si pure sérénité ! Tout l'amour que peut enclore à dix-sept ans le cœur d'une jeune fille semblait monté à sa bouche, comme une fleur. Une petite partie du cou fut, à faire, une autre volupté, une volupté plus discrète, voisine des dangereux mystères que les jeunes filles cachent sous le tissu des corsages; et Marc ne voulait point souiller le souvenir de la madone. Cependant, malgré lui, le corsage s'entr'ouvrait, tombait des épaules... Lui, se dominait pour ne voir que le satin d'une peau blanche, la pureté de la ligne, mais sa poitrine se mettait à battre...

« C'est une vraie tentation... »

Le cou terminé, il aviva légèrement la coiffure crêpée sur le front et les tempes ; puis, encore une fois, se recula :

A trois pas de sa toile, muet, il la regardait fixement.

Le portrait le saisissait; et devant cette tête aimée, sortie vivante de sa fièvre, en lui rentra toute la tristesse éprouvée tantôt, au Parc, devant la jeune fille. Après un instant de silence, il dit doucement :

« C'est cela... Oh ! c'est bien elle... »

Marc admirait, et le soir commençait à venir, apportant l'ombre triste des après-dîner d'automne; sa tristesse devint pensive et d'une douceur tout près des larmes... La langueur impressionnante de la jeune inconnue le troublait sans qu'il sût d'où venait le trouble, et péniblement, il dit :

« Aimer ainsi ! Quel soleil de prison !... Je ne sais vraiment pourquoi je souffre, je ne pense à rien... »

Et après un silence :

« Mais ! le jour baisse... »

Marc termina la chevelure, fondant mollement sa partie supérieure dans l'ombre des larges bords du chapeau. Ces cheveux fins, touffus et soyeux, avaient ausi leur volupté, volupté enveloppante qui montait d'eux ainsi qu'un parfum d'encens, caressant la figure. Un rêve l'enlaçait dans cette chevelure, il en sentait la soie caresser ses joues et il avait le désir de la tordre autour de son cou, très fort...

Marc, tout à coup, s'arrêta de peindre, entendant quelqu'un

Digitized by Google

qui montait l'escalier ? Il reconnut le pas de sa sœur, et de la tête fit un geste d'ennui.

« Eh bien, méchant, comment vas-tu ?

— Toujours mal. Mais c'est bien gentil à toi, Caroline, de quitter la table pour moi. Dis, qui sont tes convives? »

Et la jeune fille, qui venait de s'approcher du chevalet, répondit seulement :

« Georgette est-là... » Mais, désignant le tableau : « Tiens, c'est une jolie tête, bien jolie... Qui est-ce? »

A ces paroles simples, mais qui étaient un éloge à celle choisie par son cœur, Marc fut pris, une seconde, du désir de tout raconter, et il regarda sa sœur d'un regard qui voulait dire : Puisque tu comprends cette figure, toi. écoute... Mais il lui vint au cœur la crainte de perdre la douceur du secret, de violer une intimité chaste, et il répondit sur un ton indifférent :

« C'est qui tu voudras... une figure que j'ai trouvée... Comme tu dis, elle est très jolie... surtout de profil... »

A cette maladresse, il se fit un silence; Marc cherchait comment reprendre sa phrase, et la jeune fille se demandait si elle avait bien compris; elle finit par dire :

« Tu vois que tu la connais! »

Mais il était trop tard, Marc avait trouvé et, plein d'assurance :

« Non, Caroline; mais il est facile de voir d'après la face... ce que serait le profil, » acheva-t-il en faisant tourner sa main comme s'il tenait un buste en plâtre. Quand je te dis que c'est trouvé !... »

Mais elle se mit à rire follement : « Grand fou ! Grand fou, va!...

— Caroline...

— Tu l'aimes? »

Ce mot fut pour Marc, honteux, comme une flagellation publique. Elle voyait donc jusqu'au fond de son cœur, elle allait tout deviner, ah ! Cependant, il l'aimait trop, elle était trop séduisante aujourd'hui pour se fâcher contre elle ; d'ailleurs, c'eût été faire crier un mot qui n'est pas même

Digitized by Google

fait pour être murmuré par une bouche étrangère, et après un instant, il lui dit :

« Laisse-moi, maintenant, tu me fais mal... Veux-tu, Caroline?... »

Il dit cette phrase avec un tel accent d'âme déchirée, qu'elle le regarda étonnée, et subitement, elle se reprocha d'avoir tant ri, comprenant qu'elle avait abîmé un secret, et d'une voix compatissante :

« Pauvre frère!... tu ne m'en veux pas, dis? Laisse-moi t'embrasser. »

Pendant qu'elle l'embrassait, Marc eut à son tour un repentir d'avoir menti à une si bonne fille, qui l'avait si naïvement deviné; et la franche sincérité de ce baiser, la mélancolie du souvenir de l'aimée, l'ombre du soir qui venait, toutes ces tendresses gonflèrent suprêmement son cœur. Rendant à la jeune fille sa caresse : « Oui, je l'aime, — fit-il tristement, — mais, aujourd'hui, ne désire en savoir rien de plus...

— Plus jamais rien, si tu veux ; j'ai été maladroite, » dit-elle en s'en allant, mais elle revint : « Embrasse-moi encore une fois, ça fait tant de bien après une fâcherie...

— Tu as une âme, toi, tu comprends. N'est-ce pas, sœur, qu'elle est jolie? »

Et la jeune fille, qui regardait le portrait, répondit oui d'un lent mouvement de tête, puis ajouta : « Ses yeux sont étranges, quelle sauvage tristesse!... »

Et, rompant sa contemplation :

« Allons, je descends. »

Marc l'arrêta. Depuis les derners mots d'aveu, il souffrait du mystère révélé, d'avoir étalé son cœur ouvert jusqu'au fond, et pour reprendre son secret, pour entourer d'une ombre nouvelle son amour extrême et absolu, il feignit, par une phrase, de n'être pas si amoureux qu'il l'était en vérité :

« Donne à Georgette un baiser pour moi... et demande lui en deux en retour. »

Maintenant, il était soulagé ; plus personne ne connaissait l'unité de son amour : de nouveau il était seul avec elle; son

Digitized by Google

cœur s'était refermé, cachant, sous une simple cicatrice, la plaie toujours saignante ; il était redevenu le malade mystérieux, connaissant seul le mal qui le séduit, qui le tue peut-être.

Il se remit à peindre ; mais, quand il eut donné le dernier coup de pinceau, le portrait étant fini, le souvenir gravé à jamais, de cette volupté qu'il avait ressentie en ressuscitant sa vision, de cette volupté pareille à un long embrassement, il ne lui resta que la pénible appréhension d'une chose irrémédiablement perdue sans doute.

Immobile et muet en face de cette image, il demeurait comme fasciné, oublieux de tout ce qui n'était pas son visage à elle, et son isolement à lui. Son âme se prenait de tristesse, il était pareil à un chrétien en qui la foi chancelle devant une face de Christ dont un miracle était attendu... Le jeune homme avait cru satisfaire ses yeux, son âme, son cœur. Il lui semblait l'avoir tenue sur sa poitrine, et qu'une force de damné avait dénoué ses bras pour l'éloigner d'elle. Oui, il y avait quelque chose entre eux, un inconnu, un invisible, qui cependant était une barrière...

Le soir rapidement tombait. Dans la chambre, l'ombre commençait d'entourer les meubles et le fouillis des objets ; c'était comme une gaze molle et fine, tendue devant les murailles, jetée à terre, délicatement, par la Nuit silencieuse. Marc, le cœur plein de tout le passé qu'il revivait, éprouva un repos infini dans la paix de l'ombre qui grandissait, apportant avec elle une intimité qu'elle jetait lentement sur eux comme un enveloppant voile noir.

Énervé de souvenirs et de vagues rêveries, repris du besoin de songer, aspirant la volupté de la tristesse, il ouvrit la fenêtre. De là, il pouvait contempler la grande agonie si douce de la nature, ce sommeil, solennel comme la mort, que l'automne soufflait doucement dans les feuilles roussies des grands arbres du boulevard. Son âme, qu'il laissait errer, se créait, avec la jeune fille aimée, des jouissances et des beautés : Au milieu des feuilles mortes, qui tombaient ainsi que de la neige en tourbillons, se promener avec elle écoutant la

Digitized by Google

douceur de sa voix et sentir entrer en soi la tiédeur de son corps; sa jolie figure pâle, les cheveux au vent, entourée d'un oreiller de feuilles rousses... Et tous ces mensonges l'amusaient douloureusement. Après ceux-là, sa rêverie en créait d'autres, puis d'autres encore, puis les mêmes revenaient avec une nouvelle douceur; une douceur, hélas! si menteuse qu'il oubliait l'avoir sentie déjà... Maintenant, il faisait noir, et il continua de rêver.

IV

C'est lors des belles tristesses, si infiniment douces, de l'automne que les rêveurs, pleins d'amour et de larmes, souffrent le plus délicieusement. On dirait d'une lame retirée tiède d'un sein aimé et lentement enfoncée dans le leur. Par moments, il semble que la blessure soit mortelle, et l'on se prépare à mourir avec la nature.

Au lieu d'oublier, Marc se ressouvenait. Certaines fois, il éprouvait la nécessité impérieuse d'être absolument seul et loin de tout ce qui est humain : alors c'étaient des promenades dans les bois déserts et défeuillés, des rêveries au bord des étangs où le brouillard promène son voile de brumes, des arrêts en pleine campagne devant l'horizon immense, mollement terni de vapeurs... Il s'imaginait plus fortement l'aimée auprès de lui, et parfois même il lui semblait que toute cette nature triste, la terre, les nuages, les brumes surtout qui le pénétraient, étaient son corps, sa chair, infiniment vaporisée, répandue dans l'espace, ainsi que, dans un temple, l'encens.

Un soir qu'il était seul à feuilleter un album de photographies, et s'amusait à lancer à chacune la critique de sa tête et de sa pose, passa le portrait d'un ami qui avait fait, au théâtre, la connaissance de celle qui devint sa femme. Au théâtre?... Marc se mit à réfléchir et fit à mi-voix : « Tiens! tiens! », puis dans son œil brilla une joie; il regarda la pendule, remit l'album sur la table et, joyeux comme un enfant, monta s'habiller, disant : « Théâtre du Parc... ce soir. oui, ce sera celui-là... et si je ne la trouve pas, c'est que je suis

Digitized by Google

bien mal né!... Elle y sera!... ou elle n'y sera pas... » Et un instant après il sortait. « Ah! mais il faut que je la trouve... Un mois que je ne l'ai vue!... »

En un moment, le désir de la voir avait pris la force d'une réalité attendue depuis longtemps. Absolument, il voulait la trouver; il eût joué sa vie pour la rencontrer, et tout cela sans raisonnement, comme fatalement attiré.

Dans la rue, il se hâtait. A l'entrée du théâtre seulement, il se calma : il commençait à douter qu'elle y fût... Et tout en gagnant sa place par les corridors, il voyait en sa tête deux images mêlées : l'une, le parquet, les loges bondés de jolies toilettes; l'autre... Hélas! l'autre image, était une chambre où, seule, sous la clarté d'une lampe elle s'occupait...

On était au milieu du second acte : il ne put jeter dans la salle qu'un rapide coup d'œil. Il regarda la pièce sans l'écouter, impatiemment, ne souhaitant que l'entr'acte.

Enfin, le rideau baissa. Alors, Marc se mit à promener ses regards partout, au fond des baignoires, aux loges... Rien! Elle était peut-être sortie à droite, pendant qu'il regardait du côté opposé : il courut au buffet, circula dans tous les couloirs, mais pas elle, point elle!

Le lendemain il fut à l'Opéra, le soir suivant à l'Éden, et, durant trois semaines, sans jamais manquer une seule fois, il passa ses soirées dans les théâtres, visitant jusqu'aux moindres salles de spectacles, mais toujours pas elle, point elle.

Bientôt on se mit à patiner au Bois. Son désir torturant de la retrouver l'y conduisit. Combien son pied frêle serait gracieux, surmontant la fine lame d'un patin; en quelles délicieuses courbes pourrait onduler ce corps élancé, et combien son visage pâle serait beau dans le jour triste et blanc de l'hiver! Et quel autre lieu était meilleur à faire sa connaissance? Bien sûrement, il trouverait à lui faire accepter de patiner ensemble... et alors fuir avec elle sur la glace lisse, corps contre corps, son haleine sur sa joue.

Le premier jour qu'il se rendit au Bois, c'est le cœur battant

Digitized by Google

à cette vision de bonheur, qu'il se mit à sa recherche. Parmi la foule des patineurs, il crut plusieurs fois la voir, au loin, trompé par un mouvement de taille, une apparition de pied.

Marc souffrait de ces désillusions. Chaque jour cependant, poussé par une force invincible, il retournait au lac avec les mêmes espérances. Une fois, il manqua n'en point revenir. Quelques personnes seulement sur la glace, ce jour-là... Marc la voit qui vient, en haut de la berge : il s'arrête sur ses patins, son cœur frappant sa poitrine comme un marteau, et ses yeux restent fixés sur elle : mais tout à coup il commence à douter... C'est une autre! Un instant, il resta stupéfié, comme prêt à tomber, et, pris d'une rage de désespoir, écrasa sous son talon la glace qui craqua, allongeant tout autour de brillantes fêlures... Il ne fit pas un pas pour se sauver, immobilisé dans un souhait d'anéantissement. Puis, il se remit à patiner, toujours en l'attendant, affreusement triste, heureux cependant de savoir jusqu'où allait son amour, son adoration.

Mais pas plus qu'il ne l'avait rencontrée au théâtre, il ne la rencontra sur la glace. Cette attente, continuelle et toujours déçue, avait fini par tellement absorber son cœur et son esprit, qu'il ne parlait presque plus, recherchant la seule solitude. Il se plaisait à la suivre maintenant à travers des pays de lumière et de fleurs, où sans doute elle avait émigré, frêle oiseau... Où? Son mal, de plus en plus irrité, devenait une sombre tristesse que le moindre mot équivoque irritait. Son cœur, tabernacle vivant, gardait ce souvenir de vierge, et toute banalité qui l'approchait lui semblait trop près de la blanche hostie... Ce n'était point lui qu'il faisait respecter, c'était elle, en sa personne. Cette liliale communion grandit sa fierté naturelle, et il devint insupportable à beaucoup de gens, à ceux qui n'étaient point ses amis : « Aimer et respecter ses amis, rien n'est meilleur, disait-il, mais quant aux autres... », et partant de là, il commença de traiter toutes gens en hommes conquis; cette pensée amusait sa fierté de se dire qu'il n'était au monde qu'un seul être, une frêle jeune fille, devant qui sa tête baisserait, obéissante et soumise.

Digitized by Google

Cependant l'hiver approchait de sa fin. La nature préparait le renouveau de sa vie séculaire ; dans l'air montaient ces grands effluves qui passent sur les villes comme un souffle de courage et de joie, et qui, dans les campagnes, préparent la terre, encore trempée des longues pluies, à recevoir le printemps : tel un superbe mâle sonne l'heure des puissantes fécondations.

Dès avril, les concerts du Parc reprirent.

C'était le premier concert. Dans l'allée, autour des longues pelouses d'une fraîche verdure, du monde se promenait; les autres, assis, avaient repris leurs places de la saison passée.

Du ciel d'un bleu clair et pur, des feuilles d'un vert tendre des marronniers, du soleil qui tombait à pleins rayons, ruisselait une joie, une jouissance de la nature pâmée en ses premières chaleurs! Dans l'air calme et doux passaient des souffles frais qui doucement bruissaient en les feuilles naissantes.

Et dans la confusion des femmes élégantes, serrées en des corsages d'étoffes fraîches comme le printemps, des vieilles dames aux cheveux blancs, des jeunes gens causeurs, des messieurs graves, de tout ce monde qui arrive avec quelque chose de nouveau : une mode, un geste, un mot, Marc, heureux lui aussi, cherchait les trois sœurs.

Bien avant l'heure du concert, il était arrivé, émotionné déjà d'impatience; dans quelques instants, elle serait là, il la verrait, et cette idée, cette seule idée envahissante l'occupait tout entier; *sa joie* était si grande qu'on voyait en son œil le rayonnement de son cœur ; et, se promenant, la tête fièrement haute, il s'amusait à regarder les gens avec insolence, songeant de quelle façon soumise ses regards, tantôt, iraient vers Elle.

Le fol amour qu'il ressentait n'était plus l'amour de l'autre saison, c'était une passion grandie par tout un hiver.

Cependant, elles n'arrivaient pas. Marc commençait à douter s'il la verrait; venu si gai, son humeur s'assombrissait, et ce monde qu'un instant auparavant il regardait avec arrogance, il le regardait maintenant avec mépris. Que lui

Digitized by Google

faisaient toutes ces têtes ridiculement coiffées, que lui voulaient ces gens qui le regardaient, et ces gommeux qui riaient entre eux, qu'avaient-ils donc pour être si fous? Oh! que tout ce monde était bête!

Son cœur recommençait de souffrir cuellement. Bientôt il ne vit plus le monde, ne l'entendit plus parler, ni rire ; il marchait absorbé en soi-même, perdu en la ressouvenance de toutes les tristesses passées : Serait-ce fini toute espérance de la connaître! Ne la verrait-il même jamais plus ? Où était-elle maintenant sur la terre si vaste, et comment faire, ô ciel ! pour la retrouver ? Il ne savait ni sa demeure ni son nom. Aurait-elle été la vision fuyante, disparue pour toujours, qui laisse au cœur une flamme pâle comme un follet, mais qui ronge et ne s'éteint qu'avec la vie?

Tout à coup, Marc vit devant lui les trois sœurs qui venaient d'arriver et qui s'asseyaient. Son cœur se mit à battre violemment, la tête lui tourna, il crut qu'il allait choir ; ce ne fut pas une jouissance immédiate de les revoir, ce fut un coup étourdissant. Trois pas encore, il allait passer devant elle; il lui sembla qu'il ne les pourrait faire, et que s'il tentait de braver son émotion, il resterait là sans bouger. Et quand il passa, dans sa tête troublée il ne songea pas qu'il y avait du monde, que la mère était là, qu'il pourrait gêner cette jeune fille, et le visage entièrement tourné vers elle, il la regarda bien en face, le masque étrangement fait par tant d'émotions subites. Elle aussi le regarda, étonnée...

Alors seulement, quand il la sut derrière lui, il eut quelque soulagement. Enfin, il l'avait donc retrouvée ! Une saison nouvelle allait recommencer, longue, pleine tous les jours du même bonheur. L'assombrissement de son regard semblait s'être accru ; ses yeux étaient plus enfoncés dans le mystère ; sa figure s'était embellie d'un teint bistré d'Italienne, mais en même temps était devenue plus triste encore. Marc ressentait la délicieuse sensation de ce regard de jeune fille qui avait plongé dans le sien, avec tant de hardiesse. Il songea que peut-être, dans ce cœur, il y avait aussi une blessure.

Mais de quoi? Était-ce d'avoir aimé, était-ce d'aimer un

Digitized by Google

passant inconnu, et ce passant...? Et alors, s'il devinait juste, que pouvait-il faire pour elle? Songer à elle toujours, et la contempler quelquefois, étaient-ce là les seules choses que la raison lui laissât? Et le reste... chimères..? Ce retour à sa platonique admiration d'artiste pourrait-il suffire à son cœur? Cependant, la rêverie passée avait trop fait, du cher objet d'art, une jeune fille, l'être frêle et nerveux, qui tourne d'une grâce si pleine d'innocence une tête souriante vers une bouche amoureuse, les yeux pleins d'une langueur et les lèvres d'un frisson qui semble dire: « Oui ». Sous son regard retrouvé, il se plongeait dans la sensation inoubliée quand il avait cru la tenir dans ses bras et rêvé de courir avec elle vers l'horizon noir. Un baiser, c'était pour lui la fleur de l'amour, une fleur pure et délicate, mais dont il faut se garder de briser la tige.

Maintenant, Marc trouvait le monde d'une politesse aimable; il était charmé de voir des gens qui s'abordaient, des groupes qui riaient; il allait joyeux, mais toujours sombre en apparence, à cause du caractère particulier de sa joie, passant, repassant auprès des trois sœurs, et, comme un bon prince, maintenant qu'il était gai, ne s'offensant plus de toute cette gaieté ambiante que le printemps et la musique apportaient.

Cette après-midi, il vint à rencontrer un ami. Trop joyeux pour conserver son secret, mais toujours prudent, quand ils passèrent devant la jeune fille, Marc lui dit d'un ton d'indifférence :

« Voilà une petite tête qui n'est pas mal.

— Cette petite? Oui, c'est dommage qu'elle soit déjà si loin...

— Comment, loin? interrogea Marc étonné; que veux-tu dire? loin!

— Oui-da, avec son petit air de sainte nitouche, elle t'en apprendrait long! Tiens, ça me fait penser à une affaire que j'ai eue, moi...

— Avec elle? interrogea Marc vivement.

— Non, non. C'était l'autre hiver... » Et le jeune homme se mit à raconter.

Digitized by Google

Mais Marc n'entendait rien de tout ce qu'il disait, songeant seulement à ce qu'il venait d'entendre, quelques paroles fugitives, blessantes comme des poignards. Comment son ami avait-il appris cela? Le savait-il personnellement pour l'assurer? Mais il n'osait interroger davantage, effrayé à ce que pouvait être la vérité... Le doute valait mieux. Car enfin, était-ce vrai?... Seize ans! Ses sœurs...? mais elle... D'ailleurs, la dame qui les accompagnait toujours, c'était la mère, et alors... Cependant, ces yeux pleins de mystères? La façon dont elle l'avait regardé hardiment? Était-ce bien honnête?... Mais tant de candeur répandue sur ce visage! tant d'innocence dans tous ses traits! même dans l'assurance de son regard! Non, il ne se pouvait!...

Marc abandonna son ami pour s'en aller réfléchir et tâcher d'oublier.

A lui-même il se plaida l'innocence de la jeune fille, trompant ce qu'il savait de vérité avec le peu d'adresse qu'il faut pour se tromper soi-même. Oui, elle avait gardé son âme d'enfant, et seule la calomnie...

Cependant, peu à peu le mensonge de ses raisonnements qu'il tâchait de prendre pour vérité, redevenait mensonge. Alors il fut pris du désir d'être débarrassé de cette idée, souillure de deux cœurs. Le lendemain, au Parc, il se mit à questionner discrètement un autre ami : la réponse fut dans le même sens.

. . . . . .

Et il rentra chez lui, désespéré.

Cette fois, il était convaincu; seul, son cœur ne voulait point se rendre à la triste évidence.

Mais sa douleur n'était point encore au bout :

Comme Marc, tombé sur une chaise, demeurait à songer, la porte de sa chambre s'ouvrit et sa sœur lui jeta, d'une petite voix mutine :

« Maintenant, je sais son nom!

— A qui? » fit Marc.

La jeune fille désigna du doigt le portrait :

« C'est Georgette qui me l'a dit. Et j'en sais de belles! »

Digitized by Google

Marc regarda sa sœur :

« Oui, nous l'avons vue au Parc.

— Comment se nomme-t-elle?

— La Fanchon tout court, maintenant. Tu vois que je sais tout. Méchant qui n'as jamais voulu me rien dire. »

Et, se dirigeant vers la porte :

« Pour faire croire que tu aimais une demoiselle sans la connaître, grand mystérieux! »

— Ah! ses yeux! ses yeux! Voilà ce que disaient ses yeux!

RAYMOND NYST.

Digitized by Google

LA NAUPATHIE.

I

O que trois et quatre fois heureux sont ceux qui plantent choulx! ô Parces, que ne me filâtes-vous pour planteur de choulx! ô que petit est le nombre de ceux à qui Jupiter a telle faveur porté qu'il les a destinés à planter choulx... Ha! pour manoir déifique et seigneurial, il n'est que le plancher des vaches!

Ainsi se lamentait Panurge, alors que la barque de Pantagruel, assaillie par la tempête, menaçait de sombrer et que, « transi de peur, tout meshaigné et à demi-mort », il se tenait accroupi sur le tillac après avoir, comme le dit incongrûment Rabelais, « du contenu de son estomach bien repu les poissons scatophages ».

Combien il avait raison, le dolent compagnon, de préférer au fond mouvant d'un navire la solide glèbe des planteurs de choux, ceux-là seuls pourraient le dire qui — ne fût-ce qu'une fois — ont passé par les angoisses du mal de mer! Il est en effet peu de sensations aussi pénibles que celle-là, et j'en connais peu qui laissent après elles un plus désagréable souvenir.

On lui en veut aussi, à ce mal perfide, de venir trop souvent vous saisir au milieu du calme le plus parfait. Vous venez de quitter le port frais et dispos, le sang vivifié par l'air pur de la mer et l'imagination éveillée par la perspective de l'inconnu. Sous l'action invisible de l'hélice, la proue du vapeur se fraye un chemin rapide à travers les vagues; le

Digitized by Google

navire gagne le large, et bientôt la côte ne forme plus qu'une ligne blanchâtre, presque indistincte, qui semble s'élever au-dessus de la mer pour se perdre peu à peu dans les brumes légères de l'horizon. Vous êtes maintenant en pleine mer, et votre regard peut enfin planer sans obstacle sur l'étendue illimitée des eaux. Sous l'empire de ces impressions nouvelles — mélange d'étonnement ravi et d'enthousiaste admiration —, vous vous abandonnez sans résistance au bercement des flots, goûtant dans toute sa plénitude le charme de l'incomparable spectacle qui se déploie sous vos yeux.

Mais voilà que soudain, au milieu de cette délicieuse quiétude, quelque chose d'étrange se manifeste en vous. Ce n'est pas encore de la souffrance, mais c'est déjà du malaise. D'abord faible et confuse, cette angoisse physique grandit et se précise. Bientôt le vertige se déclare en même temps que vous sentez votre front pris comme dans un étau. Le navire qui vous porte, les objets qui vous environnent, le ciel, la mer, tout tournoie, vacille et ondule devant votre regard troublé. Prises d'une paralysie subite, vos jambes cessent de vous soutenir; une pâleur mortelle couvre vos traits; votre corps tout entier se baigne d'une sueur froide; vous êtes comme prêt à défaillir... Quelques instants encore et la nausée, l'abominable nausée vous saisit aux entrailles : puis, presque aussitôt, la tête penchée au-dessus du plat-bord, le cœur soulevé par un spasme violent, oubliant tout d'un coup les plus élémentaires convenances, vous payez à la mer, avec de douloureux gémissements, l'impur tribut qu'elle semble réclamer de vous.

Qu'est devenu, en l'espace de ces quelques moments, le fringant passager qui tantôt arpentait si allègrement le tillac, ouvrant avidement ses poumons à la brise, aspirant à pleines narines les fraîches senteurs de l'océan? Qui le reconnaîtrait encore dans cette masse inerte, ce corps défaillant affalé sur le bastingage et que secoue à toute minute un incoërcible hoquet?

Si encore l'infortuné n'avait pas à subir, au moment où la

Digitized by Google

nausée le menace, les importunes questions dont on l'accable : « Tiens ! on dirait que vous pâlissez, vous paraissez mal à l'aise... Qu'avez-vous donc ? serait-ce le mal de mer qui vous prend ? » Et ces soins que plus tard on veut à toute force lui prodiguer, ces remèdes infaillibles que chacun lui conseille et lui reproche de ne point vouloir accepter ! A ce pauvre patient anéanti par le vertige, l'un apporte un verre de rhum que bon gré mal gré il lui faut ingurgiter, l'autre un élixir quelconque d'une efficacité soi-disant merveilleuse. C'est à peine s'il trouve la force de répondre à ces offres exaspérantes par quelques remerciements confus ; il n'a déjà plus qu'un désir : celui d'échapper à d'aussi insupportables instances en se réfugiant dans sa cabine. Là au moins, comme un renard malade terré dans son gîte, il pourra souffrir en paix.

Car ses maux ne sont pas près de finir. S'il peut s'étendre sur sa couchette, reposer ses membres chancelants, il retrouve dans l'entrepont l'odeur écœurante que d'autres malades y ont laissée. Comme tout à l'heure sur le pont, le tangage lui-même ne cesse de le harceler de ses oscillations énervantes. A chaque plongeon du bateau, le cœur lui remonte aux lèvres, et quand, étourdi par le vertige, il essaye de se mettre debout pour regarder la mer, il voit passer devant la vitre du hublot le courant rapide des vagues qui ne fait qu'aggraver encore son malaise.

Les minutes s'ajoutent aux minutes, les heures succèdent aux heures et cet état douloureux semble vouloir s'éterniser. Au dehors, la mer étale comme à plaisir toutes ses magnificences et se pare de ses plus féeriques splendeurs. Un soleil étincelant pique de ses flèches d'or les mille ondulations des vagues, illuminant la blancheur des voiles qui passent lentement au loin. Bien haut, au-dessus des eaux bleues, le ciel promène ses nuages ailés, et sur l'immense surface plane un silence majestueux, à peine troublé par le rythme monotone de la machine et le léger clapotement des flots... Mais qu'importe tout cela au pauvre abandonné ? Un unique souci l'absorbe : celui de voir s'éteindre bientôt dans la brume du soir ces éclatants rayons, car chaque mouvement de l'astre

Digitized by Google

vers l'horizon le rapproche du but de son voyage. Il n'est plus qu'une chose à laquelle il aspire : c'est le bienheureux instant où prendra fin cette traversée maudite. Tout, hors cela, lui est indifférent. Si profond est son affaissement, si complète sa désespérance, qu'il trouverait à peine la force de lutter contre la mort, s'il apprenait soudain que le navire est sur le point de sombrer.

Enfin, après de mortelles heures d'attente, une voix qui lui semble descendre du ciel — celle d'un ami compatissant — vient annoncer au patient que la terre est en vue. Bientôt en effet le navire franchit l'entrée du port et d'un dernier tour de roue vient se ranger le long du quai. Alors, alors seulement, le malheureux secoue sa prostration. Non sans peine il parvient à se mettre debout, et quelques moments plus tard on voit apparaître sur le pont, ainsi qu'un spectre sortant du tombeau, un être pâle, hâve, défait, méconnaissable, qu'il faut soutenir comme un paralytique pour l'aider à franchir sur la passerelle la courte distance qui le sépare de la terre ferme.

Et que de fois encore, lorsqu'il croit toucher au terme de ses épreuves, n'a-t-il pas à subir une amère déception ! Il s'est figuré, le pauvre, qu'en mettant le pied sur le quai, il serait instantanément affranchi de tous ses maux. Triste illusion ! L'atroce naupathie ne veut pas lâcher sa proie. Pendant des heures, des journées même, le vertige et la nausée ne cessent de le poursuivre. Dans la rue comme dans sa chambre, en voiture comme à table, toutes les choses qui l'entourent vacillent perpétuellement devant ses yeux, entraînées par un fantastique tangage. Même le lit sur lequel il est couché lui refuse le repos ; à travers ses paupières closes il voit encore, dans une obsédante hallucination, les objets qui l'environnent s'élever et s'abaisser d'un mouvement uniforme. Il continue en un mot à ressentir -- quoique sous une forme moins aiguë — les angoisses dont il espérait être enfin délivré.

On a pu, par ce qui précède, se faire une idée des tortures qu'inflige le mal de mer au passager novice alors qu'il en

Digitized by Google

ressent les atteintes au milieu d'une calme traversée accomplie sur un grand et solide paquebot. Que sera-ce donc quand ce mal viendra le surprendre par un gros temps et qu'un mauvais sort l'aura fait s'embarquer sur un misérable bateau? Le voyez-vous — pendant que la coque craque sous le choc entre-heurté des vagues — cramponné à quelque cordage ou lancé brutalement, comme un colis mal arrimé, d'un bastingage à l'autre? Déjà transi par la pluie et le vent, il reçoit à chaque embardée des paquets de mer qui le mouillent jusqu'aux os. Étourdi par ces douches glaciales, brisé par ce perpétuel ballottement, il se trouve livré sans défense à l'influence néfaste du tangage. Le vertige et la nausée s'emparent de cette proie facile avec une promptitude extrême, et bientôt le mal acquiert une telle intensité qu'à chaque descente du navire le patient pense toucher à ses derniers moments, tant est poignante la sensation qui l'étreint. — Et quand, la tempête toujours croissant, il vient s'ajouter encore à cette anxiété physique l'appréhension d'un danger mortel, le mal de mer, au dire de ceux qui en ont souffert dans de semblables circonstances, devient un supplice presque intolérable et dont aucun mot ne saurait rendre la cruelle intensité.

II

Chose remarquable, à l'inverse de la plupart des maladies qui affligent notre misérable espèce, la *naupathie* (c'est sous ce nom que les médecins désignent habituellement le mal de mer) offre dans l'ensemble de ses manifestations une immuable uniformité. Toujours en effet on y retrouve à la fois le *vertige*, la *nausée* et la *prostration* physique et morale, constituant une sorte de trinité morbide non moins indissoluble que celle des divinités infernales si désespérément invoquées par Panurge.

Il n'est pas jusqu'aux signes avant-coureurs du mal qui ne présentent des caractères constants, auxquels ne se trompent guère les personnes qui ont eu quelquefois l'occasion de les observer. A l'appui de ce dire, je puis citer un petit inci-

Digitized by Google

dent de voyage qui m'a mis à même d'en vérifier l'exactitude. Me trouvant à Rostock pour un congrès médical et désirant pousser jusqu'à Copenhague, j'avais pris passage sur un bateau suédois faisant le service de Lübeck à Malmoë, avec escale à la côte danoise; j'avais avec moi un ami qui affrontait la mer pour la première fois. Par suite d'un vent furieux qui avait soufflé la veille, la mer était ce jour-là très houleuse et le roulis assez intense. Assis sur le pont, nous causions tranquillement avec des médecins de la marine suédoise qui regagnaient leur pays. A un moment donné, mon compagnon de voyage — qui jusque-là avait pris une part active à la conversation — se tut presque subitement; puis, quelques moments après, nous le vîmes quitter brusquement son siège et se diriger sans rien dire vers l'entrepont. « Eh bien! fis-je étonné, pourquoi vous en allez-vous? Seriez-vous malade? Sentez-vous quelque chose? — Moi! non... absolument rien! » articula-t-il d'un ton sec, de ce ton que l'on prend pour répondre à une question indiscrète. Il venait de disparaître, quand un de nos confrères, dont le regard suivait notre homme depuis un instant, me dit avec un sourire — car il est de ces maux pour lesquels on n'éprouve jamais qu'une compassion railleuse : — « Je vous engage, monsieur, à aller rejoindre au plus tôt votre ami; il vient d'être pris du mal de mer. Vous pouvez en être sûr; il en a tous les symptômes. » — Et comme, tout en manifestant ma surprise, j'exprimais le désir de connaître ces indices si certains qui m'avaient échappé : « Oh! mon Dieu, me répondit-on, ils sont aussi simples qu'évidents. Votre collègue, vous n'êtes pas sans l'avoir remarqué, est tombé tout à coup et sans motif apparent dans un mutisme complet. Puis il s'est dérobé inopinément pour gagner au plus tôt sa cabine. Enfin, il a rejeté bien loin, avec une sorte d'indignation, l'idée qu'il pût être atteint du mal de mer, — et ce n'est pas là, ajouta mon interlocuteur, l'indice le moins significatif des trois. »

Ce n'était malheureusement que trop vrai. Me levant à mon tour pour me rendre auprès de lui, je trouvai mon

Digitized by Google

infortuné compagnon en proie au mal de mer le plus caractérisé que j'aie jamais vu. La nausée l'avait pris en quelques minutes et ne le lâcha plus jusqu'à notre débarquement.

Il règne toutefois, au sujet du mal de mer, d'assez nombreux préjugés. L'un d'eux se rapporte à cette opinion généralement accréditée que lors des voyages au long cours, on n'en est jamais tourmenté que pendant les premières heures ou tout au plus les premiers jours de la traversée. Or, c'est là une erreur. S'il est vrai qu'en thèse générale la période voisine de l'embarquement est la plus périlleuse à traverser, on voit trop souvent aussi le mal persister tout le temps de la navigation sans presque rien perdre de son intensité. Témoin le cas à moi connu d'une pauvre femme qui, durant tout le trajet du Brésil à Bordeaux, n'est pas restée un seul jour sans en souffrir, bien que la mer fût calme et le vent favorable. Témoin aussi cette infortunée religieuse que V. de Rochas dit avoir vu débarquer à Sydney, réduite à l'état de squelette, après une traversée de six mois passés sans interruption dans les transes du mal de mer.

L'habitude même de la navigation — l'*assuétude nautique* — ne suffira pas toujours pour procurer l'exemption de cet affligeant tribut. A vrai dire, les marins y sont beaucoup moins exposés que le commun des mortels; mais nul d'entre eux ne saurait se vanter d'échapper constamment à l'inclémence des ondes. N'ai je pas lu quelque part que Nelson lui-même, le fameux Nelson, était pris de nausée chaque fois qu'il entreprenait une nouvelle campagne après un repos un peu prolongé? Il ne faut point s'en étonner, car l'accoutumance ne confère jamais qu'une immunité relative. Comme le dit très bien V. de Rochas : « Tel qui brave impunément les flots impétueux du large succombe au clapotis des atterrissages; tel qui reste insensible aux mouvements saccadés d'un canot est très fortement incommodé par les lentes oscillations d'un vaisseau; tel qui a joui d'une longue immunité sur une certaine classe de bâtiments est malade sur une autre. »

Il serait non moins inexact de considérer la naupathie

Digitized by Google

comme une *indisposition* sans gravité. Déjà le marasme qu'elle amène pendant les longues traversées constitue par lui-même un accident sérieux.

Des sujets anémiques ont fini par succomber à l'épuisement résultant d'une inanition trop prolongée. D'autres personnes, atteintes d'affections du cœur ou souffrant d'anévrisme, ont péri subitement sous l'action des efforts violents occasionnés par la nausée.

Si l'on en croit un récit de Sénèque, le même mal aurait entraîné — mais indirectement cette fois — une mort non moins tragique, celle de Cicéron. Ayant appris que Marc-Antoine avait mis sa tête à prix, il s'était réfugié sur un vaisseau pour échapper à la poursuite de Popilius, le tribun chargé de l'exécution. Mais il fut pris en route d'un mal de mer tellement violent qu'il aima mieux retourner à Gaëte et se livrer au bourreau que de supporter plus longtemps ces intolérables angoisses.

Sans avoir des suites aussi funestes, le mal de mer peut laisser une impression assez pénible et assez persistante pour qu'à aucun prix on ne veuille s'exposer à la ressentir une seconde fois. C'est ainsi qu'au dire de Keraudren, certaines personnes auraient renoncé pour jamais — après un seul et unique voyage au long cours — à rentrer dans leur patrie, n'ayant plus le courage d'affronter de nouveau le terrible mal dont elles avaient eu à souffrir.

On a prétendu, par contre, que la naupathie ne laissait pas que d'exercer une influence salutaire sur certaines affections des voies digestives, sur des maladies nerveuses, telles que la mélancolie et l'hypocondrie, et même sur des lésions encore récentes de l'appareil pulmonaire. Un médecin de l'antiquité, Antyllus, affirmait déjà que le ballottement produit par les mouvements du navire équivalait comme efficacité au traitement par l'ellébore : ce qui, pour lui, n'était pas peu dire, car on sait que ce dernier remède passait autrefois pour un remède infaillible contre une infinité de maux. Pour ma part, je ne connais guère de moyen qui soit plus avantageux que la navigation quand il s'agit de

Digitized by Google

fortifier une constitution débile, de relever un organisme épuisé, de calmer enfin le surmenage du système nerveux. Il n'est pas douteux non plus qu'il ne réussisse dans quelques cas à enrayer le développement de certaines dispositions morbides, entre autres la tendance à la phtisie pulmonaire. Chaque jour les médecins anglais prescrivent des voyages au long cours aux jeunes gens qu'une fâcheuse hérédité prédispose à cette redoutable affection. Je connais moi-même un jeune médecin étranger dont le poumon se trouvait déjà compromis et qui n'a pas hésité, dans l'espoir de se guérir, à quitter son pays pour entreprendre de longues traversées. Après avoir navigué sans interruption pendant deux années consécutives, il est rentré dans sa patrie plein de vigueur et de santé, et n'a plus jamais eu depuis lors à souffrir du mal qui, sans cela, l'eût infailliblement emporté.

Il est de fait que l'extrême pureté de l'atmosphère océanique, le repos de l'esprit, l'attrait de l'inconnu, sont de nature à exercer sur l'économie une action des plus favorables. Mais tout cela, — est-il nécessaire de le dire? — n'a rien de commun avec le mal de mer, et c'est précisément à la condition d'échapper à ses atteintes que l'on peut recueillir les avantages des longs voyages maritimes.

III

Mais quelles sont donc les *causes* de ce mal mystérieux? Comment se fait-il aussi que le mal de mer affecte presque invariablement certains individus, tandis que d'autres peuvent l'affronter sans risques?

Cette dernière différence tient à des conditions multiples parmi lesquelles figure en première ligne la constitution du sujet, puis, secondairement, les circonstances au milieu desquelles s'effectue la navigation.

En ce qui regarde la susceptibilité individuelle, il faut bien avouer que, dans la plupart des cas, la raison intime de l'immunité se dérobe à toute espèce d'investigation. Depuis longtemps, toutefois, on a fait cette remarque que

Digitized by Google

les femmes sont particulièrement accessibles au mal de mer, ainsi que les névropathes et les anémiques. Par contre, on a prétendu que les enfants en bas âge étaient réfractaires à la naupathie. Mais ceci n'est pas tout à fait exact. V. de Rochas déclare, en effet, qu'il a vu de ses propres yeux un enfant de quatre ans souffrir violemment du mal de mer. Et s'il arrive à ces petits êtres de s'en ressentir à un moindre degré, c'est sans doute par ce motif que les bras de leur mère ou de leur nourrice sont pour eux un excellent système de suspension, peut-être aussi parce qu'ils gardent pour ainsi dire constamment une position plus ou moins horizontale.

Les animaux eux-mêmes, notamment le cheval et le chien, n'en sont pas plus exempts que les hommes; seulement, la maladie se manifeste chez eux par d'autres signes.

Il n'existe point, au surplus, d'immunité absolue. Nul ne saurait se vanter de pouvoir toujours braver impunément le mal de mer. De ceci il en est comme des maladies infectieuses. Tel individu qui aura victorieusement traversé les épidémies les plus meurtrières sera frappé à son tour au moment où il s'y attend le moins. Soit que leurs dispositions constitutionnelles aient changé, soit plutôt que les conditions extérieures aient subi une modification imprévue, on voit certaines personnes jusque-là réfractaires contracter à leur tour le germe de la maladie. Il me souvient à ce sujet d'un médecin exerçant dans une localité de province presque continuellement hantée par la fièvre typhoïde et qui, parvenu déjà à un âge très avancé, avait toujours échappé à cette maladie. Or, à soixante-dix ans, alors qu'il n'existait dans l'endroit aucun cas de typhus, notre malheureux confrère fut infecté à son tour et succomba aux atteintes du fléau.

Parmi les influences individuelles susceptibles de favoriser à un moment donné le développement du mal de mer, faut-il compter, ainsi qu'on le fait généralement, certaines dispositions morales passagères? La *peur*, par exemple, que l'on incriminait autrefois, rend-elle le sujet plus impressionnable en affaiblissant sa résistance? Assurément non! Car on voit trop souvent le mal de mer éclater chez des personnes

Digitized by Google

inaccessibles à la crainte. A ceux qui, de son temps déjà, attribuaient à la peur cette influence néfaste, Montaigne répondait par l'affirmation suivante : « Moy qui y suis fort « subiect sçay bien que cette cause ne me touche point et le « sçay non par argument, mais par nécessaire expérience. »

Certains prétendent même que l'épouvante causée par l'imminence d'un naufrage a suffi parfois pour couper court à la nausée. Mais en réalité cette sorte de guérison instantanée n'a guère été observée que chez les matelots, et l'on doit se demander si chez eux le sentiment pressant du devoir, peut-être aussi la crainte d'un rude châtiment, ne leur ont point fait oublier momentanément leurs souffrances.

On ne saurait nier en tout cas que des préoccupations absorbantes ou des distractions actives n'aient dans certaines circonstances le pouvoir d'atténuer et même de prévenir le mal de mer. Un médecin grec, Pampoukis, cite à ce propos un fait des plus curieux, observé en 1878. A cette époque, la guerre était sur le point d'éclater entre la Grèce et la Turquie. De part et d'autre on s'y préparait activement, et chaque jour des troupes nouvelles étaient envoyées à la frontière. Un corps de 800 soldats embarqués sur un voilier faisait route de Patras à Missolonghi. La mer était très mauvaise et la plupart de ces hommes n'avaient jamais navigué. Aucun d'eux cependant n'eut le mal de mer, alors que sur un autre bateau, monté par des passagers ordinaires et accomplissant en même temps la même traversée, presque tout le monde en fut atteint. Or, il s'était fait que, pendant le trajet, les soldats n'avaient cessé de chanter des airs patriotiques et de se raconter mutuellement les grandes batailles livrées contre les Turcs dans la guerre de l'indépendance. Nul doute que l'exaltation belliqueuse dont ils étaient animés n'ait été pour beaucoup dans cette surprenante immunité.

Mais si l'influence tantôt déterminante, tantôt préservatrice des dispositions individuelles ne fait l'objet d'aucun doute, il reste toujours à se demander quelle est la *cause efficiente*, la raison dernière des accidents naupathiques.

Par malheur, les conditions au milieu desquelles se trouve

Digitized by Google

l'homme qui navigue pour la première fois sont tellement complexes, qu'il est bien difficile de démêler l'importance respective du rôle de chacune d'elles. Les anciens, très accommodants en fait d'explications médicales, s'en tenaient à cet aphorisme d'Hippocrate : *La navigation cause le mal de mer parce que ses mouvements troublent le corps.* Hippocrate n'avait assurément pas tort ; mais son explication, il faut bien le dire, ressemble un peu trop à celle que donnaient de la vertu dormitive de l'opium les médecins de Molière. La science moderne ne pouvait évidemment se contenter d'une formule aussi vague. Elle avait précisément à rechercher le comment et le pourquoi de cette perturbation imprimée à nos organes.

Or, la première question qui se pose est celle-ci : Est-il absolument nécessaire que l'on se trouve *en mer* pour contracter la maladie ? L'observation de tous les jours démontre de la façon la plus positive que cette condition n'est nullement indispensable. En fait, certains individus sont pris d'accidents en tout semblables à ceux du mal de mer quand ils voguent sur des lacs, des fleuves, des rivières. Pour d'autres, la même chose se produit lorsqu'ils voyagent en chemin de fer ou en voiture. Et cette singulière impressionnabilité n'est nullement exceptionnelle, car j'en ai personnellement rencontré maint exemple. En certains cas même elle constituait une disposition héréditaire.

Il n'est pas besoin, qui plus est, de ces déplacements particuliers pour occasionner le mal de mer. Un de mes amis m'a plusieurs fois affirmé qu'il lui suffisait de se tenir sur la digue d'Ostende à marée haute pour être pris presque aussitôt de nausées. Il me reste également le souvenir d'un incident du même genre qui s'est produit sous mes yeux pendant un de mes séjours à la mer. Séduit par l'admirable beauté du site, je m'étais installé pour plusieurs semaines sur la côte de Bretagne, à Dinard, avec ma femme et mes deux filles. Par une après-midi d'été, nous nous mîmes tous quatre en route avec l'intention d'aller passer quelques heures à Saint-Enogat, cette plage dont Theuriet a si merveilleusement

Digitized by Google

rendu le charme pittoresque. Mais le ciel — superbe au moment du départ — ne tarda point à se couvrir d'épais nuages, et bientôt une pluie torrentielle nous fit chercher un abri dans une « goule », ainsi qu'on dit en Bretagne, formée par d'énormes rochers de granit détachés de la falaise.

En attendant la fin de l'ondée, je m'étais mis à dessiner l'intérieur de la caverne qu'éclairait curieusement un jet de lumière venu d'en haut, avec le paysage maritime que j'apercevais devant moi. Pendant tout ce temps, mes compagnes étaient demeurées assises sur des quartiers de roc dont le sol de la grotte se trouvait parsemé. Nous passâmes environ trois quarts d'heure dans cette atmosphère chaude et humide, fortement imprégnée par l'odeur iodique du varech à demi desséché. La pluie ayant enfin cessé, nous nous empressâmes de quitter notre refuge ; mais il s'était à peine écoulé quelques minutes que les deux enfants furent prises d'un malaise subit et présentèrent presque aussitôt tous les signes caractéristiques du mal de mer.

A quelle cause attribuer cette sorte d'épidémie familiale, si ce n'est aux fortes émanations des herbes marines déposées par le jusant sur le sol de la caverne, jointes à l'atmosphère de serre chaude dans laquelle nous avions dû séjourner ? La preuve évidente que c'était bien là qu'il fallait chercher l'origine du mal, c'est qu'après notre retour — d'ailleurs très péniblement effectué — je n'avais qu'à évoquer le souvenir de la grotte pour ramener à l'instant des haut-le-cœur chez mes pauvres petites patientes. Le fait est d'autant plus remarquable que ni l'une ni l'autre ne sont sujettes au mal de mer ; jamais, ni sur un vapeur ni sur une barque, elles n'en ont été atteintes.

On s'étonnera moins, après cela, que l'on ait voulu trouver la source du mal dans un *miasme marin*, c'est-à-dire dans un microbe spécial qui se dégagerait de la surface des eaux, surtout quand elles sont agitées par le vent. Cette théorie microbienne, émise par Sémanas, n'a pourtant rencontré que peu d'écho, pour cette raison d'abord que l'apparition du mal de mer est souvent trop instantanée pour qu'il puisse

Digitized by Google

être question d'une incubation quelconque, et plus encore pour ce motif que le mal de mer n'épargne pas les navigateurs des lacs ni même les personnes qui voyagent simplement sur des routes.

Faut-il incriminer plutôt, comme l'a fait l'illustre Darwin, la sensation produite sur *l'œil* par la mobilité anormale des objets? La rétine humaine n'est pas accoutumée au miroitement incessant des vagues, et l'impression troublante qu'elle en reçoit finit par réagir sur le centre cérébral de l'équilibre : d'où le vertige d'abord, puis la nausée. Le fait est que certaines paralysies des muscles de l'œil, en déplaçant ou dédoublant en apparence les objets, donnent presque infailliblement lieu au vertige. On sait aussi que la vue d'un précipice produit du vertige et du malaise, et que, dans le *mal de voiture*, les accidents apparaissent plus vite et plus sûrement quand on voyage à reculons, parce qu'alors les objets semblent fuir devant les yeux.

Il est bien certain néanmoins que l'instabilité, même persistante, des impressions visuelles ne saurait à elle seule provoquer le malaise maritime, attendu que les aveugles n'en sont pas du tout exempts et qu'il n'a jamais suffi, pour échapper à ses atteintes, de se réfugier dans un endroit obscur ou de tenir constamment ses paupières closes. Est-il nécessaire d'ajouter que l'agitation soutenue des eaux ne représente nullement une condition *sine qua non* du vertige marin, puisque chez certaines personnes le mal éclate par les temps les plus calmes et presque au début de la traversée?

Une hypothèse plus acceptable est celle de Wollaston. D'après lui, *l'anémie du cerveau* ne serait pas étrangère au développement de la naupathie. Et voici, au dire du célèbre physicien, le mécanisme suivant lequel s'accomplirait le phénomène. Nul n'ignore que le sang se trouve contenu dans des vaisseaux clos de toutes parts, mais en communication directe les uns avec les autres. Il est donc permis d'assimiler le système circulatoire d'un homme qui se tient debout à un long tube vertical rempli de liquide. Or, si l'on observe la colonne de mercure d'un baromètre placé sur le pont d'un

Digitized by Google

navire, on constate que le liquide se maintient à la même hauteur tant que la mer reste calme. Mais que le vent s'élève et que le bateau vienne à tanguer, et l'on verra incontinent le niveau du mercure monter et descendre à chaque oscillation du navire. De même pour le sang. A chaque mouvement d'ascension, il tend à abandonner l'extrémité supérieure du corps pour se porter vers les pieds. Appauvri comme par une saignée, le cerveau se trouve alors profondément troublé dans ses fonctions, et la défaillance, le vertige, la nausée, apparaissent comme dans les cas ordinaires d'anémie cérébrale.

La thèse de Wollaston n'a pas seulement pour elle le principe scientifique sur lequel elle repose, mais aussi l'analogie qui vient d'être signalée entre les accidents du mal de mer et ceux de l'anémie cérébrale ; en outre, on peut invoquer en sa faveur cette observation déjà ancienne que les sujets anémiques sont particulièrement exposés au mal de mer.

Mais si l'unique raison d'être de la naupathie résidait dans les oscillations du sang, rien ne serait plus facile que de s'y soustraire en gardant durant toute la traversée une position absolument horizontale ; or, cette pratique ne constitue qu'un préservatif douteux : le risque est moins grand, mais voilà tout.

Il faut donc, de toute nécessité, qu'il s'ajoute à cette circonstance une action plus constante et d'un effet plus sûr. Cette raison capitale du mal de mer, on l'a trouvée dans les mouvements d'élévation et de descente des *organes abdominaux* et dans les *troubles respiratoires* provoqués par le déplacement général du corps.

Pour le premier point, on se base encore sur le principe de Wollaston, mais en l'appliquant cette fois à la masse viscérale plus ou moins mobile renfermée dans la cavité inférieure du tronc. Lorsque le navire exécute son plongeon, cette masse, refoulée vers le haut, vient comprimer subitement le diaphragme, c'est-à-dire la cloison musculaire qui divise en deux parties superposées la cavité générale du corps. Quand au contraire le bateau remonte sous l'effort de la

Digitized by Google

lame, le diaphragme perd son soutien et subit un brusque abaissement. Cette succession saccadée et ininterrompue de mouvements intérieurs ne va pas sans troubler le fonctionnement des organes ni sans réveiller au loin des réactions nerveuses anormales.

Toute rationnelle qu'elle fût, cette théorie, proposée par Keraudren en 1818, avait pourtant besoin d'un contrôle scientifique. Et c'est encore ici dans le laboratoire du physiologiste et par l'expérimentation pure que la question devait être définitivement résolue. Non pas qu'on n'eût tenté déjà d'analyser sur les lieux mêmes le mécanisme de la naupathie. Mais — il faut bien le dire — les savants ne sont pas plus à l'abri de ses atteintes que le commun des mortels, et l'on cite à ce sujet la mésaventure récente d'un physiologiste qui s'était embarqué avec l'intention formelle de soumettre le mal de mer aux investigations les plus précises. Muni d'instruments de toute sorte, il s'était bien juré de lui arracher ses derniers secrets. Hélas! à peine avait-il pris la mer que la nausée le renversait sans forces sur le lit de sa cabine et qu'il eût pu se fournir à lui-même un excellent sujet d'expériences s'il avait eu le courage de s'observer.

L'expérimentation *in anima vili* offrait plus de chances de succès; et cela non seulement parce qu'elle n'expose pas l'observateur à gagner le mal qu'il se propose d'analyser, mais encore et surtout parce qu'elle permet d'examiner séparément les différents termes du problème. Puisqu'il s'agissait ici de savoir si les oscillations du corps pouvaient *à elles seules* provoquer les accidents du mal de mer, quoi de plus simple que de soumettre un animal à des déplacements analogues à ceux qu'éprouve le corps de l'homme sur un navire en marche? Il suffisait pour cela de construire un appareil — espèce de bateau aérien — agencé de telle façon qu'il pût à volonté reproduire les mouvements du roulis et du tangage, ainsi que les secousses communiquées par le choc des vagues. Cet appareil, le médecin grec dont j'ai déjà parlé, Pampoukis, l'a réalisé sous une forme relativement simple; celle d'un plateau monté sur un seul pied, lequel pivote lui-

Digitized by Google

même dans tous les sens sur un socle immobile. La tablette en question tend toujours à se redresser d'elle-même par la traction de quatre ressorts de caoutchouc fixés d'une part aux coins de l'entablement supérieur, et de l'autre, aux angles correspondants du socle. Elle est actionnée par les mains d'un aide.

Voilà maintenant l'animal placé sur ce plancher mouvant. Accoutumée à l'immobilité du sol, la pauvre bête se sent tout à coup, à sa grande surprise, ballottée de droite et de gauche. A tout moment elle perd pied, cherche à rattraper son équilibre, n'y parvient jamais et se trouve prise d'une véritable anxiété qui se traduit par des plaintes et par du tremblement. Bientôt, renonçant à lutter contre cet énervant va-et-vient, elle se laisse choir sur le ventre et reste sans mouvement, l'air triste et abattu, n'acceptant même plus la nourriture qu'on lui offre. Pour peu que l'expérience se prolonge, la respiration devient haletante; l'animal bâille à chaque instant et « ravale », ou bien salive abondamment. Et quand à la place d'oscillations régulières on imprime à l'appareil de brusques secousses, les accidents se prononcent encore davantage et se développent avec une promptitude plus grande. Qu'enfin l'on interrompe le balancement et qu'on pose l'animal à terre, il se trouve comme étourdi et cet état d'hébétude et d'insensibilité persiste pendant près d'un quart d'heure.

Par là se trouve démontré ce fait capital que même en l'absence de toute autre cause, le *balancement* peut donner lieu au mal de mer. A la vérité les vomissements font ici défaut; mais on sait que cet accident ne s'observe jamais chez les chiens embarqués. Il est d'ailleurs à peu près certain que les animaux balancés n'échappaient point à la nausée, car nul n'ignore que la salivation constitue un des signes les plus caractéristiques du mal de cœur.

Ce n'est pas cependant que l'organisme n'essaye de lutter contre l'impression troublante du tangage artificiel. Il se produit en effet dès le début de l'expérience un phénomène des plus remarquables; au lieu de conserver son rythme

Digitized by Google

habituel, la respiration suit pour ainsi dire docilement les oscillations du plateau. Par une sorte d'accommodation instinctive, l'animal règle son va-et-vient respiratoire sur les mouvements de l'appareil; tous deux s'exécutent à l'unisson. Cette particularité doit atténuer dans une certaine mesure les effets du tangage; mais elle n'est pas non plus sans entraîner une fâcheuse perturbation dans l'exercice de la fonction respiratoire.

Dans une nouvelle série de recherches entreprises avec la collaboration de Dastre, où les phénomènes produits par le balancement ont fait l'objet d'une étude plus approfondie, il il a été constaté que le diaphragme, — cette cloison musculaire en forme de coupole qui sépare l'une de l'autre les deux grandes cavités du corps — réagissait également à sa façon contre les secousses intempestives à lui communiquées par le déplacement des viscères. Mais encore ici, cet effort sans cesse répété offre l'inconvénient de rompre l'harmonie établie à l'état physiologique entre les deux grandes puissances respiratoires : à savoir les muscles de la poitrine d'une part et le diaphragme de l'autre ; de là une impression locale de malaise qui retentit inévitablement sur le système nerveux central.

Se plaçant sur un terrain plus pratique, Dastre et Pampoukis se sont demandé si l'on ne préviendrait pas cette désagréable conséquence en essayant d'immobiliser les organes au moyen d'une ceinture. Mais ils ont pu se convaincre qu'une compression même énergique ne parvenait à modérer que dans une bien faible mesure le choc des viscères abdominaux contre la face inférieure du diaphragme. Ils pensent au surplus que l'ébranlement, ou si l'on veut les froissements intérieurs de la masse intestinale ne sont pas non plus étrangers au développement de la naupathie.

IV

La cause déterminante du mal étant connue, rien ne serait plus facile que de déduire les circonstances qui doivent en

Digitized by Google

favoriser l'éclosion, si déjà l'observation de chaque jour ne s'était chargée de ce soin. On connaît en effet depuis longtemps l'influence exercée par la qualité du navire et par l'état de la mer. Mais contrairement à l'opinion généralement accréditée, on souffre moins du mal de mer dans une barque que sur un vaisseau. Le voilier lui-même doit être préféré au steamer. Et parmi les vapeurs, le navire à hélice est plus dangereux que les bateaux à roues.

Voici la raison de ces différences. Si vous observez de près le mouvement d'une barque, vous la voyez en quelque sorte effleurer la surface de l'onde ; elle obéit docilement et sans secousses à l'impulsion des vagues, montant et descendant tout d'une pièce avec elles. Dès lors elle n'a point à subir ces heurts violents et continuels qu'infligent à la lourde membrure d'un navire les efforts auxquels il se livre pour vaincre la résistance des lames. Ajoutez à cela que d'habitude les voyages en chaloupe sont des excursions plutôt que des traversées, en sorte que le mal n'a pas le temps de se déclarer.

Si, de son côté, le bateau à voiles participe des avantages de la barque, c'est que lui aussi se soumet sans lutte aux caprices des flots, tandis qu'il en est tout autrement du steamer. A chaque coup de piston, le vapeur reçoit sur sa carène — pour peu qu'il ait le vent debout — d'énormes chocs qui contrarient sans cesse la régularité de sa marche. Quel ébranlement ne doit-il pas en ressentir lorsque sa proue vient à rencontrer quelqu'une de ces lames furieuses dont la vitesse atteint dix à quinze mètres par seconde et dont la hauteur dépasse parfois sept à huit mètres! Qu'on joigne à cela la chaleur de la machine, la fumée que le vent rabat sur le tillac, les odeurs de l'entrepont, l'air confiné des cabines, et l'on comprendra la fréquence du mal de mer chez les personnes qui s'embarquent sur de pareils navires.

Il est bien certain, toutefois, que les bâtiments de très grande dimension sont préservés en partie de ces fortes secousses par l'énormité même de leur poids. Considérez l'attitude d'un grand navire de guerre quand il se trouve à l'ancrage, même par une mer des plus houleuses. Comme

Digitized by Google

appuyé sur son double éperon, il semble, dans sa majestueuse immobilité, reposer sur le fond même de la mer, tandis que les canots ou les péniches rangés le long de ses flancs flottent à côté de lui comme de simples épaves. Et quand une fois démarré il se met à dévorer l'espace, c'est à peine si son allure se ressent de l'agitation tumultueuse des vagues. Aussi sera-t-on toujours moins exposé aux atteintes du mal sur un transatlantique, par exemple, que sur un yacht, sur un cuirassé que sur un vapeur ordinaire.

Enfin, l'action funeste de l'*hélice* s'explique par l'intensité relative du roulis. Pour ne parler que des paquebots qui font journellement la traversée de la Manche, les aubes dont ils sont pourvus fournissent à la masse du navire un large point d'appui qui modère leur inclinaison latérale. L'hélice ne présente pas le même avantage, et les conséquences de ce défaut d'équilibre se manifestent surtout quand on vient à passer sans transition, comme cela arrive souvent, d'un canot sur un vapeur actionné par ce mécanisme. Celui-là même qui a imaginé le mal de mer expérimental en a fait à son tour la cruelle expérience, un jour qu'il se rendait par mer de Corinthe à Patras. Voici dans quels termes il raconte sa mésaventure :

« Il était midi ; nous montons dans un canot ; la mer était tellement agitée que malgré les efforts des matelots nous ne pûmes effectuer le parcours de la côte au navire que dans un laps de temps triple du trajet ordinaire. Le roulis était si violent que les vagues mouillaient tous les passagers du canot. Eh bien ! malgré cette tempête, personne de nous n'éprouva pendant le trajet le vertige marin. Nous nous embarquons alors sur le vapeur. Après une attente de dix minutes, durant lesquelles tout le monde se portait bien, le navire leva l'ancre. Mais à peine l'hélice avait-elle fait quelques tours que nous commençâmes à ressentir les premiers symptômes du mal de mer. »

Quelque défavorables que soient les conditions ambiantes, il n'en est aucune dont l'*accoutumance* n'atténue graduellement les effets. Pour peu d'abord que la traversée se pro-

Digitized by Google

longe, on voit presque toujours survenir une réaction favorable et l'organisme revenir à son équilibre normal. D'autre part, la répétition fréquente des voyages maritimes réduit d'habitude à son minimum la disposition au mal de mer. Cette heureuse modification tient au privilège que possède notre système nerveux de s'adapter progressivement à certains milieux hostiles, au point de n'en plus ressentir aucun dommage. Sans qu'il soit besoin de remonter jusqu'au personnage légendaire de Mithridate, personne n'ignore combien l'administration réitérée de certains poisons en affaiblit la puissance toxique. Et pour ce qui concerne spécialement le mal de mer, il sera plus facile encore d'échapper à ses atteintes puisqu'il s'agit ici d'un entraînement purement mécanique : il suffit tout simplement pour cela d'acquérir « le pied marin ».

Si jamais vous avez eu l'occasion d'assister au départ d'un navire, vous aurez pu vous convaincre d'une chose : c'est que rien n'est plus facile que de distinguer, parmi les personnes réunies sur le pont, le passager novice de celui pour qui les voyages en mer sont chose habituelle. Aux premières embardées, dès que le navire tangue ou roule, le premier ne fait plus un seul pas sans être menacé d'une chute; quand il lui faut s'aventurer sur le tillac, il titube comme un homme ivre, cherchant de la main et des yeux quelque objet à sa portée pour s'y accrocher au besoin, heureux encore quand un ressaut inattendu ne vient point brutalement le « chavirer ». Comparez maintenant à cette démarche chancelante les allées et venues de cet autre passager que des traversées antérieures ont familiarisé avec les rudes caprices de la mer; vous le verrez circuler tranquillement et sans effort d'un bout à l'autre du navire, s'arrêtant et se remettant en marche sans manifester la moindre appréhension, paraissant aussi à l'aise — ou peu s'en faut — que si son pied foulait encore les dalles solides du quai. Portez enfin vos regards sur un des hommes de l'équipage. Celui-ci est tout à fait dans son élément; il n'a plus même la sensation de l'instabilité du plancher sur lequel il se meut. Par l'effet d'une tendance instinctive, son

Digitized by Google

corps exécute un balancement perpétuel. Si l'un des bords du vaisseau s'élève, la jambe de ce côté se fléchit comme d'elle-même tandis que l'autre reste tendue; à chaque coup de tangage, le buste se penche en avant ou en arrière, toujours en sens inverse de l'inclinaison du navire. Par suite de l'accoutumance, tous ces mouvements s'accomplissent d'une façon absolument automatique. A voir leur admirable précision, on dirait que l'homme fait corps avec le bâtiment qui le porte. Que la tourmente vienne à éclater, et le même matelot, obéissant aux ordres qui lui sont donnés, vaquera à son service, grimpera sur les vergues, carguera les voiles presque aussi facilement que par un calme plat. Même lorsqu'il descend à terre, le vieux marin gardera quelque chose encore de son allure caractéristique : vous le verrez, les genoux un peu ployés, dandiner son corps en marchant comme si le sol voulait toujours se dérober sous ses pieds.

V

Mais, direz-vous, le tout n'est pas de savoir comment et dans quelles conditions l'on prend le mal de mer, ni pourquoi l'assuétude nautique nous met à l'abri de ses atteintes. Car on n'a pas toujours la faculté de choisir le genre de bâtiment sur lequel on voudrait s'embarquer. Il n'est pas toujours possible, par exemple, d'user de ces superbes transatlantiques qui n'atterrissent que dans les grands ports européens; moins encore de ces excellents bateaux doubles qui font depuis quelques années le service de Calais à Douvres. Tout le monde non plus n'a pas eu l'occasion de s'amariner par une suite de calmes traversées.

Faudra-t-il donc, quand on s'embarque pour la première fois et que l'on doit faire route sur un mauvais bateau, se résigner à subir sans lutte les vicissitudes du voyage? Non sans doute. C'est bien à tort qu'en pareille circonstance on s'abandonnerait aveuglément au destin, car l'expérience a démontré l'efficacité — relative — de certains moyens préventifs. On n'aurait même que l'embarras du choix, si tous

Digitized by Google

les préservatifs vantés contre le mal de mer jouissaient réellement de la vertu qu'on leur attribue. Notre confrère Rabelais, qui volontiers faisait montre de son érudition scientifique, énumère complaisamment, à l'occasion du fantastique voyage de son héros, les remèdes préconisés déjà par les médicastres de son temps. « Les Thalassiens, dit l'auteur de *Pantagruel*, feirent de leurs maisons force vivres et vinaigre « apporter. Touts burent à eulx : ils burent à touts. Ce fut « la cause pourquoi personne de l'assemblée oncques par la « marine ne rendit sa gorge et n'eut perturbation d'estomach « ni de teste. Auquel inconvénient n'eussent tant commodément obvié, buvants par quelques jours paravant de l'eau « marine, ou pure, ou mistionnée avecques le vin, usants de « chairs de coings, de l'escorce de citron, de jus de grenades « aigres et doulces, ou tenant longue diète : ou se couvrants « l'estomach de papier, ou aultrement faisants ce que les fols « médecins ordonnent à ceulx qui montent sur mer. » Parmi ces remèdes surannés, il en est un que la célèbre école de Salerne regardait comme infaillible, ainsi qu'en témoigne le précepte suivant :

Nausea non poterit quemquam vexare marina
Undam cum vino mixtam qui sumpserit ante.

Distique que l'on pourrait traduire d'une façon tout aussi peu poétique par les vers suivants :

Vous plaît-il d'échapper au vertige marin ?
Buvez de l'eau de mer en la coupant de vin.

Est-il nécessaire d'ajouter que toutes ces prescriptions, y compris même le fameux sachet de safran conseillé par l'illustre Bacon, sont tombées depuis longtemps dans l'oubli?

En dehors de ces remèdes proprement dits, il existe par bonheur certaines pratiques d'ordre plus rationnel et de date plus récente dont l'expérience a consacré l'utilité. Si le procédé n'était d'une application difficile, on devrait citer en premier lieu celui qui consiste à rythmer sa respiration sur

Digitized by Google

les oscillations du tangage, moyen recommandé par Javal avant même que les expériences de Dastre et Pampoukis n'eussent démontré que l'animal soumis à l'épreuve de la balance se livrait instinctivement à cette manœuvre. Plus commode et non moins efficace est l'usage d'une large *ceinture* fortement serrée autour du corps. Comme déjà du temps de Montaigne, qui en fait mention dans ses écrits, cette pratique a été remise en honneur par Keraudren au commencement du siècle. Ici encore l'observation avait devancé les résultats expérimentaux. On se souvient en effet que chez l'animal les oscillations des viscères abdominaux figurent parmi les causes déterminantes de la naupathie. Toujours dans le but d'immobiliser les organes internes et de prévenir éventuellement aussi l'anémie du cerveau, on donne en outre aux novices de la mer le conseil — d'ailleurs agréable à suivre — de faire un repas assez copieux avant l'embarquement.

Par contre, si l'on en croit certaines expériences de Pampoukis, au surplus assez peu concluantes, on devrait en même temps n'absorber que peu de liquide afin d'éviter l'accroissement de la pression sanguine. Les boissons ordinaires seront remplacées en pareil cas par de la glace, de l'eau de Seltz prise à petites gorgées, du café, du cognac ou du champagne.

Pour se soustraire dans la mesure du possible aux inconvénients du tangage, il importe en outre, si le temps est mauvais, d'aller sans tarder s'étendre sur sa couchette, surtout si cette dernière se trouve suspendue à la façon d'un hamac, comme cela existe aujourd'hui dans tous les navires bien aménagés. Au pis aller, cet isolement préventif vous procurera l'avantage d'échapper à l'ironique compassion des autres passagers.

Quand au contraire on vogue sur une mer tranquille sous un ciel serein, et que d'autre part on n'est que médiocrement « naupathisable », il sera plus avantageux de rester au grand air, assis sur le tillac, en prenant soin toutefois de se tenir le plus près possible du centre de gravité du navire.

Digitized by Google

La passerelle que portent d'habitude les bateaux d'excursion remplit assez bien cette dernière condition; mais en raison de sa position élevée, le roulis, sinon le tangage, s'y fait sentir plus vivement que sur le pont, ce qui favorise le développement du vertige. Mieux vaudra donc, en thèse générale, occuper le gaillard d'arrière, mais en restant le plus possible éloigné de la poupe. Gardez-vous bien aussi, quelle que soit la station que vous aurez choisie, de suivre des yeux le moutonnement des vagues ni même l'ondulation des extrémités du navire. Que votre regard demeure sans cesse fixé vers l'horizon, ou bien au contraire sur les objets situés dans votre voisinage immédiat. Par là vous éviterez l'impression fâcheuse que produit sur la rétine un mouvement auquel elle n'est rien moins qu'accoutumée.

Malheureusement, il faut bien l'avouer, toutes ces utiles précautions sont d'une observance assez difficile, comme toutes celles d'ailleurs qui relèvent de l'hygiène. Elles n'offrent pas non plus ce caractère de simplicité que le public voudrait constamment rencontrer dans les prescriptions relatives à la conservation de sa santé. Aussi préférerait-on de beaucoup à ces indications complexes un remède unique, un médicament interne qu'il suffirait d'absorber pour s'assurer en quelque sorte contre l'éventualité du mal de mer. Or, ce remède, si tant est qu'il existe, n'a point encore été découvert. Non pas cependant que dans l'espèce la médecine préventive soit absolument impuissante; mais les agents dont elle dispose sont en très petit nombre et d'une efficacité restreinte. Avantageux dans certains cas, ils échouent radicalement dans d'autres. En tête de ces médicaments vient se ranger la *cocaïne*, cette merveilleuse substance dont on use si communément aujourd'hui pour abolir la sensibilité locale des muqueuses, et dont Regnault dit avoir obtenu d'excellents résultats. On doit en user dès le moment où le navire prend la mer, sans jamais dépasser — en raison de l'activité extrême du médicament — la dose de quelques centigrammes. Il ne faudrait point toutefois s'exagérer les avantages de ce remède en exigeant de lui plus qu'il ne saurait donner. Car

Digitized by Google

s'il a le pouvoir d'apaiser la révolte de l'estomac, il ne peut rien contre le vertige.

Vient ensuite la *caféine,* dont l'influence est plus douteuse. Puis la *strychnine,* dont l'effrayante toxicité restreindra toujours l'usage. Ou bien encore la combinaison des trois substances, dont Skinner a vanté les effets.

Mais comment se fait-il, direz-vous, que l'*antipyrine* ne figure pas au nombre de ces remèdes? Qui n'a pas lu, en effet, soit dans quelque article scientifique, soit à la quatrième page de son journal, que l'antipyrine — cette panacée des gens du monde — possédait entre autres le précieux privilège de conjurer le mal de mer? De fait, ce fameux produit a été préconisé comme tel par Dupuy et Ossian dans plusieurs communications adressées à l'Académie de médecine de Paris. Le malheur est que ce remède prétendûment souverain se trouve en réalité dépourvu de toute efficacité. Cette impuissance s'est manifestée dans de telles conditions qu'il n'est plus possible de la révoquer en doute, car l'essai en a été fait par des savants et sur des savants. En 1888, l'Association française pour l'avancement des sciences avait fait choix de la ville d'Oran pour une de ses réunions annuelles. Force fut aux naturalistes et aux médecins qui désiraient s'y rendre de s'embarquer sur le paquebot faisant le service de Marseille à Alger. Et comme précisément à cette époque il n'était bruit que des vertus préventives de l'antipyrine, les membres du congrès, trop heureux de pouvoir à si peu de frais se soustraire aux angoisses dont ils se trouvaient menacés, s'empressèrent d'ingurgiter dès le départ ce précieux médicament. Quel ne fut pas leur désappointement quand, en dépit de cette précaution, tous — sans exception — payèrent à l'onde amère le tribut imposé aux navigateurs novices. Certains même, dans l'amertume de leur déception, prétendirent qu'ils n'étaient devenus malades qu'à cause d'elle.

La question dès lors était définitivement tranchée. A dater de ce moment, l'antipyrine s'en fut rejoindre dans les oubliettes du passé le sachet de Bacon et le mélange nauséeux des médecins de Salerne.

Digitized by Google

Si déjà la science se montre à ce point dépourvue lorsqu'il s'agit de prévenir le mal de mer, elle se trouve pour ainsi dire complètement désarmée une fois que le vertige s'est déclaré. Aussi, lorsque l'emploi méthodique des moyens précédemment indiqués n'a pas réussi à vous en préserver, il ne vous reste qu'une chose à faire : laisser passer l'orage. En pareille occurrence, votre meilleur ami ne saurait vous rendre de plus utile service que de vous prêter l'appui de son bras pour vous aider à descendre l'escalier de l'entrepont, de vous mettre au lit comme un enfant, de vous pourvoir de glace et de citrons, de ne pas omettre surtout de placer à votre portée un large bassin, en recommandant à l'employé de service de venir de temps en temps l'échanger contre un autre.

Et si, après cela, le médecin du bord veut bien vous faire une injection de morphine, il réussira parfois — pour autant que vous soyez de ceux qui s'accommodent de ce remède — à diminuer l'intensité de vos souffrances. Il se peut même que grâce à ce moyen votre vertige se dissipe, que les nausées se suspendent et qu'un sommeil réparateur, vous apportant avec lui le calme et l'oubli, vienne abréger pour vous les heures maudites qui vous séparent encore du moment de la délivrance.

Dr Vanlair.

Digitized by Google

ESSAI SUR LA REVISION DE LA CONSTITUTION

> L'édifice dont le Congrès a jeté les fondements peut s'élever et s'élèvera encore. Mon sympathique concours est assuré à tous ceux qui dévouent à cette œuvre leur intelligence et leur travail.
>
> (Extrait du discours prononcé par Léopold II devant les deux Chambres réunies pour recevoir le serment constitutionnel, le 17 décembre 1865.)

L'idée de la revision de la Constitution a rallié, dans ces dernières années, un grand nombre de partisans. Cependant, ils sont loin d'être d'accord sur la question d'opportunité. Il y a, à cet égard, beaucoup de divergences dans les opinions. Les uns réclament l'extension immédiate du droit de vote et demandent l'abrogation de l'article 47 de la Constitution ; les autres veulent y préparer les esprits en attendant le moment d'accomplir cette réforme. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier l'existence d'un courant revisionniste, ni les sympathies qu'il rencontre dans l'opinion publique.

L'importance de ce courant doit attirer l'attention du monde politique, non seulement sur le droit de suffrage, mais encore sur les imperfections que l'expérience et le temps ont laissé apercevoir dans l'œuvre du Congrès national.

Il ne faut jamais perdre de vue qu'une Constitution n'a d'autre but que d'indiquer les grandes lignes du droit politique et du droit des gens, qu'elle ne doit mettre aucun obstacle aux progrès, fruits de l'expérience et du temps, ni aucune entrave à la réforme des abus. Il faut, pour éviter des anomalies choquantes, laisser à la sagesse de la législature ordinaire le soin de régler les questions de détail et d'application.

Digitized by Google

C'est à ce double point de vue que la revision de la Constitution mérite une étude attentive et réfléchie. Nous ne nous proposons pas dans ce travail de la développer dans toute son étendue, mais seulement d'en poser les jalons.

I. — De la stabilité des constitutions politiques.

Les lois étant l'œuvre des hommes, il est impossible qu'elles soient parfaites, parce que, quelque intelligence que l'on suppose au législateur, il ne peut prévoir toutes les difficultés qu'elles sont susceptibles de rencontrer dans l'application. D'un autre côté, pour être bonnes, les lois doivent être en harmonie avec le caractère, l'esprit et les mœurs de la nation.

Ainsi, ce qui suffisait à une génération peut très bien ne plus convenir à la suivante. D'où il suit que des changements sont souvent indispensables. Toutefois, avant de les faire, il convient que l'expérience en ait démontré la nécessité.

Dans les États où il y a une loi fondamentale supérieure à toutes les autres lois, il n'y faut toucher qu'avec la plus grande circonspection. Est-ce à dire pour cela qu'elle doive être immuable; que le temps, les variations de l'opinion publique, les besoins qui naissent du progrès de la civilisation n'en puissent faire sentir les imperfections ou les défauts? Évidemment non. De toutes les lois qui régissent une nation, il n'y en a pas de plus difficile à établir que la Constitution. Il faudrait, comme l'a dit Jean-Jacques Rousseau, des dieux pour y réussir.

Le Congrès national, tout en admettant l'éventualité de la revision de son œuvre, l'a entourée de tant de difficultés qu'il est permis de penser qu'il a voulu la rendre immuable.

Sans doute, elle a de grands principes dont la stabilité ne peut être mise en question. Les uns découlent de la loi naturelle, telle que la sûreté des personnes, la liberté de conscience, celle des opinions; les autres, du droit politique : c'est-à-dire ce qui a rapport aux pouvoirs admis, reconnus et acceptés par la nation. Tout changement à ces dispositions

Digitized by Google

aurait plutôt le caractère d'une révolution que celui d'une revision constitutionnelle. Mais il en est qui n'ont pas la même importance, qui doivent subir l'expérience du temps et les évolutions de l'opinion publique.

On comprend très bien que la revision du pacte social ne puisse être faite que par une assemblée ayant le caractère d'une constituante. Cela paraît tout à fait rationnel; mais ce qui l'est moins, à mon avis, c'est qu'après avoir admis que la majorité du nombre est l'expression de la volonté nationale, après avoir établi une Constitution sur ce principe, on y déroge quand il s'agit de la reviser.

Cela me semble, sinon une contradiction, au moins une entrave aux progrès de la civilisation, aux changements que les mœurs et les besoins du pays peuvent exiger. Sous ce rapport, l'article 131 de la Constitution belge du 7 février 1831 n'est pas complètement à l'abri de critiques fondées. Ce n'est pas le seul qui soit dans ce cas. Rien d'immuable dans l'antiquité n'a jamais existé dans les relations des hommes entre eux. Cela est encore plus vrai aujourd'hui où les arts, les sciences, l'industrie, le commerce, les découvertes, les inventions les plus merveilleuses marchent à pas de géant.

II. — Du suffrage.

Dans une république comme dans une monarchie constitutionnelle, qui n'est en quelque sorte qu'une république avec un chef héréditaire, les suffrages ont une grande importance. Bien que le peuple soit considéré comme souverain, il ne peut pas exprimer sa volonté dans toutes les circonstances ordinaires. Il est impossible, en effet, de le rassembler à chaque moment, même dans une ville, à plus forte raison dans un État composé de plusieurs cités, embrassant souvent un territoire fort étendu. On y pourvoit par le choix de représentants.

On a discuté assez souvent si le suffrage était un droit naturel ou une fonction. Cette distinction, dont on a essayé de tirer des conséquences juridiques, ne me paraît pas

Digitized by Google

logique. En effet, si le peuple est souverain, cette souveraineté embrasse toute la nation, depuis le roi, placé au haut de l'échelle sociale, jusqu'au moindre prolétaire qui n'a pour vivre que le travail de ses bras. Tous sont citoyens de l'État. Tous sont égaux devant la loi.

Il faut donc d'autres raisons pour limiter le droit de suffrage, exclure des comices électoraux un nombre plus ou moins élevé de citoyens. Mais cette exclusion ne contribue-t-elle pas à les désintéresser de la chose publique? Souvent même ne se rencontre-t-il pas des intrigants qui finissent par leur faire croire qu'ils ne sont que des ilotes au sein de la nation?

III. — De la limitation du droit de suffrage.

On a limité le droit de suffrage pour plusieurs motifs que l'on peut résumer sous trois formes différentes: la chose publique, la chose morale et la chose politique.

Les femmes sont exclues de ce droit. La raison s'en trouve dans nos lois, qui les privent des droits politiques.

On a quelquefois parlé de leur émancipation. Je ne sais si elles y attachent une grande importance. Il est vrai que leur influence, pour s'exercer, a d'autres moyens peut-être plus puissants. D'autre part, elles sont exemptes des charges qui pèsent sur les hommes. Ainsi, elles ne sont astreintes ni au service militaire, ni aux corvées de la garde civique.

Les mineurs sont également exclus du droit de suffrage, parce que, étant sous la tutelle d'autrui, il serait contraire à la chose publique de les appeler dans les comices électoraux.

Quant à la chose morale, on comprend aisément qu'on ne peut confier le sort d'une nation aux faillis, aux banqueroutiers, aux criminels condamnés à des peines infamantes, aux escrocs, aux gens qui tiennent des maisons de prostitution.

Relativement à la chose politique, la loi peut exiger que l'électeur réunisse certaines conditions de capacité. Cela n'est pas absolument contraire à l'égalité des citoyens devant la loi, parce que l'intérêt du pays exige avant toute autre chose que le suffrage soit éclairé.

Digitized by Google

IV. — Du cens.

L'article 47 de la Constitution n'a accordé le droit de suffrage, pour l'élection des membres des Chambres législatives, qu'aux citoyens qui payent un cens, lequel ne peut descendre en dessous de 20 florins ou 42 fr. 32 c. Elle laisse au législateur ordinaire le soin de déterminer les autres conditions de l'électorat.

Pour justifier le cens, on disait que les propriétaires fonciers avaient plus d'intérêt que tous autres au maintien de l'ordre, que partant l'État y trouvait plus de garanties que dans la classe peu ou non possédante.

Les conséquences de ce raisonnement ne me paraissent pas logiques. Je vais essayer de le démontrer. La base du cens repose uniquement sur la propriété immobilière. Elle est loin aujourd'hui d'être le seul facteur de la richesse publique. La propriété mobilière a pris depuis 1830 un développement immense. Les propriétaires de rentes, d'actions ou d'obligations n'ont pas moins d'intérêt au maintien de l'ordre que les propriétaires fonciers.

Il en est de même des ouvriers et des prolétaires. J'ajouterai, sans crainte d'être contredit, que ceux-ci y sont plus intéressés que les possesseurs des richesses, parce que leur pain de chaque jour dépend de leur travail. Dans les moments de désordre, de crise industrielle ou commerciale, n'ont-ils pas plus à souffrir que les riches, à s'imposer des privations infiniment plus pénibles?

Le cens est-il une preuve de capacité? Évidemment non.

Il n'est qu'une présomption qui se rapproche plus ou moins de la réalité, selon qu'il est plus ou moins élevé. Les causes de cette différence s'expliquent aisément. L'enseignement public avait pris un certain développement sous le gouvernement du royaume des Pays-Bas. Cependant, l'instruction était généralement plus répandue parmi les classes riches que parmi les autres. C'est pour cette raison que le Congrès national avait fixé une limite en dessous de laquelle le cens ne lui paraissait plus une présomption de capacité.

Digitized by Google

V. — Des capacités électorales.

Le Congrès national, qui nous a dotés d'une Constitution d'ailleurs si remarquable sous tant de rapports, n'a pas été élu par des comices exclusivement composés d'électeurs censitaires. Il y avait parmi eux beaucoup d'électeurs capacitaires. Ce n'en était pas certainement la partie la moins éclairée, la moins prévoyante, la moins capable de choisir les hommes que l'on devait charger du sort de la nation.

La Belgique était alors dans une position très difficile. L'avenir de notre nationalité pouvait être compromis à tout instant. Heureusement, le Congrès national était animé des sentiments patriotiques les plus élevés. Il était à la hauteur de la mission délicate qu'il avait acceptée. Il accomplit son œuvre au milieu d'une foule de difficultés avec une intelligence, un courage, une persévérance au-dessus de tout éloge.

Cependant il m'a toujours paru singulier, quand il a voté l'article 47 de la Constitution, qu'il ne se soit pas souvenu de son origine. N'aurait-il pu, comme la Charte et les lois françaises de l'époque, étendre le droit de suffrage, sans condition de cens, à certaines classes de citoyens dont l'instruction et par conséquent la capacité ne pouvaient être contestées?

Nous avons eu une réforme électorale dans ce sens en 1883, mais limitée de par la Constitution aux institutions communales et provinciales. Il est certain que le plus grand nombre de citoyens auxquels la loi du 25 août 1883 a conféré le droit de suffrage sans condition de cens ont autant d'aptitudes pour élire les membres des Chambres législatives que les électeurs censitaires. J'ai dit le plus grand nombre et je l'ai fait à dessein, parce que la fraude, habile à se glisser partout, a pénétré dans les examens électoraux et tend à gâter une loi qui, par elle-même, ne serait pas mauvaise, si elle était appliquée avec impartialité.

VI. — Des listes électorales.

Les listes électorales sont une conséquence de la limitation du droit de suffrage. En effet, il est nécessaire d'avoir un

Digitized by Google

document authentique où les noms des citoyens qui ont droit à l'électorat soient inscrits.

Le premier mérite de ce document est la sincérité, c'est-à-dire qu'il n'y ait ni omission, ni inscription d'électeurs interlopes. Le code électoral a pris toutes les précautions imaginables pour lui assurer ce caractère : la publicité, les observations, l'appel. Mais malgré cela, que d'électeurs omis! que d'électeurs frauduleux inscrits! On en serait étonné s'il était possible d'en dresser une statistique sincère.

J'ai connu une commune où les forces des deux partis se balançaient exactement. Pour s'assurer une majorité, ils s'attachèrent l'un comme l'autre à fabriquer de faux électeurs. L'un, plus habile, s'attacha à la forme; l'autre, moins exercé, la négligea. Le premier obtint gain de cause en appel, le second fut débouté.

En compulsant les décisions des députations permanentes qui, autrefois, décidaient en dernier ressort des contestations sur la formation des listes électorales et celles des cours d'appel, qui depuis les ont remplacées, on voit qu'il y en a beaucoup et même trop, qui ne sont fondées que sur des vices de forme.

Il est évident qu'on n'en peut faire un crime aux magistrats. Toutes les fois que la loi attache la peine de nullité à l'inexécution de certaines formalités, le juge n'a pas le pouvoir de la changer. Il peut avoir, dans son for intérieur, la conviction que de telles requêtes sont justes en fait, mais pèchent par l'omission de quelques formalités essentielles. Pour l'acquit de sa conscience, il ne peut que répéter cet adage des anciens : *Dura lex, sed lex,* la loi est dure, mais c'est la loi.

Il me semble qu'une procédure plus sommaire, s'attachant davantage au fond qu'à la forme, ne nuirait pas autant à la sincérité des listes électorales, ne priverait pas tant de citoyens de leurs droits et n'exposerait guère la magistrature à juger noir une année et blanc l'année suivante, dans des cas tout à fait identiques.

Digitized by Google

Il est arrivé quelquefois que le résultat d'une élection dépendait d'une voix. C'est l'exception, dira-t-on, mais dans cette circonstance l'élimination d'un seul électeur a des conséquences graves, puisqu'elle peut modifier le résultat de l'élection, sinon au premier tour, au moins au ballottage. Cela existe également pour les faibles majorités, quand l'omission ou l'élimination de quelques électeurs peut suffire pour la porter de gauche à droite ou de droite à gauche.

N'oublions jamais que les institutions d'une nation, quelque bonnes qu'elles soient, ne peuvent produire de bons fruits, quand on les détourne, dans leur application, de l'esprit qui les a inspirées.

VII. — Des fraudes électorales.

Les fraudes électorales sont nées du désir des partis de triompher, même par des moyens illicites; c'est-à-dire par l'élimination des vrais électeurs et l'introduction d'électeurs frauduleux.

La loi a chargé les administrations communales de la confection des listes électorales. C'est une mission très délicate, parce qu'elle exige, particulièrement dans les localités secondaires, un désintéressement politique qui n'existe pas toujours chez ceux qui en sont chargés, notamment quand il s'agit du renouvellement de leurs mandats. Le grand nombre de requêtes qui viennent chaque année encombrer nos cours d'appel le prouve à l'évidence.

Certes, il n'est pas facile, quelque vigilance et impartialité que l'on apporte dans la revision des listes électorales, de n'y laisser aucune omission. Mais quand elles ne sont pas l'effet d'un dessein prémédité, il est rare qu'en les signalant aux collèges échevinaux, on soit dans la nécessité de recourir aux cours d'appel.

Il y a longtemps que les fraudes électorales font sentir leurs funestes effets en Belgique. On n'a pas tardé à découvrir dans nos lois fiscales les dispositions qui s'y prêtaient le plus facilement. On les a exploitées sans scrupules. L'opinion

Digitized by Google

publique s'en est d'abord émue; mais comme l'exemple est toujours contagieux, on a fini quelquefois par n'y plus prêter la même attention.

Le législateur a cherché à porter remède à cet état de choses. Combien de fois, à cet effet, n'a-t-il pas remanié nos lois électorales, mais rarement avec succès. Quand il chassait la fraude par la porte, elle rentrait par la fenêtre. C'est triste à dire, mais c'est ainsi.

Parmi les changements apportés au code électoral, il n'en est aucun qui ait ouvert un plus large accès à la fraude que la loi du 9 août 1889.

La clôture définitive des listes étant fixée par le code électoral au 3 septembre, le temps était trop court pour faire un recensement exact des maisons que la loi de 1889 exemptait de la contribution personnelle et, par conséquent, des citoyens qu'il fallait rayer des listes électorales. Le législateur aurait dû prévoir cette circonstance avant de rendre la loi du 9 août applicable à la revision de 1889, ou du moins retarder la clôture définitive des listes, afin de laisser moins de prise à l'arbitraire.

Qui oserait affirmer qu'il ne s'est pas rencontré, n'importe dans quel parti, des administrations communales assez peu scrupuleuses pour chercher et trouver dans l'application de cette loi le moyen de rayer les noms de ses adversaires, tout en maintenant ceux de ses partisans qui auraient dû être rayés au même titre? Au besoin, je pourrais en citer.

On ne devrait jamais perdre de vue, quand on touche aux lois électorales, qu'en cette matière la volonté de l'homme ne doit jamais se substituer à celle de la loi.

VIII. — Des effets de la corruption électorale.

Il ne me paraît pas hors de propos de dire quelques mots de la corruption qui se glisse dans les élections. C'est là, surtout quand elle prend de l'extension, une des plaies du régime représentatif. Elle doit, tôt ou tard, jeter le discrédit sur les institutions politiques et porter atteinte au caractère de la nation.

Digitized by Google

Un gouvernement issu de la corruption est sans racine dans l'opinion publique; il doit, dans un temps donné, subir les conséquences de son origine, soit par sa chute, soit par l'affaissement moral de la nation.

Sa chute est souvent un bienfait, parce qu'elle peut remettre les choses dans leur état naturel, relever le prestige du gouvernement en même temps que la considération dont il est nécessaire que le pays jouisse auprès des peuples voisins.

L'affaissement moral de la nation est un mal à redouter, il est souvent incurable. La vénalité des suffrages a perdu la république romaine. Rome a été sans égale aussi longtemps qu'elle a conservé l'esprit et les qualités des anciens Romains. La décadence date du jour où ses Césars, à force de largesses et de profusions, ont usurpé le pouvoir souverain.

L'Angleterre, où le gouvernement constitutionnel a pris son origine, a senti le danger de ses bourgs pourris et de la vénalité des suffrages. Elle a essayé d'y porter remède. Ce fut l'objet d'un de ses bills sur la réforme électorale.

La liberté et la sincérité des élections sont les conditions les plus essentielles du gouvernement représentatif. Le régime censitaire, sous ce rapport, laisse de plus en plus à désirer.

Dans les collèges électoraux où les forces des partis se balancent, la corruption est presque toujours pratiquée et couverte par l'impunité. C'est cette perspective qui détermine parfois certains électeurs, que la crainte du châtiment aurait retenus, à vendre leurs suffrages. Plus on avance dans ce chemin périlleux, plus on court de risques de précipiter le pays dans un abîme; car rien ne serait plus démoralisant, dans une démocratie, même monarchique, qu'un gouvernement réduit à s'appuyer sur la corruption.

Si les lois pénales ont été jusqu'ici impuissantes pour y mettre un frein, il me semble qu'il n'est pas contraire à l'intérêt, à l'honneur, à la dignité du pays, de rechercher s'il n'y a pas moyen de la prévenir au lieu de la réprimer. Je pense que loin d'altérer le respect que l'on doit à notre pacte social, on le rehausserait plutôt.

Digitized by Google

C'est une question qui intéresse l'avenir et qui, à ce titre, doit attirer l'attention des hommes politiques, non pas dans l'intérêt exclusif des partis politiques, mais dans celui de la patrie, de sa prospérité, de son indépendance et surtout de notre honneur national.

IX. — Conséquences des trois chapitres précédents.

Plus un corps électoral est nombreux, moins il est accessible à la corruption. Cette maxime politique n'est guère contestée ni contestable. Elle a pour conséquence logique l'extension du droit de suffrage.

Cette extension doit-elle descendre, pour les élections législatives, en dessous des limites tracées par la Constitution, c'est-à-dire du cens de 20 florins? Les vœux de l'opinion publique et la loi du 25 août 1883 ont rendu cet abaissement en quelque sorte inéluctable.

Je ne suis pas surpris que des hommes politiques clairvoyants, qui désirent assurer l'omnipotence de leur parti, ne regardent point cette loi d'un bon œil. N'est-ce pas parce qu'ils estiment qu'elle peut leur être nuisible dans l'avenir?

X. — Comment le droit d'association peut dégénérer en abus.

Le droit de s'associer, consacré par l'article 20 de la Constitution, n'est pas la même chose que le droit de s'assembler. Il a une importance autrement grande, autrement sérieuse. L'association permet de réaliser des entreprises devant lesquelles un seul homme, fût-il même un Rothschild, se verrait dans la nécessité de reculer. C'est à elle que nous devons la création de ces vastes établissements industriels qui font la richesse de la nation, de ces grandes compagnies commerciales qui transportent nos produits aux quatre coins de l'univers, de ces puissantes sociétés de chemins de fer qui, concurremment avec ceux de l'État, sont de grands instruments de civilisation, rapprochent les hommes des diverses

Digitized by Google

nations, facilitent leurs rapports, multiplient leurs relations. C'est grâce à l'association qu'on a pu entreprendre ces immenses travaux que nos pères auraient regardés comme des rêves de l'imagination et qui sont devenus des réalités. C'est grâce à l'association qu'il sera permis de voir un jour un chemin de fer aérien traverser la Manche et réunir l'Angleterre au continent. Qui pourrait aujourd'hui assigner une limite à la puissance de l'association après tant d'œuvres grandioses?

Mais si l'association est un bienfait pour les nations, comme toutes les choses humaines, elle a aussi ses abus. Qui ignore l'usage qu'en font les couvents? La personnification civile leur a été enlevée. Ils ne sont plus aujourd'hui que des êtres moraux et cependant, à l'abri de l'article 20 de la Constitution, ils sont parvenus à égaler sinon à surpasser en nombre, en richesse, en splendeur les anciennes communautés religieuses. Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent ces abus ni qu'on signale les désidérata des associations religieuses.

Qui ne se rappelle la fameuse loi des couvents qui produisit une si profonde émotion dans le pays, en 1857? Cette loi a été une tentative destinée à permettre aux associations religieuses d'éluder les dispositions du Code civil. Elle a échoué; mais les moines ne se sont pas tenus pour battus; ils ont porté leurs vues d'un autre côté.

De savants jurisconsultes leur ont enseigné qu'il y avait dans l'article 20 de la Constitution une large mine à exploiter; que s'ils ne pouvaient jouir de la personnification civile, condition *sine qua non* de l'existence des couvents, ils pouvaient y parvenir par des moyens subreptices et notamment en formant des associations par acte authentique. Cet acte stipule que chaque associé fait apport de ses biens à la société et que ces biens ainsi mis en communauté appartiendront à l'unique survivant. Jusque-là, cette association pouvait paraître une tontine immobilière, qui devait s'éteindre dans un temps plus ou moins éloigné. Mais en insérant dans le contrat une clause par laquelle elle pouvait en tout temps

Digitized by Google

s'adjoindre de nouveaux membres, elle acquérait un caractère de perpétuité qui lui donnait tous les avantages de la personnification civile. C'est-à-dire qu'au décès de l'un ou l'autre des associés, elle échappait aux prétentions du fisc, aux revendications des familles et à toutes les charges qui sont les suites inévitables des mutations de la propriété foncière, quand elle n'est pas immobilisée par la mainmorte. On ne peut nier qu'il n'y ait là une cause d'appauvrissement, d'abord pour les familles, en faisant disparaître leur héritage dans le gouffre des couvents, en second lieu pour l'État, en le privant des ressources que les droits d'enregistrement ou de succession lui rapportent à chaque mutation de propriété.

Quand on pense aux immenses richesses des caisses diocésaines, aux captations qui ont eu de si tristes retentissements dans les tribunaux, on se prend à regretter que la Constitution n'ait pas défini d'une manière plus précise ce qu'elle entendait par le droit d'association.

XI. — L'État désarmé devant le clergé.

Lorsqu'on a abrogé le concordat de l'an IX par l'article 16 de la Constitution, les libéraux ont-ils été joués par les catholiques, comme quelques-uns l'ont prétendu? Ce jugement me paraît suspect, bien que tout ce qui est survenu par la suite le rende admissible. L'école catholique, sous l'influence de Montalembert et de ses amis, était en pleine vogue à cette époque; on croyait à la possibilité de la réconciliation de l'Église romaine avec la civilisation moderne. Le Congrès national était imprégné de ces doctrines; il restait sous l'influence des sentiments généreux qui avaient uni les catholiques et les libéraux dans l'opposition contre le gouvernement des Pays-Bas. Toutes ces considérations ne permettent guère de douter de la bonne foi du Congrès. Il crut résoudre le grand problème de la séparation de l'Église et de l'État. Malheureusement, il s'est trompé.

En donnant au clergé une liberté et une indépendance

Digitized by Google

qu'il ne possède chez aucune nation, il a plutôt créé un second pouvoir omnipotent dans l'État. Notre nationalité était à peine consolidée par le traité des 24 articles, que le clergé exerçait une influence néfaste et parvenait à s'assujettir l'autorité civile, la seule qui soit un pouvoir suivant la Constitution.

Dans ces derniers temps, nous avons vu l'opposition injuste, tracassière, violente, entreprise, dirigée et soutenue par nos évêques contre la loi scolaire du 1er juillet 1879, et les prêtres à leur suite signalèrent leur zèle dans cette lutte immorale et antipatriotique par des procédés inoubliables. Ces faits historiques, entre beaucoup d'autres, démontrent et prouvent à quels graves excès le clergé peut se laisser entraîner. Dans le concordat du 2 messidor an IX, on avait pris des précautions contre ces abus. L'empereur avait mis pour condition essentielle au rétablissement du culte catholique que les prêtres ne pussent troubler la tranquillité de l'État. Le pape y avait donné son consentement. Il n'y avait donc, en 1831, aucun motif plausible d'abroger cette convention, dont le principal objet consistait à donner au gouvernement civil le droit de retenir le clergé dans sa mission spirituelle. Sous le régime concordataire, le pape aurait-il osé, même secrètement, encourager le clergé belge à entreprendre et poursuivre la guerre scolaire? Je serais embarrassé, je l'avoue, s'il me fallait répondre affirmativement ou négativement à cette question. Mais ce que je n'hésite pas à dire, c'est que les ministres des cultes, qui ne sont et ne peuvent être un pouvoir dans l'État, qui n'ont d'autre autorité qu'une autorité morale que chaque citoyen est libre de ne pas accepter, commettent un crime de lèse-nation lorsqu'ils oublient les lois de la prudence et se persuadent que la liberté n'est faite que pour eux.

XII. — Des abus auxquels a donné lieu l'article 117 de la Constitution.

Montesquieu, dans l'*Esprit des Lois*, a dit, en parlant du

Digitized by Google

clergé : « Il a toujours acquis et a toujours rendu ; il acquerra toujours et rendra toujours. » On ne saurait dire mieux combien la possession des biens attribués au clergé a toujours été précaire. Quand la Révolution française a aboli toutes les mainmortes, elle l'a fait, non en invoquant le droit civil, mais en vertu du droit politique. On a prétendu que l'article 117 n'était entré dans la Constitution qu'à titre de compensation des biens enlevés à l'Église : il n'y a rien de moins fondé que cette prétention. Les traitements des ministres des cultes ne sont et ne peuvent être autre chose que la rémunération des services rendus à la chose publique. Il n'était pas nécessaire d'en faire l'objet d'une disposition constitutionnelle. Cela a même été une erreur qui aurait fait reculer le Congrès, s'il avait pu prévoir les conséquences qui en sont résultées par la suite et que l'on croirait impossibles, si l'expérience n'en avait démontré la triste réalité.

Je n'en citerai qu'un exemple. Un prêtre avait été condamné par la justice correctionnelle du chef de trente-deux attentats à la pudeur sur des enfants auxquels il enseignait le catéchisme. Ce monstre tonsuré, — l'expression n'est pas trop forte, — s'échappa des mains de la justice. Quand il eut acquis l'impunité par la prescription, il revint en Belgique. Son évêque, chose incroyable mais pourtant de la plus exacte vérité, son évêque, dis-je, le réintégra dans l'une des meilleures cures de son diocèse. Qu'arriva-t-il lorsqu'un membre des Chambres législatives présenta un projet de loi tendant à refuser à ce satyre un traitement sur le trésor public? On lui opposa, comme fin de non-recevoir, l'article 117 de la Constitution. Voilà des faits qu'il ne faudrait pas oublier, si un jour on s'occupe de la revision de notre pacte social.

CONCLUSIONS.

La Constitution, comme toute autre loi, doit subir l'épreuve du temps ; cependant, il est prudent de n'y toucher qu'avec circonspection et lorsque l'expérience en a démontré la nécessité.

Digitized by Google

Quelques soins que l'on apporte à la confection des lois, c'est presque toujours leur application qui en révèle les défauts. A cet égard, les lois fondamentales ne diffèrent pas des autres lois.

Les lois doivent se plier aux mœurs, aux usages, et être conformes à l'esprit public et aux intérêts de la nation.

Une Constitution ne doit ni fermer la porte au progrès, ni l'ouvrir aux abus. AUGUSTE NORGA.

ESSAIS ET NOTICES

Vocabulaire de noms wallons d'animaux, par JOSEPH DEFRÉCHEUX. 2e édition. — Liége, Vaillant Carmann (200 pp. 8°).

Cette seconde édition contient le vocabulaire de la faune de Liége, Luxembourg, Namur et Hainaut. En outre, l'auteur donne très exactement les équivalents latins, français et flamands. L'ouvrage vient d'être adopté par les écoles de la ville de Liége. C'est d'une bonne inspiration : les jeunes écoliers y gagneront des connaissances fort utiles dans leur précision. Tout en échangeant le vocable patois contre un terme français et littéraire, les lecteurs acquerront dans ces pages consciencieuses plus d'une notion d'histoire naturelle. Quand ils emploient l'expression traditionnelle, ils ne réfléchissent pas; c'est l'instinct seul qui est en jeu. Dès qu'il leur faut choisir un mot nouveau, l'attention s'éveille, la comparaison se déploie et, s'ils s'égarent, c'est bien leur faute, car le guide est attentif et scrupuleux.

Avec la science vient la poésie. L'âne qui brait annonce la pluie, et le *riskignon* aux longues oreilles se retrouve dans maître *Langoor* des Flamands. Pour l'hirondelle, que de superstitions touchantes, communes aux deux zones de la Belgique! C'est un argument de plus pour ceux qui estiment, peut-être trop patriotiquement, que les deux races se sont bien mêlées et pénétrées depuis deux mille ans, au moins, de voisinage. A propos de *Bayâ* et du cheval Bayard, l'auteur aurait pu ajouter que cette légende des quatre fils Aymon est presque aussi célèbre en Flandre qu'en

Digitized by Google

Wallonie. Après tout, elle n'a pas d'autre origine que la récitation du roman qui fut de bonne heure rédigé en langue thioise.

La caracole est un escargot pour les Scaldins comme pour les Mosans. *Châroe* en wallon et *kaauw* en flamand, c'est toujours le choucas des clochers. Pour les pigeons, surtout voyageurs, c'est la même frénésie à Gand qu'à Liége. M. Defrécheux a eu tort de ne pas demander toute la nomenclature à un *colébeu* gantois. Il y aurait eu d'amusants rapprochements et par là-dessus utiles et suggestifs. J'aime moins, par exemple, l'article *flamind*. « Terme d'amateur. Linot, dont le chant n'est pas pur ou dont le chant manque d'harmonie. » Mais quoi! rien n'est brutal comme un fait. Voilà pourtant comme, dans les couches profondes, persiste le préjugé : l'homme du peuple, réduit à son patois, s'imagine que tout autre langage n'est qu'un bredouillement barbare!...

Et pourtant, pour dire une chèvre, ils disent les uns : *gatte*, les autres, *geit*. La belle différence! *Gouvion* — *geuve* pour goujon. — La crevette, c'est *guèrnate* ou *garnaat*. Le sauret, c'est *bokhô* ou *bokking*. Un lapin, c'est *konin* ou *konijn*. Pour le singe, les Wallons ont les deux genres : *mârticot* et *martikène*. Et pourtant le nom est d'origine flamande, car dans les fabliaux on disait *marteken*, petit Martin. De même pour les moules, on dit *mosse* d'après *mossel;* même le Liégeois, pour désigner les huîtres, dit encore *plattè mosse*. J.

Digitized by Google

ÉTUDES DE PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE

II

LE DOMAINE PUBLIC PAYANT

On a essayé plusieurs fois de trouver une combinaison qui permît de concilier la liberté du droit des auteurs avec sa règlementation dans l'intérêt général.

Dans la commission qui fut instituée en France par une décision royale du 20 décembre 1825, pour préparer un projet de loi sur la propriété littéraire, et qui comptait dans son sein des hommes éminents et compétents, tels que, MM. Royer-Collard, Portalis, Villemain, de Vatimesnil, Firmin Didot, etc., l'on proposa l'établissement d'une taxe, sous le nom de redevance proportionnelle de publication, payable par les éditeurs aux héritiers ou ayants cause de l'auteur, sur la vente des ouvrages de librairie, à l'instar du droit que payent les directeurs de spectacle sur la représentation des ouvrages dramatiques. Cette taxe eût été continuée même après la disparition de tous les héritiers, et le produit en aurait été affecté alors à des secours, pensions et récompenses, à distribuer aux écrivains et aux artistes. La commission était favorable en principe au système.

Dans une première séance, on mit aux voix la question suivante : « Y aura-t-il une rétribution perpétuelle au profit des héritiers sur le produit des éditions postérieures à la mort de l'auteur? » La question fut résolue affirmativement par quatorze voix contre six. Dans une séance postérieure,

Digitized by Google

l'assemblée déclare, à la majorité de onze voix contre cinq, que la transmission de la rétribution des familles serait soumise au droit commun. La discussion s'ouvrit sur les bases de cette rétribution. Plusieurs modes d'application furent mis en avant : le paiement de la redevance d'après le nombre d'exemplaires tirés, le format adopté et le nombre de volumes; la perception d'un droit basé sur le prix assigné par les libraires aux livres qu'ils publieraient, etc. Mais l'assemblée, éclairée par la discussion sur le caractère impraticable de tous ces modes, les rejeta successivement ; le moins maltraité de ces systèmes obtint quatre voix en sa faveur.

A la séance suivante, le président rappela à l'assemblée que le projet d'établissement d'une rétribution perpétuelle au profit des héritiers des auteurs n'avait été rejeté à la précédente séance qu'à cause *des impossibilités d'exécution des divers modes de perception discutés,* et sauf l'adoption d'un moyen d'exécution praticable, s'il s'en présentait un à l'esprit des membres de la commission, dans l'intervalle des deux séances. Il consulta, en conséquence, l'assemblée à ce sujet. Aucun des membres n'ayant répondu, le président déclara que l'idée d'un droit perpétuel sur la réimpression des ouvrages au profit des familles était définitivement abandonnée.

Une nouvelle commission ayant été instituée en 1836, pour la rédaction d'un projet de loi « sur la propriété d'art, de sciences et de lettres », un de ses membres proposa d'assimiler la propriété littéraire à la propriété ordinaire, en la faisant tomber toutefois dans le domaine public au décès de l'auteur, sous la condition que ses héritiers et cessionnaires jouissent d'un droit perpétuel attaché à la libre reproduction des ouvrages. Mais cette proposition fut écartée. « Nous avons craint, dit le comte de Ségur, rapporteur de la commission, d'établir par là, au profit des héritiers de l'auteur ou de ses ayants cause, une sorte d'impôt perpétuel sur la librairie, d'augmenter ainsi la valeur vénale des livres, et de donner une prime à la contrefaçon étrangère; enfin, de créer des difficultés constantes, gênantes pour le commerce, et à peu près insurmontables quant à l'assiette et à la perception de ce nouvel impôt. »

Digitized by Google

« Quant à la pensée libérale et généreuse d'assurer ainsi l'avenir des descendants des grands hommes d'art et de lettres, nous avons jugé que, sous ce rapport, l'effet de cette mesure serait illusoire, la propriété de ces hommes célèbres devant nécessairement s'égarer dans des mains étrangères, soit de leur vivant, soit après eux, par toutes les causes qui rendent généralement la propriété si mobile. »

D'autres projets furent encore examinés, notamment celui d'autoriser la mise en demeure des héritiers qui se refuseraient à la reproduction d'un ouvrage demandé par le public, en abandonnant à un jugement arbitral la décision de l'urgence et de toutes les conditions de la publication demandée. Mais la commission rejeta ce projet; elle comprit que cette faculté de mise en demeure accordée à tout venant, dès la mort de l'auteur, deviendrait la source d'une multitude de procès, et qu'elle mettrait les représentants de l'auteur à la merci d'une foule de spéculateurs avides. Toutefois, après de longs débats, la commission s'arrêta à une autre combinaison qui, sans offrir à un degré égal les mêmes inconvénients, soulevait cependant de fortes objections, surtout pour les ouvrages importants, ayant occasionné des frais considérables, et dont le débit se fait avec lenteur. Elle décida d'assurer pendant quinze ans une tranquille possession aux représentants de l'auteur; après quoi, si l'ouvrage n'avait pas été réimprimé, on autoriserait la mise en demeure et la citation devant le tribunal civil pour procéder à la vente, avec concurrence, des droits entiers du propriétaire.

Comme le dit M. de Salvandy, en relatant ces diverses combinaisons, dans son exposé de motifs du projet de loi sur la propriété littéraire, présenté à la Chambre des pairs le 5 janvier 1839, ces systèmes, développés et discutés avec beaucoup de soin par la commission de 1825 aussi bien que par celle de 1836, n'ont amené d'autre résultat que de faire reconnaître l'impossibilité d'assurer à perpétuité un droit de propriété aux héritiers des auteurs.

La question du domaine public payant fut reprise avec ardeur en 1858 par un homme qui a laissé un nom égale-

Digitized by Google

ment honoré dans les lettres et dans la librairie, M. Hetzel. Mécontent des résolutions du Congrès de Bruxelles, auquel, du reste, il s'était abstenu de prendre part, M. Hetzel publia dans les journaux un projet dont voici les lignes principales. L'auteur aura seul la propriété de ses œuvres, sa vie durant. Après son décès, elles tomberont dans le domaine public. Toutefois, personne ne pourra user du droit que la loi accorde à tous de publier un ouvrage dont l'auteur est décédé, qu'à la condition de payer à ses héritiers un droit de tant pour cent, qui sera fixé sur le prix fort des volumes dont se composera l'œuvre reproduite. La quotité du droit sera déterminée par une commission d'auteurs et de libraires, et revisée tous les cinq ans. Il sera établi un bureau chargé de percevoir et de répartir les sommes revenant aux héritiers ou ayants cause de l'auteur. Le tarif de quotité des tantièmes pourra être revisé tous les cinq ans ou plus tôt.

Il est de toute évidence que ce système viendrait se heurter, dans la pratique, à des difficultés non moins insurmontables que celles dont la prévision avait entraîné le rejet de la combinaison examinée par la commission de 1825. Où trouver des écrivains et des libraires qui voudraient assumer la tâche extraordinairement délicate d'établir les bases de perception du droit d'auteur, pour la quantité innombrable de productions littéraires ou scientifiques qui voient le jour? Quel champ ouvert à l'arbitraire! Que de réclamations à prévoir! Et n'est-ce pas compromettre gravement plutôt que servir les intérêts de l'écrivain, que de limiter au terme de sa vie le droit de disposer d'une œuvre à la publication de laquelle il peut n'avoir survécu que de quelques années, de quelques mois peut-être? Au point de vue moral, le sentiment n'est-il pas blessé, à l'idée que l'auteur à peine disparu, la reproduction de ses livres est abandonnée à la concurrence, même payante, sans que sa veuve et ses enfants, qui ont été les confidents de sa pensée et ont assisté à l'éclosion de son œuvre, aient la faculté de suivre même la correction matérielle de ces réimpressions faites au hasard? Ce dernier reproche, au moins, ne peut être adressé à un autre système développé

Digitized by Google

par M. de Champagnac, dans une étude publiée par la *Revue européenne,* dans ses numéros du 15 janvier et du 15 février 1860. M. de Champagnac concède cinquante années de propriété absolue aux héritiers de l'auteur; ces cinquante années révolues, la libre concurrence est ouverte; l'*âge d'or*, selon l'expression de M. de Champagnac, commence pour le public; chacun pourra réimprimer le livre, à la condition de payer aux héritiers, avant la publication, le tiers du bénéfice net que celle-ci sera présumée devoir produire. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir combien ce mode prête également à la critique. Ainsi que le fait observer justement M. Hetzel, en le comparant au sien, il est impossible de calculer *a priori* le bénéfice net d'un ouvrage qui s'enlèvera peut-être en six mois et qui restera peut-être des années dans le magasin; *habent sua fata libelli.* Le bénéfice net pût-il même être établi à l'avance d'une manière approximative, aucun éditeur ne consentira à en verser par anticipation le tiers au propriétaire, en gardant pour lui les risques de l'entreprise.

Le système du domaine public payant n'avait plus guère fait parler de lui lorsqu'il trouva un défenseur éloquent et influent au Congrès international organisé par la Société des gens de lettres, à l'occasion de l'exposition universelle de 1878. Le comité de législation du Congrès, après avoir adopté le principe de la perpétuité, avait admis comme une sorte de correctif, la déchéance contre l'héritier qui serait resté vingt années sans publier l'écrit dont il est propriétaire, et la faculté pour toute personne de reproduire librement les œuvres littéraires, à l'expiration du délai fixé pour la durée des droits d'auteur, moyennant le payement d'une redevance aux héritiers et ayants cause de l'écrivain.

Ces dispositions n'avaient été votées toutefois qu'à de très faibles majorités. La discussion ayant été reprise dans la séance plénière du Congrès, M. Victor Hugo, qui la présidait, exposa la manière dont il envisageait la question, dans ce langage à forme brève et absolue, qui est un des traits de son éloquence. Pour le grand poète, il y a deux *unités* en pré-

Digitized by Google

sence : « l'auteur et la société. L'auteur sait ce qu'il fait, la société sait ce qu'elle veut. Avant la publication, l'auteur a un droit incontestable et incontesté. Mais dès que l'œuvre est publiée, l'auteur n'en est plus le maître. Il ne dépend plus de lui, sauf les corrections de style, de faire une rature dans son livre quand il l'a publié. Pourquoi? Parce que l'autre personnage, le public, en a pris possession. Une fois l'auteur mort, son œuvre n'appartient plus qu'à sa mémoire. Cela dit, arrive un troisième personnage, une troisième unité, à laquelle je prends le plus profond intérêt. Cet héritier, c'est l'enfant. L'héritier n'a pas le droit de retarder d'une minute ni d'amoindrir d'un exemplaire la publication de l'œuvre de son ascendant. N'importe qui peut le publier immédiatement en pleine liberté, à la condition de payer à l'héritier une redevance que l'on arbitrera selon le nombre d'exemplaires, le prix de revient et le prix de vente, déclarés par l'éditeur ».

Malgré tout l'ascendant de la parole et de la personne de Victor Hugo, des objections s'élevèrent immédiatement contre son système. On fit remarquer que ce projet rendait la condition des auteurs moins favorable que dans toutes les législatures existantes, puisque la durée de son droit étant limité au terme incertain de sa vie, il n'y aurait plus, pour les contrats de librairie, de base nette et précise sur laquelle toute convention doit nécessairement s'appuyer; la rémunération à laquelle l'auteur est fondé de prétendre en serait nécessairement très amoindrie. En ce qui concerne les héritiers, comment le droit à la redevance s'appliquerait-il dans la pratique? Ne serait-il pas très difficile et très onéreux pour tous les représentants sur la tête desquels reposerait cette propriété souvent indivise, de réclamer leur part de la redevance, en justifiant de leur qualité? Cette difficulté n'augmenterait-elle pas encore en cas de vente, souvent forcée, de tout ou partie du droit des représentants de l'auteur? Serait-il possible, d'ailleurs, de s'en rapporter aux déclarations des éditeurs intéressés, pour ce qui concerne les éléments de la redevance, et qui serait chargé d'en fixer le taux?

Digitized by Google

Quelle sécurité pourrait-on, d'autre part, offrir aux éditeurs sérieux qui se trouveraient exposés à une concurrence déréglée et parfois sans loyauté? On irait à l'encontre du but que l'on poursuit, et l'on compromettrait à la fois et les intérêts qu'on veut sauvegarder et la diffusion de l'œuvre.

Malgré ces considérations qui furent résumées avec autorité dans une note présentée par M. Paul Delalain, au nom du Cercle de la librairie, l'assemblée, sans vouloir donner tort à Victor Hugo et sans lui donner complètement raison, adopta une combinaison hybride, consistant à ne faire commencer la reproduction libre, moyennant redevance, qu'à l'échéance des délais fixés par les lois pour la durée des droits d'auteur, sans que les droits privatifs reconnus au profit des héritiers pussent faire obstacle à la publication d'une nouvelle édition, pourvu que celui qui voudrait l'entreprendre commençât par faire des offres réelles de payement d'une indemnité, et après deux sommations infructueuses, répétées à deux mois d'intervalle... Il n'est pas besoin de faire ressortir ce que ce système présente de diffus et d'arbitraire, et surtout combien il est sans objet sous l'empire des législations actuelles. La réimpression des bons livres et même des mauvais, hélas! est assurée lorsque le public la réclame, par le jeu naturel de l'offre et de la demande. Après la disparition de l'auteur, ses héritiers ne se montrent pas moins empressés que lui à écouter les propositions de tout éditeur sérieux, et ce n'est point celui-ci qui aura besoin d'avoir recours au papier timbré de M. Loyal pour obtenir l'autorisation d'imprimer les ouvrages dont l'écoulement lui paraîtrait probable. Quant au petit-fils dévot qui voudrait supprimer l'œuvre philosophique d'un aïeul libre-penseur, c'est là un phénomène rare dans notre siècle, où l'argent a meilleure odeur que jamais. Dans le système de la redevance greffée sur la perpétuité, les petites-filles ou les arrière-neveux d'un grand écrivain seront-ils assurés, au moins, de recueillir quelques bribes de l'héritage de celui-ci? Nullement, à moins de déclarer le droit de l'auteur incessible et insaisissable et de le constituer en bien de mainmorte.

Digitized by Google

La question du domaine public payant reparut, mais seulement pour les traductions, au Congrès de l'Association littéraire internationale qui se réunit à Rome en 1882. Elle y fut introduite par MM. Louis Ratisbonne et Ojuvara. Ils proposèrent de décider que les auteurs ressortissants à l'un des États faisant partie de l'Union littéraire jouiraient, dans tous les autres États de l'Union, du droit exclusif de traduction, leur vie durant, et que l'œuvre entrerait alors dans le domaine public payant; les héritiers exerceraient leurs droits sur le domaine public, pendant le laps de temps accordé par la loi à l'auteur de l'œuvre originale. Le Congrès, sans entrer dans l'examen de la proposition, l'écarta par une fin de non-recevoir, parce qu'elle était en contradiction avec l'article 5 du projet de convention déjà voté, qui assurait aux auteurs le droit exclusif de traduction pendant toute la durée de leur droit sur l'œuvre originale.

Le système de MM. Ratisbonne et Ojuvara soulève, au point de vue littéraire, qui est pour nous essentiel dans la matière, les mêmes objections que l'on peut adresser à toutes les combinaisons qui ont pour effet de soustraire les traductions au contrôle de ceux qui sont le plus intéressés à en faire observer la fidélité. Sans doute, les héritiers peuvent y avoir un intérêt moins direct que l'auteur lui-même, mais le souci de la renommée de celui-ci ne peut leur être indifférent, et au premier rang de ces héritiers se trouve souvent sa veuve, qu'une atteinte au respect de l'œuvre peut froisser dans ses sentiments les plus respectables.

Ce fut l'unique fois que les congrès organisés sous les auspices de la Société des gens de lettres de France et de l'Association internationale littéraire, eurent à s'occuper de la question du domaine public payant. Au Congrès de 1889, qui reprit l'œuvre de celui de 1878, où cette question avait tenu une place si large et si retentissante, il n'en fut pas dit un seul mot.

La loi italienne du 18 mai 1882 (art. 9) admet, au profit d'un tiers, l'exercice du droit de reproduction et de vente d'un ouvrage, après quarante années depuis sa publication,

Digitized by Google

si l'auteur a vécu pendant tout ce terme, ou une fois ce délai complété, après sa mort. Dans ces cas, toute personne peut réimprimer et vendre le livre sans le consentement de celui à qui appartient le droit d'auteur, sous la condition de lui payer une redevance de 5 p. c. du prix fort, lequel doit être indiqué sur chaque exemplaire. Ce droit peut s'exercer pendant une même période de quarante années, au bout desquelles l'ouvrage tombe dans le domaine public. Ce système a un côté assez pratique et une couleur modérée. Il repose sur une base certaine. L'avenir dira s'il est susceptible de résultats sérieux.

La loi suisse du 23 avril 1883 dispose (art. 7) que la représentation ou l'exécution d'une œuvre dramatique ou musicale déjà publiée, ne peut être interdite par l'auteur lorsqu'on lui assure un tantième s'élevant à 2 p. c. au moins du produit brut de la représentation. On a fait observer justement que le droit exclusif de représentation appartient à l'auteur au même titre que le droit exclusif de publication. Sa nature est identique et la protection légale doit aussi être la même. Une disposition consacrant la liberté du droit de représentation des œuvres dramatiques, après la mort de l'auteur, moyennant le payement à ses héritiers d'une rétribution égale à celle qu'il percevait, lors de son décès, avait été votée aussi par la Chambre des députés, dans la discussion du projet de loi en 1841, mais cette clause ne devait avoir de valeur qu'à défaut de conventions contraires passées avec l'auteur ou ses ayants droit.

L'expropriation pour cause d'utilité publique est une des formes du domaine public payant. En France, le projet de loi de 1841, qui n'a point abouti, en admettait le principe. Il est inscrit dans les lois de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Portugal, du Mexique et de la Bolivie. Dans le premier de ces pays, la législation a prévu depuis deux siècles l'hypothèse de l'héritier d'un auteur, supprimant ou confisquant, dans un intérêt d'opinion, les œuvres de son père ou de son aïeul, et elle permet dans ce cas à des tiers, sous certaines conditions légales, d'en faire une nouvelle édition. Depuis

Digitized by Google

deux siècles, la précaution s'est trouvée absolument inutile. Aucun héritier ne s'est jamais opposé à ce qu'on réimprimât les ouvrages dont les tirages étaient épuisés. Il en sera probablement de même dans les autres pays dont la législation plus moderne a pris des précautions contre ce péril chimérique, péril dans tous les cas peu redoutable parce qu'il ne menacera jamais la reproduction d'ouvrages dont la réimpression intéressera véritablement la société.

ÉDOUARD ROMBERG.

Digitized by Google

DEUX ÉPICIERS

I. — Deux artistes.

Par une claire et froide matinée de février 1888, les passants affairés et les oisifs qui usaient leurs semelles sur les trottoirs de la bonne ville de Bruxelles entendirent soudain des voix rauques ou stridentes de commissionnaires en blouse blanche vécifércr un petit boniment nouveau :

« L'ouverture de la grande épicerie du Treurenberg; honnêtes marchandises; prix fixe, au comptant. »

Les hommes en blouse blanche hurlaient ces mots avec les variations habituelles, les uns presque correctement, les autres de telle sorte qu'il était impossible de comprendre ce qu'ils disaient. Au carrefour de la rue Royale et de la rue de Louvain, toujours très animé, deux de ces crieurs avaient sans doute parié de prouver que le marollien est la langue universelle, car ils se servaient de ce dialecte distingué et euphonique avec une criminelle persistance.

En même temps, ces hérauts enroués distribuaient un imprimé, papier rose in-octavo illustré d'un bonnet de coton, la mèche tombante, comme une caricature de bonnet phrygien, posé sur deux pinceaux croisés, imitation de la tiare papale sur les clefs de saint Pierre.

L'imprimé s'adressait au public en ces termes :

« Pierre-Laurent Dogimont,

Ex-artiste peintre,

ÉPICIER.

« Concitoyennes,

« Il n'y a pas de sot métier. Je mourais de faim, en faisant des dettes, bien que j'eusse un assez joli talent de

Digitized by Google

peintre ; il m'a paru idiot de continuer à me duper moi-même.

« J'ai pris la résolution de m'établir épicier.

« Des critiques d'art, que je ne nommerai pas, n'ayant point de rancune, diront sans doute : « Dogimont va enfin se trouver dans son élément ! »

« Soit ! J'aurais pu me faire critique à mon tour, comme tout le monde ; j'ai dédaigné cette mesquine vengeance.

« J'aurais pu devenir journaliste, ou photographe, ainsi que la plupart des jeunes gens dont la vocation n'est pas bien décidée, ou inventeur, avec l'espérance de mourir glorieusement d'inanition, ou cocher de fiacre, ce qui m'eût permis de considérer l'humanité du haut de mon siège ; après mûres réflexions, l'épicerie a obtenu tous mes suffrages, pour une raison que vous apprécierez à sa valeur, concitoyennes : j'ai l'ambition d'être un épicier loyal, sans cependant avoir été doué d'une bêtise extraordinaire.

« J'ai la dose voulue pour devenir un homme remarquable, ni plus, ni moins,

« Concitoyennes,

« On vous trompe. L'épicier, comme le politicien, est capable de tout pour réussir. Il fait des réclames et vend des marchandises frelatées ; j'ai résolu d'agir en sens contraire : je tambourinerai mon poivre, j'exalterai mes sirops, je trompetterai mes vermicels sans les avoir falsifiés au préalable. Je veux vendre beaucoup et cher des denrées de premier choix. Mon passage dans la carrière artistique m'a appris qu'il ne suffisait pas de faire de mauvais tableaux pour en vivre luxueusement. Je tenterai la fortune audacieusement, contre toute méthode moderne, en n'offrant à ma clientèle que des articles plus purs même que mes intentions.

« Concitoyennes,

« Plus de poussière dans le poivre ! plus de glycose dans les confitures ! Vous payerez cher, mais vous ne serez pas

Digitized by Google

empoisonnées. J'ai des vermicels italiens et des vermicels du pays : ils sont étiquetés en langue connue, et un traducteur flamand est attaché à ma maison. Soyez sur vos gardes! Du jour où vous aurez eu la fantaisie de me faire une commande, par curiosité ou originalité, vous serez vaincues, vous me reviendrez ; mon magasin sera comme une attraction à laquelle vous ne pourrez pas plus résister que la terre à l'attraction du soleil.

« Concitoyennes,

« Entrez, en passant... Sacrifiez une faible somme... Je ne vous demande pas de faire un miracle... Goûtez mes épices et vous leur direz, de votre voix de sirène : « Au revoir! ».

« Le magasin reste ouvert tous les jours jusqu'à neuf heures du soir. Les dimanches, je ferme à quatre heures, l'épicerie même ayant besoin de repos.

« PIERRE-LAURENT DOGIMONT. »

Les distributeurs du papier rose commencèrent leur travail à dix heures; à onze heures, il y avait sept personnes, bouche bée, devant la vitrine du magasin de Dogimont, sur laquelle était peinte en rouge, relevé de filets noirs, l'enseigne qui servait d'entête à la circulaire. Le nouvel épicier, vêtu d'une casaque en velours anglais brun, à côtes, un tablier bleu à bavette ceignant ses reins, attendait la clientèle derrière son comptoir. Un garçon de quinze à seize ans se tenait à côté de lui, prêt à le seconder. A midi, un homme encore jeune, dont le menton et les joues étaient ornés d'une barbe brune, longue et touffue, et dont la chevelure était cachée par un chapeau mou à tout petits bords, entra dans le magasin. Enfin, voilà un client!

« Monsieur Dogimont... dit-il en se découvrant.

— C'est moi, monsieur.

— Je vous serais obligé, monsieur, de me dire si vous fabriquez vous-même votre chicorée.

— Non, monsieur; je l'achète fabriquée.

Digitized by Google

— Comment alors, monsieur, savez-vous qu'elle est absolument pure de tout alliage ? »

Dogimont resta court. Son jeune aide devint rouge en s'apercevant de l'embarras où la question du client mettait le patron.

« Ma foi, monsieur..., dit enfin Dogimont.

— Votre foi n'a rien à voir en ceci, interrompit l'inconnu, sévèrement. C'est au contraire celle du public que vous avez voulu surprendre. Le sage ne répond que de ses propres œuvres. Votre réclame n'est donc pas plus honnête que celle de vos concurrents, quoiqu'elle ait des allures cassantes et soit rédigée dans une langue presque correcte.

— Monsieur, vous avez raison.

— C'est, monsieur, ce que désirais démontrer. Et maintenant, veuillez me servir pour dix centimes de noisettes, je vous prie.

— Jules, où plaçons-nous les noisettes?

— Près de la case aux raisins, monsieur, à cause de la couleur.

— Bien; servez monsieur... Et maintenant, voulez-vous avoir l'extrême obligeance de me faire connaître votre nom, afin que je puisse l'inscrire sur mon grand livre, premier client philosophe qui m'a donné, en même temps qu'un léger bénéfice, une leçon de morale dans une forme irréprochable?

— Mon, nom ! volontiers : Alexis Charles-Joseph-Julien Pirotte.

— Tiens ! c'est toi !...

— Exclamation bête : tu m'avais reconnu.

— Parbleu ! Peux-tu partager mon modeste pot-au-feu?

— Je le peux... Et les affaires?

— Jules est au courant; d'ailleurs, s'il vient deux clients en même temps, il m'appellera. Passons dans ma salle à manger.

— Fichtre ! on n'y voit goutte.

— Nous avons le gaz, mon ami. Ma maison est moderne; le loyer coûte les yeux de la tête; la ville me ruine en impositions et l'État l'aide à ce beau travail; on ne respire ici

Digitized by Google

qu'un air relativement impur; mais nous avons le gaz, alors que nos pères avaient une chandelle. Entre; ma cuisinière va répondre à mon appel électrique. »

II. — Un oncle de sucre.

Lorsque la première fringale fut apaisée, Julien Pirotte dit à Laurent Dogimont :

« Et c'est de gaîté de cœur que tu as lâchement abandonné les beaux-arts, cette belle distraction, comme a dit un financier quelconque, pour l'épicerie?

— Ça, c'est toute une histoire.

— Amusante et croustillante, ou crevante et morale?

— Veux-tu en juger?

— Tout comme un autre; quand j'ai l'estomac satisfait, ma conscience est capable de distinguer un crime d'une action héroïque. Je me carre, je vide mon verre, que tu vas remplir, et je t'écoute.

— Comment trouves-tu ce bordeaux?

— Je le trouve du bordeaux d'épicier.

— Parbleu! Comment serait-ce du bordeaux de notaire du pays wallon? Je t'en souhaite du pareil à chacun de tes dîners futurs.

— Moi, je m'en souhaite du meilleur... Quant aux dîners futurs, je les considère comme de trompeuses oasis, mirages poétiques et autres choses fallacieuses de même nature. Pour le moment, mon désir secret est de manger tous les jours; dîner est devenu un rêve, une aspiration.

— Comment, c'est à ce point!...

— A ce point, tout juste. Mais il me semble que tu t'éloignes de cette fameuse histoire...

— J'avais un oncle rentier; ses écus lui venaient d'économies faites en vendant les ingrédients qui garnissent aujourd'hui ma boutique. Épicier des pieds à la tête, dehors et dedans, ce frère de ma mère avait quelque affection animale pour moi. Il m'a fait faire son portrait et me l'a payé cent francs. Je dînais chez lui tous les dimanches; il m'ho-

Digitized by Google

norait quelquefois d'une pièce de vingt francs. Chose qui te confondra, il avait une idée. Voyant que la peinture me donnait à peine de quoi manger tous les jours, comme à toi la sculpture, il fit son testament en conséquence. Mort il y a six mois, il me légua une somme de cinquante mille francs, à la condition que je m'établirais épicier, après avoir fait un stage d'au moins un trimestre dans une des boutiques du bas de la ville.

— Du bas de la ville!... Horreur!... Et tu ne l'as pas empoisonné?

— Il était mort. C'était à prendre ou à abandonner aux hospices. J'ai mieux aimé être moi-même mon pauvre.

— Et tu as obéi à cet ordre que je ne sais comment qualifier?

— J'y ai obéi... Pendant cinq mois, j'ai été garçon épicier rue Sainte-Catherine, à l'enseigne de la « Noix de galle », denrées coloniales, chez Stilemans-Vandenschrick. C'est là que j'ai puisé toute la philosophie nécessaire pour considérer ma profession par ses seuls beaux côtés.

— Elle n'en a pas!

— Elle a d'abord celui-ci : me donner la capacité nécessaire pour recevoir à ma table un vieil ami avec qui j'ai eu la joie un peu amère de manger de la vache enragée.

— Belle parole! Ta profession a donc un beau côté.

— Elle en a plusieurs. Dans le monde des gens pratiques et sensés, on dit qu'il vaut mieux

Être honnête épicier que peintre sans talent.

— Mais enfin, maintenant que te voilà en possession des cinquante mille francs, tu peux jeter ton tablier par-dessus les moulins.

— Je le voudrais, Pirotte, que je ne le pourrais.

— Comment ça, Dogimont?

— Mon cher oncle n'était pas aussi bête que tu en as l'air. Son testament est plein de prévoyance. Après mon noviciat, bien constaté par un certificat du patron qui devait m'initier aux mystères de l'épicerie, le notaire conservateur de la

Digitized by Google

pièce qui me faisait héritier était autorisé à me verser dix mille francs pour frais de premier établissement. Restent quarante mille francs, placés en hypothèques à cinq pour cent, dont je toucherai le produit trimestriellement, soit cinq cents francs tous les trois mois, et ce à la condition — écoute bien cette condition, ami Pirotte — que mes affaires se développeront honnêtement. Ainsi, au premier protêt, avertissement; au second, suppression d'une partie des produits hypothécaires; au troisième, suppression complète; au quatrième, dix des quarante mille francs vont aux hospices. Et ainsi de suite.

— Brigand! Et tu es décidé à faire honnêtement, c'est-à-dire épicièrement des affaires?

— Tu as lu ma proclamation.

— Une impudente réclame...

— Je suis de mon siècle. Qu'importe le boniment, si la marchandise est pure et si je donne le poids exact?

— Mais, imbécile, tu ne feras pas fortune par ce moyen niais.

— Je la ferai lentement. J'ai le temps. J'ai vingt-neuf ans; à quarante-neuf ans, je me retirerai avec six mille francs de rente. Médite cet aphorisme : Le négoce loyal est la plus productive des malices; ou cet autre, plus à la portée de ton intelligence : On ne prend pas les mouches avec du vinaigre.

— Tu me fais suer : j'ai soif.

— Bois, mon vieil ami. Mon vin est pur.

— Comment le sais-tu ?

— On me l'a garanti et j'en ai fait faire l'analyse par des chimistes officiels.

— Tu me crispes. Tu parles comme un officier de police.

— Pardon, comme un épicier : il y a rime.

— A boire! Je veux noyer dans ce vin de boutique le chagrin que me fait ton renégatisme — gâtisme n'est pas trop fort. »

Dogimont versa et Pirotte but, les yeux flamboyants dardés sur son amphitryon, qui souriait avec une bonhomie parfaite.

Digitized by Google

Il y eut une courte accalmie, pendant laquelle on entendit tinter la sonnette du magasin.

« Voilà, dit l'épicier avec une belle sérénité, un bénéfice qui entre.

— Que le diable l'emporte! s'écria Pirotte.

— Ça, reprit Dogimont, c'est bien banal pour un homme qui a le mépris des clichés.

— Prenons-nous du café?

— Parbleu! chez un épicier! Et du bon, mon vieux. Mais tu vas, à ton tour, me faire ta confession. Qu'es-tu devenu depuis six mois? »

III. — De chute en chute.

« Le café! s'écria Pirotte. A-t-on rien inventé de meilleur? Il vient après le dîner, quand la conscience est en extase devant un estomac satisfait. Son fumet aromatique va éveiller la substance grise du cerveau, au moment où la digestion commence à l'engourdir. Il donne de la gaîté, il provoque à la sensibilité, il pousse aux confidences. C'est le condiment sociable par excellence. C'est un excitant pour l'esprit : on lui a fait l'honneur de le considérer comme un collaborateur de Voltaire. C'est lui qui donne aux Arabes cette philosophie silencieuse, avec des apparences de profondeur, qui étonne tant les déclamateurs de l'Ouest européen. On l'aime pour ses qualités, pour le bien qu'il fait, alors qu'on se laisse le plus souvent séduire par les choses ou les êtres destinés à faire souffrir. Comme le tabac, il apaise en excitant, il attendrit en tourmentant les nerfs.

« Maintenant, ajouta-t-il, pour que la fête soit complète, nous devrions fumer chacun notre havane tout entier.

— Le havane n'est pas ce qu'un vain peuple pense; c'est la réclame, ami, qui fait son importance. Je n'ai que des cigares belges; je les trouve assez bons pour un épicier. Peut-être ta seigneurie artistique les dédaignera-t-elle... »

Pirotte prit un cigare, soupira et garda le silence. Pendant quelques minutes, les deux amis lancèrent de fortes

Digitized by Google

bouffées de fumée bleue vers le plafond, le regard rêveur plongé dans le vague.

« Eh bien, dit enfin Dogimont, nous confessons-nous?

— Oui, répondit Pirotte. Mais je te prie de ne pas m'interrompre, sinon, je perds mon fil, je m'embrouille dans le labyrinthe de mes souvenirs et je deviens incohérent.

— J'écouterai bouche close.

— Quand je t'ai perdu de vue, peut-être inquiet sur ton sort, j'étais statuaire. Mon talent, trop original pour mes contemporains, produisait surtout des déboires; je me vengeais en me nourrissant de mon dédain pour l'esprit terre à terre des modernes. Tu sais ce que j'avais rêvé; tu m'as vu à l'œuvre : je suis victime de mon propre génie. On dit qu'à notre époque, il n'y a plus d'incompris; c'est une affirmation de fonctionnaire, une impudence de banquier, un apophthegme de major de garde civique. Le génie souffre; il souffrira éternellement. Je souffre, donc, je suis un génie. J'avais déclaré la guerre aux rengaines, aux vieux idéals, aux admirations professorales; tout ça m'est tombé sur le dos, avec le rire bête de la bourgeoisie, et m'a flanqué par terre. Et cependant, Dogimont, tu sais si j'étais sincère et si j'avais la raison pour moi. Qu'est-ce que je voulais? Régénérer la sculpture. Ai-je exigé autre chose que ce que la littérature a conquis depuis longtemps : ramener l'homme à lui-même, renverser les principes surannés, laisser les dieux oubliés sur leurs piédestaux et inaugurer enfin l'ère de la démocratie dans tous les arts? Et pourquoi pas en sculpture comme en peinture et en littérature? Pourquoi le chiffonnier et ses loques ne serait-il pas aussi sculptural qu'un Apollon tout nu? Est-ce qu'à force de nous émonder de nos défauts, on n'a pas créé un homme tout nouveau, qui n'a presque plus rien d'humain? Est-ce que la misère n'a pas les mêmes droits que la richesse à être représentée dans cette galerie des expressions vivantes qui donneraient, si elles étaient complètes, la véritable histoire de tous les siècles dans ce qu'elle aurait de plus caractéristique? Le philosophe Diogène, loqueteux et cynique, ne serait-il pas mieux à sa place

Digitized by Google

parmi les morts illustres que ce Jupiter infatué d'une puissance qu'il n'a jamais possédée, ou cette Minerve orgueilleuse de sa sagesse, armée de la lance et du bouclier comme si elle voulait porter la discorde parmi les nations? La sculpture n'a jamais, ou presque jamais été au service de nos imperfections; toujours elle a glorifié nos vanités, nos fiertés, nos beautés physiques, nos gloires quelconques le plus souvent hostiles à nous-mêmes. C'est une injustice. Nos vices et nos laideurs sont également humains; le statuaire leur doit ses facultés d'observation comme aux vertus et aux beautés. Quand je publierai mon *Traité de l'art humain*, qui rompt avec toutes les idées d'école admises jusqu'aujourd'hui, il y aura, j'espère, des pleurs et des grincements de dents... »

Pirotte s'arrêta. Il était un peu essoufflé. Son cigare s'étant éteint pendant qu'il se « déboutonnait », il le ralluma. Puis, ayant pris une gorgée de café, il continua sa course avec un nouvel élan.

« On ne voulut pas de mon art démocratique, dit-il avec un souverain mépris. Les jurys des expositions me refusaient universellement mes chefs-d'œuvre, tandis qu'ils accueillaient avec des murmures approbatifs les poncifs en plâtre renouvelés pour la millième fois, et qui représentaient des êtres tout nus posés sur le pied droit ou gauche, dont les formes bien pondérées et les harmonieux contours composent les clichés et les banalités les plus crispants qu'on puisse imaginer. Je ne voulus pourtant pas mourir d'inanition; j'avais des devoirs envers moi-même. Je cherchai un gagne-pain qui ne m'éloignât pas trop de l'art. Je ne pouvais pas être bien difficile : tel que tu me vois, misérable épicier, j'ai été pendant deux mois l'aide d'un photographe. Et ici, j'ai à faire un *mea culpa*. Au lieu de servir ce crétin silencieusement, de lui laisser faire ses abominables images selon la routine habituelle, je l'exhortai à abandonner sa manière de calomnier la vérité, lui faisant comprendre qu'à force de retoucher ses épreuves, il ne restait plus rien des formes naturelles qu'il devait reproduire. Je l'engageai à être un

Digitized by Google

photographe sincère, et il me suivit dans la bonne voie ainsi tracée. Plus de retouches! plus de figures en cire, plus de nez perfectionnés par un crayon impudique! Des visages vrais, avec leurs rides, leurs irrégularités de plans, leurs colorations particulières. La photographie et le photographié désormais ne faisaient plus qu'un, et mon patron avait conquis la première place en dehors des industriels qui se servent de l'objectif en courtisans de la bourgeoisie.

« Qu'est-il arrivé? Les « modèles » se révoltèrent; ils ne se trouvaient pas « aussi laids que ça »; ils ne voulaient pas qu'on pût compter leurs rides; ils exigeaient qu'on idéalisât leurs verrues. Mon patron résista, se sentant dans le droit chemin. On l'envoya promener. Le bourgeois ne fait faire sa photographie que quand il est certain qu'elle reproduira sa face nettoyée de toutes ses impuretés; il a donc horreur de lui-même, je lui rends cette justice. Mais ce sentiment d'humilité ruina le pauvre homme à qui j'avais donné de si excellents conseils. Il dut fermer boutique et me remercier. Il ne m'a pas gardé rancune, ce qui prouve une âme de choix. Cette aventure, cependant, démontre jusqu'à l'évidence que l'esprit de l'homme moderne est absolument corrompu; sa colère ou son mépris devant la vérité donnent la véritable valeur de son esthétique.

« J'étais donc encore une fois sans ressources. Que faire, ne voulant pas me contraindre à des besognes qui répugnaient à ma nature? A quelle dernière épreuve allais-je devoir me soumettre? Je cherchai longtemps, aussi longtemps que me le permit ma poche vide. Il fallait faire ma dernière chute : je résolus de devenir journaliste. »

IV. — L'ENFER.

A cet aveu, Dogimont eut un haut-le-corps, comme si tout à coup s'était présenté devant lui quelque être répulsif. Les deux amis se regardèrent, et l'épicier rompit le silence en levant les deux mains vers le plafond :

« Malheureux! s'écria-t-il.

Digitized by Google

— Ah! mon vieux, quel métier! C'est horrible! Et remarque que j'entrais dans ce pandémonium les mains nettes et la conscience vierge. Je n'appartiens à aucun parti. Je suis de ceux qui disent : La politique, qu'est-ce que c'est que ça? Il m'était indifférent d'écrire dans la feuille du coin central ou dans celle qui n'est sur aucun coin. Étant neuf dans l'affaire, je pensai que je ne ressasserais pas les idées communes; n'ayant aucun intérêt à mentir, je me dis que ma vérité de paysan ferait peut-être son effet sur le public. Telle était mon illusion. De quelle hauteur je suis tombé! En mon ingénuité, j'avais pris justement le contre-pied du journalisme. Dans le premier bureau de rédaction où je me présentai et où j'avais un camarade, j'ouvris tout au large ma conscience. Quel joli éclat de rire! On me demanda si je venais de Banana ou du Victoria Nyanza. « Mais, me dit un « jeune homme blond, très fin de figure, avec un sourire « d'enfant, mon bon monsieur, il n'y a qu'une vérité, c'est « celle qui fait du bien au parti, et la vie du journaliste se « passe à répéter trois ou quatre idées qui sont le fond de « son sac à malices, et qu'on déclare excellentes dès qu'elles « sont hostiles aux adversaires. Vous voulez exprimer des « pensées neuves? On ne vous comprendra pas. D'abord, « nous ne les publierions que si elles nous apportaient des « abonnés. Or, l'abonné, ô homme naïf! exige qu'on lui « serve du même plat tous les jours; si on change quelque « chose à son régime, il est troublé, il ne digère plus. Pen- « dant un demi-siècle, nous avons vécu sur, pour et contre « l'indépendance du pouvoir civil. Quelquefois encore, à « court de copie, nous revenons sur ce brillant sujet, et il « est rare que le lendemain nous ne recevions pas une ou « deux lettres d'approbation. Après cela, vous voulez dire « des vérités à votre siècle. Recommencez votre vie, reprenez « le doux sein de votre nourrice, puis étudiez le siècle et « l'abonné de journal. La vérité! Qui est-ce qui la connaît? « Est-ce qu'il y a en politique une vérité d'aujourd'hui qui « ne soit pas mensonge demain? Que diable! monsieur, « vous avez pourtant l'air intelligent. La vérité, c'est un

Digitized by Google

« absolu, et l'absolu n'existe pas. Vous me direz que deux « et deux font quatre chez tous les peuples; je vous répon- « drai que trois fois un font un en certains pays. Compre- « nez-vous?

« La vérité politique! Un mythe, un monstre! La « preuve? Le pouvoir ne passe-t-il pas en des mains adverses « tous les quatre, six ou huit ans, selon que tourne la « girouette électorale? Quand les censitaires sont fatigués « de la vérité bleue, ils réclament la vérité rouge, et *vice* « *versa*. Méditez ce va-et-vient de gouvernants et de légis- « lateurs, homme ingénu, et remettez dans votre poche ce « drapeau immaculé dont je vois un coin que j'avais pris « pour un mouchoir.

« Un journaliste, monsieur, c'est un homme qui écrit « quelque chose pour gagner son pain quotidien. Il peut « être convaincu, à la condition de ne pas le laisser paraître. « Il a un mot d'ordre, un programme, un règlement : pour « vivre, il s'agit d'obéir. Sinon, racca! On peut bien, de « temps en temps et pour se divertir, lancer une fusée dans « le public : ça lui donne une petite secousse, il rit ou se « fâche selon son humeur, et il pardonne si on ne recom- « mence pas. Un journaliste qui n'a pas de parti pris est un « mauvais journaliste. Ce n'est pas parce qu'il est convaincu « qu'il doit marcher dans le chemin tracé, c'est parce qu'il « obéit à une discipline... »

« Le jeune homme blond, au sourire enfantin, continua encore pendant quelque temps; je ne l'entendais plus. J'étais tombé sur une chaise providentiellement placée près de moi, mes oreilles bourdonnaient et brûlaient, mon cerveau se congestionnait. Sans mot dire, je me levai et me sauvai, poursuivi par des éclats de rire que je devrais qualifier d'infernaux.

« Cependant, j'eus faim; il fallut faire des concessions. Je sollicitai l'emploi de reporter, à cent francs par mois. On m'accepta et j'entrai immédiatement en fonctions. Je fus préalablement appelé dans le cabinet de mon directeur, qui me fit un petit speech familier et me promit de l'avancement

Digitized by Google

si je donnais des preuves d'activité et d'indiscrétion intelligente. Puis il me remit la liste des clichés qui servent depuis si longtemps à mes pareils, tels que « criminels de la pire espèce », « on frémit quand on pense », et une cinquantaine d'autres qui sont le fond de la langue employée dans les « faits divers ». J'en use avec tact; on m'a fait des compliments il n'y a guère que trois jours, mais on ne m'a pas augmenté mes appointements. J'ai une ambition : je veux atteindre au plus haut grade du reportage, c'est-à-dire être chargé d'interviewer les illustrations du moment, belges ou étrangères, dès qu'une circonstance ou un accident les met en vive lumière...

— On dit que les reporters sont assez souvent mal reçus.

— Je n'en crois rien; je connais trop bien la vanité de mes semblables. Être interviewé, aujourd'hui, constitue une situation enviable, puisqu'on est le point de mire de son pays, ou de l'Europe, pendant un certain nombre d'heures. Comment veux-tu qu'un homme résiste à cela? Les journaux ne sont-ils pas pleins de ces entrevues, ne les lit-on pas avec avidité et as-tu entendu dire que les personnages en vue eussent mis brutalement à la porte les reporters qui venaient les confesser? Non, mon vieux, non. Être questionné sur des sujets quelconques, sous les yeux du monde attentif, c'est une gloire, et les gens de bien ou de mal, voleurs ou diplomates, assassins ou prétendants, qui sont traqués par des journalistes jusque dans leur conscience, sont enchantés qu'on leur fasse cette espèce de violence. Aussi j'aspire à interviewer. Malheureusement, il me manque quelque chose pour remplir cette fonction à la fois délicate et impudente.

— Quoi donc?

— Des habits présentables.

— Pauvre diable! Tu iras chez mon tailleur et je répondrai pour toi.

— C'est une idée. Je tâcherai, de mon côté, de faire une réclame à ta circulaire de tantôt, fût-ce en te blaguant avec férocité.

— Et la sculpture, Pirotte! As-tu trahi tes dieux?

Digitized by Google

— Tu n'en diras rien?... De mon naufrage, j'ai conservé une forte boule de cire, qu'on n'aurait eue, du reste, qu'avec ma vie. Sous mes doigts passionnés, cette boule prend tour à tour les formes de mes rêves; quand le reportage me laisse un peu de répit, quand un heureux hasard m'a fait assister à quelques scènes reportables, comme l'écrasement d'un chien ou la détérioration d'un ouvrier par un échafaudage mal établi, je m'enferme chez moi et je me livre à mon vice suprême. Ah! mon vieux, quelle jouissance! L'idée aplatissante et démoralisante de vendre mon œuvre ne me terrorise plus. Je travaille avec une sérénité dont tu n'as pas idée, et je ne désespère pas d'accoucher d'un chef-d'œuvre avant de mourir... »

V. — Défenseur d'office.

« Je suis échoué dans l'épicerie, dit Dogimont, et toi dans le journalisme; nous n'avons rien à nous reprocher, et ton indignation de tantôt était une simple impudence.

— Tu es, du coup, tombé un degré plus bas que moi en trois étapes.

— C'est ce qu'il faudrait prouver. Il y a bien des gens, et des gens de bien, aux yeux desquels le journalisme est une des causes des graves désordres auxquels nous assistons. Ils disent que la presse a, comme la langue des femmes, ses bonnes et ses mauvaises qualités, et qu'elle est utile ou nuisible, selon la façon dont on l'emploie; mais que, en règle générale, elle est pernicieuse. Ces esprits conservateurs ajoutent que le peu de bien que fait la presse n'est pas de nature à réparer le mal qu'elle répand sur la terre. Je ne suis qu'un écho; je ne prends pas parti. Mais je te ferai remarquer que jamais l'épicerie n'a pu être considérée comme un danger public. L'épicerie ne se discute pas; la presse se discute : donc, j'affirme que je suis échoué plus haut que toi.

— Ce sophisme ne manque pas d'une certaine logique. Je ne puis pourtant pas te laisser injurier ma mère nourricière.

Digitized by Google

— Soit! N'en parlons plus.

— Je l'injurierai bien moi-même quand elle se montrera marâtre.

— A la bonne heure!

— Et pour peu que tu me pousses...

— Tu n'as pas besoin d'être poussé, hypocrite. Il y a une demi-heure que tu dis pis que pendre de celle qui t'a recueilli. Tu es un serpent dans un sein ravagé. Mais permets-moi de te faire une question : pourquoi, dans ton journal, ne fais-tu pas la critique d'art?

— La place est prise.

— Par un homme d'expérience et de savoir? »

Pirotte rit silencieusement et avec bonhomie, en secouant les épaules.

« C'est, dit-il, un reporter monté en grade. Son savoir consiste en un certain aplomb. Il dit : « C'est bon! » ou : « C'est mauvais! » et ne sort pas de là. Quelquefois il touche au bon endroit, grâce à sa chance; il a du toupet et en impose. Quand je suis de bonne humeur, ses articles me font rire; mais plus souvent, ils m'exaspèrent. Sachant que j'ai fait de la sculpture, il me demande parfois mon avis; je lui réponds invariablement : « Mon cher, tu es un pur crétin » (nous nous tutoyons fraternellement), et il croit que je le jalouse, que je voudrais le déposséder. On n'a pas idée de l'impudeur avec laquelle la plupart d'entre nous parlent de ce qu'ils ne connaissent pas. Et le bon public, gobeur, continue à montrer le même respect pour tout ce qui est imprimé, jusqu'à la réclame où l'on se moque de lui. Ah ! il faut rendre justice au journalisme : c'est une fameuse école de philosophie!

— Allons, tu es décidément amer ; ton sentiment personnel perce trop dans tes critiques. Si le journalisme est une école de philosophie, ce n'a pas été pour toi.

— Ne vas-tu pas, maintenant, prendre le parti de ce troisième, quatrième ou cinquième pouvoir?

— Pourquoi pas? Tout accusé a le droit d'être défendu.

— Mais tout à l'heure...

Digitized by Google

— Tout à l'heure, je te rapportais l'opinion de gens de bien autres que moi. Cela ne veut pas dire que je suis de leur avis. D'ailleurs, tu sais bien que toute question peut être envisagée sous différents aspects. Sinon, pourquoi y aurait-il diverses opinions? Tu ne peux pas m'empêcher de croire à la sincérité de la presse...

— Oh! oh! oh!...

— Que signifie cette exclamation? Rien du tout. Tu me diras que tu connais celui-ci ou celui-là, cet organe de la presse ou cet autre, qui est clairement, effrontément, impudemment menteur ou audacieusement immoral. Et après? Il y a des coquins dans toutes les professions : cela ne prouve pas que les professions soient malhonnêtes. La presse est un œil indiscret ouvert sur les faits publics, une oreille sans vergogne, si je puis m'exprimer ainsi, à l'affût de toutes les paroles. Son rôle force les hommes à la prudence, à une surveillance étroite sur eux-mêmes. Empêche-t-elle les actions mauvaises et les paroles perfides? Oui, dans une certaine mesure, et, d'autre part, elle aide à juger les hommes publics qui trahissent leur mandat. C'est quelque chose, tu dois l'avouer. Elle abuse souvent de sa puissance; elle est souvent légère ou méchante; elle s'aventure en des accusations qui ne sont pas suffisamment étayées. Eh! mon vieux, elle est imparfaite, voilà tout, comme la justice elle-même, qui erre ou qui se trompe aussi gravement que la presse. Elle aide à répandre des idées fausses, soit; mais elle aide également à en répandre de vraies. Aussi, le journal est devenu une nécessité de notre époque. S'il disparaissait tout à coup, il y aurait une grande ombre sur le monde. Moi, épicier, je suis obligé d'avouer cela, et crois bien que ce n'est pas parce que la presse me fournit le papier nécessaire à mon commerce. Non, je suis moderne : je n'use que de papier qui n'a jamais servi.

— Je reste muet d'admiration devant ton éloquence.

— Oui; tu fais une phrase parce que tu te sens battu : c'est encore une vieille manière de se dérober.

— Je te riposterai.

Digitized by Google

— Nous verrons... Veux-tu que je te dise? Le grand malheur dans notre petit pays, c'est que le journaliste est trop connu. En lisant l'article, on voit trop l'homme. Il n'y a rien de tel que l'anonymie pour donner toute sa force à une argumentation. Quand on a forcé, en France, les journalistes à signer leurs articles, le journalisme a été, du jour au lendemain, grandement affaibli. Les appréciations de M. Untel, qu'on voit au café tous les soirs, n'ont pas le même poids que celles d'un journal qui s'est fondé avec une idée. A Londres, où il y a des journalistes de tout premier ordre, la signature ne sévit pas comme en France et en Belgique, où l'on croirait que l'article n'est écrit que pour faire connaître un nom. Le pseudonyme même est de trop, car on a bientôt fait de découvrir le visage sous le masque. Ces mœurs, d'ailleurs, devaient changer les discussions en polémiques personnelles : cela n'a manqué nulle part. De sorte que nous avons aujourd'hui des disputes aigres ou violentes, sur des sujets qui ne comportent nulle passion, parce que les journalistes se sont substitués au journal et parce que c'est l'opinion de M. Untel qui triomphe ou succombe. Le public assiste à un incessant pugilat, où il n'y a plus ni sérénité, ni hauteur de vues.

— On ne peut pourtant pas faire du journalisme sans journalistes.

— Mais si! Que le journaliste se dérobe et que son travail seul soit connu du public. Moi qui te parle, quand j'étais tout jeune, j'ai connu familièrement à Bruxelles un petit homme qui faisait depuis longtemps le bulletin politique d'un grand journal quotidien. On ne le connaissait guère que dans les bureaux de la rédaction, et son travail était admirable. Il n'ignorait rien du monde politique; il savait tout ce que peut savoir le plus fin diplomate : mais il ne signait pas ses articles et vivait d'une vie retirée. Voilà un modèle de journaliste [1]. Malheureusement, le désir de paraître

[1] Dogimont ne fait-il pas là le croquis du rédacteur de l'*Indépendance belge* qui « faisait » la politique extérieure de ce journal il y a quinze ans : Hannot?

Digitized by Google

a tant de force sur les esprits, que jamais sans doute on ne parviendra à établir des mœurs plus simples et une ambition plus saine parmi les journalistes. Tout, mon vieux, se déforme et se transforme ; tous les sacerdoces se sont découverts et quelquefois abaissés ; la plupart des professions sont gâchées ; on a pris le mot *égalité* à la lettre et on a cru que pour être un citoyen fier, il fallait ne plus rien respecter. La transformation du journaliste en reporter est caractéristique ; mais le journalisme n'est en rien coupable de cette révolution dans toutes les manifestations de la vie publique...

— As-tu fini?

— Si tu veux ! Mais j'aurais bien encore quelques idées à te confier, si tu restais.

— Non; je suis un peu étourdi. Ce sera assez pour ce soir. »

Il se leva et tendit la main à Dogimont.

« Nous nous reverrons.

— Je l'espère. Et n'oublie pas de passer chez mon tailleur.

— Son adresse?

— Attends. Je vais lui écrire un mot. »

Pendant que Dogimont écrivait, Pirotte alluma un nouveau cigare.

« Quand, se demanda-t-il à lui-même, aurai-je la position à laquelle mon intelligence me donne droit?

— George Sand a dit qu'il faut le temps à tout, répondit Dogimont.

— Ah ! s'il ne s'agissait que de faire une révolution !

— Patience et longueur de temps font plus que force et violence.

— J'ai pourtant là quelque chose...

— Le temps, qui est un grand maître, l'en tirera.

— Je bous d'impatience quand je vois des crétins se pavaner partout.

— Tout vient à point à qui sait attendre.

— Au diable ! Te moques-tu de moi avec tes sentences?

— Non, mon vieux; je te prouve que je suis modeste, comme doit l'être un bon épicier : je rends justice à la phi-

Digitized by Google

losophie qui a conquis ses grades avec le temps, et qui est la seule vraiment forte qui existe. »

Ils étaient dans le magasin.

« Jules, dit le patron, quelle recette avons-nous faite?

— Je l'ai additionnée à mesure, monsieur. Il y a quatorze francs soixante-huit centimes. »

Pirotte jeta un éclat de rire.

« La belle aubaine! dit-il.

— N'oublie pas, monsieur le journaliste, répliqua l'épicier, que les petits ruisseaux font les grandes rivières. »

Pirotte, vaincu, se sauva en poussant un cri de désespoir. Dogimont le suivit sur le seuil de la porte et là, lui cria : « Julien ! »

L'autre se retourna.

« *Chi va piano va sano!* » dit l'épicier en se faisant un cornet des deux mains pour renforcer sa voix.

Pirotte leva les bras, renfonça sa tête entre les épaules et s'enfuit, éperdu, par la rue du Gentilhomme. « La vie a du bon », se dit Dogimont en rentrant dans sa boutique.

VI. — Échec.

Huit jours plus tard, le reporter reparut chez son ami l'épicier. Il était habillé de neuf et avait un air très respectable dans sa redingote noire. Un chapeau de soie couvrait agréablement sa tête aux traits accentués, et le coiffeur avait mis quelque ordre dans sa chevelure généralement assez négligée.

« Bravo! lui dit Dogimont en le faisant entrer dans la salle à manger, où régnait un demi-jour favorable à la beauté. Tu me fais un peu l'effet d'un diplomate genre Bismark, capable de pousser une franchise voulue jusqu'à la brutalité. »

Pirotte s'était assis, silencieux, et paraissait rêveur.

« Eh bien, comment vont les choses dans ta boutique de journaliste? »

Pirotte se leva.

« Dogimont, ton tailleur est un misérable!

Digitized by Google

— Pas possible!

— Je m'étais fait du tailleur une idée d'ensemble que cet homme s'est complu à détruire. Son nom est le comble de l'outrecuidance; je ne me représente pas un homme assis sur une table, les jambes croisées, et se nommant Raphaël de Leernes. Je dis qu'il y a là une antithèse, une opposition que Victor Hugo lui-même considérerait comme un défi au sens commun. Raphaël de Leernes, tailleur, me paraît aussi impossible que Michel-Ange égoutier...

— Bon, quelle folie! Te voilà bien avec ton reste de romantisme entêté! Est-ce que toi-même, qui te nommes Pirotte, tu n'as pas failli être un grand sculpteur?

— Mais je ne le suis pas devenu et ne le deviendrai pas. Un Pirotte ne peut être mis sur le même rang qu'un Phidias, et un Van Langenhoven n'aura jamais le génie d'un Rubens. C'est ma toquade; elle a certainement influé sur mon travail. Je devais donc tenir Raphaël de Leernes, tailleur, comme un grotesque : ce beau nom, euphonique, pareil au nom d'une fleur éclatante, et d'une homogénéité admirable, appartient au génie, et les êtres médiocres n'ont pas le droit de s'en affubler. C'est à moi, ou à quelque autre déshérité du hasard, que ce nom appartenait, et le tailleur avait l'obligation de s'appeler Pirotte. Eh bien, cet homme m'a donné une déception cruelle : il a frappé d'un coup de pied de rustre dans mes illusions. Il n'est pas grotesque et il porte son nom avec une belle simplicité. De plus, il est artiste. Cela renverse toutes mes théories. Je n'ai plus, pour me consoler, que cette idée : il n'y a là qu'une exception, une monstruosité qui tend à confirmer une règle.

— Tu es idiot!

— Cet argument est aussi spirituel que si tu me répondais que je suis pauvre. Je me console de Raphaël de Leernes, tailleur, en pensant que cet honnête culottier est artiste à sa manière. Il a des tableaux, et d'un choix judicieux, sauf en ce qui concerne ton paysage, qui est joli, mais qui n'a pas une assez forte qualité pour tenir son rang parmi des œuvres bien personnelles. Non seulement il a des tableaux,

Digitized by Google

mais il parle de beaux-arts avec une compétence qui n'ont pas toujours nos critiques les plus influents. Qu'est-ce que c'est, enfin, que ce tailleur au nom aristocratique?

— C'est un enfant trouvé à Leernes, village du Hainaut, par un peintre gouailleur qui l'a fait baptiser Raphaël.

— Et pourquoi t'a-t-il acheté un tableau ?

— Dans mes années des détresse, il m'a vêtu, et je l'ai payé en paysages : car il a plusieurs de mes œuvres. Ce tailleur est non seulement un artiste fort intelligent, mais un homme de cœur, et malgré cela, il fait de bonnes affaires.

— Et il porte bien son nom : cela me réconcilie avec lui. Mes convictions ne reçoivent pas l'accroc qui me désespérait. Ce que tu appelles ma toquade repose sur une observation qui défie même la raillerie. Les grands hommes ont tous un nom retentissant.

— Ou bien les noms des grands hommes s'imposent et deviennent superbes.

— C'est une erreur. On ne devient pas un grand homme quand on se nomme Pirotte, Dogimont ou Prunet. L'histoire est pour moi, depuis les temps fabuleux. Tu connais assez le passé pour faire défiler dans ton esprit les noms des grands génies qui honorent l'humanité. Ils sont tous superbes : Moïse, Salomon, Samson, Jésus, et Satan lui-même; Homère, Phidias, Praxitèle, Sophocle, Eschyle, Aristophane Socrate, Platon; Virgile, Romulus, Plaute, Cicéron, Horace, etc. La règle est constante dans l'ère moderne : Pérugin, Fra Angelico, Raphaël, Léonard de Vinci, Véronèse, Michel-Ange, Corrège, Zurbaran, Vélasquez, Salvator Rosa ; Racine, Corneille, Molière, Beaumarchais, Voltaire ; Rabelais, Cervantès, Shakespeare ; Rubens, Rembrandt, Jordaens ; Galilée, Newton, etc., etc., etc. Souverains, éclatants, sonores, rythmiques, ils s'imposent par une harmonie particulière, comme tout ce qui marque dans l'univers. Et tout près de nous, nos contemporains qui laisseront une trace ineffaçable dans l'histoire, Darwin, Daguerre, Édison et quelques autres, dignes de faire partie de cette assemblée sublime des

Digitized by Google

génies terrestres, ne sonnent-ils pas la même fanfare et ne se marqent-ils pas en traits de feu dans le souvenir des foules? Qu'as-tu à répondre à cela?

— Le paradoxe est séduisant.

— Il repose sur des faits; il est inattaquable dans son essence. On peut rencontrer des hommes médiocres portant de beaux noms; on ne me citera pas un homme de génie sur cent qui porte un nom vulgaire. Ton Raphaël de Leernes m'avait bouleversé; ce n'était qu'une première impression : ce n'est pas un être banal et il ne déshonore pas son nom. Mais il aurait dû avoir du génie.

— Pourquoi ne fais-tu pas un article sur ce sujet? Cela te sortirait pour un moment du reportage.

— Quand un journal a pour titre *L'Affranchi* et qu'il nage entre deux eaux, et qu'il n'est occupé que de savoir d'où vient le vent, et qu'il devrait être intitulé *La Girouette*, peut-on espérer qu'il publiera une idée ayant le sens commun? Le métier que je fais, d'ailleurs, commence à me peser; et si ce n'était qu'il faut vivre...

— Tu as tort; il n'y a pas de sot métier...

— Je t'en prie, garde pour toi ces sortes de sentences qui sont une réponse à tout et qui ne répondent à rien.

— Julien Pirotte, tu es d'humeur maussade.

— Je ressens une horreur de moi-même qui va jusqu'au mépris.

— Quelle plaisanterie!

— Ai-je l'air si plaisant, vraiment?

— Tu as l'air d'avoir avalé un porc-épic et de ne savoir pas le digérer. Que t'est-il arrivé?

— Pas plus tard que tout à l'heure, onze heures sonnant à l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg, je me suis présenté, tel que tu me vois, à l'hôtel de Belle Vue, pour faire une visite à un personnage politique arrivé à Bruxelles hier par le train de minuit.

— Ah! ah! tu montais d'un cran dans le reportage.

— Oui; mais j'en suis vite descendu.

— Continue : je suis haletant.

Digitized by Google

— Le grand personnage m'a reçu. Il était assis à une petite table et écrivait. Il se leva à mon entrée et me regarda en me montrant d'un geste une chaise placée en face de lui et en pleine lumière. L'homme est de haute taille, mince, sérieux, avec un air impérieux et des yeux froids très pénétrants. En me trouvant devant cette espèce de sphinx en redingote, je me suis senti mal à l'aise, devenir timide, et j'ai regretté de ne pas être sur quelque trottoir à la chasse d'un « fait divers ».

« Quel est, monsieur, l'objet de votre visite? »

J'eus un soubresaut; d'un mouvement, j'aplatis à demi mon beau chapeau de soie entre mes genoux. Et tout de suite je répondis sans hésitation, comme si quelqu'un m'avait soufflé mes paroles :

« Monsieur, qu'êtes-vous venu faire à Bruxelles? »

C'était stupide, idiot, monstrueux dans la forme, et je te prie de croire que je me jugeai immédiatement. Le grand personnage n'hésita pas non plus longtemps à me juger. Je vis errer sur ses lèvres minces une apparence de sourire qui me donna la chair de poule, tandis que ses yeux froids me considéraient avec complaisance.

« Monsieur, me dit-il, je viens chercher dans vos archives les documents nécessaires à une histoire du plus vieux bourgeois de votre capitale, Maneken-Pis. »

Il se leva et je me levai, comme un automate; il me salua, je lui rendis son salut; il se rassit et se remit à écrire. Un sentiment de détresse me fit tourner sur moi-même et je sortis du salon avec un voile sur les yeux. Quand je suis entré ici, je commençais à reprendre quelque empire sur moi-même... Eh bien, que dis-tu de ce début? Ne réponds pas; n'aggrave pas ma situation. D'ailleurs, j'ai déjà renoncé au reportage de haute visée. Je n'ai pas ce qu'il faut. Un Pirotte, vois-tu, ne peut pas être un diplomate. Si M. Lambermont s'était appelé Pirotte, il ne serait peut-être pas arrivé au grade de chef de bureau.

— Tu es absolument fou.

— En attendant, me revoilà sur le pavé à la poursuite du

Digitized by Google

« fait divers » ; pendant combien de temps supporterai-je ma répulsion pour le reportage vulgaire?... »

VII. — Au bout du fossé.

Dogimont consola son ami du mieux qu'il put, mais à sa manière : c'est-à-dire qu'il lui fut très dur, et lui dit des vérités désagréables, sinon cruelles, essayant ainsi de le « remonter » à coups de cravache, comme s'il avait été un cheval endormi dans sa paresse. Pirotte entendit ces vivacités amicales avec philosophie, sinon avec résignation ; et, quand il quitta l'épicier, il lui serra la main en disant : « Tu as peut-être raison quand tu dis qu'il n'y a pas de sot métier ; cela est surtout vrai quand on n'a pas le choix. »

Pirotte retourna à son journal, où il ne raconta point sa tentative d'interview avec le diplomate étranger ; Dogimont continua de vendre des épices. Six semaines, deux mois passèrent sans qu'on revît l'ex-sculpteur à la boutique du Treurenberg. « Que diable est-il devenu? se demandait Dogimont. Serait-il parti pour le Congo? »

Dogimont n'était pas inquiet ; Pirotte étant un fantaisiste, rien d'étonnant à ce qu'il disparût pendant quelque temps d'un certain horizon. Peut-être était-il retourné « au pays », en cette petite ville de Wavre où il avait ouvert les yeux au jour en jetant ces premiers cris qui réjouissent le cœur des pères et des mères anxieux. Plusieurs fois déjà, dans le cours de sa carrière d'artiste, il s'était vu obligé d'aller se refaire au milieu de sa famille de bons bourgeois, ne reprenant le chemin de Bruxelles que lorsqu'il avait modelé quelques bustes de notaires ou de bourgmestres, ce qui lui mettait un peu d'argent en poche. Quand on le revoyait alors, il ne décolérait plus ; il racontait avec des exagérations tragiques les conversations avec ses modèles, qu'il accablait des noms les plus malsonnants ; il était « romantique » avec exaspération, tout naturellement, bien qu'on lui eût fait cent fois remarquer que ce « genre » était terriblement démodé.

Dogimont le revit enfin après deux mois d'absence. Il

Digitized by Google

paraissait fatigué, affaissé. Il s'assit silencieusement et bourra une pipe.

« Que t'est-il arrivé? Quel voyage au long cours as-tu fait? »

Il haussa les épaules, sans répondre.

« As-tu été malade?

— Je l'ai été et je le suis toujours. J'ai un mal mortel.

— Comment l'appelles-tu?

— Le dégoût de la vie...

— Tu as lu *Werther;* tu retardes, Julien Pirotte.

— Alors, toi qui n'as pas lu *Werther*, et qui vends des épices, tu trouves que la vie est une chose aimable et spirituelle?

— Je n'y pense pas, à la vie. Je vis, tout bêtement.

— C'est le mot; mais tous les hommes n'ont pas cette sérénité plus ou moins bestiale. Moi, je déclare que la vie est une duperie, une mauvaise farce, un don inepte, une raillerie de mauvais goût. Ai-je demandé à vivre? De quel droit m'a-t-on chargé de cette responsabilité vis-à-vis de moi-même et des autres?

— Mon pauvre Pirotte, tu répètes des lieux communs.

— Possible! Mais ces lieux communs sont dans la vérité.

— Le vin est tiré, il faut le boire.

— Pourquoi cela? Et s'il ne me plaît pas, à moi, de m'enivrer de cette piquette? Si la vie m'est odieuse et si je la veux rejeter?

— Le suicide, alors?

— Parfaitement. Est-ce que je ne m'appartiens pas? Tu parlais tout à l'heure de lieux communs; en est-il un plus vulgaire que celui qui affirme que l'homme n'a pas le droit de se détruire? qui déclare bien haut que le suicide est une lâcheté? qui fait appel à la résignation et à la philosophie des gens pour qui l'existence n'est qu'un long déboire, une agonie persistante et sans espérance? Il est bien facile aux rêveurs auxquels rien ne manque, et qui considèrent les choses et les hommes en spectateurs confortablement établis dans un moelleux fauteuil, de faire de la théorie et de déclarer solennellement que le malheureux n'a pas le droit

Digitized by Google

de se détruire. Si ces rêveurs étaient pendant une année seulement métamorphosés en pauvres diables qui ont faim et froid et qui sont en butte à toutes les misères morales et physiques, ils chanteraient une autre antienne. Être à charge à soi-même, souffrir sans utilité, n'avoir aucune responsabilité vis-à-vis des autres, n'est-ce pas une situation qui autorise à se débarrasser de cette pourriture animale que nous sommes? Ai-je demandé à vivre? Et pourquoi ne suis-je pas arrivé sur ce monde avec les mêmes moyens que tant d'autres pour résister aux mauvais jours? Pourquoi ma force morale est-elle inférieure à celle de mon voisin? Pourquoi mon tempérament n'a-t-il pas les qualités qu'il faut pour résister aux déceptions? Je ne me suis pas fait moi-même, et c'est une injustice de me reprocher ma faiblesse : cette faiblesse naturelle est aussi respectable que l'énergie de Pierre ou la fermeté de Paul. On me jette dans la lutte et je ne suis pas armé ; cela n'est-il pas inique? Qui est-ce qui a fait de moi une non-valeur, une intelligence sans emploi, une de ces bouches dévorantes qui ne sont que des superfétations? J'ai vingt-neuf ans et en voici quatorze qui se sont passés à trimer sans produire, à chercher sans trouver, à me débattre dans un réseau de difficultés. A la moitié de ma carrière, je suis encore en apprentissage. L'horizon reste fermé à mes espérances. De quelque côté que je me tourne, je ne vois d'issue nulle part. La nature m'avait mis au cœur une ambition noble : devenir un grand artiste; mais elle a oublié de m'octroyer en même temps les facultés en germe que l'étude devait développer, cette étincelle de génie sans laquelle le travail ne revêt pas la beauté essentielle qui donne la gloire à son auteur. Ne me suis-je pas fait encore assez humble en devenant photographe, puis reporter? Devrai-je descendre toujours cette échelle sociale, arriver tout au bas de la hiérarchie des misères, pour avoir enfin ce droit de disparaître que les philosophes me refusent? Pourquoi mon âme immortelle, dans ce combat incessant, ne se révolte-t-elle pas contre ce que tu nommes sans doute ma couardise? Est-ce ma faute si je n'ai ni la foi, ni la résignation, ni

Digitized by Google

l'héroïsme pour me défendre contre cette lassitude, cet épuisement? Celui qui m'a donné la vie devait en même temps me donner la force de la supporter. Le coupable n'est pas le malheureux qui fait la culbute au bout du fossé, mais la puissance qui l'a jeté sans ressources sur la voie funeste...

— As-tu fini?

— J'en aurais long à dire : à quoi bon?

— A rien, en effet. Mon pauvre vieux, tu es bien malade!

— Il n'y a que toi qui aies la santé du corps et de l'esprit. Je te vois venir...

— N'est-ce pas l'orgueil qui te tourmente?

— L'orgueil!...

— Il me semble. Tu parlais tantôt de hiérarchie sociale. Tu te sens au bas de l'échelle; ton orgueil en est froissé. N'es-tu pas un ambitieux déçu? Être un grand artiste, c'est très beau; tu as rêvé de gloire et d'apothéose : c'est légitime. Mais ton droit à être au premier rang, où l'as-tu trouvé, qui te l'a octroyé? Es-tu bien sûr qu'avec les facultés dont la nature t'a doué, tu aurais dû être autre chose qu'un menuisier ou un maçon? Et parce que tes rêves s'évanouissent, voilà que tu gémis, et que tu veux te tuer, et que tu invoques tous les vieux sophismes pour justifier l'abandon de toi-même, et que tu appuies ta défaillance sur des fantômes. Holà! mon vieux Pirotte, tu dépasses la permission. Pense un peu à ce que nous deviendrions si les paveurs, les ardoisiers, les serruriers, les charcutiers, et jusqu'aux balayeurs de rues déclaraient que, la nature ayant été ingrate envers eux, ils vont se brûler la cervelle! Ah! tu as voulu être un grand artiste, et parce que tu n'as pas réussi, tu maudis l'existence! Ah! tu as visé Praxitèle ou Michel-Ange, et parce que tu ne les as pas atteints, tu veux te détruire! Eh! monsieur Pirotte, sur un million d'hommes, il n'y en a pas dix qui aient du génie; si ta théorie était admise, il y aurait donc neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix humains qui devraient se détruire, parce qu'ils ne sont pas des demi-dieux? Cela est absurde, tout simplement. Tu n'es pas à ta place; il faut changer tes aspirations. Tu

Digitized by Google

es au bas de l'échelle, tâche de t'y caser honnêtement. Que diable ! il est trop facile de geindre...

— Mais, enfin, s'il me plaît de m'en aller...

— Alors, n'en dis rien et exécute-toi. Tu me fais un peu l'effet d'un homme qui veut se noyer et qui attire du public autour de lui, au bord de l'étang, avec le désir qu'on l'empêche de sauter à l'eau. Tu n'es pas un désespéré, mais un déçu. Tu n'es pas victime d'une injustice, mais de ton orgueil. Là !

— Tu parles comme tous les satisfaits.

— Parce que je suis satisfait de peu, parce que mon ambition n'a pas visé trop haut. Vaut mieux être un épicier actif et intelligent qu'un déclassé de n'importe quelle carrière, ou qu'un prince corrompu. On croirait vraiment que tu admets la hiérarchie arbitraire qui a été faite dans le passé, et qui est en désaccord avec tous les sentiments, avec toutes les idées de notre temps. Quelle valeur a donc, à tes yeux, ce jeune homme riche qui passe sa vie dans les cirques, dans les écuries et sur les champs de courses, dans une promiscuité intellectuelle avec les jockeys? L'estimes-tu plus qu'un plafonneur ou qu'un maréchal-ferrant? En dehors des hommes de génie et des grands talents qui donnent à un siècle son autorité ou sa splendeur, il n'y a plus qu'une hiérarchie, c'est celle du plus ou moins d'honnêteté des citoyens. Je m'étonne que les banalités romantiques sur le bourgeois aient encore une influence sur tes idées, et que tu veuilles te tuer parce que tu t'aperçois que ta destinée est de végéter au bas de l'échelle, avec le commun de tes semblables. Orgueil, mon vieux Pirotte, orgueil. Dès que tes visées sont trop hautes, il faut les abandonner; souviens-toi du renard de la fable, pour qui les raisins étaient trop verts : c'était un grand philosophe. Crois-moi, vieux Pirotte, les gémissements ne sont que faiblesses, et le bonheur n'est pas dans les sphères qu'on ne peut atteindre. Tu me forces à ressasser des vérités vieilles comme le monde. Il est vrai que les hommes ne changent pas et que les mêmes vices se reproduisent à chaque génération. De sorte qu'aujourd'hui, la

Digitized by Google

majorité des humains pense toujours que le bonheur est d'autant plus grand qu'on est juché plus haut sur l'échelle hiérarchique. Sois certain que c'est une erreur. Entre moi et un banquier millionnaire, il n'y a qu'une différence, c'est la somme d'argent dont chacun de nous dispose et l'importance des responsabilités. Un petit boutiquier qui fait bien ses affaires est plus estimable et plus heureux qu'un boursier qui vit de la confiance publique et qui en abuse. L'épicerie, mon vieux, a cela de bon : elle laisse le temps de réfléchir. J'ai beaucoup pensé à toi, et souvent avec peine. Je t'ai vu barbotant dans une boutique où tu n'es pas à ton aise. Si tu trouves mieux, plus selon tes goûts, n'hésite pas : abandonne le reportage. Sinon, tire de ta mouture la meilleure farine possible. Quant au suicide, c'est une bêtise. Il n'est pardonnable que lorsqu'on est au bout de tous les expédients et qu'on ne laisse personne dans le chagrin. Parbleu! tu te tuerais tout à l'heure que le mouvement de Bruxelles n'en serait pas arrêté pendant une seconde; on te ferait un joli article nécrologique dans l'*Affranchi*, par pudeur, ce qui n'empêcherait pas tes collègues du journal de te maltraiter comme tu le mériterais. Peut-être, à Wavre, quelques bonnes âmes te plaindraient. Moi, je te mépriserais, je te le dis tout net.

— Mais enfin, à quoi sert-il que je vive ?

— Et à quoi sert-il qu'il y ait un univers? C'est là une question aussi oiseuse que celle de l'enfant qui demande : « Qu'arriva-t-il ensuite? » comme entrée en matière d'une leçon d'histoire. Ces sortes de préoccupations énervent, voilà tout. Il faut vivre, puisque nous vivons. Le pourquoi est un problème insoluble, Tu marches sur les pieds; pourquoi pas sur la tête? Pourquoi n'avons-nous pas des ailes, comme l'oiseau? Des feuilles, au lieu de cheveux? Pourquoi ne sommes-nous pas immortels? Pourquoi sommes-nous tourmentés par des maladies? Pourquoi ne naissons-nous pas tous riches, bien portants, généreux, sensibles, savants, superbes? Curiosités bêtes, puisqu'elles ne peuvent être satisfaites. Vivons le mieux possible, selon les facultés que nous

Digitized by Google

avons reçues de la nature. Il n'y a point d'injustice dans le partage de ces ressources intellectuelles et physiques, parce que ce n'est pas « quelqu'un » qui a présidé à la distribution. Ne faudrait-il pas être insensé pour garder à la nature un sentiment de rancune pour son insouciance relativement à l'égalité? Veux-tu que je te dise? Je crois qu'avec ton caractère, il n'est pas bon que tu vives seul. Les rêvasseries te troublent l'esprit. Il n'y a pas assez d'action et de sociabilité dans chacune de tes journées. Pour vivre seul, il faut avoir le ressort d'un ours; et encore, l'ours prend une femelle.

— Merci!... Une femme!... Autre genre de suicide...

— Encore une banalité! Ah çà! mais tu en es truffé, Pirotte. Ne prends pas femme si cela ne te convient pas, mais ne vis pas seul.

— Tu en parles à ton aise!

— Fort à mon aise : viens vivre avec moi.

— En pension?

— Pourquoi pas? Je te loue une chambre; tu manges à ma table; tu me payes soixante francs par mois et il t'en reste quarante pour t'habiller, faire des folies, entretenir une danseuse, etc. Et tu ne vis plus seul.

— Et je reste reporter?

— Si tu ne trouves pas mieux!... Mais j'ai une idée; depuis que tu es là devant moi, elle me tourmente.

— Laquelle?

— Deviens mon aide...

— Garçon épicier!... Je pèserais de la cassonade!... Je vendrais un quart de farine!... ou un demi-kilogramme de macaroni!... ou des clous de girofle!...

— Oui, oui, oui, comme moi. On n'en meurt pas.

— Et le notaire Crocquard, dont j'ai fait le buste, et qui me nommait l'émule de Phidias, qu'est-ce qu'il dirait?

— Ah! si tu tiens avant tout à l'estime de M. Crocquard!...

— Ton offre est généreuse.

— Elle est affectueuse et raisonnable. Tu entrerais au commencement du mois prochain; on me redemande mon gamin, dont le père est établi et dont les affaires prospèrent.

Digitized by Google

Tu te mettrais au courant peu à peu, et nous vivrions ici comme coqs en pâte.

— Épicier !

— Je le suis bien ; vaux-tu plus que moi ?

— Non, sans doute, mais épicier !

— Toujours l'orgueil, Pirotte...

— Ah ! c'est que, vraiment..., épicier... Non, jamais je n'avais songé à cette fin.

— Eh bien, songes-y, et songe surtout que c'est plutôt un commencement — le commencement de la sagesse. Mon commerce va très bien ; il se développera naturellement ; nous ferons de bonnes affaires, honnêtement. Si tu mords, je t'associerai à ma fortune. Nous causerons beaux-arts, journalisme, philosophie, pour nous reposer, le soir. Nous serons des épiciers heureux et nous honorerons la profession. Je te donnerai la liberté le dimanche et tu pourras encore faire un peu de sculpture. Ça va-t-il ?

— Laisse-moi vingt-quatre heures pour peser tes arguments.

— Tope là. »

Et Pirotte devint épicier et ne se tua point.

EMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

LA MORT D'UN FRANC-MAÇON [1]

Après quatre ans de silence, le secret de la mort de Félix Belly se révèle ici. Lorsque j'écrivis, pour la *Revue de Belgique* [2] la biographie de notre collaborateur et ami — et frère, puisque le franc-maçon est mis en cause —, je m'abstins de tout détail sur ses derniers moments. Ses lettres avaient bien fait prévoir « une catastrophe », dont elles dénonçaient la cause ; mais je n'avais pas le droit d'en inférer que les obsessions religieuses l'eussent forcé à cette extrémité, et, dans l'état où il se trouvait, rien n'était plus vraisemblable de supposer que la nature elle-même, comme il le demandait, avait complété « son œuvre de destruction ». Je dus donc me contenter de donner acte aux lecteurs de ses déclarations de fidélité à « ses convictions raisonnées » et d'en prendre à témoin sa vie et ses œuvres. Aujourd'hui, la vérité éclate d'une manière indiscutable, et le fait est cruel. Devançant les ravages d'un mal atroce, notre ami, — notre frère, — s'est suicidé sur son lit de mort, pour éviter une atteinte à sa conscience.

Cette brochure ajoute à ma biographie quelques détails dont je prends note, contient de graves lacunes, comme le congrès de Lesseps et le dernier voyage de Belly dans

[1] Brochure in-12, par Eug. L... Paris, Palmé, 1890.

[2] *Revue de Belgique*, 15 juillet 1889, et introduction d'une brochure : *L'isthme américain, notes du premier voyage*, par F. Belly, Bruxelles. P. Weissenbruch, 1889.

Digitized by Google

l'Amérique centrale; rapproche des circonstances qui n'ont aucune corrélation; commet de nombreuses erreurs dont je ne rectifierai que le strict nécessaire et traite à la légère, presque en charge, Dieu me le pardonne, du haut d'une sorte de supériorité dédaigneuse, un « ami de quarante ans », que l'auteur voit si cruellement souffrir. Il a sans doute mieux à faire que de vérifier ses renseignements ou de respecter le malheur; ce sont là sentiments humains qui comptent pour peu devant un but supérieur. Même le secret gardé sur le dernier drame de cette vie agitée, il le trahit, à la plus grande gloire de Dieu.

Mais l'auteur a beau arranger le récit à sa manière : le fait est là, simple, brutal, dominant, terrible. C'est un aveu, un aveu flagrant et complet.

Suivons ce pamphlet.

Lorsqu'en 1886, Félix Belly pensa à se rendre de nouveau à Paris pour y soigner son horrible plaie de la face, et que, comme en 1884, pour aller à Rome, — je me borne à ce que sait l'auteur, — ses amis de Belgique s'occupaient de lui en fournir les moyens, il les appelle, écrivant à M. Eugène L..., des hommes généreux. Mais l'auteur voit clair : « ces *hommes généreux*, — c'est lui qui souligne en raillant, — c'étaient des Francs-maçons. » Qu'en sait-il? Il se trompe de plus de moitié. Mais, s'il y voit un synonyme à généreux, qui voudra s'inscrire en faux? Lui, inaccessible à ces préoccupations de second ordre, il va au but comptant sur l'épouvantail : il paraît que cela prend encore à Paris, dans la clientèle ultramontaine. Assuré contre tout risque, il insiste même en note pour attribuer à ces impies un autre acte... de générosité? non, de Franc-maçonnerie. C'est qu'il a son plan. Il a imaginé d'opposer au croyant qu'il est, les mécréants que nous sommes; — pour Belly, c'est déjà une légère erreur, puisqu'il le dit, lui-même, spiritualiste et déiste; — au chrétien, le libéral : « L'abominable révolution lui avait tourné la tête »; — au catholique, le Franc-maçon : à ce seul mot, on se signe et on va tout croire.

Dès lors, — vous le voyez venir, — lorsque son ami a

Digitized by Google

publié dans la *Revue de Belgique* [1] « un grand article dont le titre seul dit la fureur d'impiété : *Les civilisations détruites par le catholicisme* », il pourrait se souvenir qu'élevé par un évêque, il dut apprendre de bonne heure l'histoire de l'Église; que tout jeune, au risque de rester sans asile et sans pain, il rompit avec cette puissante tutelle, rien que pour des dissentiments religieux; qu'à chaque occasion, à Paris, à Bruxelles, à Rome, il reprit ces études, — tout cela bien avant d'être Franc-maçon. — Un autre comprendrait aussi que, dans l'état de misère et de maladie où il se trouvait depuis longtemps, il ne lui eût pas été possible de faire les recherches indispensables à une étude pareille, dont il détachait, en 1884, un chapitre pour notre revue. Considérations mondaines tout cela! L'auteur vient de raconter qu'avec « cette sévérité des jeunes gens qui ne sont pas encore beaucoup tombés », il s'était révolté, jadis, contre un prêtre qui lui disait que « l'Église a des indulgences et des miséricordes sur *ces points-là.* » Quels points? Il faudrait deviner. Des points, en tout cas, où Belly ne fut jamais homme à pardonner. Et c'était encore bien longtemps avant de s'affilier à la Maçonnerie. Mais laisser supposer qu'un homme dont il loue l'intelligence, l'instruction, l'ardeur pour les nobles pensées, puisse arriver à quitter l'Église et à la combattre par le seul résultat de consciencieuses études et d'un exercice intelligent de sa raison, en dehors de toute considération personnelle, voilà ce qu'il ne peut pas, ce qui lui semble plus dangereux que de spécifier le point délicat qui a offensé son ami lorsqu'il n'était pas encore assez tombé — il ne le sera jamais — pour entrer dans cet esprit d'indulgence sur ces points que l'on cache. Aussi doit-il préparer le lecteur à le suivre où il veut le mener. En thèse générale d'abord, il soutient que, sous les motifs allégués par les ennemis de la religion, il y a toujours *des causes secrètes et vraiment honteuses* qui les font persévérer dans leur haine et mourir « avec l'apparence de

[1] 15 mai 1884.

Digitized by Google

vertueux athées ». Et aussitôt, revenant à son ami : « Quant à Belly, une autre cause, plus prochaine, de cette rage irréligieuse était son affiliation à la Franc-maçonnerie. Il venait de passer plus de deux ans à Bruxelles au milieu des Francs-maçons, écrivant dans leurs revues (au pluriel, diable!), poussé, excité, par leurs attaques contre la religion. » Car, — en thèse générale encore, et l'auteur y revient toujours comme il en accusera les femmes et son ami — « car pour être tout à fait d'un parti, il faut être aussi violent, aussi exagéré, aussi déraisonnable que le plus violent, le plus exagéré, le plus ... etc. » Puis, revenant à l'homme qui a rompu avec le parti impérial, comme avec M. Thiers et M. de Lesseps, tout ce qui pouvait l'enrichir et l'illustrer, il lui applique sa maxime : « Il n'avait pas voulu rester en arrière, lui qui avait été proclamé *maître* par les Francs-maçons avec un si grand applaudissement. » Confiez-donc à un ami un petit succès!

Donc, ces hommes qu'on reconnaissait au nom de généreux, c'était pour en faire les pires des fanatiques. On aura beau répéter que la Franc-maçonnerie n'est pas un parti, n'impose ni dogme, ni consigne, ni vote, est une réunion d'hommes libres qui s'entendent pour s'éclairer par des discussions qui laissent à chacun le soin de conclure; pour s'entr'aider dans la défense de leurs droits et la pratique de la fraternité et de la tolérance. Rien n'empêchera les ennemis de la liberté humaine de répéter l'accusation, qui serait de l'ignorance si ce n'était surtout une de ces tactiques dont il reste toujours quelque chose.

Belly, d'ailleurs, n'était pas homme à fléchir, pas plus pour les Maçons que pour un empereur ou un évêque. Mais supposer qu'il ait sacrifié ici à l'exagération, à la violence, à la déraison — on connaît déjà le chapelet —, en vue d'un applaudissement, quelle amitié cela révèle et quel respect de ses semblables, je ne le débrouillerai pas. Ce qui est assez clair, c'est que cela entre bien dans le système qui consiste à rapetisser l'homme pour atteindre ses convictions, à servir Dieu en dégradant l'humanité. L'auteur s'y est déjà mis sans

Digitized by Google

retard et sans vergogne. A peine abordé en Amérique, le publiciste s'était vu l'objet de l'attention publique : « On l'appelle *M. le ministre*, dit l'auteur, on ne doute pas qu'il ne soit approuvé par l'empereur. *Il ne le dément pas, il ne nie pas, il se grise lui-même de son succès* ». Le contraire seul est exact. M. Eug. L... le dit en note, il le sait donc : « Il (Belly) affirme *dans son livre* qu'il écrivit tout de suite au président qu'il n'avait aucun titre, aucun mandat officiel. » Belly n'affirme pas seulement dans son livre, il spécifie les circonstances, cite les dates, les écrits, les paroles. Arrivé à Greytown (14 mars 1858), au premier mot du consul anglais, il « ne devine pas encore l'importance de la question », mais il répond « ce que devait répondre un honnête homme » : la vérité (t. II, p. 125 [1]). En route pour San José, on lui fait une telle réception, qu'il est « épouvanté à l'idée que le gouvernement de Costa-Rica lui suppose un titre, une mission », et le lendemain, dès six heures du matin, il écrit, d'Alajuela (26 mars), au président Mora, que « simple particulier, sans mandat et sans titre officiel », etc. (t. II, p. 131). J'ai trouvé la lettre entière et j'en ai publié ce passage dans les *Notes du premier voyage*, p. 77. Dans l'entrevue avec les deux présidents, à Rivas (24 avril), où il expose son projet, ses premières paroles vont là encore : « Je débutai par cette phrase catégorique que je copie textuellement, sans y changer un iota, dans la page de mon journal », (t. II, p. 163, et *Notes du premier voyage*, p. 107). Cela suffirait. Mais il le répétera, à New-York, à l'ambassadeur de France et à l'ambassadeur d'Angleterre; à Washington, au secrétaire d'État des États-Unis, puis au public américain, dans le *New-York Herald* (t. II, p. 186, 187, 189). Quand il cita les premières paroles de son discours dans la réunion de Rivas, il était « loin, dit-il, de penser, en écrivant ces notes quotidiennes par esprit d'ordre... qu'il aurait à leur emprunter une justification contre de honteuses calomnies » (t. II, p. 163). Que faut-il de plus à un ami, à qui que ce soit? Si Belly affirme,

[1] *A travers l'Amérique centrale; le Nicaragua et le canal interocéanique*. Paris, 1867, 2 vol in-8°, avec une carte à part.

Digitized by Google

pourquoi l'accusation subsiste-t-elle : « Il ne dément pas, il ne nie pas, il se grise » ? Et pourquoi cette note, qui peut laisser croire que le démenti n'est venu que *dans son livre*, après coup? Je n'ai pas à faire la réponse pour un auteur qui ne se grise de rien. Il me suffit d'emprunter à Belly même sa justification.

Tout le pamphlet mêlera ainsi à l'éloge d'un ami, de sa belle intelligence, de sa vive imagination, de sa compétence d'économiste, de l'éloquence de sa parole, de la beauté de son style, de son cœur qui s'éprenait des belles choses, etc., des traits de malignité et des insinuations vraiment charitables. Tantôt « il ressemblait à un enfant qui était faible, qui avait besoin d'être mené, qui l'acceptait des femmes ». Est-ce pour cela qu'il n'a été marié que trois mois, comme l'auteur ne manque pas de nous l'apprendre, page 37, mais sans dire pourquoi il a dû rompre, au risque de se priver, toute sa vie, d'une famille? Il aime mieux sans doute laisser planer un nouveau soupçon sur ce libre-penseur. Et il revient sans cesse à cette faiblesse de caractère, comme à un solide point de repère. C'est par trois fois qu'il insiste sur un autre côté du même défaut : « Il s'attache à la vie! — Il veut échapper à la mort. — Il veut vivre! » (p. 45, 48, 54). La dernière fois, ce sera pour le comparer à Voltaire et lui faire dire par Tronchin : « La mort vous fait peur ; à sa seule pensée, vous tremblez comme un enfant ». La griserie du succès suit aussi le crescendo de rigueur. Quand Belly, ayant une balle dans la tête, jettera à un ancien proscrit le cri de détresse, son ami sera là pour relever, dans sa lettre désespérée, un mot « d'orgueil exaspéré jusqu'à la folie », et il le cite en exultant! Est-ce bien pour cela que ce M. P. L... (je ne reconnais personne sous ces initiales) lui a fait lire cette lettre « après la mort » ? Deux hommes s'entendant pour rejeter à la tête du cadavre d'un ami un cri échappé aux luttes de l'agonie, cela se peut-il? Il est vrai que l'auteur, après avoir dit que l'on craignait que le nouveau venu ne fût un Franc-maçon, a soin de noter qu'il a « prouvé par sa conduite *jusqu'à la fin* qu'on s'était trompé ».

Digitized by Google

Nul ami, nul frère de Belly ne fera difficulté de le croire.

Cependant — pour les profanes cela s'appellerait des contradictions —, cet homme qui veut vivre, l'auteur rapporte qu'il a tenté deux fois de se faire mourir — il aurait pu dire trois fois —, et cet enfant qu'il dit si faible, il va le montrer résistant avec une énergie prodigieuse. Ce que c'est que de compter sur la Foi de ses lecteurs!

Mais n'anticipons point. Quand on tient aux crocs les Francs-maçons, on ne les lâche pas facilement, et c'est bientôt à moi qu'il va arriver pour mordre au cœur.

A peine M. L. avait-il revu Belly, à Paris, qu'il s'était mis à penser à « cet ennemi de la religion qui acceptait de se faire soigner dans un hôpital où sont restées les sœurs ». Il « ne s'en étonnait pas »; il sait comment certains libres-penseurs se comportent « en votant des lois contre l'Église » et « en faisant élever leurs filles au couvent et leurs fils aux collèges de jésuites ». — Je crois que le fait est rare et devient plus rare chaque jour; mais que ceux qui agissent ainsi voient une fois de plus quel parti on tire de leur conduite contre leurs idées. — Pour Belly, il a une lettre où il est dit formellement : « Pas d'hôpital laïque ». Et, sans distinguer, il triomphe. Il n'eût pas fallu beaucoup de bonne volonté pour comprendre qu'un homme pareil à un lépreux doit avant tout éviter les souffrances morales et chercher des soins dévoués. Il avait cependant une autre lettre, qu'il publie en annexe, où Belly lui confie comment une infirmière laïque a trahi une noble hospitalité, et lui a fait quitter l'asile « perpétuel » qui lui avait été offert à Bruxelles « avec une délicatesse que je n'aurais pas rencontrée en France », disait-il, et dont, pour ma part, je garde à mon ami G. Washer et à ses collègues une inaltérable reconnaissance. Belly se souvenait aussi, dans cette lettre, de *l'Hôtel-Dieu* de Valenciennes où une jeune sœur avait soigné son corps, sans prétendre soigner son âme. Il espérait trouver à Saint-Louis, avec une administration semblable, les mêmes services et le même respect. C'est qu'au milieu de résistances comme celles dont on nous donne ici un épisode cruel, l'organisation laïque n'en est pas à suffire

Digitized by Google

à tout. Précisément pour cela, la *Libre-pensée* de Bruxelles a organisé un cours d'infirmiers. Mais — demandez au docteur De Paepe qui s'y dévoue —, est-ce qu'on transforme l'état social dès qu'on commence d'enseigner à panser les malades? Tant que les infirmières auront des intérêts extérieurs, de relations, de plaisirs, de famille, qui leur feront désirer des loisirs, compter sur des pourboires, ou qu'elles n'auront pas appris à concilier les devoirs de cette double existence; tant que le côté mercenaire de la fonction ne fera pas, sous l'habit laïque autant que sous la bure religieuse, dans le respect public, dans les avantages du rang, dans la garantie contre les soucis de la vie, une large place à la vocation, il y aura bien des choses à dire, à tenter et à faire. En attendant, ce n'est pas au nom de l'humanité qu'on peut reprocher à personne de compter sur le dévouement là où il se trouve; ce ne peut être qu'en vue de restaurer, sur les ruines de la liberté civile, la puissance qu'assure à l'Église cet ensemble de monopoles où entre la bienfaisance publique et dont elle a tant abusé. Il n'y a qu'une voix sur ce point, dans les bulles, dans la chaire, dans les conciles, dans les législations, dans l'histoire, de siècle en siècle.

Si Belly avait exigé le contraire, c'est alors qu'on aurait crié au sectaire, poussé à la déraison, etc., etc. par l'impiété des Francs-maçons et sacrifié par leur intolérance! Lui-même, l'auteur, ne se vante-t-il pas de ce qu'il raille chez les autres? Ne va-t-il pas, lui et sa femme, voir cet ennemi de la religion? « Les chrétiens seuls viennent le voir », dit-il avec ce qu'il appellerait chez son ami de l'orgueil. « Et, *cependant*, il a écrit dans son testament, toujours ouvert sur sa table, près de son lit, qu'il veut être enterré civilement » (p. 92).

Pour des chrétiens, ces visites, c'était de la charité pure. Nous verrons jusqu'à quel point elles étaient désintéressées. Mais pour cet ami aux abois, à qui le médecin de Paris ne donne que six à huit semaines à vivre, c'est une inconséquence de plus à ajouter à la faiblesse d'aimer à être mené par les femmes, d'avoir peur de la mort, etc., une véritable

Digitized by Google

proie, enfin, toute prête à qui voudra la prendre. Le siège de l'auteur est fait ainsi :

Et l'intérêt du Ciel en tout ceci le pousse.

Ce n'est pas cela que M. Eug. L. avait annoncé à son ami. Lorsque, de l'hospice où il se trouvait encore, Belly m'écrivit : « Lisez, mon ami, la dernière lettre de L., vous y verrez qu'à Saint-Louis, le type et le *modèle* des hôpitaux, *tout le traitement se fait par des sudorifiques.* » C'était son grand espoir, son unique chance, à ses yeux, de soulagement, sinon de salut, que ce traitement. Je pourrais lui laisser raconter ce qu'il y trouva. Le fait est qu'il n'y était pas de deux jours qu'il devait quitter cet établissement modèle. Je rectifie seulement un mot. L'auteur, qui met à son compte tous les torts comme toutes les faiblesses, dit qu'il *ne veut* pas y rester. C'est une erreur. Son congé lui fut signifié parce qu'il voulait faire à son traitement des conditions qu'il avait obtenues ici, dans deux hôpitaux, et que M. Eug. L. l'avait fortement encouragé, le premier jour, à poser, (lettre de Belly du 7 avril). Si on laissa au malade le temps nécessaire pour trouver un asile, ce fut grâce à une intervention qui va exercer la verve de l'auteur. Quant à lui, Belly m'écrivait : « Il m'avait prévenu nettement qu'il ne voyait rien en dehors de Saint-Louis... Il ne me conseille aujourd'hui que de subir le traitement », qui n'était rien moins que sudorifique et qui eût été aussi vain que cruel, puisqu'on le déclarait perdu sans ressource. Je fais grâce du reste.

Lorsque Belly me fit lire les renseignements de M. Eug. L., je connaissais à peine son nom. Un autre de ses amis de même date m'était plus connu. En 1884, M. Hippolyte P., que la brochure met aussi en scène, m'avait écrit une lettre alarmée, demandant de ses nouvelles : Belly lui avait annoncé son dessein d'en finir avec la vie. J'avais pu le tranquilliser, et lorsque, par la suite, j'avais été amené à lui faire connaître qu'on s'occupait, à Bruxelles, de lui assurer six mois de pension dans une maison de santé, à son choix, sa réponse avait été nette : « Je m'inscris, pour six mois,

Digitized by Google

pour une cotisation de 25 francs, mais à la condition qu'il entre dans un établissement religieux où on lui parle de Dieu, de son âme, de ses fins dernières, et où l'on tâche, si c'est possible, de le disposer à une mort chrétienne, et non dans une de ces maisons où on le laisse crever comme un chien dont on jette ensuite la dépouille au charnier. Je lui porte assez d'intérêt pour préférer mille fois son âme à son corps, et pour aimer infiniment mieux pour lui une bonne confession que tous les prix Monthyon du monde. (Cannes, 15 mars 1884.) »

25 francs pendant 6 mois, c'est dans les prix doux pour acheter une conscience. Aussi, cet ingénieur auquel Belly avait rendu de vrais services pour un projet de petit canal qui avait fait sa fortune, le pamphlet l'appelle un grand chrétien, lui attribue des visions à l'article de la mort : « Je vois le ciel! », trouve en lui à opposer aux Francs-maçons « un saint » [1].

On va penser peut-être que Belly s'entourait d'étranges amis. Mais est-ce qu'on choisit ses relations dans la vie? On les contracte dans les affaires, où des échanges de services vous lient; on les conserve dans le malheur où on vous marchande un concours. On a quitté des égaux, des obligés, hommes actifs ou gens du monde; on retrouve des riches, des vieillards, convertis, fanatiques, saints. Si Belly avait écrit à M. Eug. L., ce n'est pas qu'il ne connût le fort et le faible des hommes, c'est qu'il voulait à tout prix se rendre à Paris et qu'il comptait avant tout sur lui-même. Il emportait d'ailleurs avec lui un revolver chargé. En tout cas, il n'était que de simple prudence pour ses amis de Bruxelles de ne pas le laisser sans autres soutiens à Paris, et le hasard de mes relations m'avait fourni le moyen de lui en procurer de plus solides dans le camp même où il demandait asile.

C'est là que le pieux pamphlétaire m'attendait. Il ne me confondra pas avec les libres-penseurs inconséquents de tantôt. Il veut bien m'accorder cette justice que mes enfants

[1] « Il laisse l'impression d'un saint, » p. 91, note 1.

Digitized by Google

ne sont pas baptisés, et sa générosité va jusqu'à m'en donner six, des filles, « comme des sauvages », qui s'étonnaient d'entendre appeler une religieuse non mariée : madame, un vieux cliché des almanachs bien pensants à deux sous. Puis, avec cette facilité de généraliser qu'il reproche à Belly : « Il parle comme les femmes; *tout* est comme cela! Ils font *tous* comme cela » (p. 96), il me traite de son haut : « Ces Flamands flegmatiques raisonnent froidement leur incroyance, ils ne sont pas détournés de l'argumentation logique par le vol de l'imagination ». Il faut donc ne pas raisonner et se laisser détourner de la logique par l'imagination pour croire? Ce n'est pas moi qui le dis. Mais plus il accentuera la froideur d'impiété, plus le reproche portera. Donc, cette famille de sauvagesses et de flegmatiques — des Flamands, quoi! — connaissait une religieuse. Mais laissons à son imagination le vol de la mise en scène. Ce chapitre est intitulé : Les Sœurs. Un jour, il en trouve deux assises près du lit du malade, « jeunes encore et d'une belle figure, dont, sans qu'on pense à détailler leurs traits, on admire la distinction et la beauté ». Dons intellectuels, intelligence éminente, grand esprit, âme chaleureuse, talent d'artiste, courage qui pénètre d'épouvante et d'admiration, il ne ménage pas ses paroles, et il en fait l'éloge sans réserve et l'histoire à demi. Belly lui avait bien écrit : « J'y serai suivi (à Paris) par une haute influence... celle des... mères de l'Assomption » (p. 12). Mais il ne s'attendait pas à l'éblouissante rencontre. « Je demande d'où viennent ces sœurs, qui leur a fait connaître Belly? — Elles sont envoyées par M. P., de Bruxelles. — Quoi! ce Franc-maçon...? — Oui, M. P. l'a recommandé à la sœur F. » Cette fois, il y a de quoi se griser d'un succès, car son style même va tituber : « L'homme n'est pas seulement contradictoire : dans son cœur, comme en un gouffre profond, on ne sait toutes les pensées qui *y* tourbillonnent. »

Est-il besoin de jeter quelque lueur dans cet abîme? C'est comme si on reprochait à l'auteur d'avoir conservé des relations avec ce Franc-maçon, après cet article « dont le titre seul dit la fureur d'impiété ». Il ajoute que je connaissais « la

Digitized by Google

sœur F.» depuis longtemps. «Elle l'allait voir dans sa famille». Une famille de sauvages pourtant! Est-ce un reproche à cette dame et trouverait-il aussi dans ce cœur un gouffre de contradictions qui tourbillonnent? Oh non! tout est bien qui vient au nom de son Dieu. C'est ce Franc-maçon qui a tous les torts; et quoiqu'il arrive, le George Dandin flamand l'aura voulu. Qu'avait-il besoin de reconnaître, vingt ans avant l'auteur, les mérites dont il parle et qui se présentaient toujours à Bruxelles sous l'habit mondain? De quel droit ce flegmatique penserait-il que c'est l'éducation qui, de tout temps et surtout aujourd'hui, rapproche les personnes, et qu'on n'en est plus à diviser les hommes en partis fermés, la société en castes infranchissables, les familles en frères ennemis? S'il est des gens qui préfèrent des voyoux ou des niaises qui pratiquent, à l'homme d'honneur qui n'est pas affilié ou à la femme de mérite qui s'est « mariée à l'église », les Francs-maçons n'en sont point. Cette tolérance remonte à Tertullien, qui se prononce si nettement sur la fréquentation des païens, et à saint Augustin qui écrit à un prêtre idolâtre : « Longinien, je t'aime ».

Mais j'oublie à qui je parle et j'y reviens. Je connaissais donc cette dame que M. Eugène L. dit artiste. Que n'ajoute-t-il, entre autres choses, que c'est elle qui, en 1870, institua l'orphelinat de la guerre, présidé par M^me^ Thiers, où, sans distinction, furent admises les orphelines de la Commune comme celles de l'armée? Ne connaît-il pas non plus son admiration d'artiste pour Wiertz, qui fit qu'une amie, artiste aussi, me la présenta lorsqu'elle sollicitait l'autorisation de faire peindre de grandes copies de ses plus belles œuvres, ce qui fut fait. Ce qu'il pourrait comprendre sans un trop grand vol d'imagination, c'est que nos relations n'avaient pu durer, à moins d'un large esprit mutuel de tolérance. Lui en faut-il des preuves? Je puis, sans imiter son procédé de dénigrer un ami mourant, en donner une, qui honore M^me^ F. Quand je lui communiquai les conditions de M. Hippolyte P., voici ce qu'elle me répondit : « Ce que vous me dites de M. P. est abominable; il n'est pas possible

Digitized by Google

que l'on tienne un pareil langage. Une âme est une propriété sacrée. Quelque bien qu'on veuille à quelqu'un, la liberté de l'âme ne peut jamais être atteinte. Quant à moi, mon cher M. Potvin, je ne veux nullement avoir raison d'un vieillard, comme vous dites; la vérité se donne à ceux qui la cherchent, mais ne s'impose pas. »

Cela peut n'être pas saint, mais cela est humain. En tout cas, ce sont les sentiments que nous échangions « depuis longtemps » dans ma hutte de sauvages.

Voilà pourquoi Belly fut précédé à Paris par une recommandation à une artiste, qui était en même temps une religieuse. Bien m'en prit; car du premier jour, tout lui semblait perdu, sans elle. « M^me^ F. est mon seul espoir », m'écrit-il, et les renseignements d'une artiste, (laïque celle-là,) qui allait aussi le voir concordent. On pensait alors à lui procurer un petit appartement où il fût libre de son traitement et, quand faute d'en trouver un, on lui proposa l'hospice religieux où il mourut, on m'écrivait encore : « Les malades y sont gâtés, *sans qu'on leur parle de conversion* », et cette artiste, j'en puis répondre, avait des sentiments libéraux, était la loyauté même.

C'est ici que commencent les révélations de la brochure. Elles confirment les rares lettres que Belly put encore nous faire parvenir.

Le 13 juin 1886, il dicte : « Je suis obligé d'emprunter la plume d'une jeune fille... pour vous faire connaître avant le dernier événement une complication qui le *précipitera* peut-être. » Il rappelle la tentative de conversion à Saint-Louis, annonce qu'il en retrouve de pareilles rue Oudinot, craint qu'elles ne s'arrêtent plus : « Je m'attends donc à une crise prochaine, et je suis bien aise de vous dire d'avance *quels en seront les motifs*. »

C'est en juin aussi que M. Eugène L. ouvre « ses notes au jour le jour », après nous y avoir préparés comme on vient de le voir.

Il a déjà raconté les premières tentatives où l'on s'essayait. Ce sont d'abord des allusions à « l'imminence de sa mort »,

Digitized by Google

puis, « des mots très nets », insinués dans une phrase : « Le dénouement ne peut qu'être fatal ». Bientôt, une sœur y mettant « la gaîté de la femme dont parle Shakespeare » : « Il faut toujours mourir ». Lui, il entend « comme s'il ne comprenait pas, mais il comprend très bien » ; puis « un pli se creuse entre ses sourcils, mais il se tient dans un silence farouche ». Enfin, le frère F. risque tout, « prononce le mot de prêtre ».

« A ce mot, il se redresse dans son lit, il s'emporte. « Un prêtre !

« C'est notre devoir de vous avertir ! » dit doucement l'humble religieux ».

Mais lui : « Je ne vous demande rien que des soins; vous venez me tourmenter; qu'on me laisse tranquille ! si l'on m'en parle encore, je me lève, je monte en voiture, je vais me plaindre au commissaire ! » (p. 54 et 55).

L'attaque de front avait échoué.

Le 20 juin, nouvelle lettre dictée. M. Eug. L. racontera que Belly reçut avec joie un prêtre qui avait habité l'Orient, connaissait son œuvre, venait lui parler de l'isthme américain ; et l'auteur, devant cette explosion : « Je souriais *en dedans* » ; car ce savant prêtre qui l'avait enchanté... » était un jésuite. » Il a « accepté la mission de convertir le malheureux Belly ». Il compte y arriver par « une conversation scientifique ». Et déjà Belly a dit : « Il pense comme moi au sujet de l'Amérique ». Mais une semaine après, quand M. Eugène L. revient et s'informe du prêtre : « Je l'ai mis, je l'ai jeté à la porte ». — Qu'a-t-il fait? — Il a voulu que je me convertisse ! Il m'a pris les mains, il m'a pressé dans ses bras ! » Là-dessus, l'auteur de s'écrier : « Horreur ! Dévouement sublime ! embrasser cette tête pourrie ! » Néanmoins, l'impiété éclate encore : « Me confesser ! Il se dresse sur son lit, il agite ses bras en forcené. Je n'ai rien à confesser !... Je n'admets pas qu'un homme ait le pouvoir de vous remettre vos péchés... Ma conscience est plus pure que la vôtre et que celle du prêtre ! » (p. 62-65).

En effet, il n'avait pas sur la conscience une comédie de

Digitized by Google

jésuite, se déguisant en prêtre et en américaniste, pour surprendre, par une malice cousue de gros fil, une faiblesse à cette « tête pourrie » ! Ce qu'oublie le narrateur de faire dire à notre ami, Belly nous l'avait écrit. « Vous savez que ce prêtre s'était présenté à moi comme mon admirateur, ayant lu mes livres et s'intéressant au canal du Nicaragua. C'était une première imposture. Il ne savait rien de moi et de mon œuvre. Mais il était jésuite et il n'a pas tardé de lever le masque. J'ai cru l'arrêter dans sa polémique ultra-catholique en lui déroulant ma synthèse de l'origine des choses que le savant devait approuver... Le savant, en effet, a paru approuver. Mais, dès le lendemain, le fanatique a voulu me passer au cou une médaille de la Sainte-Vierge et me forcer, par des embrassements et des protestations de tendresse, à m'associer à ses objurgations de Jésus et de Marie. Je n'ai pas besoin de vous dire comment il a été reçu... » Ce dévouement sublime était tout bonnement un piège. M. Eugène L. se tait sur ce qui peut justifier la révolte de son ami. Que dirait-il, lui ou son saint, si on l'embrassait pour lui passer au cou... le ruban maçonnique?

« Ce qui est plus grave que cette explosion jésuitique, ajoute Belly, c'est que L. est le complice et l'agent actif de cette odieuse comédie... J'ai trouvé avant hier un scapulaire tout prêt sur mon oreiller... L... m'a répété dix fois qu'il ne comprenait pas mon obstination, etc., etc.

« Je n'ai donc plus d'autre refuge que le trottoir ou la rivière. J'ai fait une véritable folie de quitter Bruxelles, et il m'est impossible d'y retourner.

« ...Si je suis entré dans tous ces détails, c'est pour que vous ne vous étonniez de rien dans l'avenir, » 20 juin 1886.

M. Eug. L. ajoute que Belly lui dit alors : « Je l'ai chassé, je vous chasserai aussi! allez vous en! laissez moi! » et qu'il sortit.

J'envoyai aussitôt copie de la lettre de mon ami à Paris. Madame F. protesta, et une amie me répondit qu'elle avait, « au contraire, grondé M. L. d'avoir agité une question comme celle-là et d'une façon si maladroite ».

Digitized by Google

En juillet. Je reprends le récit de la brochure. L'œuvre recommence timidement : « Le frère C... prononce quelques mots de religion : « Taisez-vous! j'ai mis le père D... à la porte; peu s'en est fallu que je n'y mette un ami de quarante ans! » (p. 88).

En août. On parle d'opérations réussies : Il écoute. M. Eug. L... en vient à lui dire : « Si une chose ne réussit pas, c'est que Dieu a jugé que ce n'est pas bon pour vous, pour un autre ou pour le monde ». Il réplique : « Je n'accepte pas cette règle d'optimisme ». Que dire à un malheureux rongé par un mal sans remède!.? » (p. 90).

Que dire? on va l'entendre.

4 *octobre.* M. Hippolyte P... est consigné à son tour : « Il ne veut pas le revoir parce qu'il lui a parlé de religion... Il garde ouvert sur sa table son testament où il a écrit qu'il veut être enterré civilement. »

M^me^ Eug. L. fait aussi l'épreuve. « Surmontant sa répugnance, elle était allée lui porter des consolations... Elle crut devoir y joindre quelques mots qui le tournaient vers Dieu.

« Il garda le silence, il ne la repoussa pas, car il était un homme bien élevé, mais il me déclara, le jour suivant, qu'il désirait qu'elle ne revînt pas. » (p. 57).

C'est pourtant d'elle que l'auteur a dit : « Il se mettait à genoux près de M^me^ E. L..., et il lui contait ses affaires : « Ah ! disait-il, des femmes comme vous sauveraient le monde! » (p. 38).

Sa dernière lettre dictée est datée du 20 juillet. La brochure vient d'en confirmer tous les détails. Ne les répétons pas. Notre ami qui lutte parle encore de se jeter par la fenêtre, pour s'abriter dans la mort. Il soupçonne que les assiégeants veulent le prendre par la famine, et on pourrait le croire téméraire si M. Eug. L, lui-même ne disait : « Un nouveau souci l'agite, le manque d'argent... Il ignore les concessions des frères et ce qu'ont fait les sœurs ». (p. 86). Pourquoi laissait-on à cet homme qui souffrait à en rugir, un aussi grave souci, qu'un mot pouvait dissiper?

Cette lettre est navrante : « J'étais le malade le plus patient

Digitized by Google

et le plus résigné de la maison. Je passe aujourd'hui pour un satan révolté qu'on ne peut aborder sans danger. Que de larmes je répandrais... si vous étiez près de mon lit... Quel monde infernal que ce monde religieux qui a la prétention de posséder seul la vérité et qui ne connaît d'autre morale que celle de Torquemada ! »

C'est dans cette dictée suprême qu'il dit vouloir protester même après sa mort : « Cette lettre vous dira, si un jour la conspiration en vient à calomnier ma tombe, que je suis resté fidèle à mes convictions raisonnées. »

Son seul moyen d'y rester fidèle était toujours le suicide. M. Eug. L... s'est chargé de nous raconter « la catastrophe ».

19 *octobre*. « Belly s'est tiré un coup de revolver dans la tête. Il ne s'est pas tué, il a sonné, on l'a trouvé dans une mare de sang, un revolver dans la main... Il peut prononcer quelques mots : « Je souffrais trop... » (p. 97).

Souffrances physiques, certes; mais souffrances morales, aussi ; nous allons le voir bien cruellement.

« La sœur F... arrive, elle lui parle de Dieu, de confession : « Laissez-moi...! »

« Il demande à être pansé, on lève son bandeau... Horrible spectacle ! je m'enfuis... »

Écartons la description terrible.

« La balle est restée dans le crâne, le médecin l'affirme.

« Il a tant d'énergie » — cet être faible, qui a peur de la mort — « qu'il avait défait son appareil, s'était levé, avait ouvert son sac de voyage, et en avait retiré son revolver... » (p. 99).

Cette énergie ne l'abandonnera pas tant que la balle lui laissera un souffle de volonté :

« Ordre est donné de ne pas le quitter. On est persuadé qu'il se jetterait par la fenêtre, » (p. 99).

20 *octobre*. « Il faudra mettre mon corps en bière tout de suite, dit-il à ses infirmiers, car il tombera en pourriture. » (p. 100).

« On s'étonne qu'il puisse vivre encore; mais il tient tant à la vie... » (p. 101).

Digitized by Google

Répéter cela après le nouveau coup de revolver, et quand on est persuadé que, si on le perdait de vue un instant, il se jetterait par la fenêtre, c'est... comment dire? Oh! pauvre, pauvre ami, que tu avais raison de m'écrire : « Je suis cruellement puni d'avoir quitté Bruxelles! »

Même jour. « La sœur supérieure lui dit qu'on ira prier sur son tombeau : « Oh! si cela vous fait plaisir! — Ce n'est pas pour moi que je parle, c'est pour vous. » Il garde le silence; la révolte gronde encore! » (p. 101).

23 *octobre.* « Les sœurs sont vraiment affligées de cette obstination; elles craignent qu'il n'ait pas le temps... »

Ce n'est pas le temps, c'est la volonté qu'il n'aura pas.

24 *octobre.* « Un nouveau visiteur va apparaître. » C'est un ancien proscrit du 2 décembre. Et on tremble : « On se demande si cet inconnu n'est pas un Franc-maçon et quelle influence il exercera sur lui » (p. 103 et 104).

Crainte légitime, en effet, crainte de tous ceux qui font ce que les hommes appellent le mal, et pour qui tout inconnu semble un gendarme ou un Franc-maçon. Pour moins que cela, sur une simple appréhension qu'il eut de n'être plus libre à l'hospice, un ami était couru chez un des administrateurs : « Belly est-il libre? — Parfaitement. — Alors, téléphonez qu'on le laisse aller où il voudra. — Aussitôt. » — Une voiture était à la porte : Cocher, à l'hospice! deux amis y courent, tandis que l'autre va prévenir la dame de la maison où il doit être reçu. Une heure après, il se sentait revivre dans toute sa sécurité morale. La même chose serait arrivée à Paris, si l'homme influent sur qui nous comptions n'avait été absent, au loin. Personne n'aurait eu le droit d'empêcher un homme libre de quitter l'hospice où sa conscience était à la gêne, et il serait allé n'importe où, mourir en paix. On sentait donc que c'était à craindre et que nous n'étions pas restés sans agir. Toute la situation tient dans ce seul mot : « On se demande si cet inconnu n'est pas un Franc-maçon! »

Ainsi, la vérité se trahit d'elle-même.

Craindre de la sorte le moindre Franc-maçon, c'est aussi reconnaître un des devoirs de la Franc-maçonnerie, qui est,

Digitized by Google

non d'exercer influence ni pression, mais de protéger les siens, tous les hommes si c'est possible, contre des influences qu'ils répudient, des oppressions qui les révoltent.

J'ai déjà rapporté la note où l'auteur dit qu'on s'était trompé. Alors, on respire et les obsessions s'adressent à Dieu... en cachette.

25 *octobre*. « La supérieure, désolée de son *endurcissement* » (j'abrège), organise une neuvaine, à genoux, bras en croix, etc. Mais tout se fait en secret. C'était au moins inoffensif. « Lui, il ne sait pas. » Il déjouerait encore le charme d'un mot : Ah ! si cela vous fait plaisir !

Enfin : « Ce soir, comment le taire? » on a une lueur d'espérance, mais cela dure peu.

Le 26, rien qu'une visite du prétendu Franc-maçon.

Le 27, « Belly a des absences d'esprit ; quelquefois aussi, il feint de ne pas entendre pour ne pas répondre. Il y a de la ruse ». (p. 106).

L'inertie est la dernière force d'un homme qui résiste encore, avec une balle dans la tête.

Le 28, même silence.

Le 29. « Il a reçu les derniers sacrements (l'extrême-onction, dit-on ailleurs). On croyait qu'il mourrait dans la nuit...

« On lui a mis un crucifix entre les mains, il en frappe trois fois la muraille. (p. 106).

Le drame continue.

Le 31. « Il ne répond plus à mon nom...

« Il faut un homme de peine pour aider le frère à le soulever dans son lit : L'odeur est telle que cet homme vomit et est obligé de s'en aller ». (p. 107).

Pendant qu'il souffrait ce martyre pour la raison libre, nous attendions chaque jour une réponse. L'artiste qui nous donnait de ses nouvelles était alitée, l'homme puissant sur qui l'on comptait, restait absent.

Le 7, il m'écrivit pour s'excuser. Belly était mort le 3.

Je me suis cent fois reproché de n'avoir pas couru à Paris, moi-même.

Le reste, on peut le raconter comme on voudra. Après tant

Digitized by Google

d'énergie de résistance, en paroles et en actions, plus rien ne vaut. La brochure seule suffit à protester, car il n'est pas une de ses plaintes qui ne s'y vérifie, pas une des scènes de la conjuration dont il s'indigne qu'on n'y avoue, pas une de ses menaces de catastrophe devançant la mort naturelle, qui ne s'y réalise ! Et le témoin se vante de tout comme d'une mission ; il ne blâme rien, il l'emporte et loue son Dieu. S'il a cru nécessaire de dénigrer son ami dans son caractère comme dans ses convictions, dans son honneur même, ces procédés de contradiction et de mépris dussent-ils réussir auprès d'un public à qui le nom de Franc-maçon fait tout accroire, tout cela passera sans effleurer la mémoire d'un homme qui avait souffert tant de maux qu'on aurait cru que rien ne pouvait les aggraver. L'auteur nous raconte comment s'y est ajouté le plus dur supplice qu'on puisse imaginer pour un être doué d'une raison libre : mourir rongé par un *lupus vorax* moins que par la voracité des conversions religieuses.

Le but ici est clair : Annonçant le drame qui approche, l'auteur s'est écrié : « Grande leçon, instructif spectacle, preuve de l'existence de l'âme, etc. »

N'allons pas plus loin. Une belle preuve du spiritualisme, en effet, que la captation d'une âme !

Si c'est ainsi qu'on édifie les dévots, au XIX^e^ siècle !

Est-ce par un reste de pudeur ? Sur la pierre qui lui a été élevée aux frais du saint qui voulait acheter sa conscience à 25 francs par mois, on n'a touché ni au Christ ni à l'Église ; quatre mots latins y parlent seulement de Dieu. Sinon, ce livre de M. L. à la main, on aurait le droit de remplir son vœu, dans le cas, qu'il prévoyait si clairement, où la conspiration en viendrait à calomnier sa tombe.

On lui prête cependant un mot qui rentre dans le système du pamphlet, mais que je ne puis admettre. Après « n'avoir pas repoussé » l'aumônier qui lui parlait des sacrements, il aurait dit : « Que vont dire mes amis ? » (p. 105). Belly savait trop bien que ses amis lui laisseraient son entière liberté, seraient allés lui chercher un prêtre s'il l'avait demandé. Il n'a pu douter de cela. Mais il savait aussi qu'une âme est

Digitized by Google

une propriété sacrée. Pour lui comme pour nous, il est abominable de vouloir y porter atteinte, et le crime est vain contre elle, car ce qu'on peut en obtenir par la violence ou la ruse, ne compte que contre les profanateurs. La résistance, alors, par le suicide ou par la force d'inertie, et si secrète qu'elle soit, le dernier blasphème intérieur même, est un acte de courage, d'indépendance et de vertu. Les martyrs du cirque n'ont pas plus que notre frère bravé le culte des Césars et maintenu les droits de la conscience. Que n'avons-nous pu, nous tous qui l'avions aidé à supporter les misères de la vie, lui épargner ce désespoir dans la mort! Une seule chose eût adouci son dernier supplice, ce serait que l'affaiblissement des facultés, dans ce cerveau rongé d'un cancer et troué d'une balle, lui eût fait faire un retour machinal vers ses premières années et sourire, comme Faust, au son des cloches de son enfance. Si libre-penseur que je sois, n'ayant pu lui rendre un peu de liberté, je préférerais qu'il eût retrouvé un peu de paix. Après tant d'énergie, il le méritait. Mais ce n'est pas ce pamphlet qui me le fera croire, et je reste sous l'impression cruelle qu'un homme de cette riche intelligence et de ce cœur généreux ait dû mourir en maudissant les hommes, sans une voix d'amitié, sans une figure de confiance, qui lui rappelât l'humanité telle qu'il en avait eu, toute sa vie, l'image idéale au cœur. CH. POTVIN.

Digitized by Google

POST FESTUM.

A PROPOS DU SALON DE 1890.

Une composition de Bida, multipliée par la gravure et popularisée par les publications illustrées, représente des Juifs en prière à Jérusalem. Les uns debout, les autres courbés devant un pan de rempart qui passe pour avoir fait partie de l'enceinte du temple de Salomon, ils implorent Jéhovah, ils lui demandent le Messie. Ces Orientaux, à la physionomie et à l'attitude extatiques, et la blancheur inerte et bête de la muraille contrastent ironiquement. Chose à la fois plaisante et touchante, ces zélateurs ne semblent pas se douter, dans leur sainte ferveur, qu'ils se sont mis au pied du mur.

Moins qu'à tout autre, il m'appartient cependant de railler les messianistes de Bida. Je me suis surpris, à vrai dire, dans une posture presque analogue, non à cause de la communauté sémitique d'origine, mais pour m'être avisé de vouloir interroger sur l'art de l'avenir l'*Exposition générale des beaux-arts* de 1890.

Un art renouvelé ! Jamais on n'en fut plus loin qu'à l'heure présente. A sa recherche, je me suis butté aussi à un mur à pic, infranchissable, et de fond en comble bâti de préjugés, d'habitudes routinières et d'entêtements. Je me heurtai contre l'immobilisme d'un entassement. Au lieu d'une vaillante marche en avant, une profonde concentration en arrière. Une lutte silencieuse, morne, sans éclat. De la concurrence mercantile. Ni rires joyeux, ni plaisants défis de

Digitized by Google

généreuse émulation. La chape de plomb du pessimisme courbe les têtes et coiffe toute cette milice autrefois si bruyante et si brillante. Les innovateurs, hélas ! se confinent dans le vieux neuf. Le passé les a hypnotisés à un tel point que, tout en affectant de s'en écarter, ils s'y plongent à l'envi et rétrogradent jusqu'aux confins du mysticisme. C'est le cas de nos impressionnistes et de leur queue, les luministes et les pointilleurs.

Même phénomène en littérature. Exemple : la *Sonate à Kreutzer* de Léon Tolstoï. Envahi d'un pessimisme devant lequel pâlit celui de Schopenhauer et d'un de ses disciples les plus convaincus, Hartman, le célèbre romancier russe ne se livre à une vivisection autobiographique d'une cruelle âcreté, et archi-fausse par son excès de généralisation, que pour s'abîmer dans une conclusion de la plus désolante stérilité. Il prêche le skopzisme moral dans le mariage. C'est à peine si, en plein moyen âge, les mystiques ont osé s'aventurer à pareil reniement de la vie humaine. Ne parlons plus de Malthus. C'est un saint à côté du théoricien russe.

Sous Charles-Quint, des prédicateurs bénédictins s'étant permis de dire que le mariage était un état plus sûr pour le salut que le célibat, l'inquisition les emprisonna.

On ne dit pas s'ils furent brûlés.

Le nihilisme et le fanatisme théocratique se joignent. Ils sont du même bord; ils tendent à la même fin : le néant. L'idéal, foulé aux pieds par les uns et les autres, finit par se venger de tous ceux qui lui ont déclaré une guerre impie en voulant barbariser les esprits.

Dans les arts plastiques, tous les élans vers une rénovation que l'on a pu signaler pendant le dernier quart de siècle, ont tourné court. Ils retombent dans l'ornière. Inutile de chercher une autre explication de l'indifférence qui a entouré le Salon de Bruxelles de 1890.

Vainement l'explore-t-on pour surprendre une note inédite, pour découvrir une œuvre, une seule, sauf le groupe pathétique de M. Constantin Meunier, qui vibre à l'unisson des incertitudes et des angoisses convulsées de l'agonie du

Digitized by Google

siècle. On n'y rencontre aucune tentative hardie. Personne n'ose s'affranchir du convenu, rompre avec le compassé. Pas un révolté, franc de collier! On compte les peintures et les sculptures qui, par la seule exécution matérielle, donnent quelque agrément. Il n'en est pas qui, à les regarder de près, ne soient des redites. A tout prix on voudrait autre chose, un grand cri, une plainte, la joie de la brutalité révolutionnaire qui violente, ou de la douceur pénétrante qui agit à l'égal d'un philtre. Rien! En dehors du paysage, où des maîtres comme Franz Courtens, Heymans, Marcette, bercent la pensée par de molles harmonies ou délectent la vue par une réalité vigoureuse qui apparaît comme un rapt fait à la nature, rien ne présage un réveil. D'un messie, aucune trace, nulle part!

L'aurais-je méconnu par atavisme, comme l'imputation en pèse sur les Juifs à propos de Jésus? Ou faudrait-il commencer à croire à cette déchéance irrémédiable prédite par un écrivain socialiste contemporain?

De savants physiciens ont calculé que, la chaleur solaire allant en diminuant, d'ici à des milliers d'années ou de siècles le globe terrestre se refroidirait au point de rendre impossible toute vie animale ou végétale. Ce serait pis que le chaos. Ce serait la fin. Heureusement que l'échéance est si lointaine qu'elle n'épouvante personne.

Il n'en est pas de même quant à la théorie qui proclame l'incompatibilité de l'art avec le développement démocratique et social. L'art est à la vie morale et intellectuelle des générations ce qu'est le soleil à l'existence physique. Son éclipse rejetterait l'humanité dans les ténèbres. Ce serait blasphémer que d'en admettre la seule possibilité. L'art est une des forces de la nature. C'est la force qui retrempe et console. Elle adoucit les amertumes de l'existence. Elle redresse bien des torts et ne s'entend pas seulement à embaumer, mais à immortaliser l'homme dès qu'elle le touche de sa baguette divine. L'art se manifeste déjà aux premiers âges de la civilisation. Il grandit, il se rétrécit, il s'étiole, il reprend vigueur et action en vertu de la même loi qui régit

Digitized by Google

l'univers. Ceux que la nature a doués et prédestinés, en les dotant de la richesse, enviable entre toutes, du talent et du génie, sont des êtres privilégiés. Dans une certaine mesure, ils peuvent arrêter une décadence ou déterminer une renaissance. Mais pas même aux plus puissants il n'est donné de détourner le courant, et moins encore de le remonter. Ils l'obstruent et l'attardent parfois. C'est assez fâcheux déjà.

Voilà le grief sérieux contre la plupart de nos peintres et de nos statuaires contemporains. Cantonnés dans le passé, inattentifs aux grandes et profondes evolutions, le métier et ses raffinements leur tiennent plus au cœur que l'idée : sinon ils se fussent lancés sur les traces de Millet, en France, et de Charles de Groux, en Belgique, dont l'initiative avait ébauché un art moderne. A creuser le sillon ouvert par ces deux voyants, ils eussent peut-être fini par enrichir, à son déclin, le XIX^e^ siècle d'un art à lui, d'un art qui lui manque et dont l'absence crée son infériorité.

Ce serait toutefois commettre une injustice majeure que de vouloir rendre les seuls artistes responsables d'une lacune qui, plus qu'on ne se l'imagine, ajourne le triomphe intégral du verbe moderne.

Les principaux coupables sont ceux qui ont dédaigné de faire appel à d'aussi précieux auxiliaires et, soit par orgueil, soit par étroitesse d'esprit et par aveuglement, n'ont su comprendre que rien de durable n'a été fondé dans le monde, que rien n'a jamais pris racine dans les couches profondes, sans le concours d'une symbolique artistique. Le reproche ne peut toutefois atteindre que les démocrates. Les socialistes y échappent, sans que leur part de responsabilité volontaire en soit amoindrie.

Comment pourrait-il en être différemment? L'art et le socialisme pris dans ses aspirations présentes sont des antinomies : celui-ci nie l'individu, l'efface, le noie dans la collectivité; celui-là l'exalte. Une société qui proscrirait l'expansion individuelle serait fatalement une société sans art. Le collectivisme n'eût-il qu'un règne éphémère, sa passion du nivellement, on peut l'augurer, déchaînerait une répéti-

Digitized by Google

tion de la rage iconoclaste qui marqua les débuts de la Réforme dont les adeptes, sous prétexte de combattre l'idolâtrie, firent, surtout en Belgique, de véritables hécatombes d'œuvres d'art. La même perversion des sentiments arma jadis, à l'origine du mosaïsme, les Juifs contre les arts plastiques. Dans le marbre le plus radieux, dans les bronzes les plus puissants, ils ne virent que les images des faux dieux, des idoles que la loi de Moïse et des prophètes leur commandait d'abattre et de réduire en poussière.

Depuis longtemps, le judaïsme et la Réforme ont abjuré leurs préventions contre l'art. On ne voit pas trop comment le socialisme s'y prendra, à moins qu'il ne modifie l'essence même de ses principes et de ses espérances. La chose se fera cependant. Elle s'impose. Les théoriciens procèdent par la logique, le peuple par l'imagination. En 1793, ce fut cet antagonisme inéluctable qui fit échouer piteusement la tentative des Danton, des Camille-Desmoulins, des Chaumette, de substituer au catholicisme le culte de la Raison.

Un jour, on vit apparaître en pleine Convention une jeune et belle actrice portée sur les épaules de quatre hommes. Elle représentait la Raison. Le peuple n'en voulait pas plus que Robespierre qui, docile à nous ne savons quelle suggestion, peut-être à celle du Vicaire savoyard, produisit sa conception de l'Être suprême pour ramener les masses sous la tutelle sacerdotale.

Jusqu'à ce que l'art ait reconquis sa mission plus élevée, au lieu d'être une distraction ou un amusement, un obscurcissement plus ou moins long est à craindre, pendant lequel quelques rares fervents conserveront seuls les hautes traditions pour les transmettre à une ère plus heureuse.

Cette transmission se fera en temps et lieu. J'en ai si bien la conviction, que le vide relatif du Salon de 1890, qui s'est fermé il y a un mois, m'affligeait sans m'inquiéter. Le besoin d'art enfantera un art nouveau. Et qui sait, cette résurrection sera peut-être l'aurore d'une époque d'égalité, de liberté et de fraternité, de cet âge d'or rêvé toujours, jamais entrevu ni atteint encore.

Digitized by Google

Il fuit devant nos évocations. Soit. Mais l'homme ne peut se passer de ce mirage. Il sied à l'art d'alimenter et de raviver les longs espoirs qui tempèrent et assouplissent l'âpreté de plus en plus désespérée de la lutte pour l'existence.

Un poète danois, H.-C. Andersen, a donné à cette idée corps et vie dans la fantaisie suivante, naïve comme un conte d'enfant, profonde comme une parabole de l'Inde.

En la traduisant un jour, — que d'années se sont écoulées depuis! — je me suis appliqué à en conserver scrupuleusement le mouvement et la forme. Quant à la moralité qui s'en dégage, elle est consolante autant que fidèle à la vérité historique et philosophique.

Écoutez le conte d'Andersen.

PSYCHÉ.

A l'aurore, dans le ciel rouge scintille une grande étoile, l'étoile la plus lumineuse du matin. Sa lueur vacille sur le mur blanc comme si elle voulait y tracer ce qu'elle sait, ce qu'elle a vu depuis des milliers de siècles sur notre globe.

Voici une de ses histoires.

Il y a peu de temps, — il y a des siècles, diraient les hommes, — mes rayons suivaient un jeune artiste. C'était dans les États du pape, dans la ville éternelle, à Rome. Là, bien des choses ont changé dans le cours des âges, mais moins vite que l'homme ne passe de l'enfance à la vieillesse. Le palais des empereurs était comme aujourd'hui une ruine. Entre les colonnes de marbre renversées croissaient des figuiers et des lauriers qui ombrageaient les salles de bains détruites, aux murailles encore brillantes d'or. Le Colysée était une ruine aussi.

Les cloches d'églises sonnaient, l'encens fumait, les processions traversaient les rues avec des cierges et des dais magnifiques. C'était de la plus dévote piété. A Rome vivait Raphaël, le plus grand peintre du monde; là habitait également Michel-Ange, le plus grand sculpteur de son époque. Le pape même leur rendait hommage et daignait les visiter.

Digitized by Google

L'art n'y était point méconnu ; il avait des honneurs et des récompenses. Mais tout ce qui est grand et digne n'est pas toujours assez en vue.

Dans une petite rue étroite s'élevait une vieille maison. Elle avait été jadis un temple. Un jeune artiste y demeurait, pauvre et obscur. Il comptait pourtant quelques bons amis, artistes également, jeunes de sentiments, d'espérances et de pensées. Ils lui disaient qu'il avait du talent et les plus riches qualités; il était trop modeste pour y croire. Jamais il n'était content de lui; il brisait toujours la terre glaise qu'il avait pétrie. Aussi ne terminait-il rien, et cependant il faut finir pour faire voir et admirer quelque chose.

— Tu es un rêveur, lui disaient-ils, et c'est là ton malheur! Cela vient de ce que tu n'as pas encore vécu, de ce que tu n'as pas encore goûté de la vie à grands et larges traits, comme il faut en goûter. C'est dans la jeunesse précisément qu'il faut le faire pour devenir tout à fait un homme. Vois Raphaël, le grand maître que le pape honore et que le monde admire, — il ne se fait pas faute de se régaler de vin et de pain.

— Il dîne avec la boulangère, la mignonne Fornarine, ajouta Angelo, le plus gai de ces jeunes amis.

Ils devisèrent longuement ainsi, chacun selon l'inspiration de sa jeunesse et de son intelligence.

Tous voulurent faire partager à l'artiste leurs plaisirs, ou plutôt leurs dissipations, leurs folies. Par moment, il en avait envie. Son sang était chaud, son imagination ardente. Il savait prendre part aux gais propos et comme les autres rire à gorge déployée. Et pourtant tout ce que l'on nommait la joyeuse vie de Raphaël s'évanouissait comme le brouillard du matin quand il regardait la splendeur divine qui éclatait dans les œuvres du grand maître. Était-il au Vatican, voyait-il les statues dans leur beauté irradiante, que les maîtres avaient taillées jadis dans les blocs de marbre, sa poitrine se gonflait, il sentait en lui quelque chose de si élevé, de si sacré, oui, quelque chose de grand et de bon, et il désirait pouvoir, lui aussi, enfanter et tailler dans le marbre des

Digitized by Google

figures pareilles. Il voulait rendre l'image des aspirations vers l'infini qui remplissaient son âme. Mais comment et sous quelle forme? L'argile si molle se laissait sous ses doigts pétrir en aimables choses, mais le lendemain il brisait comme toujours son œuvre!

Un jour, il passa devant un des riches palais si nombreux à Rome. Il s'arrêta un instant devant la grande porte ouverte, et laissa errer ses regards sur un petit jardin rempli des plus belles roses et entouré d'arcades décorées de peintures. De grandes calles blanches aux feuilles vertes et luisantes s'élançaient de vases de marbre dans lesquels murmurait l'eau limpide. Passa une apparition, presque encore une enfant, la fille de cette maison princière, toute délicate, toute légère, toute ravissante. Pareille femme il n'avait jamais vue. Si fait! il l'avait vue peinte, c'était Psyché représentée par Raphaël dans un des palais de Rome. Là elle était peinte, ici elle marchait vivante.

Elle vécut dans ses pensées, dans son cœur. Il rentra dans sa pauvre chambre et modela une Psyché. C'était la jeune et riche Romaine, la princesse. Et pour la première fois, il regarda son œuvre avec satisfaction. Il y trouva un sens, c'était elle. Et les amis, quand ils virent l'œuvre, furent transportés de joie. Ce travail était une révélation de sa grandeur artistique, qu'ils avaient déjà reconnue, mais que maintenant le monde allait à son tour reconnaître.

La terre glaise a bien l'aspect de la chair, elle est naturelle, mais elle n'a ni la blancheur ni la solidité du marbre. C'est dans le marbre que Psyché devait palpiter; il possédait un bloc du marbre le plus précieux. Ce bloc, un héritage de ses parents, gisait là, dans la cour, depuis bien des années. Des tessons, des feuilles sèches, des restes d'artichauts s'y entassaient et le salissaient. Mais à l'intérieur, il était comme la neige des montagnes. C'était de là que devait jaillir Psyché.

Il arriva qu'un jour — les étoiles n'en racontent rien, car elles ne le virent pas, mais nous, nous le savons — une compagnie de nobles romains s'aventura dans l'étroite et

Digitized by Google

pauvre rue. La voiture s'arrêta un peu en deçà, et la compagnie vint visiter les travaux du jeune artiste, dont elle avait entendu parler par hasard. Et quelle fut cette élégante visite? Malheureux garçon! Trop heureux garçon, eût-on pu dire également. Dans l'atelier se tenait la jeune fille elle-même, et avec quel sourire, quand le père lui dit :

« Tiens, te voilà bien vivante! »

Le regard, le regard merveilleux qu'elle jeta au jeune artiste, comment le rendre? Ce regard élevait, il ennoblissait, il vous tuait!

« Psyché doit être exécutée en marbre », dit le riche seigneur.

Ce fut une parole de vie pour l'argile morte, pour le lourd marbre de même, et pour l'artiste ému.

« J'achète le travail achevé », ajouta le seigneur.

Une ère nouvelle commença pour ainsi dire dans le pauvre atelier. L'activité y régna. Le mouvement et la gaîté y éclatèrent. L'étoile rayonnante du matin vit à quel point le travail avançait. L'argile même sembla comme animée depuis cette visite. Elle reproduisit avec une beauté supérieure les traits bien connus.

« Maintenant je sais ce qu'est la vie, se disait le sculpteur. C'est l'amour, c'est l'exaltation du cœur vers le sublime, c'est l'enchantement du beau! Ce que mes amis nomment la vie et les délices est passager. Ce sont les bulles dans la lie en fermentation. Ce n'est pas le vin pur et divin de l'autel, la consécration de la vie! »

Le bloc de marbre fut mis au point. Le ciseau en fit sauter des éclats énormes. On commença par le travail du praticien, on mesura, on traça les points et les signes, jusqu'à ce que peu à peu la pierre devînt un corps, une statue de la beauté, Psyché enfin, ravissante comme l'incarnation de Dieu dans la jeune vierge. Cette pierre pesante parut planer, danser; elle parut ailée, toute légère. Ce fut une gracieuse Psyché avec un sourire de céleste innocence, comme si elle se fût mirée dans le cœur du statuaire.

L'étoile, dans l'air rosé du matin, le vit et elle comprit en

Digitized by Google

partie ce qui se passait en lui. Elle comprit les couleurs changeantes de ses joues, le regard de son œil, pendant qu'il travaillait à reproduire ce que Dieu lui avait révélé.

« Tu es un maître comme ceux de l'antique Grèce, lui disaient ses amis enchantés. Bientôt le monde admirera ta Psyché.

— « Ma Psyché, répétait-il, la mienne, oui, elle doit l'être. Moi aussi je suis donc artiste comme les grands défunts! Dieu m'a doué de ses dons. Il m'a mis à la hauteur de ses élus. »

Il fléchit les genoux. Il remercia Dieu en pleurant — et il l'oublia encore pour elle, pour son image en marbre, pour les traits de Psyché, qui se dressait comme taillée dans la neige et rougissante dans l'aurore.

Il ne devait plus tarder à la revoir vivante, elle dont la parole était une musique. Il pouvait aller annoncer au riche palais que la Psyché était achevée. Il y arriva. Il traversa la cour où l'eau jaillissait, de la bouche des dauphins, dans les vases de marbre où fleurissaient les calles, où les roses s'épanouissaient. Il entra dans le grand vestibule dont les murs et le plafond brillaient de blasons et d'arabesques aux plus vives couleurs. Des valets, en livrées pimpantes comme les chevaux de traîneaux avec leurs sonnettes, allaient et venaient. D'autres étaient étendus commodément et nonchalamment sur les bancs de bois taillés. On les eût pris pour les maîtres de la maison. Il leur dit ce qui l'amenait, et ils lui firent monter les escaliers de marbre couverts de tapis moelleux. Des deux côtés, il y avait des statues. Puis, il passa par de splendides appartements, décorés de tableaux et de parquets en mosaïque.

Cette magnificence, cette splendeur, le suffoquèrent. Bientôt cependant il respira plus librement. Le vieux prince le reçut avec bienveillance, presque cordialement, et, après avoir un peu causé, il l'invita à passer chez la jeune patricienne, qui désirait le voir. Les serviteurs le conduisirent par des salons superbes dans l'appartement où elle se tenait et dont elle était le plus splendide ornement.

Digitized by Google

Elle lui parla. Il n'était pas de miserere, pas de cantique qui lui eût fondu davantage le cœur, qui lui eût exalté davantage l'âme. Il prit sa main et la porta à ses lèvres. Il n'est pas de rose aussi douce, mais cette rose exhalait une flamme; une flamme traversa son être et fit bondir son cœur. Un torrent de paroles coula de ses lèvres, il ne sut lui-même comment. Le cratère sait-il qu'il vomit de la lave brûlante? Il lui dit son amour. Surprise, outragée, hautaine, ironique, elle resta immobile, trahissant une sorte de dégoût, comme si quelque reptile glacé et visqueux l'avait touchée. Ses joues se colorèrent, ses lèvres pâlirent, ses yeux lancèrent l'éclair, et cependant ils étaient noirs comme les ténèbres de la nuit.

« Fou! s'écria-t-elle, arrière, va-t-en! »

Et elle lui tourna le dos. Sa beauté produisit sur lui l'effet de la tête de Méduse. Comme un objet sans force, sans vie, il descendit dans la rue. Comme un somnambule, il rentra dans sa chambre et, égaré par la rage, par la douleur, il saisit le marteau, l'éleva et voulut détruire le marbre. Mais dans sa fièvre il n'avait pas entendu que près de lui était son ami Angelo qui d'une main énergique arrêta son bras.

« As-tu perdu la tête? Que veux-tu faire? »

Ils luttèrent. Angelo était le plus fort. Le jeune sculpteur tomba haletant sur un siège.

« Qu'est-il donc arrivé? demanda Angelo. Courage! Parle! »

Que pouvait-il dire? Comment parler! Angelo, désespérant de saisir le fil de ses idées, n'insista point.

« Ton sang s'épaissit par ces rêveries éternelles! Sois donc un homme comme les autres. Ne vis pas dans l'idéal, on dessèche ainsi. Donne-toi une petite pointe de vin, tu n'en dormiras que mieux!

« Prends pour médecin une fillette! La fille de la campagne de Rome est aussi belle que la princesse du palais de marbre! Toutes deux sont filles d'Ève, on ne les distinguerait pas au paradis. Écoute ton Angelo; je suis ton ange, l'ange gardien de ta vie! Un temps viendra où tu seras vieux, où ton

Digitized by Google

corps se courbera, et alors, pour un jour de soleil, quand tout rit et s'égaye, tu seras par terre comme de la paille sèche qui ne verdit plus! Qu'importe ce que disent les prêtres d'une vie après la tombe! Belle fantaisie, fable pour les enfants, amusante assez si l'on peut y ajouter foi! Pour moi, je ne vis pas dans l'imagination, mais dans la réalité! Viens avec moi. Sois un homme. »

Il l'entraîna, il le pouvait alors, car le sang du jeune artiste brûlait, son âme était comme changée, il avait besoin de se détacher du passé, de toutes ses habitudes, de se détacher de lui-même. Et ce jour-là, il suivit Angelo.

Dans un faubourg était un cabaret fréquenté par les artistes. On l'avait construit sur les ruines d'une salle de bains. Parmi le feuillage d'un vert sombre pendaient les grands citrons jaunâtres qui couvraient une partie de l'antique muraille rouge. Le cabaret était un caveau voûté, presque une caverne. A l'intérieur, une lampe brûlait devant l'image de la Madone, un grand feu flamboyait dans l'âtre. On rôtissait de la viande, on y cuisinait, on y préparait des plats. Au dehors, sous les lauriers et sous les citronniers, se dressaient quelques tables servies.

Les deux nouveaux venus furent joyeusement accueillis par les amis. On mangea peu, on but beaucoup, ce qui donna de la gaîté. On chanta, on pinça de la guitare. La saltarelle résonna, la danse commença. Deux jeunes Romaines, les modèles des jeunes artistes, se mêlèrent aux danses. Deux ravissantes bacchantes! Oh! elles ne ressemblaient point à Psyché. Ce n'étaient point de délicates et belles roses, mais des œillets frais, vigoureux, étincelants.

Qu'il faisait chaud ce jour-là, chaud même après le coucher du soleil! Du feu dans le sang, du feu dans l'air, du feu dans les regards. L'horizon baignait dans l'or et dans les roses, la vie était d'or et de roses.

« Enfin te voilà lancé! Livre-toi au double courant qui t'enveloppe et qui t'emporte.

— « Jamais je ne fus plus sain et plus allègre, répondit le jeune artiste. Tu as raison, vous avez tous raison; j'étais un

Digitized by Google

fou, un rêveur! L'homme appartient à la réalité, et non à la fantaisie. »

Quand vint le soir, une soirée sereine et étoilée, les jeunes compagnons rentrèrent du cabaret par les rues étroites, en chantant au son des guitares, et avec eux les Romaines, les deux brillants œillets.

Dans l'atelier d'Angelo, parmi les esquisses éparses, les dessins, les tableaux pleins d'images lascives, les voix avaient un son plus sourd, mais non moins passionné. Quelques études jetées sur le parquet ressemblaient à la beauté vigoureuse et variée des filles de la campagne de Rome, mais celles-ci étaient cependant plus belles. La lampe à six becs rayonnait de toutes ses mèches, et dans leur cœur les hommes brûlaient, rayonnaient aussi et se croyaient des dieux.

« Apollon! Jupiter! j'escalade votre ciel, votre magnificence! C'est comme si, en cette minute, la fleur de la vie voulait s'épanouir en moi! »

Oui, elle s'ouvrit, se brisa, tomba; une vapeur malsaine, vertigineuse, tourbillonna; elle éblouit la vue, elle étourdit la pensée, elle éteignit le feu d'artifice des sens, puis l'obscurité se fit. Il revint chez lui, s'assit sur son lit et se recueillit.

« Honte! murmura-t-il du fond du cœur. Misérable! arrière! va-t-en! »

Il soupira douloureusement.

« Arrière! va-t'en! »

Ces paroles de la vivante Psyché retentirent dans son cœur, retentirent de ses lèvres. Il pencha la tête sur les coussins, ses pensées se brouillèrent, il s'assoupit.

Le matin, il se réveilla en sursaut, il se recueillit de nouveau. Qu'était-il arrivé? Avait-il rêvé tout cela? Rêvé ses paroles, la visite au cabaret, la soirée avec les œillets éclatants de la campagne? Non, tout était réel, de cette réalité qu'il n'avait pas connue auparavant.

L'étoile brillante scintillait dans l'atmosphère de pourpre; ses rayons tombèrent sur lui et sur la Psyché de marbre. Il trembla en regardant cette image de l'immortalité. Elle avait

Digitized by Google

le regard impur, du moins lui parut-il tel. Il couvrit d'une draperie la statue ; il voulut la toucher encore pour dévoiler la figure, mais il n'osa plus regarder son œuvre.

Muet, sombre, abîmé en lui-même, il resta immobile toute la longue journée ; il n'entendit pas ce qui se passait au dehors, et personne ne se doutait de ce qui s'agitait dans ce cœur d'homme. Les jours passèrent, les semaines passèrent ; longues surtout furent les nuits. Un matin, l'étoile scintillante le vit se lever de son lit, pâle, tremblant de fièvre, marcher vers la statue de marbre, en arracher la draperie, la regarder d'un œil navré, profond, puis, succombant presque sous le fardeau, la traîner dans le jardin. Il y avait là les ruines d'un puits tari. On aurait pu l'appeler une fosse. Il y ensevelit Psyché, y amoncela de la terre et couvrit de bois sec et d'orties cette tombe fraîche.

« Arrière ! va-t-en ! »

Ce fut toute l'oraison funèbre. Dans l'air rosé, l'étoile vit cela, et elle vit trembler deux larmes amères sur les joues livides du jeune homme, du fiévreux, du moribond, comme on l'appela sur son lit de malade.

Frère Ignace vint le voir comme ami et comme médecin. Il apporta les paroles consolantes de la religion ; il lui parla de la paix, de la félicité que donne l'Église, du péché de l'homme, de la miséricorde de Dieu, du repos qu'on trouve en lui.

Et ces paroles tombèrent comme de chauds rayons de soleil sur le sol humide qui fermentait. Elles en soulevèrent et en dissipèrent les brouillards nuageux, les fantasmagories, les images qui avaient leur réalité ; et du haut de ces îles flottantes ses regards s'abaissèrent sur la vie humaine qui, pour lui, avait été pleine de fautes et d'erreurs. L'art est une magie qui nous enseigne la vanité et les appétits terrestres. Nous devenons faux vis-à-vis de nous-mêmes, faux vis-à-vis de nos amis, faux vis-à-vis de Dieu. Le serpent nous dit toujours : « Goûte et tu deviendras dieu ! »

Il ne crut s'être compris et n'avoir trouvé que maintenant les voies de la vérité et de la paix. Dans l'église étaient la

Digitized by Google

clarté et la lumière de Dieu, dans la cellule le repos où l'arbre humain pouvait s'élancer vers l'éternité.

Frère Ignace l'entretint dans ses projets; sa résolution était arrêtée. Un mondain devint un serviteur de l'Église; le jeune artiste prit congé du monde; il entra au couvent.

Avec quelle joie, avec quel cœur les frères l'accueillirent! Quelle fête fut son ordination! Il lui parut que Dieu était dans les rayons de soleil qui inondaient l'église et qu'il s'échappait des tableaux saints et de la croix brillante. Et lorsqu'il entra dans sa petite cellule, le soir, au coucher du soleil, lorsqu'il ouvrit sa fenêtre, que ses regards plongèrent sur la vieille Rome, les temples en ruine, le Colysée si puissant et si mort, et que cet ensemble lui apparut pendant que les acacias fleurissaient, que les roses boutonnaient, que les citrons et les orangers brillaient, que les palmiers s'ouvraient en éventail, il se sentit saisi et ému comme jamais il ne l'avait été. La campagne silencieuse et ouverte s'étendait jusqu'aux montagnes bleues et neigeuses qui paraissaient peintes dans l'air. Tout cela confondu respirait la beauté, la paix, tout planait, rêvait! Un rêve que tout cela!

Oui, un rêve, voilà ce qu'était le monde ici, et le rêve domine les heures, il revient à certaines heures. Mais la vie au couvent est une vie pleine d'années nombreuses, de longues années.

C'est de l'âme que proviennent bien des choses qui souillent l'homme. Il l'éprouva. Quelles flammes que celles qui parfois l'embrasaient! A quel degré était puissant le mal pour faire sans cesse éclater en lui les pensées qu'il s'efforçait de refouler! Il macérait le corps, mais le mal venait de l'âme. Quelle était en lui cette partie spiritualiste qui, avec la souplesse d'un serpent, se repliait sur elle-même et se glissait avec sa conscience sous le manteau de la religion et le consolait? Les saints prient pour nous, la Vierge mère prie pour nous, Jésus même a donné pour nous son sang.

Était-ce par naïveté enfantine ou par humeur légère de la jeunesse qu'il s'adonnait à la grâce et que par elle il se sentait transporté et supérieur aux masses? Car il avait

Digitized by Google

abjuré les vanités du monde, il était un enfant de l'Église.

Bien des années plus tard, il rencontra un jour Angelo, qui le reconnut.

« Homme, lui dit celui-ci, oui, c'est toi! Es-tu heureux maintenant? Tu as péché contre Dieu, tu as répudié ses dons, tu as perdu ta destinée en ce monde. Lis la parabole du dépôt. Le Seigneur, qui l'a racontée, a enseigné la vérité. Qu'as-tu gagné, qu'as-tu trouvé? Ne te crée pas une vie de rêves! Fais-toi, comme tant d'autres, une religion selon ton intelligence, même si tout n'est qu'un rêve, une fantaisie, une belle chimère!

— « Loin de moi, Satan! dit le moine en quittant Angelo. C'est un démon, un démon en chair et en os! Je l'ai vu aujourd'hui, murmura le moine, je lui tendis un jour le doigt, il m'a pris toute la main! Non, soupira-t-il, le mal est en moi et le mal est en cet homme. Mais lui, il n'en est pas torturé, il marche le front haut, il s'y complaît; quant à moi, j'aspire pour mon bien-être aux consolations de l'Église. Si seulement c'était une consolation! Si tout ce qui m'entoure, de même que le monde auquel j'ai échappé, n'était qu'un mirage! Illusions, comme la beauté des nuages rosés du soir, comme le bleu vaporeux des montagnes lointaines. Approchez, c'est tout autre chose! Éternité, tu es comme le vaste, comme l'infini, comme le calme océan qu'aucune brise n'agite. Il nous attire, il nous appelle, il nous remplit de pressentiments. Cédons-nous à l'attraction, nous sommes précipités, nous disparaissons, nous mourons, nous cessons d'être! Imposture, arrière, va-t'en!

Et il s'assit, sans larmes, sur sa dure couche, abîmé dans ses pensées, et il s'agenouilla, devant qui? Devant la croix de pierre clouée à la muraille? Non, ce fut l'habitude qui courba ce corps.

Plus il se scruta, plus il vit des ténèbres. Rien au dedans, rien au dehors! Cette vie perdue! Et comme une avalanche cette idée roula, grandit, le broya, l'ensevelit.

« De ce ver rongeur, je n'ose à personne rien confier! Mon secret est mon prisonnier. S'il m'échappe, je deviens le sien. »

Digitized by Google

Et la force divine souffrit et lutta en lui.

« Seigneur, Seigneur ! s'écria-t-il dans son désespoir, sois miséricordieux, donne-moi la foi ! J'ai rejeté ton don de grâce, ma mission dans ce monde ! La force me manquait, tu ne me l'as point donnée. Immortalité, Psyché de mon cœur, arrière, va-t-en ! Qu'on l'enterre comme cette autre Psyché, le plus beau rayon de ma vie. Que jamais elle ne ressuscite de la tombe ! »

L'étoile dans l'air rosé luisait, l'étoile, qui certainement s'éteindra et passera pendant que vivra et luira l'âme. Cette lueur vacillante tomba sur le mur blanc, mais de la magnificence de Dieu, de la grâce, de l'amour éternel qui illumine la poitrine de chaque croyant, elle n'y retrouva rien.

« Psyché ne pas mourir en moi ! Vivre avec cette pensée ! L'incroyable peut-il exister ? Oui, oui ! Je ne me comprends pas ! Toi aussi, Seigneur, je ne te comprends pas ! Ton monde entier, je ne le comprends pas, un miracle de puissance, de splendeur, d'amour ! »

Ses yeux brillèrent, ses yeux s'éteignirent. Le glas des cloches de l'église fut le dernier bruit que fit le mort. Et on l'étendit dans la terre de Jérusalem, on le mêla à la poussière des pieux défunts.

Ses ossements furent, comme ceux des moines morts avant lui, exhumés après des années, revêtus du froc de bure, et exposés avec le rosaire entre les doigts dans la niche des squelettes, comme on les avait trouvés enterrés dans le cloître. Et au dehors le soleil rayonnait, pendant que dans l'intérieur l'encens fumait et qu'on disait la messe...

Les années se passaient.

Les squelettes se désagrégeaient et tombaient les uns sur les autres : on dressait les têtes de mort qui finirent par former le mur extérieur d'une église. Son crâne y était au soleil brûlant. Il y avait là tant et tant de morts, on ne savait pas leur nom, et bien moins encore le sien.

Et tenez, à la lumière du soleil s'agita quelque chose de vivant dans les orbites. Qu'était-ce ? Dans le crâne creux sautillait un lézard, il rampait d'un des orbites vides

Digitized by Google

dans l'autre. Il était la vie à présent dans cette tête où de grandes pensées, des rêves riants, l'amour de l'art et du beau avaient régné, où de chaudes larmes avaient coulé, où avait vécu l'espoir de l'immortalité. Le lézard sauta et disparut, le crâne se cassa, la poussière devint de plus en plus poussière.

Et encore des siècles passèrent. Invariable, la claire étoile rayonnait pleine d'éclat et de grandeur comme depuis des milliers de siècles; le ciel était teinté de rouge, frais comme des roses, ardent comme le sang.

Là où naguère fut une ruelle avec les ruines d'un vieux temple s'élevait maintenant un couvent de femmes. Dans le jardin, on creusait une fosse.

Une jeune religieuse était morte et on allait l'ensevelir à cette heure le matin. La bêche heurta une pierre. La pierre apparut éblouissante de blancheur; le marbre perça; il s'arrondit; c'était une épaule. La bêche continua à fouiller avec plus de précaution. Une tête de femme se découvrit, puis des ailes de papillon. Du tombeau destiné à recevoir la jeune religieuse, émerga, à la lueur rosée et ardente du matin, une magnifique Psyché taillée dans le marbre blanc.

« Quelle merveille! Quel achevé! C'est un chef-d'œuvre de la meilleure époque, disait-on. Quel serait l'artiste? » Nul ne le savait, nul ne connaissait l'auteur, sauf la claire étoile qui rayonnait depuis des milliers de siècles. Elle connaissait toute sa vie ici-bas, ses épreuves, ses faiblesses, son mot : « Rien qu'un homme! » Il était mort, détruit, comme c'est la destinée de la poussière. Mais le fruit de ses meilleures aspirations, le sublime, ce qu'il avait de divin en lui, Psyché, l'immortelle qui survit même à la gloire, ce rayon terrestre, elle resta, elle fut vue, reconnue, admirée, adorée.

L'étoile lumineuse, du haut du soleil rosé, répandit ses rayons brillants sur Psyché, sur le sourire qui se jouait autour des yeux et des lèvres de ceux qui l'admiraient, qui voyaient l'âme animant le marbre.

Ce qui est terrestre s'évanouit; on l'oublie. Seule, l'étoile dans l'infini s'en souvient. Ce qui est divin s'illumine dans la

Digitized by Google

gloire, et même, si celle-ci s'est éteinte, Psyché vit éternellement.

. . . . . .

— Psyché, c'est l'art, c'est-à-dire le souffle de l'âme humaine, l'âme qui ne périt pas et qui, vrai miracle, s'immortalise dans la matière, par la matière que son seul contact divinise.

MAX SULZBERGER.

Digitized by Google

A PROPOS DU FOLKLORE DES ANCIENS

L'étude de l'antiquité classique s'est longtemps bornée aux manifestations de la civilisation, telle qu'elle nous apparaît dans les œuvres artistiques et littéraires qui exciteront éternellement l'admiration et le respect. On négligeait, on dirait presque systématiquement, les faits qui auraient pu faire croire, qu'à côté de cette haute civilisation il y avait une culture inférieure. Il est cependant hors de doute que ces aspirations élevées ne formaient le trésor intellectuel que de l'élite de la société antique, et qu'à côté d'elles existait tout un corps de conceptions moins épurées qui meublaient l'esprit, mieux l'imagination, des couches inférieures de la société ; celles-ci étaient loin de partager une si haute culture et marquaient, en réalité, la transition entre la barbarie de la société antérieure et l'essor nouveau de quelques intelligences supérieures. Mais on ne se préoccupait que des grands esprits, et oubliait les autres complètement. Ainsi naquit cette admiration outrée pour tout ce qui appartenait à la société antique. Aux yeux de certains savants qui se sont occupés du monde des Grecs et des Romains, c'eût été une grave offense faite au génie classique, que de supposer que l'enfant grec se fût amusé à jouer au Colin-Maillard, ou se fût oublié au point de faire voler son hanneton au bout d'un fil ! Peu s'en fallait que le bambin n'eût passé son enfance à écouter des dithyrambes et des discussions philosophiques.

Ce côté qui ramène l'homme antique à notre niveau, et qui le montre se développant de la même manière que nous, ne pouvait être négligé plus longtemps, maintenant qu'on

Digitized by Google

recherche si activement parmi nous les survivances du développement antérieur. Par suite de l'attention donnée aux faits obscurs de notre civilisation qu'on recueille actuellement sous le nom de folklore, on était quelquefois frappé de découvrir des faits analogues chez les Grecs et les Romains. Contes, devinettes, charades, jeux d'enfants, choses dont la philologie croyait indigne de s'occuper, se sont peu à peu retrouvés; tout cela est souvent incomplet et défectueusement noté, à la vérité, à cause du mépris dont ces choses étaient couvertes dans cette société déjà divisée en avancés et arriérés, tout comme à notre époque; mais leur existence n'en est pas moins prouvée, et il serait méritoire, au point de vue absolu de l'histoire de la civilisation antique, de réunir ce qu'il y a de folklore éparpillé dans Homère, Aristophane, Athénée, Aulu-Gelle, Pline l'Ancien et tant d'autres. Le sujet commence déjà à se dessiner avec une certaine netteté, grâce à diverses publications qui se sont occupées tantôt d'une partie de la question, tantôt d'une autre.

B. Schmidt a fourni des indications précieuses sur les contes populaires de la Grèce ancienne dans sa collection de *Contes grecs modernes* [1]. Cet ouvrage est trop souvent ignoré, et mérite cependant d'être connu. Il donne en réalité un nombre de contes recueillis dans les îles de l'archipel grec; mais ce livre a une portée plus grande, car l'auteur essaie, dans les notes, de rattacher les contes modernes aux fictions anciennes, et montre que tel thème de conte moderne se retrouve souvent dans quelque récit mythologique, ou fait ressortir les traits communs entre les deux. Si son ouvrage a de l'intérêt pour celui qui s'occupe plus spécialement des traditions, il est également tout indiqué comme complément de la mythologie, comme source d'informations nouvelles concernant les fictions antiques. Ces populations sont restées presque complètement en dehors de la civilisation, et

[1] *Griechische Märchen, Sagen und Volkslieder*. Leipzig, B.-G. Teubner, 1877.

Digitized by Google

doivent donc posséder encore actuellement un ensemble de contes qui nous représentent assez fidèlement les contes antiques, la possibilité de l'emprunt par des voies littéraires étant pour ainsi dire écartée d'avance. Mainte figure, christianisée à la vérité, n'est en somme qu'un personnage de la mythologie antique, et en creusant le sujet on arrivera certainement à tirer des contes modernes des renseignements précieux pour la mythologie classique. Je ne veux cependant pas méconnaître que ce dernier travail reste à faire, mais il suffit d'avoir caractérisé l'ouvrage de Schmidt et le but auquel on pourrait le faire servir. L'existence de contes populaires dans la société antique n'est pas douteuse : les preuves sont fournies par les auteurs anciens eux-mêmes, sans que ceux-ci se soient cependant donné la peine de noter ces contes. Aristophane cite entre autres le commencement stéréotypé des μύθοι, et mentionne le mépris qu'on avait déjà alors pour ces fictions. On n'ignore pas non plus le conte d'Amour et Psyché, traité par Apulée. Gerland, il y a des années, s'est occupé des contes populaires qu'on retrouve dans l'Odyssée [1]; je ne parlerai pas de l'histoire d'Ulysse et de Polyphème, qu'on peut entendre raconter encore de nos jours, comme conte populaire, dans tous les pays de l'Europe, et dont la revue flamande de folklore, *Volkskunde*, à Gand, vient de publier la version connue en Flandre. Andrew Lang a écrit un intéressant essai sur les contes populaires dans Homère [2]. Le parti qu'on peut tirer du folklore, au point de vue de la connaissance de la civilisation antique, B. Schmidt l'a montré dans un ouvrage malheureusement resté incomplet : *Das Volksleben der Neugriechen und das hellenische Alterthum* [3], où il a essayé de suivre les transformations des conceptions mythologiques des anciens jusqu'aux idées populaires actuelles.

[1] *Alt-griechische Märchen in der Odyssee*, von Georg Gerland. Magdeburg, 1869.

[2] *Études traditionnistes*. Paris, Maisonneuve, 1890. (Collection internationale de la Tradition.)

[3] Leipzig. B.-G. Teubner, 1871.

Digitized by Google

Si on amusait les enfants au moyen de contes, les grandes personnes n'éprouvaient pas moins de plaisir aux jeux de mots, énigmes et proverbes. Les Grecs aussi y ont trouvé un amusement à l'époque de leur développement social, comme au temps de leur plus grand éclat et de leur décadence, depuis les temps les plus anciens où peut atteindre la science de l'historien, jusqu'à la chute de l'empire de Byzance. S'il est vrai qu'il ne nous ait été conservé qu'un petit nombre de devinettes qui avaient le privilège de charmer les Grecs, des témoignages multiples prouvent cependant que cet amusement jouissait auprès d'eux d'une grande vogue.

Ces débris éparpillés dans la littérature grecque viennent d'être réunis par le Dr K. Ohlert [1]. L'auteur a essayé aussi de déterminer la place occupée par la devinette dans la vie des Grecs en général. Le sujet paraît banal. Contre ce reproche, il suffira de citer ce que Herder dit à propos des énigmes dans la littérature hébraïque : « Il serait à désirer qu'au lieu de longues dissertations sur l'esprit et le génie des peuples à demi civilisés, on pût nous citer des exemples de la manière dont ils exerçaient leur naïve pénétration et leur jeune sagacité. Par là seulement, nous pourrions nous faire une juste idée de la marche de leur entendement ; car chaque peuple antique suit, dans la découverte de ses amusements de prédilection, une route qui lui est particulière et qui le caractérise. Malheureusement, ces exemples sont fort rares, et parfois même, ils manquent totalement, parce que ces sortes de jeux d'esprit appartiennent si intimement à l'essence même de chaque langue qu'ils sont toujours fort difficiles à traduire, et souvent inintelligibles [2]. »

L'énigme a ses racines dans l'âme populaire ; le peuple a une véritable passion de présenter sous cette forme des farces joyeuses, des événements sérieux et plaisants, de profondes vérités qui sont pour lui de profonds mystères. Chez les

[1] *Rätsel und Gesellschaftspiele der alten Griechen*. Berlin, Mayer und Muller, 1886, 248 p.

[2] *Histoire de la Poésie des Hébreux*, trad. De Carlowitz, p. 460.

Digitized by Google

Grecs, l'énigme occupait une place importante. Nous sommes en droit de le conclure, d'après un fait que nous retrouvons chez eux comme chez les peuples orientaux. Les auteurs anciens nous ont conservé le souvenir de véritables luttes pour la résolution d'énigmes. Nous savons par la Bible que la reine de Saba se rendit à Jérusalem pour mettre la sagesse de Salomon à l'épreuve; Ohlert cite un conte très ancien et très curieux, plein d'éléments mythiques, qui se trouve à la fois dans Apollodore, Sophocle et Euripide, et montre bien, chez les Grecs, cette même prédilection pour les jeux d'esprit.

Plutarque, dans le *Festin des sept Sages*, rappelle la même coutume. Parmi les épreuves difficiles que l'auteur cite à ce propos, nous voyons figurer celle qui consiste à boire toute l'eau de la mer. Bias, consulté par le roi Amasis, que cette tâche embarrasse fort, répond, tout comme le héros de maint conte populaire où la même épreuve apparaît bien souvent : « que le roi qui a proposé cette énigme retienne les fleuves qui se jettent dans la mer, afin qu'on puisse la boire telle qu'elle est maintenant ». Ésope connaît cette solution aussi, et nous la retrouvons plus tard parmi les farces du *Pfaffe Amis*.

La *Vie d'Ésope* est un document précieux, qui nous montre la grande popularité dont devait jouir l'énigme auprès d'un peuple aussi spirituel que les Grecs. La légende du Sphinx nous le prouve encore. L'épreuve entraîne ici la vie ou la mort; ce trait se retrouve dans la lutte entre Odin et le géant Wafthrudhnir dans l'Edda, ainsi que dans *Turandot* de Schiller.

L'énigme et la devinette appartiennent aux productions populaires qui courent le monde, et c'est ainsi que le problème proposé par le Sphinx est encore du domaine des contes populaires modernes; il reparaît notamment dans un conte grec de la collection de B. Schmidt, et dans un autre de la Gascogne. Vouloir ramener cette ubiquité à une source littéraire, ce serait exagérer singulièrement l'influence du livre sur le peuple, ces classes qui n'ont souvent d'autre

Digitized by Google

culture intellectuelle que les histoires, devinettes et jeux de mots appris au coin du feu. C'est un trait général dans la littérature orale des peuples, que celui qui est tombé au pouvoir d'un monstre peut se racheter s'il parvient à résoudre quelque énigme difficile.

Un autre exemple de l'universalité de ces matières, c'est l'énigme qu'Homère, d'après la légende, ne sut pas résoudre, ce qui fit mourir le vieux poète de chagrin. Ohlert la signale à la fois dans différents auteurs, et elle fait également partie de plusieurs contes réunis par les folkloristes modernes.

L'auteur retrace ensuite le rôle que l'énigme a rempli dans la vie religieuse et sociale : dans les oracles, les fêtes religieuses, les sacrifices, au théâtre. Les Précieuses de Molière trouvèrent déjà un modèle chez les Grecs. Ohlert donne des détails curieux sur les *énigmes cosmiques*. Un trait commun aux anciens, ainsi qu'aux peuples primitifs, consiste dans les *actions symboliques ;* nous connaissons l'exemple de Thrasybule et celui de Tarquin le Superbe, abattant les épis les plus élevés, désignant par là qu'il fallait couper la tête aux bourgeois les plus puissants de la ville. L'envoi, par lequel les Scythes voulaient faire comprendre à Darius que toute tentative pour les soumettre était inutile, est un fait qui nous est familier.

L'énigme a souvent la forme de *jeu de mots*, encore fort en honneur de nos jours, et non moins dans la société grecque. Déjà chez les Grecs on proposait des charades, où les mots étaient analysés d'après leurs syllabes ; on prononçait certaines phrases avec un mauvais accent ou une ponctuation fautive qui nous rappellent le dicton populaire de Martin, l'abbé de l'abbaye d'Alne : *Porta patens esto nulli. Claudatur honesto.*

Enfin, cet ouvrage rappelle des faits qui prouvent que les Grecs n'avaient pas recours à d'autres procédés pour faire de l'esprit que nous. L'homonymie joue un grand rôle dans toutes ces farces. L'épisode de l'histoire de Polyphème, lorsqu'Ulysse lui dit s'appeler οὔτις, *personne*, — ailleurs *moi-même*, — est basée sur une équivoque semblable.

Digitized by Google

Vraiment, si l'esprit court les rues, on voit qu'il n'est pas né d'hier. Eulenspiegel ne date pas de notre époque, et les *copèreries* se passent encore ailleurs qu'à Dinant ou à Schilda. Les habitants d'Abdère en Thrace avaient déjà cette sagacité traditionnelle.

L'ouvrage de Ohlert abonde en faits curieux et nouveaux, qu'il a rendus accessibles à tous par une traduction en allemand. Il est donc encore possible de produire quelque chose de neuf à propos du monde classique, en glanant à droite et à gauche les petits faits négligés ou incompris, qui acquièrent de l'importance par le groupement.

Un autre côté de la vie antique, qui a également été toujours relégué à l'arrière-plan, fait l'objet du petit livre que W. Richter vient de publier sur les *jeux des Grecs et des Romains* [1]. Malgré ses allures modestes, c'est une œuvre de science. L'intérêt consiste moins dans les chapitres consacrés aux jeux publics, qui, faisant une partie si essentielle de la vie usuelle des peuples anciens, ont été souvent l'objet d'investigations de la part des philologues. La partie la plus saillante et qui fait le mérite particulier de cet ouvrage, ce sont les chapitres consacrés aux jeux d'enfants, sur lesquels l'auteur a rassemblé plus de données qu'aucun de ses prédécesseurs. Ces renseignements tirés des œuvres littéraires ou artistiques, ont été réunis par lui dans un tableau d'ensemble, qui jette une vive lumière sur l'éducation première de l'enfant en Grèce et à Rome. C'est ainsi qu'il mentionne l'existence chez les anciens de plusieurs jeux que nos enfants jouent encore actuellement dans les rues : ils possédaient, par exemple, la *toupie*, la *balle*, le *cerceau;* les petites filles avaient leur *poupée;* on connaissait *pile ou face*, le *Colin-Maillard* et bien d'autres amusements enfantins. Il analyse longuement le jeu des *osselets*, dont il est parlé dans l'histoire de la jeunesse d'Alcibiade. Un développement de ce jeu d'enfant parmi les grandes personnes était une espèce

[1] *Die Spiele der Griechen und Römer.* Leipzig, E.-A. Seemann. (*Culturbilder aus dem classischen Altertume* II), 1887, 219 p., 3 mk.

Digitized by Google

de jeu de *dés*, joué avec des osselets aussi, mais dont les coups, d'après les positions des dés, avaient des valeurs différentes, et portaient, comme dans notre jeu du bac, des noms différents qui nous ont été conservés par les *grammairiens*.

L'ouvrage suivant [1], sur lequel nous voulons ici appeler l'attention, fait partie de la même collection, et est une contribution à l'étude spéciale des mœurs et coutumes, si intimement liées aux idées religieuses. Il s'occupe plus particulièrement des *usages religieux*.

L'auteur, le professeur O. Seemann, introduit son sujet par un exposé sur le caractère général de la religion chez les anciens. L'État, organisé par les dieux, devait être subordonné au culte, qui occupait le premier plan dans la famille également. Il résulte des différents actes du culte que les anciens vouaient à leurs dieux, qu'ils les vénéraient de la même façon que les croyants de n'importe quelle époque : tous ont connu le sacrifice primitivement offert dans un but intéressé ; la prière ou l'invitation adressée à la divinité d'intervenir ; les purifications et expiations, le serment, la malédiction. Envisagé à la lumière des recherches qu'on a faites dans les derniers temps dans le domaine de l'histoire des religions, le sujet se rattache à l'histoire de la croyance chez les primitifs et les civilisés : car nous y trouvons les mêmes éléments, adaptés aux besoins locaux, qui ont donné naissance à ce polythéisme très varié d'après les endroits, selon le milieu ou les circonstances locales. On se figure si souvent la mythologie grecque ou latine formée d'une seule pièce; c'est une grande erreur, car telle divinité était née de la situation économique ou topographique de certaine localité et n'était connue que là, ou vénérée ailleurs d'une autre façon. Tel saint, à notre époque, jouit d'un grand crédit à tel endroit, tandis qu'il n'a aucune autorité autre part. Les

[1] *Die gottesdienstlichen Gebräuche der Griechen und Römer*. Leipzig, 1888. Verlag des litterarischen Jahresberichts (Arthur Seemann). 200 p., 3 mk.

Digitized by Google.

mêmes rites étaient suivis dans l'ensemble du culte, le sacrifice formant l'élément essentiel dans cette religion, avant tout extérieure. L'auteur s'occupe également de la divination, des mystères, des jeux publics organisés en l'honneur des dieux, et passe en revue les différentes fêtes religieuses et autres observées pendant l'année.

Ce petit ouvrage intéressera avant tout ceux qui s'occupent de l'histoire des religions; mainte pratique que nous voyons suivie autour de nous l'était déjà du temps des Grecs et des Romains; en faisant ressortir la conception primitive sur laquelle elle est fondée, la signification s'en dégage sans peine. L'ensemble de ces coutumes, souvent bizarres et incompréhensibles, nous prouve, une fois de plus, qu'à côté de quelques esprits d'élite, qui professaient une religion purifiée pour ainsi dire par la philosophie, la masse ne s'était pas élevée au-dessus de l'animisme et de la superstition la plus grossière. Il faut qu'on s'occupe aussi du gros de la nation, si l'on veut se rendre un compte exact de la civilisation du monde antique. AUG. GITTÉE.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

LIVRES D'ITALIE.

Tandis que les livres concernant l'économie politique abondent, ceux qui traitent d'une façon scientifique et systématique les questions politiques sont extrêmement rares. Toutefois, il y a lieu de citer parmi ceux qui ont été publiés en ces derniers temps l'ouvrage si bien fait de M. Giron sur le droit public, le *Manuel de droit constitutionnel*, de M. Saint-Girons et surtout une œuvre de premier ordre qui nous vient d'Italie, *Corso di diritto costituzionale* (3 volumes in-8°) et *Questioni costituzionali* de M. Luigi Palma, professeur à l'université de Rome. Dans le premier volume, le savant professeur détermine ce qu'est l'État, quelles sont les limites de son action et en quoi consiste la souveraineté et la liberté. Puis, il examine la division des pouvoirs et les différentes espèces de gouvernement. Il s'attache surtout à montrer comment les institutions libres se sont développées en Angleterre et en Amérique. L'étude qu'il consacre à la monarchie constitutionnelle est aussi des plus instructives.

Dans le second volume, il s'occupe de l'organisation des pouvoirs : les divers systèmes électoraux, les éligibles, la représentation proportionnelle, la composition du sénat dans les divers pays, la couronne et ses prérogatives, le régime parlementaire dans tous ses détails, les privilèges des sénateurs et des députés, la responsabilité ministérielle, le gouvernement de cabinet, etc.

Le troisième volume est consacré à l'organisation et à la protection des libertés : liberté de conscience et des cultes, liberté individuelle, liberté de la presse, de l'enseignement, d'association, de réunion, la propriété.

Dans les *Questioni costituzionali*, quelques-uns des problèmes politiques les plus discutés de notre temps sont repris et examinés

Digitized by Google

à fond : ainsi, le meilleur mode de composer un sénat, le moyen de limiter les inconvénients de l'ingérence des partis dans l'administration, le meilleur système électoral, toutes questions à l'ordre du jour dans notre Occident, et, notamment en ce moment même, en Belgique.

M. Palma a également consacré des livres spéciaux à la question si importante de nos jours des nationalités (*Del principio di nazionalità*), et à celle du pouvoir électoral dans les États libres (*Del potere elettorale negli stati liberi*). Tous ces ouvrages sont édités par la maison Trèves, de Milan, dans une excellente collection dociologique, *Biblioteca delle Scienze legali.*

Ce qui rend les travaux de M. Palma si particulièrement instructifs, c'est que sur tous les sujets qu'il touche, il donne la théorie, l'histoire de la théorie et les faits anciens ou actuels qui s'y rapportent. A ce point de vue je ne connais aucun livre de droit public qu'on puisse lui comparer. Il me paraît même supérieur aux ouvrages si connus de Bluntschli. Puisque nous sommes à la veille de reviser notre constitution, les membres de nos chambres, les directeurs et rédacteurs de nos journaux, les meneurs de l'opinion devraient tous s'inspirer des enseignements de l'histoire, si bien condensés et exposés par M. Palma. Il est regrettable qu'il n'existe pas de traduction française de son excellent ouvrage, le meilleur qui existe, je pense, sur la matière qu'il traite.

Autre livre qui nous vient d'au delà des Alpes, *La cassa centrale di risparmi e di depositi di Firenze*, par M. G. Martini-Bernardi.

C'est une histoire très complète de la caisse d'épargne de Florence. Des monographies de ce genre remplies de faits sont souvent plus utiles à consulter que des théories abstraites. M. Errera, professeur à l'université de Naples, en publie, de temps à autre, sur divers sujets et ce sont des modèles du genre.

ÉMILE DE LAVELEYE.

ROSALIE EN VIRGINIE LOVELING. — *Nieuwe Novellen.*
VIRGINIE LOVELING. — *Een winter in het Zuiderland.* Gand, Hoste.

Une femme auteur, dans notre petite Belgique, et presque un phénomène. Plus rares encore sont les quelques personnalités dont la renommée a su dépasser nos frontières. C'est le cas cependant avec les sœurs Loveling, Virginie et Rosalie, deux talents éclos

Digitized by Google

dans un modeste village des Flandres, à Nevele près de Gand, et qui ont conquis d'emblée une place parmi les premiers écrivains flamands. Rosalie nous fut enlevée en 1875. Leurs œuvres jouissent d'une excellente réputation en Hollande, chose rare pour un auteur flamand, car nos frères du Nord, mieux développés que nous, ont en littérature — à juste titre du reste — des exigences auxquels les littérateurs flamands ne satisfont pas souvent ; la mesure du succès d'un écrivain flamand en Hollande peut donc, n'en déplaise aux intéressés, être considérée comme un critérium de sa valeur. C'est assez dire qu'il s'écrit en Flandre beaucoup trop de choses médiocres que les auteurs feraient bien de ne pas tirer des cartons, en attendant qu'ils aient appris à manier la langue. Quant aux œuvres des sœurs Loveling, les éloges ne leur ont pas fait défaut dans le Nord, même dans les revues les plus sérieuses.

La maison Hoste a publié récemment quelques-unes de leurs œuvres, en nouvelle édition. Ce succès est mérité : ces nouvelles sont fraîches comme une idylle, et brillent par une sobriété, un naturel, qui en font des perles. Les personnages sont pris sur le vif, au milieu de la tranquillité du village flamand, et le tout respire cette vérité, ce réalisme salutaire, que nos littérateurs flamands suivent si souvent comme première règle d'esthétique. Ce ton simple sied à la nouvelle champêtre ; et l'auteur quelque peu doué de talent d'observation a beaucoup de chances de réussir dans ce genre. Cette qualité domine chez les sœurs Loveling, chez Virginie notamment ; c'est ce qui a encore fait son succès quand elle s'est essayée dans des récits de plus longue haleine, comme *Sophie*, ce roman inspiré par la lutte scolaire, et *In onze vlaamsche Gewesten*, ou elle a voulu décrire la rivalité politique au village flamand. Toutes ses œuvres dénotent sa connaissance profonde de nos villageois : pas un repli de leur âme, dirait-on, n'échappe à son analyse.

L'ouvrage nouveau qu'elle a publié au printemps dernier est d'un autre genre. *Een winter in het Zuiderland* résume les impressions que l'auteur a recueillies pendant un voyage dans le midi de la France et en Italie. Elle s'est mise en route dans le même but que tant d'autres : pour voir le pays « où fleurit l'oranger », pour admirer les chefs-d'œuvre tant vantés, pour jouir de ce ciel toujours bleu. En esprit qui prend la peine de penser pour lui-même, elle a vu, et bien vu ; elle a su se faire un jugement sur ce qu'elle a observé, et sait l'exprimer. C'est assez dire

Digitized by Google

que ses impressions sont personnelles. Ne vous attendez donc pas à trouver dans ces esquisses de voyage des redites à propos des œuvres d'art si nombreuses dans ce pays, ni des descriptions de sites cent fois décrits. Vous n'y rencontrerez pas non plus l'admiration de commande qu'on reproche si souvent aux voyageurs d'Italie. L'auteur reste vraie, et raconte ses déboires avec la même fidélité que ses moments d'enthousiasme, ses déceptions comme ses surprises agréables. De temps en temps, et c'est la partie saillante du livre, le romancier reparaît; c'est avec un vif intérêt que le lecteur suit l'intimité croissante qui s'établit entre *Mister Fairban* et *Livie*, une liaison que l'auteur a su représenter d'une manière si pleine d'espérances romanesques, que le lecteur a presque du regret de la voir briser. Il y a là des pages attrayantes, captivantes même. M^lle^ Loveling écrit du reste une langue bien agencée, très châtiée. Cet atticisme est une des causes de sa popularité en Hollande, mais la principale raison de son succès réside dans la profondeur, la perfection avec laquelle elle sait creuser les caractères. AUG. GITTÉE.

Lectures historiques. Classe de sixième. Histoire ancienne. Égypte, Assyrie, par G. Maspero. Paris, Hachette, 1890. 1 vol. de 400 pages in-16. — Quand on se rappelle les manuels indigestes dont on farcissait notre enfance, sous prétexte de lectures attrayantes et instructives, il devient difficile de parcourir un volume comme celui-ci, sans être tenté de s'écrier à l'adresse des écoliers du jour :

O fortunatos nimium si sua bona norînt

nos élèves de sixième!

Tout est parfait dans ce petit livre, depuis les gravures, qui sont un modèle de finesse et d'exactitude, jusqu'au fond et à la forme du texte, qui sont dignes en tout point du successeur de Mariette et de de Rougé. L'auteur, qui photographie, en quelque sorte, sur le vif, les deux civilisations qu'il a entrepris de nous faire connaître vers l'époque de leur apogée, déroule sous nos yeux les scènes populaires qui se passaient journellement dans Thèbes: marchés, grèves, enterrements, mariages, cérémonies du culte, etc.; puis il nous transporte à Ninive, où il se mêle à l'entourage du puissant Assourbanipal, pour suivre ce roi d'Assyrie à la chasse, au temple, à la guerre, au harem, serrant de près les

Digitized by Google

textes et les images que nous fournissent les monuments de cette époque reculée et suppléant à leurs lacunes juste assez pour introduire de la vie et de la continuité dans ses descriptions, sans qu'on puisse l'accuser de remplacer la science par de l'imagination.

Est-il permis de le dire? ma critique sera précisément que l'ouvrage est trop parfait, du moins en vue de sa destination. A la vérité, le grief s'adresse moins à l'auteur qu'au programme de l'enseignement secondaire, qui s'obstine à faire commencer l'étude des civilisations éteintes par les plus éloignées et les plus divergentes de la nôtre. Sans doute, il est indispensable de faire une part, dans l'enseignement moyen, à l'étude des deux peuples « les plus civilisés de ceux que la terre a portés avant les Grecs », comme dit avec raison M. Maspero. Mais est-ce bien en sixième qu'il convient de placer cette étude? Nous croyons fort que, malgré le talent de l'auteur, — et peut-être même un peu à cause de ce talent, — on n'y puisse convenablement apprécier des passages comme ceux qui ont trait à l'explication des divers noms portés par le Pharaon, et en général aux minuties de l'étiquette des cours orientales, à la métaphysique du double égyptien, à l'organisation féodale des nomes, aux arcanes de l'astrologie chaldéenne, à la traduction des nombreux textes où l'auteur a conservé le ton et le mouvement du style original, etc...

Ce compte réglé, nous n'hésiterons pas à reconnaître que M. Maspero publie ici un livre qui doit à la fois plaire aux érudits, intéresser les gens du monde et charmer la jeunesse, ce qui, en matière de vulgarisation, est presque la quadrature du cercle. Aussi nos observations précédentes tomberaient-elles, s'il s'adressait, non aux écoliers de sixième, mais aux jeunes gens de rhétorique ou même de seconde. Peut-être est-ce aux parents de corriger ici les erreurs de la pédagogie officielle.

Notons, en passant, que l'auteur a eu l'heureuse idée de décrire parallèlement à peu près les mêmes scènes en Assyrie et en Egypte, ce qui, avec l'assistance des gravures, permet d'autant mieux la comparaison des deux civilisations et, en faisant voir par où elles diffèrent, permet aussi de reconnaître, à certains traits semblables, le fond commun de la nature humaine sur les bords du Nil et du Tigre comme sur ceux du Tibre et de la Seine.

G. D'A.

Digitized by Google

BILAN DE FIN D'ANNÉE.

La *Revue de Belgique* se trouve devant un arriéré littéraire. On dirait, à chaque mois, que plus les livres s'entassent, plus la place manque pour en parler. Le critique lui-même, pour peu qu'il se présente une question sociale à étudier ou la mémoire d'un ami à venger, contribue, de son côté, à cette désastreuse remise au lendemain d'une besogne qu'on aimerait régulière. Ne parlons que des livres qu'on nous envoie : à peine a-t-on un coin pour les annoncer. On ne peut cependant pas se borner à ces réclames tout imprimées dont les éditeurs nous envoient quelquefois plusieurs à choisir. Chose commode, en vérité; cela n'engage à rien : on a reçu un livre, on rend ainsi sa carte et c'est fait. Mais bien banale, cette complaisance d'accusé de réception, cette expéditive politesse. Pour moi, je préfère cent fois m'excuser du temps perdu à d'autres études, de la place qu'il faut céder à d'autres écrits, m'accuser de préoccupation, de paresse, si l'on veut, non d'indifférence ni d'oubli. Et la seule ressource qui me reste avant l'expiration de l'année et la reconstitution de la *Revue* est de dresser le bilan de nos obligations littéraires. Encore ne le pourrai-je qu'à demi.

Je m'étais fait une fête, par exemple, pour commencer par la France, d'étudier le sixième volume de la Bible de Ledrain, édition Lemerre. Quel monde dans ces prophètes : lyrisme jusqu'à l'enthousiasme et l'imprécation, satire jusqu'à la sauvagerie, patriotisme poussé au délire, progrès atteignant au sublime, et poésie, toujours poésie, d'autant plus forte que la traduction est plus artiste. J'y reviendrai, car l'œuvre se poursuit régulièrement.

Je m'étais si bien proposé aussi de donner la substance de deux livres d'hygiène scolaire du Dr Lagrange : *La psychologie des exercices du corps* et *L'hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens*. Chaque page en est un enseignement d'une utilité immédiate pour tous : parents, instituteurs, législateurs. Mais comment noter ces préjugés à combattre, ces habitudes à déraciner? Il y faudrait dix pages.

Digitized by Google

Disons en deux lignes qu'on s'y convaincra bien des fois que rien n'est plus contraire au développement normal que l'effort physique aussi bien que l'excès intellectuel; les jeux de biceps, les défis, les tours de force font des acrobates, non des hommes sains. N'y eût-il que cela dans ces livres, on comprend que l'Académie des sciences ait décerné un prix à l'auteur.

J'ai hâte de rentrer en Belgique. Est-ce pour saluer un jeune poète? Nos lecteurs viennent de faire connaissance avec la manière simple et artistique de M. Franz Foulon à buriner la réalité de nos mœurs. Ses *Poèmes flamands* sont tous ainsi. Mais je suis bien trop en retard avec les romans. J'attendais le dernier, annnoncé depuis longtemps, retardé par l'illustration, pour les étudier ensemble. Je ne dis pas les comparer, car j'entends toujours Molière :

Ah! mon Dieu! laissons là vos comparaisons fades!

Les premières pages des *Enfants d'Apollon*, de M. Max. De Reul, ont paru ici, comme plusieurs des *Contes et nouvelles* de M. Lavachery, et MM. Greyson et Keiffer sont aussi de la maison. Nos lecteurs n'ont donc plus à être renseignés sur la manière de ces quatre écrivains. M. Lavachery — je commence par la plus jeune recrue — nous donne une édition de luxe, in-4°, beau papier, illustration variée, par dix artistes, de Liége comme lui, ce qui répond à ses tendances de goût artiste, modestement moderne, aux détails fins, parfois charmants. Pour les lecteurs qui n'ont pas un parti pris de faveur pour un genre unique, d'intolérance contre tout ce qui n'en est point, ces qualités ne sont pas à dédaigner. Elles ne sont pas le dernier mot de l'auteur. Un peu de succès, ce meilleur des encouragements, et cette observation réservée, cette forme qui se cherche, feront place à un fouillé plus hardi des mœurs, à un style de primesaut plus viril.

M. De Reul a gardé longtemps sur le métier les *Enfants d'Apollon*. Rien ne presse les écrivains en Belgique, au con

Digitized by Google

traire, et il n'y a pas lieu de s'étonner lorsqu'ils cessent de produire, ou en appellent à la publicité étrangère. Ayant du temps devant lui, il semble que l'auteur du *Roman d'un géologue* ne se soit pas lassé de revivre, avec de joyeux compagnons, une phase de jeunesse, d'y ajouter chaque jour une réminiscence d'observation, un charme de femme inoublié, une émotion renouvelée du cirque. La verve de l'œuvre a-t-elle souffert, surtout des corrections tendant à la pureté de mœurs d'un milieu qui ne s'y prête pas à l'extrême? On est porté à le penser par moments. Il y reste assez d'entrain pour une sorte de *Roman comique* moderne, d'écuyers et d'écuyères, avec des personnages d'une variété très étudiée, et dont la figure principale est traitée avec amour, d'une façon piquante : une de ces étranges et adorables natures qui semblent nées pour ensorceler tout le monde... et ne pouvoir être épousées que par un Anglais.

Hier et aujourd'hui nous rend M. Greyson tel qu'on l'a connu depuis *Mon oncle Célestin* jusqu'à *Faas Schounk*. Toujours actif, cet esprit ouvert, de verve facile, qui reste simple sans banalité, qui ne peut s'abstraire de son milieu administratif — est-ce un mal? — mais y voit clair et le rend avec une hardiesse qui sent la satire. Cette aisance ne s'accommode guère d'un plan serré, d'une charpente qui s'imposerait aux moindres détails. Un peu de fantaisie est nécessaire à sa libre allure. On s'y laisse aller en sachant où l'on va, mais sans s'astreindre à autre chose qu'à la vraisemblance des mœurs.

M. Keiffer est modeste. On sent parfois dans son style des timidités qui étonnent surtout quand on le voit maître de son sujet. Au fond, il pense et il compose. Mais ne parlons pas du métier. S'il combinait, il est homme à s'en effrayer; s'il cherchait un style, il n'oserait écrire. Un sujet lui apparaît, il le traite avec ce qu'il a de logique d'esprit et de cœur, sans bruit, non sans crainte, j'imagine. Il n'a jamais mieux composé — dans le sens que je viens de dire — que son *Phalanstère d'officiers*. Mais je l'étonnerais le premier, si j'analysais, dans ce récit à la simple franquette, deux thèses, l'une mon-

Digitized by Google

trant ce que peuvent quelques hommes habitués à agir, quand ils unissent leurs aptitudes pour une action commune, vrais Robinsons en pleine Ardenne. L'autre rétablissant la nuance pour ne pas permettre de conclure que le bien-être, dans l'isolement égoïste, suffise. Car voyez : un rien, et tout change ; un truc d'amoureux, et les plaisirs qu'on se créait demandent à être partagés, les facultés révélées ainsi, trouvant à s'exercer ailleurs, au profit de tous, y courent, et le phalanstère se débande, chacun rentrant dans son utilité naturelle.

Je pourrais m'en tenir là. Mais voici qu'un roman nouveau s'ajoute à la colonne de notre actif littéraire. Et je dois l'y inscrire avant d'arrêter le compte.

M^lle^ Vande Wiele n'est pas inconnue de nos lecteurs, et son public s'étend loin d'ici. C'est à Paris, chez l'éditeur Charpentier, que ses œuvres paraissent. L'avant-dernière, *Le filleul du Roi*, a obtenu un prix de l'Académie. L'auteur avait débuté par un genre charmant. C'était gracieux et c'était écrit. Mine précieuse à exploiter pour un public de jeunes filles qui augmente tous les jours. La vaillante artiste n'a pas voulu s'arrêter à cueillir des roses. Elle a creusé le roman psychologique avec *M^me^ Veyt*, *Maison flamande*, *Les misères*, et, après une attente, *Insurgée* vient de paraître. Ce sera un succès de ses aspirations nouvelles. Analyser cet ensemble de caractères, ce développement de situations, cette vie de l'œuvre qui se meut en pleine passion, il n'y faut point penser. C'est, en effet, de la passion qu'il s'agit, de l'éternelle passion qui fait l'amante, l'épouse et la mère et qu'on ravale, qu'on calomnie aujourd'hui trop souvent. Pour la montrer dans ses chastes inconsciences et ses révélations subites, ses audaces d'ignorance et ses instincts de dignité, l'auteur a choisi un type de jeune fille de sang sémitique, née aux climats brûlants, élevée sans mère et, pis encore, par un père riche qui la gâte et par un ami d'enfance, bohême à tout crin. Ce dernier est une des originalités de l'œuvre. Il est traité sans souci des allusions, avec deux facultés du romancier : la hardiesse d'observation et la

Digitized by Google

charité, l'humanité de rendu qui admet des restes de bonté, un fond de besoin affectueux, sous les plus laides fanfaronnades du vice. Une autre qualité, supérieure, se voit dans la conclusion. L'auteur aurait pu mettre en scène les dangers de cette éducation, sans faire de ce journaliste la cause même de la perte irréparable de cette belle jeune fille, du seul être pour qui il fût resté respectueux, dévoué, humain. Sentiment dramatique ou sens moral, et sans doute l'un et l'autre, l'auteur ne l'a pas voulu. Si Myrrha finit si misérablement, plus que vieille fille, vieille juive, c'est par le fait de cet homme à qui sa vaillante amitié rendait un peu d'estime de lui-même, sans le corriger. Dénoûment impitoyable, mais logique, qui pouvait être esquivé, que l'auteur invente dans toute sa rigueur, sans laisser fléchir ni sa conscience, ni son art.

Ces qualités font les œuvres fortes. Mais le développement de ce caractère est demandé à toutes les grâces. Je ne parle pas seulement de ce luxe de beauté, de bibelots, d'art, de fleurs, une des spécialités des talents féminins. Je pense surtout aux grâces morales. Ici, l'analyse fait place à des expansions de cœur, où l'auteur donne à cette vierge qui ne cache rien, toutes les émotions, toutes les pudeurs qui initient une femme à ses plus saintes destinées d'amour et de maternité. Il y a tel trait d'une vérité profonde; ainsi lorsque Myrrha s'est levée demi-vêtue pour sauver son ami d'enfance; dès que celui qu'elle aime survient, elle se sent nue et arrache je ne sais quel voile pour se couvrir les épaules. Il y a des scènes d'une poésie vraie et bonne; telles l'intimité de Myrrha avec une amie qui attend un bébé, ou le tête-à-tête à quatre : les deux époux dont le fils est né, et elle avec celui qu'elle commence à aimer.

S'il fallait sauver les droits de la critique, on pourrait se demander pourquoi, après cette hardiesse à peindre un journaliste sur nature, l'auteur a déguisé le croquis, incidemment introduit, d'un chef de la gauche qui « met bien six *r* à liberté et douze à progrès », en en faisant un Flamand. C'était dans son droit. Mais n'est-ce pas contraire à la vérité

Digitized by Google

locale de laisser supposer, en France, où l'on est si porté à faire de nous tous des Flamands, que l'on puisse être le plus puissant orateur de la Chambre en n'ayant « pas en français tous ses moyens »? Ceci tient à notre milieu de petit pays où l'on se connaît trop, où la perspective manque : on résiste pour les grandes choses, on cède dans les petits détails. Un reproche mérité, mais par l'éditeur seul, ce sont les fautes de typographie. Trop criardes heureusement pour qu'on puisse suspecter une écrivain née avec le don de la langue. S'il ne s'agissait que d'un de ces gros romans qui vont à travers tout; mais sur des pages si féminines, ce ne sont pas grains de beauté, je vous assure.

CH. POTVIN.

P.-S. Vous croyiez que c'était fini. Voilà qu'un gros in-8° nous arrive de Paris, via Suisse. Toute une épopée : *La Révolution*, par Marc Amanieux. Qui de nous connaît ce nom? Qui a entendu parler de cette œuvre? Je feuillette. Tout est en vers; environ 500 pages. A l'année prochaine!

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1890

CH. VERCAMER. La Vendée belge. 5
G. DE LOMBAY. Au Sinaï. (*Fin.*) 24
AUG. GITTÉE L'étude du folklore en Flandre 45
FRITZ LUTENS. Réveil (nouvelle). (*Dernière partie.*) 62
FRANZ FOULON. Au beau pays de Flandre (poésie) 77
CH. POTVIN. La participation aux bénéfices 80

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1890

P. HOFFMANN. Les sociétés pour la culture morale en Amérique. . 105
ALFRED LAVACHERY. L'enfant du péché 140
C. A. R. Feu Doellinger. La justification des Templiers. . . . 162
J. CHALON. Aux Lipari 174
FRANZ FOULON. Au beau pays de Flandre (poésie) 187

ESSAIS ET NOTICES :

H. PERGAMENI. Jean-Jacques Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui, par M. John Grand-Carteret 190
J. S. La pragmatique sanction de saint Louis, H. Schuermans 193
C. P. Dictionnaire des antiquités grecques et romaines 195

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1890

EUG. DUCHESNE. La Société liégeoise de littérature wallonne et son œuvre 197
RAYMOND NYST. La Fanchon 230
Dr VANLAIR. La Naupathie 253
AUG. NORGA. A propos de la revision de la Constitution 280

ESSAIS ET NOTICES :

J. Stécher. Vocabulaire de noms wallons d'animaux, par Joseph Defrécheux . 295

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1890

ÉDOUARD ROMBERG. Études de propriété littéraire. 297
ÉMILE LECLERCQ. Deux épiciers 307
CH. POTVIN. La mort d'un franc-maçon 339
MAX SULZBERGER. *Post Festum.* A propos du Salon de 1890 . . . 360
AUG. GITTÉE. A propos du folklore des anciens. 379

ESSAIS ET NOTICES :

Émile de Laveleye. Livres d'Italie 388
Aug. Gittée. *Nieuwe Novellen*, de Rosalie et Virginie Loveling, et *Een winter in het Zuiderland*, de Virginie Loveling 389
G. d'A. Lectures historiques. Classe de sixième. Histoire ancienne. Égypte, Assyrie, de G. Maspero 391
Ch. Potvin. Bilan de fin d'année. 393

Digitized by Google

INDICATION BIBLIOGRAPHIQUE.

La cité française, par le lettré Fan-ta-gen, publiée par E. Simon. Après *La cité chinoise*, où l'auteur a voulu exposer « l'excellence d'une civilisation peu connue », il publie *La cité française*, vue par un Chinois, pour nous indiquer « des institutions analogues à celles de la Chine », qui ont existé en Europe, que nous avons perdues et pourrions « réinstaurer ». Cet artifice de mise en scène a permis, dans l'un et l'autre livre, de toucher à tout, même à l'utopie, avec une liberté qui a servi aux écrivains depuis les *Lettres persanes*, jusqu'à *Paris en Amérique*. La librairie qui publie ce livre en marque l'esprit ; c'est celle de la *Nouvelle Revue*.

— *J.-J. Rousseau et les femmes*, par Hippolyte Buffenoir. Broch. in-8°. Lemerre, Paris.

L'auteur met en relief l'influence que Rousseau a exercée sur les femmes de son temps, et il fait ressortir aussi le sentiment des femmes de l'époque moderne à l'égard du grand penseur. L'étude est suivie d'épîtres passionnées écrites jadis à Jean-Jacques par les grandes dames du XVIII^e^ siècle : M^me^ d'Epinay, M^me^ D'Houtetot, la duchesse de Montmorency, la comtesse de Boufflers, la marquise de Créquy, la duchesse de Saxe-Gotha, etc., etc.

— L'*Art dans les deux mondes*, journal hebdomadaire illustré. Directeurs : Yveling Rambaud et Camille de Roddaz. Paris, 1^re^ livraison. Cette première livraison contient un dessin d'une rare vérité, à la pointe sèche, de miss Mary Cassat, une Américaine élève de Dégas ; et un portrait de J. L. Brown, qui vient de mourir à Paris, après une carrière laborieuse et en laissant un œuvre considérable que les amateurs vont se disputer. Voici le sommaire du texte : L'*Art en Amérique*, par L. De Fourcaud. — La céramique, par G. Nicolet. — J. L. Brown, par Em. Cardon. — Miss Cassatt. — Eudoxe Marcille. — Mélanges.

L'idée de suivre le mouvement artistique dans les *deux mondes* promet des surprises et permettra une originalité, une variété de sujets et un riche imprévu d'illustrations, qui assurent le succès.

— Pour paraître prochainement à la librairie Scheffer et C°, Amsterdam : *Franciscus Junius der Aeltere*, pastor und professor der Theologie (1545-1602). Schriften und Brieve, par Fr. W. Cuno, avec portrait et fac similé.

Franciscus Junius l'aîné, théologien célèbre et pourtant si peu

Digitized by Google

connu de l'Église Réformée, au commencement du XVII^e siècle, dans l'Église des Pays-Bas, revivra dans cet ouvrage d'un écrivain qui s'est déjà acquis une bonne renommée par son histoire de la ville de Siegen, par ses Mémoires des princes allemands réformés, etc.

La première partie du livre est consacrée à la vie et aux travaux de Junius en Belgique, au Palatinat et dans les Pays-Bas. La seconde donne la liste complète de tous les écrits de Junius, et publie une collection de lettres, recueillies dans les bibliothèques et dans les archives des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Allemagne, de la France et de la Suisse.

— Nous avons reçu l'ouvrage suivant, sur lequel nous nous proposons de revenir : *La Religion basée sur la morale, choix de discours publiés par les sociétés pour la culture morale*, traduits en français avec l'autorisation des auteurs et précédés d'un aperçu de l'histoire du mouvement moral, par M. P. HOFFMANN, professeur à l'université de Gand.

VIENT DE PARAITRE

chez P. Weissenbruch, imp. du Roi, éditeur, 45, rue du Poinçon

LE CAIRE

par MINNAERT

Un beau volume in-12 de 336 pages

Prix : 3 fr. 50 c.

ÉTUDES HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR LES

ORIGINES DU CHRISTIANISME

par A. STAP

TROISIÈME ÉDITION, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

Volume in-8° de 380 pages. — Prix : **3** fr. **50** c.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER Kgl. Hofbuchbinder
MÜNCHEN
Weinstrasse No. 18/0.

Digitized by Google